

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	Mercredi 10 Décembre 2025	<b>Séance du Mardi 16 Décembre 2025</b>
Président de séance	M. Claude REVEL	L'An Deux Mille Vingt-cinq, le seize Décembre à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont l'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
Secrétaire de séance	Mme Isabelle SILHOL	
	Votes : <b>28</b>	
Présents : <b>25</b>	Pour : <b>28</b>	
Absents : <b>17</b>	Contre : <b>0</b>	
Représentés : <b>3</b>	Abstention : <b>0</b>	
Rapporteur	Francis BARDEAU	

Etaient présents : Olivier BERNARDI (Aspiran), Marina BOURREL (Brignac), Myriam GAIRAUD (Cabrières), Claude REVEL (Canet), Christiane FULCRAND (Canet), Reine GRENOVILLE (Canet), Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Olivier BRUN (Fontès), Sébastien VAISSADE (Liausson), Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Sophie COSTEAU (Mérifons), Patrick-Albert JAURES (Mourèze), Francis BARDEAU (Nébian), Sylvie VERY-MALMON (Nébian), Bernard COSTE (Octon), Claude VALERO (Paulhan), Christine RICARD (Paulhan), Bertrand ALEIX (Paulhan), Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Isabelle SILHOL (Péret), Joseph RODRIGUEZ (Saint-Félix-de-Lodez), Jean-Claude CLOZIER (Salasc), Gérald VALENTINI (Valmasclé), Laurent ALBERT (Villeneuveville).

Absents représentés : Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par Olivier BERNARDI (Aspiran), Jean FRADIN (Canet) représenté par Christiane FULCRAND (Canet), Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par Claude VALERO (Paulhan).

Absent(e)s : Arnaud MOULS (Canet), Daria PICARD (Ceyras), Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Jean François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), Marc CARAYON (Lacoste), Sophie ROYON (Paulhan), Grégory GUERIN (Paulhan).

### **Approbation de la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels**

Vu le Code du travail, notamment ses articles L4121-3 et R4121-1 et suivants,

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L811-1,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable du Comité social territorial, réuni en F3SCT en date du 15 décembre 2025.

Monsieur BARDEAU rappelle aux membres du conseil communautaire que la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels est une obligation pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois, adressé au Président ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. : le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Afin de répondre à cette obligation, la collectivité a renforcé sa démarche de prévention en établissant son document unique d'évaluation des risques professionnels approuvé en Conseil communautaire en date du 12 juillet 2016.

Conformément au Code du Travail dans ses articles L. 4121-1 à L. 4121-3 et R. 4121-1 à R. 4121-4, le DUERP doit être :

- Mis à jour au moins une fois par an,
- Révisé lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité,
- Révisé après chaque accident du travail ou maladie professionnelle significative.

Depuis la réforme introduite par la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail de nouvelles obligations s'appliquent :

- Conservation du DUERP et de ses mises à jour pendant 40 ans,
- Accessibilité renforcée pour les agents, le CST (F3SCT) et les services de médecine préventive,
- Élaboration d'un programme annuel de prévention (PAPRIACT) obligatoire.

Aussi, un travail de mise à jour, débuté en 2024 et de manière collaborative avec les services et les instances sociales représentatives (FSSSCT), a consisté à se conformer à ces exigences légales et à intégrer les évolutions récentes (organisation, nouveaux services, conditions de travail, retours d'accidents, etc.).

La démarche de mise à jour du Document Unique s'est articulée autour d'un groupe de travail (conseillère prévention, deux représentants du personnel et 38 référents, soit un par unité de travail) chargé d'auditionner 11 pôles composés de 16 services communautaires, découpés en 38 unités de travail.

En effet, la diversité des activités, les spécificités des missions et les particularités de chaque site nécessitent une bonne compréhension du travail des services et une bonne connaissance technique des métiers des collaborateurs.

Cette structuration a permis d'étudier tous les équipements et les matériels afin de répertorier tous les risques potentiels. Les agents ont également été consultés afin d'analyser leurs postes de travail. (Travail réel).

#### Synthèse des risques évalués :

- Nombre total de risques identifiés avec des préconisations : 637,
- Répartis comme suit : 90 de criticité élevée, 348 de criticité moyenne et 199 de criticité faible.

#### Focus sur les risques majeurs :

- Risque routier (29),
- Circulations internes sur les sites notamment siège, BPA et CTI (28),
- Noyade (11),
- Agents chimiques dangereux (tous les services) (22),

- Travail isolé (MFS, PIE, théâtre, CAC, accueil tourisme...) (11),
- Chutes d'objets (28) (rangements dans les véhicules notamment), de plain-pied (30) et de hauteur (29),
- Bruit : crèches, restauration (PE et jeunesse) (23),
- Manque de formation ou d'information (26),
- Agents biologiques (34),
- Ambiances thermiques et climatiques (35),
- Coactivité (15),
- Risques Psycho sociaux : Conflits de valeur (15), Exigences émotionnelles (14), Intensité et complexité du travail (25), Relations sociales (19), Tiers, Public, client notamment aux divers accueils du public (28),
- Electricité (21),
- Travail sur écran (21),
- Incendie et explosion (31),
- Manutention manuelle (28),
- Poussières particules (13).
- Principales mesures de prévention déjà mises en œuvre
  - Mise en place de la prévention réglementaire de la coactivité : plan de prévention, protocole de sécurité et permis de feu : passage en F3SCT du 07 juillet 2025 et transmission aux directeurs des formulaires à renseigner,
  - Amélioration progressive et continue de certains postes de travail administratif : études de postes et conseils, aménagements, achats de fauteuils et de souris ergonomiques,
  - Accompagnement et suivi individualisé de certains agents RQTH par des prestations d'appui spécifiques externes,
  - Formations PRAP et sensibilisation aux TMS,
  - Amélioration de la cohésion d'équipe : organisation d'évènements fédérateurs pour renforcer les liens dans le cadre du projet ERAU (évènements sportifs et solidaires, activités bien être, etc...).
- Prochaines mesures de prévention envisagées :
- Court terme (0-6 mois) :
  - Acquisition de DATI (dispositif d'alarme pour travailleur isolé) : expérimentation en cours
  - Acquisition de 7 défibrillateurs pour équiper les sites communautaires,
  - Rédaction des protocoles incendie sur chaque site avec mise en place des exercices d'évacuation réguliers,

- Mise à jour des compétences sécurité : formations SST, et autres (habilitations électriques, travail en hauteur, CACES, ...),
- Acquisition de matériel de pré-imprégnation pour les agents d'entretien et travail en collaboration avec le service développement durable pour améliorer le tri des déchets et limiter les contraintes posturales.
- Moyen terme (6-18 mois) :
  - Mise en place de plans de circulations sur les sites internes : limitation de vitesse, sens de circulation, création de cheminement piétonnier etc...,
  - Formation sur les produits chimiques et mise en place de protocoles (certibiocide),
  - Acquisition de nouveaux équipements.
- Long terme (>18 mois) :
  - Optimiser l'acoustique et l'isolation de tous les bâtiments communautaires,
  - Installation des équipements de sécurité sur tous les ouvrages du PIE non équipés : faire inventaire ex : barres antichute.

Le document unique sera consultable par voie dématérialisée sur l'espace partagé du pôle RH ; d'une part, l'évaluation concernant chaque pôle sera adressée par mel par la conseillère prévention à chaque directeur et d'autre part, cette dernière participera en temps voulu à une réunion d'information au sein de chaque pôle, lorsque le plan d'action pluriannuel aura été adopté en 2026. La méthodologie d'élaboration du plan d'action et les instances de suivi d'élaboration de ce plan seront présentés en FSSSCT.

Le Conseil communautaire prend acte que l'ensemble des mesures de prévention issues du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, nécessite des arbitrages complémentaires afin de prioriser les actions à mettre en œuvre pluriannuellement.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire oui l'exposé de Monsieur BARDEAU et après en avoir délibéré,

### **A L'UNANIMITÉ,**

Pour : Olivier BERNARDI (Aspiran), Françoise REVERTE (Aspiran), Marina BOURREL (Brignac), Myriam GAIRAUD (Cabrières), Claude REVEL (Canet), Jean FRADIN (Canet), Christiane FULCRAND (Canet), Reine GRENOVILLE (Canet), Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Olivier BRUN (Fontès), Sébastien VAISSADE (Liausson), Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Sophie COSTEAU (Mérifons), Patrick-Albert JAURES (Mourèze), Francis BARDEAU (Nébian), Sylvie VERY-MALMON (Nébian), Bernard COSTE (Octon), Claude VALERO (Paulhan), Christine RICARD (Paulhan), Bertrand ALEIX (Paulhan), Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Isabelle SILHOL (Péret), Joseph RODRIGUEZ (Saint-Félix-de-Lodez), Jean-Claude CLOZIER (Salasc), Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), Gérald VALENTINI (Valmascle), Laurent ALBERT (Villeneuveville).

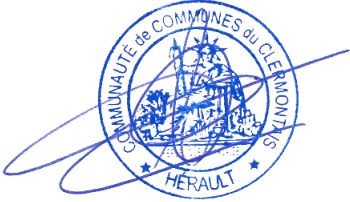

Abstentions : /

Contre : /

- **VALIDE** le document unique d'évaluation des risques professionnels et les mesures de prévention annexées à la présente délibération,

- **APPROUVE** l'engagement de l'Autorité Territoriale à mettre en œuvre le plan d'actions pluriannuel issu de l'évaluation des risques et d'en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique.

Pour extrait conforme,

<p>La secrétaire de séance,</p>  <p>Isabelle SILHOL</p>	<p>Le Président de la Communauté de communes du Clermontais,</p>  <p>Claude REVEL</p>
--	---

# ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

## ÉTABLISSEMENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

24340035500034



Communauté de communes du  
**CLERMONTAIS**

## ADRESSE

20 Avenue Raymond LACOMBE  
34800 CLERMONT L'HERAULT

Date de validation

Signature du chef d'entreprise ou de son représentant légal

## SOMMAIRE

>	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS .....	4
> >	DIRECTION GENERALE .....	4
> > >	BASE DE PLEIN AIR DU SALAGOU .....	4
> > > >	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF .....	5
> > > >	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES .....	8
> > > >	BASE DE PLEIN AIR : ENTRETIEN DES LOCAUX ET RESTAURATION SNACK .....	13
> > >	BRIGADE ASVP .....	16
> > >	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS .....	19
> > >	MAISON FRANCE SERVICES .....	23
> > >	TOURISME .....	26
> > > >	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE .....	27
> > > >	TOURISME : ENTRETIEN, EQUIPEMENT ET BALISAGE DES SITES AMENAGES .....	30
> >	POLE COMMUNICATION ET PROTOCOLE .....	33
> > >	COMMUNICATION .....	34
> > >	PROTOCOLE .....	38
> >	POLE CULTURE .....	41
> > >	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES .....	42
> >	POLE DEVELOPPEMENT DURABLE .....	47
> > >	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS .....	48
> >	POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE .....	51
> > >	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS .....	52
> >	POLE EAU ET ENVIRONNEMENT .....	56
> > >	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT .....	57
> > >	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF .....	63
> > >	PROJETS, TRAVAUX ET GEMAPI .....	66
> >	POLE PETITE ENFANCE -JEUNESSE - SPORT .....	69
> > >	CENTRE AQUATIQUE .....	69
> > > >	CENTRE AQUATIQUE CLERMONT ET PISCINE PAULHAN .....	69
> > > > >	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF .....	70
> > > > >	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES .....	73
> > > > >	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX .....	77
> > >	JEUNESSE .....	81
> > > >	ENTRETIEN ET RESTAURATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS .....	82

> > >	JEUNESSE : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS .....	86
> > >	JEUNESSE : ANIMATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET EVENEMENTIEL .....	90
> > >	PETITE ENFANCE .....	96
> > >	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF .....	97
> > > >	CRECHE DE CANET .....	101
> > > >	CRECHE DE CLERMONT .....	102
> > >	PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE .....	103
> > >	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP .....	107
> >	POLE PROSPECTIVE TERRITORIALE URBANISME ET HABITAT .....	111
> > >	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS .....	112
> >	POLE RESSOURCES ET MOYENS GENERAUX .....	115
> > >	GESTION DU PARC INFORMATIQUE .....	116
> > >	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS .....	121
> >	POLE SERVICES TECHNIQUES .....	124
> > >	ENTRETIEN DES BATIMENTS .....	125
> > >	ENTRETIEN DES LOCAUX .....	130
> > >	ESPACES VERTS .....	134
> > >	GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS .....	138
> > >	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES .....	140
> > >	MAINTENANCE DES VEHICULES .....	144
> > >	ORDURES MENAGERES .....	148
> > > >	COLLECTE DES DECHETS .....	149
> > > >	GESTION DES BACS ET DU TRI .....	153
> > >	SERVICES TECHNIQUES : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS .....	157
<b>SYSTEMES DE COTATIONS</b>		
	CP 2023 .....	159
<b>LEGENDE</b> .....		<b>160</b>

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

DIRECTION GENERALE

BASE DE PLEIN AIR DU SALAGOU

## BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil du public</p> <p>contact public fréquent : exposition aux agents infectieux, virus.. Clients parfois irrespectueux des règles sanitaires</p> <p>Dommages : - Contamination - Infections</p>	<p>O - II : Consignes de sécurité spécifiques affichées</p> <p>Aération permanente des locaux et mise à disposition de gel hydro alcoolique et de savon. Comptoir d'accueil élargi en 2024</p>	<p>09/07/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>très faible luminosité naturelle (salle et bureaux bas) : fatigue, inconfort trop forte luminosité (hall agent accueil )</p> <p>Dommages : - Fatigue visuelle</p>	<p>O - I : Privilégier l'éclairage naturel</p> <p>Mise en place de leds dans bureaux Installation d'une pergolas et stores devant accueil en juin 2024 (vérifier si suffisant durant l'été 2024).</p>	<p>09/07/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.5</p>	2.5	<p><b>Recommandation :</b> - Installer led dans le bureau de la directrice - Envisager pose de films anti-UV dans le hall</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil du public dans le hall</p> <p>Trop chaud ou trop froid (bâtiment non isolé)</p> <p>Dommages : - Engourdissements - Problèmes vasculaires - Transpiration abondante</p>	<p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge - Organisation de pauses régulières dans salles chauffées et/ou climatisées - Fourniture de vêtements de travail adaptés (tee-shirts respirants / polaires) - Mise à disposition d'eau fraîche l'été et de boissons chaudes l'hiver</p>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 2 F = 3 M = 1</p>	5	<p><b>Recommandation :</b> - Isoler la salle du haut (cloisons et plafond bas) - Envisager le remplacement de la porte d'entrée à fermeture automatique - En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail : pauses plus régulières des agents dans un lieu climatisé, augmenter la mise à disposition d'eau fraîche</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil et travail administratif</p> <p>Salle du haut non insonorisée et bruyante lors d'activités (cerfs-volants, stages, ..)</p> <p>Dommages : - Fatigue mentale - Stress</p>		<p>04/10/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 2</p>	10	<p><b>Recommandation :</b> Isoler la salle du haut : cloisons et plafond bas</p>
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Travail de bureau (directrice)</p> <p>bureau à l'étage : escaliers sans rampe</p> <p>Dommages : - Contusions - Traumatisme crânien</p>	<p>escaliers avec nez de marche</p>	<p>09/07/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	7	<p><b>Recommandation :</b> Installer une rampe d'escalier</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements fréquents dans le bâtiment et à l'extérieur pour réception livraisons et servir clients location bateaux</p> <p>Sol encombré : câbles électriques sous goulottes derrière le comptoir. Sol inégal à l'extérieur</p> <p>Dommages : - Blessure - Contusions</p>		<p>09/07/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 1</p>	5	<p><b>Recommandation :</b> Consigne de port de chaussures fermées obligatoires sur le site</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Rangement et stockage documentation stockée en hauteur</p> <p>Stockage de cartons en hauteur</p> <p>Dommages : - Contusions - Traumatisme</p>	<p>O - II : Ne rien stocker sur le dessus des armoires. Respecter les moyens de stockage.</p>	<p>09/07/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - Respecter les consignes de stockage et les standards de rangement - Organiser journées de rangement 2fois/an</p>
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements sur la base</p> <p>Heurt par un véhicule circulant sur le site : livraisons/ et divers services techniques</p> <p>Dommages : - Collisions entre véhicules et piétons</p>	<p>- Consignes aux fournisseurs de livraisons avant 10h (pas toujours respecté)</p>	<p>09/07/2024</p> <p>G = 3 F = 3 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Mise en place de signalétique pour ralentir - Baliser un cheminement piéton pour accéder aux activités</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Coactivité	<b>Phase de travail</b> : Accueils touristiques saisonniers co-activité avec agents communautaires ou autres entreprises extérieures  Dommages : - Blessure		09/07/2024  G = 2 F = 2 M = 2	8	<b>Recommandation</b> : Commande de travaux en saison basse de préférence (ex : nettoyage des vitres, travaux en régie..) et transmettre planification des travaux par les services techniques à la Base
Conflits de valeur	<b>Phase de travail</b> : Toutes phases de travail en saison estivale  - Accompagnement d'entreprises extérieures programmées par les ST sans délais de prévenance suffisant - Commandes sur budget bpa par des tiers sans consultation directrice  Dommages : - Sentiment d'impuissance - Sentiment d'inutilité		09/07/2024  G = 1 F = 2 M = 2	6	<b>Recommandation</b> : Inclure des phases de concertation avec la directrice pour toutes décisions importantes ayant un Rajouter dans le suivi des travaux une date prévisionnelle d'intervention impact sur la planification des agents de la Base ou sur son budget
Electricité	<b>Phase de travail</b> : Accueil et administratif  Lors d'incident disjoncteur, manipulation du tableau électrique Stockage près du tableau électrique Nombreux câbles sous la banque d'accueil  Dommages : - Electrisation - Electrocutation	Habilitation électrique de 2 agents permanents	09/07/2024  G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	<b>Recommandation</b> : - Ne rien stocker à proximité du disjoncteur, - Donner des consignes de sécurité écrites interdisant manipulation tableau - Fermeture à clé tableau électrique - Faire vérifier périodiquement les installations électriques, - Ranger les câbles sous la banque d'accueil
Incendie et explosion	<b>Phase de travail</b> : Accueil et travail administratif  Départ de feu suite à un court circuit  Dommages : - Brûlures - Incendie	O - II : Interdiction de fumer sur le site  Mise en place du DSI	04/10/2024  G = 3 F = 2 M = 1	5	<b>Recommandation</b> : - Organiser exercices d'évacuation réguliers - Améliorer les branchements électriques bâtimentaires et supprimer un maximum de rallonges et de multiprises
Intensité et complexité du travail	<b>Phase de travail</b> : - Accueil en saison estivale - Recrutement des saisonniers  - rythme irrégulier lié à la météo et à la saisonnalité - pénurie de moniteur de voile diplômé  Dommages : - Anxiété - Fatigue mentale - Stress	Recrutement de personnel saisonnier Plannings transmis aux agents à l'avance, affichés et information des saisonniers à l'entretien de recrutement Annualisation du temps de travail pour les permanents	09/07/2024  G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	<b>Recommandation</b> : - Fournir casque /oreillette pour agent d'accueil permettant le switch accueil tel physique moins contraignant - Recrutement : faire du sourcing dans les écoles et développer l'attractivité du territoire
Les Relations Sociales	<b>Phase de travail</b> : Travail en équipe  Gestion des conflits, veiller à la mise en œuvre des missions des agents	Réunions régulières de service et présence quotidienne de la directrice à la base	09/07/2024  G = 1 F = 4 M = 0.75	3.8	
Manque de formation ou d'information	<b>Phase de travail</b> : Accueil et renseignements du public et encaissement / régie  Informations des agents parfois insuffisante pour renseigner les clients	Communication entre agents sur actualités service, difficultés rencontrées Suivi du régisseur Formation en interne	09/07/2024  G = 1 F = 3 M = 0.75	3	
Manutention manuelle	<b>Phase de travail</b> : Réception, livraison et rangement matériel et flyer  port de charges lourdes		09/07/2024  G = 1 F = 2 M = 1	3	<b>Recommandation</b> : Utilisation de chariots
Postures pénibles	<b>Phase de travail</b> : Accueil public au comptoir  Position assise et debout alternée sur grande fréquence en saison  Dommages : - Affections périarticulaires - Fatigues	Modification récente du comptoir en position haute Tabouret à disposition	09/07/2024  G = 1 F = 4 M = 0.5	2.5	<b>Recommandation</b> : Fournir 1 tabouret en position haute ergonomique

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail</b> : Accueil public et travail administratif</p> <p>Exposition à la ruffe</p> <p>Dommages : - Allergies - Irritation</p>		29/08/2024  G = 1 F = 4 M = 0.75	3.8	
Risque Routier	<p><b>Phase de travail</b> : Déplacements siège, réunions, courses, récupérer matériel ...</p> <p>risques d'accident de circulation routière</p> <p>Dommages : - Collisions entre véhicules</p>	<p>H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété H - II : Respect des bonnes postures au volant H - II : Respect du code de la route H - II : Téléphone Interdit au volant</p> <p>2 véhicules affectés au service en bon état et entretenus régulièrement Signature de documents d'informations type charte de bonne conduite par les agents Limitation et optimisation des déplacements</p>	29/08/2024  G = 4 F = 3 M = 0.75	5.3	<b>Recommandation</b> : Compléter les "règles et pratiques de la base" pour rappel sur interdiction d'utilisation du téléphone portable en conduisant et respect code de la route
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail</b> : Accueil clients inscription sur activités, encaissement , renseignements divers</p> <p>Agressions physiques ou verbales de clients mécontents pour des situations extérieures à l'activité (exemple : présence de cyanobactéries dans le lac déconseillant la baignade)</p>	<p>- Consignes claires données aux clients pour éviter les revendications inutiles : contrat de location donné systématiquement avec toutes les infos. - Procédures de formation accueil et gestion des conflits en interne. - Appel de la directrice et des gendarmes en cas de problème Formations fréquentes et affichages autocollants sur les bateaux (mécontentements liés au retard).</p>	29/08/2024  G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<b>Recommandation</b> : Rédiger procédure sur ""conduite à tenir"" en cas d'agression, Formation gestion des conflits permanents
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail</b> : Accueil et travail administratif Switch fréquent accueil téléphonique et physique</p> <p>TMS du à la posture assise prolongée et saisie écran en bloquant le téléphone entre l'épaule et l'oreille</p>	alternance des activités (back, front), surveillance médicale	29/08/2024  G = 2 F = 3 M = 1	5	<b>Recommandation</b> : Aménagement de postes si nécessaire en lien avec le service prévention (clavier déporté, porte documents, souris ergo gaucher et support ordi our poste Natacha) Fournir casque téléphonique adapté (oreillette permettant déplacements..)

## BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Addictions (alcool, drogues, médicaments, ...)	<p><b>Phase de travail :</b> Intensité des activités en période estivale et ambiance de saison pour les moniteurs</p> <p>Regroupement des jeunes saisonniers propice à une consommation régulière d'alcool ou autres produits addictifs.</p> <p>Dommages : - Fatigue mentale</p>	Sensibilisation à une hygiène de vie en accueil des saisonniers (règlement de bonnes conduites)	<p>29/11/2024</p> <p>G = 1 F = 3 M = 0.75</p>	3	
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités dans la nature et en contact avec le public</p> <p>- Exposition aux piqûres de guêpes, morsures de serpent, scorpions, animaux errants : nombreuses guêpes nichées dans les cata, sol, pédalos..</p> <p>- Exposition aux virus (proximité usagers)</p> <p>- Exposition aux bactéries dans le lac du Salagou (cyanobactéries notamment)</p> <p>- Exposition à la leptospirose</p> <p>Dommages : - Allergies - Contamination</p>	<p>- Trousses de secours adaptées à chaque activité et portable + trousse générale identifiée et dont le réassort est assuré par un référent</p> <p>- Consignes de sécurité et n° d'urgence affichés</p>	<p>28/08/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Vérifier la pertinence du contenu des trousse de secours en fonction des activités (et donc des risques)</p> <p>- Adopter des bons réflexes lors de l'apparition des nids de guêpes (d'avril en octobre) : vérification quotidienne des endroits particulièrement abrités et faciles d'accès (suivre trajectoire de la guêpe par exemple), ne pas laisser de verres de boissons sucrées à l'air libre et faire appel si besoin aux pompiers ou société de désinsectisation</p> <p>- Consignes en cas de piqure pour soulager la douleur : désinfecter (eau + savon puis désinfectant), glace et en situation d'urgence contacter le SAMU (piqûre dans la gorge ou la bouche, piqûres multiples, allergie au venin d'hyménoptère)</p> <p>- Sensibilisation aux gestes d'hygiène et à la vaccination contre la leptospirose (médecine du travail)</p>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Transport, manipulation et stockage de produits chimiques et notamment :</p> <p>- transport carburant + remplissage jerricanes</p> <p>- Réparation des embarcations, tir à l'arc et trottinettes</p> <p>- Nettoyage des gilets de sauvetage dans le tonneau (Bacterless)</p> <p>Méconnaissance des incompatibilités et des dangers inhérents aux produits utilisés pouvant mettre en danger les utilisateurs et agents à proximité : carburant, acétone, résine polyester, epoxy...</p> <p>Dommages : - Brûlures - Irritation</p>	<p>- Utilisation de gants</p> <p>- Fiches de Données de Sécurité accessibles dans le bureau du chef de base</p> <p>- Nourrices de sécurité nettoyées régulièrement et durites et bouchons changés si nécessaire (vérification en début de saison + ponctuellement)</p> <p>- Local dédié au stockage de carburant avec bac de rétention et armoires dédié aux produits chimiques dans atelier fermé à clé</p>	<p>28/08/2024</p> <p>G = 4 F = 3 M = 2</p>	14	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller à la bonne aération du local de réparation</p> <p>- Installer des bacs de rétention dans l'armoire dédiée</p> <p>- Respecter les consignes d'utilisation des produits : lire les fiches de données de sécurité (ex: port de gants de protection contre les risques chimiques norme EN374)</p> <p>- Etudier possibilité d'installer une cuve de carburant</p> <p>- Veiller à l'élimination des déchets selon la filière</p> <p>- Affichage des pictogrammes dangers des produits chimiques</p> <p>- Veiller au respect de la réglementation (notamment formation des agents) pour le transport de carburant</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités en extérieur</p> <p>Forte luminosité naturelle par temps ensoleillé accentué par la réverbération de l'eau</p> <p>Dommages : - Fatigue visuelle</p>	Agents équipés de leurs lunettes de soleil	<p>28/08/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 1</p>	3	<p><b>Recommandation :</b> Fournir lunettes polarisées avec cordon</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Animations sportives (Cours de voile, tir à l'arc, sorties en trottinettes) en saison estivale</p> <p>Exposition prolongée au froid ou au soleil : coups de chaleur, insolation</p> <p>Dommages : - Coups de chaleur - Déshydratation - Hypothermie - Transpiration abondante</p>	<p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</p> <p>- Tenues de travail adaptées fournies : tee-shirt en coton pour l'été, polaire et veste et pantalon de pluie pour l'hiver</p> <p>- locaux de repos réfrigérés</p> <p>- Eau fraîche à disposition (frigo + gourde isotherme)</p> <p>- Chapeaux et casquettes fournis</p>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 3 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir une crème solaire à indice anti UV élevé</p> <p>- En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail et des horaires (augmenter les pauses dans lieux réfrigérés) et augmenter la mise à disposition d'eau fraîche</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> - Réparation, entretien du matériel avec des outils électriques</p> <p>- Activité prolongée avec des groupes d'enfants (scolaires et autres)</p> <p>Nuisance sonore élevée</p> <p>Dommages : - Fatigue mentale - Stress</p>	Casque anti bruit à l'atelier	<p>29/11/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 1</p>	3	<p><b>Recommandation :</b> Organisation des activités avec des temps calmes</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail :</b> - Réparation des flèches (utilisation chalumeau)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manipulation des moteurs thermiques des bateaux</li> <li>- Manipulation du coupe bout</li> <li>- Utilisation d'une trottinette à batterie sac à dos</li> <li>- Activités sportives exposées au soleil</li> </ul> <p>- Brûlures par contact du chalumeau</p> <p>- Brûlures par contact de certaines parties du moteur quand ouverture du capot</p> <p>- Surchauffe du cordon de la batterie des trottinettes pouvant générer une brûlure cutanée en utilisation</p> <p>- Coups de soleil : exposition au soleil amplifiée par réverbération de l'eau</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Lésion cutanée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outillage entretenu régulièrement et en bon état</li> <li>- Agents formés aux modes opératoires</li> <li>- Maintenance annuelle des moteurs : bon état général</li> <li>- Changement des trottinettes progressif : acquisition de trottinettes avec batterie intégrée</li> </ul>	<p>29/11/2024</p> <p>G = 3 F = 3 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir des gants thermiques et identifier activités pour le port de ces gants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir des compresses type Jelonet pour la pharmacie et affichage des consignes "que faire en cas de brûlure"</li> <li>- Fournir crème solaire anti UV, casquette</li> <li>- Consignes de se protéger des effets néfastes du soleil (interdiction du travail torse nu...)</li> </ul>
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> - Atelier couture et récupération du gros matériel stocké sur la mezzanine de la voilerie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention avec un escabeau sur un mât ou une voile d'embarcation</li> <li>- Activités sportives (nautiques et trottinettes)</li> <li>- Déplacements fréquents entre le port et l'accueil en passant par les marches</li> </ul> <p>- Escalier abrupt pour la mezzanine</p> <p>- Escabeau non normalisé</p> <p>- Terrain accidenté et avec dénivelé + concentration sur la clientèle (se retourner souvent..)</p> <p>- Chute dans l'eau ou sur le sol lors d'interventions sur le bateau</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fracture</li> <li>- Traumatisme crânien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système de palan électrique pour monter et descendre le matériel pour éviter de monter et descendre les mains chargées et encombrées</li> <li>- Existence d'une rampe en fer sur l'escalier</li> </ul>	<p>29/11/2024</p> <p>G = 4 F = 2 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Limiter le stockage des objets lourds et encombrants sur la mezzanine</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser l'animateur sur le risque de chute lors des sorties et interventions</li> <li>- Etudier possibilité d'équiper la trottinette de l'encadrant d'un rétroviseur</li> <li>- Etudier possibilité d'emprunter PIRL sur un service communautaire (CAQ ou CTI) ou achat d'un escabeau normalisé</li> <li>- Fournir des chaussures ouvertes à semelles antidérapantes</li> </ul>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Tous déplacements sur le site et notamment sur des sols mal nivelés, glissants et encombrés (notamment au niveau du port) : course d'orientation , tir à l'arc, location etc.....</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Glissades sur la plage des optimistes (petits voiliers) : dénivelé et trous importants sur la plage</li> <li>- Flexible d'arrosage non rangé devant le stock des gilets de sauvetage</li> <li>- Accès chalet de stockage des pagaies et accessoires dériveurs</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Contusions</li> <li>- Fracture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rampe en bout sur le ponton</li> </ul>	<p>29/11/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 2</p>	14	<p><b>Recommandation :</b> - Mise en place d'un tapis alvéolé antidérapant sur le port</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer enrouleur pour le flexible d'arrosage</li> <li>- veiller au port de chaussures antidérapantes (les fournir aux permanents)</li> <li>- Installer rampe devant le chalet des pagaies</li> <li>- Etudier terrassement et aménagement de l'ensemble du port</li> </ul>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Divers stockage en hauteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation du matériel dans la voilerie</li> <li>- Planches à voile stockées sur le port dans des racks en hauteur</li> <li>- Matériel dans les ateliers</li> <li>- Décrochage avec un système de palan électrique</li> </ul> <p>Heurt et coups des bômes en activités nautiques lors des changements de direction</p> <p>Heurt ou chute d'objets (voile ou autre)</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contusions</li> <li>- Traumatisme</li> </ul>		<p>29/11/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 2</p>	10	<p><b>Recommandation :</b> - Sensibiliser et respecter les règles de stockage et les standards de rangement dans tous les espaces</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixer les étagères au mur dans les ateliers</li> <li>- Etudier possibilité d'augmenter les espaces de stockage au sol et de rangement : construction de bâtiments</li> </ul>
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Tous déplacements sur la base : installation, location....</p> <p>Passage de véhicules autorisés sur chemin : Services techniques, service collecte, livraisons, ETC..</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules et piétons</li> </ul>		<p>29/11/2024</p> <p>G = 4 F = 4 M = 2</p>	16	<p><b>Recommandation :</b> Réflexion globale sur les accès des véhicules sur la base :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer un portail ou barrière de sécurité pour interdire ou limiter les circulations lors des temps d'activités et réguler les entrées et sorties</li> <li>- interdire le stationnement sur les zones d'activités : utiliser le parking du personnel : attribuer des places aux agents permanents</li> <li>- Limiter la vitesse à 20KM/H</li> <li>- Délimiter des passages piétonniers devant le bâtiment</li> </ul>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Coactivité	<p><b>Phase de travail :</b> - Rangement avec des agents non permanents - Régates avec le club dans des structures extérieures</p> <p>- Non respect des règles de rangement pouvant générer des risques lors de l'utilisation - Méconnaissance des règles de sécurité des lieux d'accueil</p> <p>Dommages : - Blessure</p>		<p>29/11/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 1</p>	5	<p><b>Recommandation :</b> - Former sur les règles de stockage et veiller au respect par tous : photos, affichage etc.... - Vigilance en activités sur sites extérieurs</p>
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil et activités avec la clientèle</p> <p>Posture avec la clientèle (selon l'animateur) parfois dérangeante (par exemple trop de proximité, tutoiement) pouvant gêner le travail ou générer des malaises et frustrations d'autres animateurs</p> <p>Dommages : - Stress</p>	Mise en place d'un règlement à usage de tous les agents	<p>29/11/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	<p><b>Recommandation :</b> Réserver des temps d'échange plus fréquents de l'équipe sur l'actualisation du règlement de manière collective et le formaliser Trouver des compromis</p>
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> - Réparations diverses à l'atelier - Utilisation d'appareillage électrique à proximité de l'eau ou avec les mains humides</p> <p>- Court-circuit électrique - Electrification</p> <p>Dommages : - Brûlures - Electrification</p>	Installation des ateliers (prises et disjoncteurs) réalisée par un électricien compétent	<p>29/11/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 1</p>	5	<p><b>Recommandation :</b> - Proscrire les branchements électriques à proximité de l'eau ou l'utilisation des appareils avec les mains humides - Former ou mettre à jour les habilitations électriques des agents qui utilisent le disjoncteur sur la base</p>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> - Toutes phases de travail sur la base - Plein d'essence des bateaux à moteur - Maintenance des bateaux</p> <p>- Produits inflammables en présence de moteurs thermiques - Utilisation de produits inflammables (résines, solvants..) dans espace confiné</p> <p>Dommages : - Explosion - Incendie</p>	<p>- Présence d'extincteurs vérifiés annuellement - Protocole d'évacuation dans le DSI (dispositif de surveillance et d'intervention)</p>	<p>29/11/2024</p> <p>G = 3 F = 3 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Affichage de l'interdiction de fumer notamment aux ateliers et au local de stockage carburant - Réaliser les plans des bâtiments avec consignes d'évacuation et actualiser les BAES - Réaliser les exercices d'évacuation 2 fois par an - Rédiger le protocole d'évacuation en cas d'incendie</p>
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> - Animations des activités sportives cumulées avec les missions de chef de base en saison estivale - Décisions d'annulation des activités (selon la météo) prises par le chef de base</p> <p>- Enchaînements d'activités requérant une vigilance accrue avec public souvent bruyant (scolaires, jeunes ...) en nombre (réglementation 1 adulte pour 24 enfants et essai de se limiter à 18 enfants par groupe) couplé avec réponses aux demandes d'informations de l'accueil par talkie walkie (ex pour cours de voile particuliers car 1 seul moniteur sur la base) + réponses aux questions des visiteurs sur l'espace public ...</p> <p>Dommages : - Fatigue mentale - Stress</p>	<p>- Organisation de moments plus calmes rythmant la journée : débriefing salle du haut + théorie d'apprentissage de la voile - Soutien de l'équipe</p>	<p>29/11/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 1</p>	5	<p><b>Recommandation :</b> Recrutement d'un moniteur polyvalent supplémentaire permanent à l'année</p>
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Activité saisonnière générant une activité intense sur une période courte</p> <p>Saisonnalité peut générer un stress du personnel et des conflits</p> <p>Dommages : - Stress</p>	<p>- réunions d'équipe régulières - Organisation de moments de convivialité avec les équipes (ex : soirée pétanque...)</p>	<p>21/01/2025</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Machines et outils	<p><b>Phase de travail :</b> Réparations des équipements : trottinettes, bateaux, supports de stockage Petit bricolage permanent sur le site</p> <p>Blessures avec outillage : scie circulaire, scie sauteuse, perceuse, disqueuse .....</p> <p>Dommages : - Brûlures - Coupures - Lésion</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port des Equipements de Protection Individuelle (EPI) nécessaires</li> <li>- Utilisation de cutters à lame rétractable</li> <li>- Matériel en bon état et renouvelé si besoin</li> </ul>	<p>21/01/2025</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	3.8	
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations de sécurité obligatoires non renouvelées</li> <li>- Environnement générant risque de noyade</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation interne sur le DSI (Dispositif de surveillance et d'intervention) de tous les agents permanents et saisonniers : 1/2 journée , équivalent à un accueil sécurité +++ : donne toutes les informations nécessaires à l'emploi</li> </ul>	<p>21/01/2025</p> <p>G = 2 F = 3 M = 1</p>	5	<p><b>Recommandation :</b> - S'assurer que tous les agents (permanents et saisonniers) savent nager (attestation d'aisance aquatique)) : à délivrer par le RTQ (responsable technique qualifié)</p>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> - Mise à l'eau des bateaux et rangement des bateaux, des paddles (quotidien + hivernage) - Accueil location et accès zone de stockage en période estivale : installation d'une tonnelle très lourde chaque jour - Installation de 2 batteries très lourdes sur le salon flottant - Installation et désinstallation des mâts sur les voiliers ( nombreux pour école de voile) + mise à l'eau des voiliers avec chaque enfant - Préparation et installation du bateau sécurité : port de poids + bouées - tir à l'arc : installation du filet en hauteur et port du matériel de l'activité - trottinettes : transport et manutention notamment pour les réparations (à batterie intégrée) : moyenne de 25KG par trottinette</p> <p>Port de charges lourdes</p> <p>Dommages : - Douleurs - Fatigues - Lombalgies</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Batteries salon flottant sur chariot roulant (insuffisant)</li> <li>- renfort de personnel pour l'hivernage</li> <li>- remorques à 4 roues pour transport des catamarans</li> <li>- Consigne de déplacer les équipements les plus lourds à plusieurs</li> <li>- Cibles du tir à l'arc roulantes et installées pour la saison et filet en cours d'installation pour saison également</li> </ul>	<p>21/01/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.75</p>	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Etudier possibilité d'une tonnelle fixe avec store à ranger mécaniquement pour ne pas gêner la circulation et qui se ferme automatiquement en cas de grand vent - Etudier possibilité d'une borne électrique proche du ponton pour les batteries du salon flottant - Poursuivre l'aménagement du port pour faciliter la manutention - Formation du personnel permanent aux bons gestes et postures / PRAP</p>
Manutention mécanique	<p><b>Phase de travail :</b> Mise à l'eau et rangement des bateaux et déplacement du matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'une remorque de route avec treuil</li> <li>- Utilisation d'un treuil dans la voilerie</li> <li>utilisation d'une remorque de transport bagagère pour le tir à l'arc</li> </ul> <p>Dommages : - Ecrasement de personnes - Renversement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- remorque en bon état</li> </ul>	<p>21/01/2025</p> <p>G = 3 F = 2 M = 1</p>	5	<p><b>Recommandation :</b> - Se renseigner sur les obligations de vérification périodique des matériels de levage, treuil et autres, ( voir avec CTI) et les effectuer si nécessaire en interne ou par une entreprise de contrôle spécialisée - Faire vérifier les organes de sécurité des remorques par le service mécanique</p>
Noyade	<p><b>Phase de travail :</b> - Déplacement sur une surface mouillée et glissante aux abords du lac (quais, pontons) - Surveillance et encadrement sur l'eau dans un bateau sécu</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Trébuchement, heurt provoquant glissade et chute dans le lac</li> <li>- Malaise ou choc du moniteur provoquant une chute dans l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gilets de sauvetage dans chaque embarcation</li> <li>- Moniteurs diplômés ( BEES, BPJEPS, CQP IV) et qualifiés</li> <li>- VHF (Very High Frequency) permettant la communication en tous lieux (voie hertzienne)</li> <li>- Interdiction absolue d'utiliser les embarcations nautiques hors des ouvertures de la base (situation de travail isolé)</li> <li>- Jamais de travail isolé à proximité de l'eau</li> </ul>	<p>21/01/2025</p> <p>G = 4 F = 3 M = 1</p>	7	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller à la mise en place d'un dispositif de sécurité avec le groupe encadré ou surveillé : prévenir l'accueil en cas de malaise (former à l'utilisation du VHF, sous forme ludique pour les groupes d'enfants)</p>
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Activité saisonnière très dépendant de la saisonnalité et de la météo et des clients</p> <p>Changement de rythme imprévisibles en fonction des facteurs extérieurs</p> <p>Dommages : - Fatigue physique - Stress</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance de ces facteurs et annualisation du travail</li> <li>- Anticipation maximale</li> <li>- Sensibilisation du personnel sur la chronobiologie</li> </ul>	<p>21/01/2025</p> <p>G = 1 F = 3 M = 1</p>	4	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail :</b> - Cours de voile, trottinettes - Nettoyage des algues devant le port avec un râteau sur un bateau moteur - Déplacement du ponton en fonction du niveau de l'eau - Installation et enlèvement des câbles de sécurité antivol en acier (rouillé) - Location : aide au départ et mise à l'eau</p> <p>Postures contraignantes</p> <p>Dommages : - Fatigues - TMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Postures inconfortables sur un court laps de temps</li> <li>- Possibilité d'alterner les activités , de faire des pauses .....</li> <li>- Déplacement à plusieurs du ponton</li> </ul>	<p>21/01/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Réparation de coques et dériveurs : ponçage de fibres exposition à l'inhalation de poussières</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port de masque en papier</li> <li>- Travail toujours réalisé à l'extérieur</li> </ul>	<p>21/01/2025</p> <p>G = 3 F = 2 M = 1</p>	5	<b>Recommandation :</b> - Vérifier l'EPI requis pour activité, et rendre son port obligatoire (masque à cartouches)
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements</p> <p>Circulation routière</p> <p>Dommages : - Blessure - Collisions entre véhicules - Décès</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel titulaire du permis de conduire ( rappelé dans charte de vie)</li> <li>- respect du code de la route (pas de téléphone au volant...)</li> <li>- véhicules de services entretenus régulièrement</li> </ul>	<p>21/01/2025</p> <p>G = 4 F = 3 M = 0.75</p>	5.3	<b>Recommandation :</b> - sensibilisation au risque routier
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Contact avec usagers très fréquents</p> <p>Agressions verbales ou physiques des usagers</p> <p>Dommages : - Agression - Stress</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Climat de loisirs et consignes claires aux clients pour éviter les revendications inutiles</li> <li>- Protocole en cas d'agression rappelé dans le DSI : s'isoler dans le bureau et prévenir la gendarmerie</li> <li>- Toujours le VHF en activité</li> <li>- Activités toujours en groupe</li> </ul>	<p>21/01/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.75</p>	5.3	

**BASE DE PLEIN AIR : ENTRETIEN DES LOCAUX ET RESTAURATION SNACK**

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil clientèle et service</p> <p>Pathologie ORL par contact avec la clientèle, par exposition à des variations de température Infections de plaies Piqûres de guêpes ou abeilles en terrasse (présence de nourriture et bacs à fleurs)</p> <p>Dommages : - Contamination - Infections</p>	<p>O - II : Consignes de sécurité spécifiques affichées O - I : Se laver les mains, changer de tenue avant de quitter son poste ou l'entreprise, porter des Équipements de Protection Individuelle (EPI), ...</p> <p>Trousse de secours spécifique dans la cuisine</p>	<p>10/07/0024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 0.75</p>	3	<p><b>Recommandation :</b> Vérifier bonne conformité de la trousse (coupure, brûlures...) et veiller à son réassort régulier Afficher les agents SST, les consignes de sécurité et n° de secours d'urgence dans la cuisine</p>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Entretien de la cuisine et des locaux</p> <p>Manipulation des produits d'entretien</p> <p>Dommages : - Allergies - Brûlures - Irritation</p>	<p>Utilisation d'un seul produit d'entretien et du vinaigre blanc essentiellement</p>	<p>10/07/0024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 0.75</p>	3	<p><b>Recommandation :</b> Fournir les fiches de données de sécurité (FDS) des produits utilisés Rendre obligatoire le port des gants lors d'utilisation de produits chimiques</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Service de midi (terrasse et cuisine)</p> <p>Intensité du travail aux heures chaudes de la journée</p> <p>Dommages : - Coups de chaleur - Déshydratation - Problèmes vasculaires</p>	<p>T - I : Climatisation réversible dans les locaux O - I : Mettre à disposition des boissons et locaux de repos</p> <p>Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France :</p> <p>- Vigilance verte : correspond à la veille saisonnière sans vigilance particulière - Vigilance jaune : correspond à un pic de chaleur. - Vigilance orange : correspond à une période de canicule. - Vigilance rouge : correspond à une période de canicule extrême.</p>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 3 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Affichage des consignes en cas de canicule transmis par le service Prévention - Visites médicales à mettre à jour pour tous les agents - En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail : décaler les heures de gros ménage en début de journée et éviter tout plat chaud au snack : privilégier les salades</p>
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation culinaire et nettoyage</p> <p>Brûlures par les machines (four, machine à hot dog et lave vaisselle)</p> <p>Dommages : - Brûlures - Lésion cutanée - Plaies</p>	<p>Gants et maniques anti chaleur à disposition</p>	<p>10/07/0024</p> <p>G = 3 F = 3 M = 2</p>	12	<p><b>Recommandation :</b> Rendre obligatoire le port des gants anti chaleur Acquérir du matériel à paroi froide (four notamment) Fournir la trousse de secours de pansement gras type jelonet</p>
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Ménage à l'étage</p> <p>Lessives (machine à laver le linge du bas en panne : utilisation de celle de l'étage) Ménage cuisine (escabeau à 2 marches)</p> <p>Chute dans les escaliers Chute de l'escabeau</p> <p>Dommages : - Contusions - Fracture</p>	<p>O - II : Le travail sur échelle est interdit.</p> <p>Escalier peu fréquenté et donc peu nettoyé - 2 chariots de ménages complets (1 au RDC et 1 à l'étage) Nettoyage vitres sous traitée à entreprise extérieure</p>	<p>10/07/0024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.75</p>	3.8	
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Tous déplacements et notamment service en terrasse</p> <p>Arrosage des plantes</p> <p>Sol encombré : tables, chaises, poubelles, flexible d'arrosage</p> <p>Dommages : - Blessure - Contusions</p>	<p>H - II : Rangement des espaces de travail O - I : port de chaussures fermées</p> <p>sol terrasse nivelé service limité à la terrasse / peu d'escaliers Nettoyage quotidien de la terrasse au souffleur</p>	<p>10/07/0024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation snacking en cuisine</p> <p>Rangement et stockage des marchandises</p> <p>Plats en inox placés dans l'étagère au-dessus de l'espace de préparation snacking</p> <p>Dommages : - Contusions - Traumatisme</p>	<p>Stockage au sol le plus souvent possible</p>	<p>24/08/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> Rangement optimal à respecter pendant la saison : pas d'objets lourds en hauteur</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Electricité	<p><b>Phase de travail</b> : utilisation d'appareils électriques en cuisine</p> <p>cours circuits</p> <p>Dommages : - Brûlures - Electrocutation</p>	vérification annuelle électrique et gaz	04/10/2024  G = 3 F = 2 M = 2	10	<b>Commentaire</b> : Faire vérifications périodiques des machines hot dog, four, micro ondes)
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail</b> : Préparation culinaire Stockage dans plaque chauffante de papier aluminium</p> <p>Courts circuits électriques Explosion</p> <p>Dommages : - Brûlures - Explosion - Incendie</p>	H - II : Formation au risque incendie à l'usage des extincteurs et au risque d'explosion O - II : Interdiction de fumer sur le site O - I : Vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie O - I : Vérification périodique annuelle des installations de gaz	10/07/0024  G = 4 F = 2 M = 0.75	4.5	<b>Recommandation</b> : Former tous les agents à la manipulation d'extincteurs Réaliser des exercices d'évacuation deux fois par an Débrancher la plaque chauffante qui ne sert plus
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail</b> : Service en saison estivale</p> <p>Rythme de travail intense avec "coup de feu" exigeant une grande rapidité d'exécution</p> <p>Dommages : - Anxiété - Stress</p>	O - I : Veiller particulièrement à la clarté des rôles et à la communication sur l'organisation du travail mise en place (personnes ressources...)  limitation des tables disponibles par affichage complet Respect de la réglementation RH : temps de pause réglementaire respecté, 2 jours de repos par semaine consécutifs Entraide en cas de besoin de l'équipe	10/07/0024  G = 2 F = 3 M = 0.75	3.8	
Machines et outils	<p><b>Phase de travail</b> : Préparation culinaire et trancheuse à pain Déballage des livraisons et cartons avec ciseaux</p> <p>Coupure avec les ustensiles tranchants de cuisine (couteaux, ..)</p> <p>Dommages : - Coupures - Lésion</p>	Matériel en bon état	06/03/2025  G = 2 F = 4 M = 0.5	3	<b>Recommandation</b> : Fournir des gants anti coupure alimentaire en textile enduits (ou gants en cote de mailles) Afficher les conduites à tenir en cas de coupure (garder glaçons à disposition en toutes saisons)
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail</b> : Réception et rangement dans les armoires et boissons au sol sous le bar véhicule et ports des courses (produits frais)</p> <p>Port de charges lourdes</p> <p>Dommages : - Contraintes posturales - Douleurs - TMS</p>	Livraisons par fournisseur sur chariots à l'intérieur du bâtiment	10/07/0024  G = 2 F = 3 M = 0.75	3.8	<b>Recommandation</b> : Formation du personnel aux bons gestes et postures / PRAP Consignes aux agents de laisser décharger le livreur
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail</b> : Accueil de clientèle , service et préparation snacking</p> <p>Important passage de clientèle : Gérer plusieurs tâches ou situations en même temps et savoir s'adapter à une situation imprévue</p> <p>Dommages : - Stress</p>	formation interne et suivi quotidien du personnel et aide constante de la directrice	10/07/0024  G = 2 F = 3 M = 0.75	3.8	
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail</b> : Préparation snacking, accueil clientèle au comptoir (prendre les commandes, service et encaissement), entretien des locaux (ramassage des mégots..)</p> <p>Travailler dans des postures contraignantes et inconfortables : debout, bras levés, torsion du tronc, pencher en avant Effectuer des gestes répétitifs des membres supérieurs (épaules, coudes, poignets ...): laver, essuyer...</p> <p>Dommages : - Contraintes posturales - Lombalgies - TMS</p>	chariot ménage sur roulettes	10/07/0024  G = 2 F = 3 M = 1	5	<b>Recommandation</b> : Tester matériel de pré imprégnation Formation du personnel aux bons gestes et postures / PRAP

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail (notamment service en extérieur)</p> <p>Inhalation de poussières alvéolaires siliceuses</p> <p>Dommages : - Intoxication - Irritation</p>	Favoriser le nettoyage des sols par aspirateur et des éléments par lingettes	04/10/2024 G = 1 F = 4 M = 0.75	3.8	
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Courses en grande surface (produits frais)</p> <p>Risques liés à la circulation routière</p> <p>Dommages : - Collisions entre véhicules</p>	<p>H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété H - II : Respect du code de la route H - II : Téléphone Interdit au volant</p> <p>Véhicules de service entretenus régulièrement en interne</p>	10/07/0024 G = 4 F = 3 M = 0.75	5.3	
Risque Sanitaire	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation culinaire</p> <p>Méconnaissance des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (application des principes HACCP)</p> <p>Dommages : - Contamination - Intoxication</p>	<p>O - I : Obligation de se changer avant et après les phases de travail H - II : Se laver les mains après être allé aux toilettes, avant de manger H - II : Sensibilisation, information régulière sur les règles sanitaires à respecter</p> <p>Formation interne aux règles sanitaires par les permanents + affichage des consignes Tenue spécifique en cuisine (charlotte + blouse) Consigne lavage des mains régulier Obligation d'enlever les bijoux et piercing Prélèvements eau, frigos, et surfaces par une entreprise abiolab</p>	10/07/0024 G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Restauration et service</p> <p>Clientèle pressée, insatisfaite : risque d'agressions physiques et ou verbales</p> <p>Dommages : - Agression - Stress</p>	<p>O - II : Consignes claires pour les clients pour éviter les revendications inutiles</p> <p>Formation interne à la gestion des conflits et entraide équipe Directrice in situ avec caméras pouvant intervenir à tout moment (généralement clientèle plus détendue car en vacances)</p>	04/10/2024 G = 2 F = 4 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> Formation à la gestion des conflits des permanents

**BRIGADE ASVP**

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Contact très fréquent avec le public (notamment des marginaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fouille des déchets sauvages</li> <li>- Interventions lors d'accidents de la voie publique</li> <li>- Recherche des propriétaires des chiens en divagation</li> </ul> <p>- Contamination avec micro organismes, exposition aux virus..</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques de morsures et griffures animales</li> <li>- Exposition au sang lors d'accidents et contact potentiel avec des objets contaminés tels que des seringues usagées</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contamination</li> <li>- Infections</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance médicale à jour</li> <li>- Photos pour les identifications des déchets sauvages</li> <li>- Agents équipés de gants pour fouille des déchets</li> <li>- trousse de secours adaptée dans chaque véhicule (avec process de réassort) et aspivenin</li> </ul>	<p>16/07/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.75</p>	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir du gel hydroalcoolique pour nettoyage des mains dans le véhicule (à utiliser après fouille des déchets quasi quotidienne)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager chaque commune à conventionner avec le sictom pour capture des animaux errants (compétence communale) ou faire respecter la consigne aux agents de ne pas intervenir sur les sollicitations concernant des chiens errants</li> <li>- Fournir des gants anti coupure ET anti piqueur et veiller à leur renouvellement</li> <li>- Consignes de sécurité affichées et expliquées avec n° d'urgence dans le véhicule (rajouter n° spécifiques au service (ex : gendarmerie..))</li> <li>- Consigne d'utiliser la douche du bâtiment RMG après des contacts possiblement à des bactéries : fournir clé et code alarme)</li> <li>- Prévoir des vestiaires avec casiers à double compartiment (hommes et femmes) : étudier emplacement adéquat</li> </ul>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Activités la nuit (très ponctuellement)</p> <p>Mauvais éclairagements dans certains sites isolés</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue oculaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lampes torches dans le véhicule</li> </ul>	<p>11/07/2025</p> <p>G = 1 F = 2 M = 1</p>	3	
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Patrouilles, fouilles, dialogue et maintien du lien social dans les zones de campagne</p> <p>Travail en extérieur (soumis aux fortes chaleurs et intempéries) et fréquemment en voiture</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coups de chaleur</li> <li>- Déshydratation</li> <li>- Transpiration abondante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</li> <li>- Tenues de travail fournies hiver et été (tenues réglementaires),</li> <li>- Possibilité de faire des pauses dans local climatisé,</li> <li>- Eau fraîche et boissons chaudes à disposition</li> <li>- Véhicule équipé de la climatisation</li> <li>- Gourde isotherme de 2 litres</li> <li>- Possibilité de se doucher au siège (sauf le Week end car pas d'accès au bâtiment)</li> <li>- Port d'une casquette</li> </ul>	<p>11/07/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : consigne de ne pas s'exposer trop longtemps au soleil : aires de patrouilles pédestres des agents en extérieur (notamment contrôle du stationnement) et prévoir des pauses plus fréquentes dans les lieux réfrigérés et augmenter la mise à disposition d'eau fraîche et informer les agents sur les risques et les bonnes pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmer la clé pour accès au bâtiment RMG avec douche (pour le week end) + codes alarme</li> <li>- Etre vigilant sur la matière des vêtements : privilégier le coton et le lin</li> <li>- Fournir une parka fourrée imperméable pour temps de pluie en hiver</li> </ul>
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail :</b> Patrouilles en zone naturelle</p> <p>Primo intervention sur un début d'incendie</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> </ul>	<p>Consigne de se mettre en protection et d'appeler les services incendie</p>	<p>11/07/2025</p> <p>G = 2 F = 1 M = 0.75</p>	2.3	
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Pose de pièges photographiques en hauteur (essentiellement arbres)</p> <p>Utilisation d'une échelle télescopique</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fracture</li> <li>- Traumatisme crânien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- toujours en équipe</li> </ul>	<p>16/07/2025</p> <p>G = 4 F = 1 M = 2</p>	10	<p><b>Recommandation :</b> utiliser la PIRL du CTI (prêt du véhicule adapté pour son transport)</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements et surveillance de la voie publique (abords des écoles, etc..)</p> <p>Sol pouvant être glissant, encombré, ....</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Contusions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port de rangers à semelle anti dérapantes</li> <li>- Consignes de ne pas téléphoner en marchant (pour assurer vigilance) et de garder les mains libres</li> </ul>	<p>11/07/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Rappel des consignes de ne pas téléphoner en marchant (pour assurer vigilance) et de garder les mains libres</p> <p><b>Commentaire :</b> suite AT</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements bureau - véhicules de service</p> <p>Pas de cheminement piétonnier sur le site</p> <p>Dommmages : - Collisions entre véhicules et piétons</p>		11/07/2025 G = 3 F = 4 M = 1	7	<p><b>Recommandation :</b> - Baliser un cheminement piétonnier au siège - Limiter la vitesse dans l'enceinte du parc</p>
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail : missions très réglementées</p> <p>Sous l'autorité du maire dans les communes : parfois demandes hors compétence des ASVP et exigence du maire à contenter</p> <p>Dommmages : - Sentiment d'impuissance - Stress</p>	Consigne de se référer à la responsable pour chaque décision qui leur pose un questionnement	16/07/2025 G = 2 F = 3 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> - Rappel de la circulaire ministérielle du 28 avril 2017 à tous les élus (ex lors d'un conseil communautaire) qui fixe les missions réglementées des ASVP</p>
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> Patrouilles , Interventions en primo arrivant</p> <p>- Situations de stress engendrant des séquelles traumatiques - Constations décès et de scènes choquantes (accidents...)</p> <p>Dommmages : - Fatigue mentale - Stress</p>	<p>- organisation des festivités de villages avec les services de la PM dans les communes de Canet, Paulhan et Clermont</p> <p>- planning d'interventions par la responsable</p> <p>- Travail en équipe la plupart du temps</p> <p>- Formation SST pour 1 agent</p>	16/07/2025 G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - Prévoir des réunions d'équipe de régulation et encourager la communication et la transversalité des équipes - Prévoir suivi médico-psychologique si besoin</p>
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>- sollicitations des maires des communes pour des événements - planning en fonction des événements de la commune mais clarification des horaires - Service en mode restreint à cause des absences (3 sur 6) - Fatigabilité du fait du planning</p> <p>Dommmages : - Fatigue intellectuelle - Fatigue mentale - Stress</p>	<p>- Consigne de référer a la responsable toutes sollicitations qui posent questionnement</p> <p>- Planning réglementé avec les RH</p>	16/07/2025 G = 2 F = 3 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> Etablir la fiche de rôle des ASVP et la transmettre à toutes les communes ayant conventionnées (hors de ce cadre, chaque demande spécifique doit être relayée à la DGS pour arbitrage)</p>
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail en équipe</p> <p>Relations quotidiennes avec les élus, les organismes de l'état, services, population....: sentiment de non reconnaissance</p>	<p>- Consigne : en cas de conflit d'activités (par exemple sollicitations simultanées de plusieurs communes) , en référer avec la DGS qui portera la responsabilité de la décision et en informera les communes</p> <p>- Actions pour faciliter les contacts et les relations avec les collègues : actions de cohésion du projet ERAU, création d'espaces de convivialité collectifs dans chaque bâtiment ( disponibles pour boissons chaudes, déjeuner, etc..)</p>	17/07/2025 G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au soutien par le maire requérant aux agents effectuant des interventions au bénéfice des communes (porter la responsabilité de l'intervention) - Formation aux relations avec le public - Recruter un chef de service de proximité et organiser des réunions de service régulières - Instaurer des temps de cohésion avec d'autres services de la collectivité : veiller à une intégration - Expliquer clairement les règles et missions des ASVP à tous les agents et élus pour permettre aux agents de se construire des repères et recadrer les déviances</p>
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> - Patrouilles et demandes des élus</p> <p>- Faire face à un contrevenant dangereux, à l'attaque de chiens .... et assurer sa sécurité et sécurité des personnes autour</p> <p>- Dépôt de messages sur les voitures pour alerter stationnement</p> <p>- Difficultés à développer information et dialogue auprès de la population, à rédiger procédures et actes administratifs courants et de procéder à une veille réglementaire</p> <p>- sentiment de non légitimité</p>		20/08/2025 G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Finaliser le parcours d'intégration des ASVP en plusieurs modules (formation initiale non finalisée ou non commencée pour certains) - Etudier la possibilité d'une initiation au self défense - Formation au NATINF - Fournir des cartes professionnelles pour permettre une meilleure identification des usagers et de la gendarmerie</p>
Noyade	<p><b>Phase de travail :</b> Enquêtes ou fouilles des déchets sauvages au bord de l'hérault, du lac de salagou..</p> <p>Se trouver en situation isolée aux abords de points d'eau</p>	<p>- Agents sachant nager, vigilance, téléphone portable professionnel</p> <p>- Travail isolé aux abords de points d'eau proscrit</p> <p>- Talkie walkie à disposition</p>	16/07/2025 G = 4 F = 2 M = 0.75	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Rappel de l'interdiction du travail isolé aux abords de points d'eau, - S'assurer de l'aptitude à nager des agents</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Rythme de travail atypique et aléatoire (selon permanences et astreintes) et/ou demandes des élus</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue physique</li> <li>- Stress</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion du temps et des plannings permettant une alternance des tâches et le respect des repos légaux</li> <li>- Alternance des activités : stationnement , médiation à la demandes des maires, constatation des dépôts sauvages, abords des écoles, voie publique....</li> </ul>	<p>16/07/2025</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Recommandation :</b> Etudier la possibilité de 2 jours de repos consécutifs</p>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> - Patrouilles, déplacements permanents pour les besoins du service (collaboration gendarmerie, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- collaboration gendarmerie pour sécurisation voie lors d'un AVP</li> <li>- relevé des infractions de stationnement en zones bleues : déplacements sur zones de circulation en étant concentré sur le remplissage du PVE + prise de photos</li> </ul> <p>Risques lié à la circulation routière</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Collisions entre véhicules</li> <li>- Collisions entre véhicules et piétons</li> <li>- Décès</li> <li>- Lombalgies</li> </ul>	<p>H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété</p> <p>H - II : Respect du code de la route</p> <p>H - II : Téléphone Interdit au volant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Véhicule adapté aux missions (C3 aircross surélevé sérigraphié) et équipés de triangle de pré signalisation</li> <li>- Port de gilets haute visibilité</li> <li>- Utilisation de lampes torches</li> </ul>	<p>16/07/2025</p> <p>G = 4 F = 4 M = 1</p>	8	<p><b>Recommandation :</b> - Assurer le plus possible une bonne organisation des déplacements et des communications afin de garantir la concentration des agents sur la route, et de réduire le stress et la fatigue.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de rentrer avec véhicule de service si éloigné du siège et fatigue +++ (ex : après une festivité)</li> <li>- S'assurer que le niveau de la haute visibilité des tenues soit conservé (vérifier et respecter le nombre de lavages des vêtements)</li> <li>- Veiller à rester concentrés sur la route et changer de conducteur au besoin (planning chargé en juillet notamment)</li> <li>- Restreindre voire stopper toutes patrouilles en véhicule en cas de fortes intempéries (épisodes cévenols)</li> <li>- fournir des radios relais à portée suffisante pour couvrir zones blanches (ceux actuels non satisfaisants)</li> </ul>
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Patrouilles pour surveillance de la voie publique et constations d'infractions (dépôts et stationnements) : contacts directs et quotidiens avec la population pour prévention et répression : public parfois difficile</p> <p>Missions pouvant exposer les agents à des situations d'agressivité verbales (injures, menaces) ou physique (atteinte corporelle)</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agression</li> <li>- Stress</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Patrouilles toujours en binôme, consignes de ne jamais effectuer de contrôle seul</li> <li>- Collaboration avec la gendarmerie,</li> <li>- Gilet pare lame fourni</li> </ul>	<p>11/07/2025</p> <p>G = 4 F = 4 M = 0.75</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Etudier pertinence d'équiper agents de protections adaptées : gilet pare lame au lieu du pare lame , caméra piéton (vérifier l'évolution de la réglementation car pas encore autorisé aux ASVP), bombe lacrymo d'une contenance &lt;100ml (sans autorisation)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation à la gestion du stress, des conflits, ou "contact public"</li> </ul>
Travail de nuit	<p><b>Phase de travail :</b> Rondes sur les manifestations nocturnes sur le territoire communal : festivités en période estivale principalement</p> <p>Contact avec un public plus agressif et irrespectueux</p> <p>Risque routier et fatigue amplifiés</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stress</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des repos quotidiens et hebdomadaires réglementaires</li> <li>- Pas de sorties après 21 heures</li> </ul>	<p>16/07/2025</p> <p>G = 2 F = 1 M = 1</p>	3	
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif : rédaction de comptes rendus... réponses aux constations, rédaction de rapports aux maires et à la hiérarchie</p> <p>Risques de TMS et de fatigue visuelle</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue visuelle</li> <li>- TMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace avec 3 bureaux équipés d'ordinateurs</li> <li>- Alternance des activités administratives et de terrain</li> </ul>	<p>17/07/2025</p> <p>G = 1 F = 3 M = 1</p>	4	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir des fauteuils ergonomiques</p>

**CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS**

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil des élu(e)s, agent(e)s et personnes extérieures Travail administratif</p> <p>Contact public fréquent : exposition aux agents infectieux, virus.. Blessure avec des ciseaux ou coupe papiers</p> <p>Dommmages : - Contamination - Infections</p>	<p>O - II : Consignes de sécurité spécifiques affichées</p> <p>Aération quotidienne des bureaux Evitement des serrages de mains Trousse de secours identifiée et réassort organisé par référent Savon à proximité des bureaux</p>	09/10/2024  G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	<p><b>Recommandation :</b> Consigne de se laver les mains après tout contact (ex : serrage de mains)</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil du public Travail administratif</p> <p>Faible luminosité naturelle dans un bureau (S. Colin) nécessitant l'utilisation d'une lampe halogène Leds de blanc froid au plafond de l'accueil procurant inconfort et gêne (sécheresse oculaire)</p> <p>Dommmages : - Céphalées et maux de tête - Fatigue oculaire - Fatigue visuelle</p>	<p>Entretien régulier des vitres Eclairage naturel privilégié</p>	09/10/2024  G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> Consigne de ne pas toucher l'ampoule halogène avec les doigts (pour son remplacement notamment) Réflexion sur l'éclairage à l'accueil : par exemple permettre le réglage individuel de l'éclairage en fonction de la luminosité naturelle et prévoir lampe de bureau adaptée</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif Accueil général du siège</p> <p>Exposition aux courants d'air à l'accueil Bâtiment ancien avec une mauvaise isolation</p> <p>Dommmages : - Déshydratation - Transpiration abondante</p>	<p>- Climatisation réversible collectif - Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</p>	30/06/2025  G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Réflexion générale sur le cloisonnement des espaces à l'accueil - Etudier possibilité de la fermeture automatique de la porte d'entrée - - En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : augmenter les pauses et la mise à disposition d'eau fraîche</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif et accueil</p> <p>Nuisances sonores du fait de l'aménagement de l'espace et son utilisation : - impressions en nombre des autres services - ouverture et fermeture bruyantes des portes - hall de passage où des personnes discutent sans considération de l'activité de l'agent d'accueil (parfois au téléphone)</p> <p>Dommmages : - Céphalées et maux de tête - Fatigue auditive - Stress</p>	<p>Graissage des portes</p>	09/10/2024  G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> Réflexion d'ensemble sur la conception des espaces permettant un confort dans le travail d'accueil physique et téléphonique de l'agent</p>
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif et accueil : utilisation des escaliers</p> <p>Pas d'antidérapants et pas de nez de marches</p> <p>Dommmages : - Plaies - Traumatisme crânien</p>	<p>Main courante dans l'escalier Ascenseur à disposition</p>	09/10/2024  G = 2 F = 3 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> Affichage à créer (voir graphiste) : - Consigne de toujours tenir la main courante lorsqu'on monte ou qu'on descend les escaliers - Éviter de transporter des objets avec les deux mains et de gros objets susceptibles d'obstruer la vue (ex : ramettes de papier, parapheurs..)</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacement inter bureaux</p> <p>Chute lors de déplacements notamment à la salle du parc avec des parapheurs ou dans les bâtiments voisins du bâtiment principal : sol inégal et lumière défaillante</p> <p>Dommmages : - Blessure - Contusions</p>	<p>Espaces bien rangés et désencombrés</p>	09/10/2024  G = 2 F = 3 M = 0.75	3.8	<p><b>Recommandation :</b> Ragréeage des allées piétonnières du siège Changer les ampoules défectueuses Consigne d'effectuer plusieurs voyages avec les parapheurs plutôt qu'un seul chargé et avec une mauvaise visibilité</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>Caisnes stockées au dessus d'une armoire qui dépassent</p> <p>Dommages : - Traumatisme</p>	Vigilance à ne rien stocker sur le dessus des armoires et respect des consignes de stockage et des standards de rangement	<p>09/10/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 0.75</p>	3	
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements au siège : arrivée et départ sur site</p> <p>heur par co activité piétons, véhicules de service</p> <p>Dommages : - Collisions entre véhicules - Collisions entre véhicules et piétons</p>		<p>09/10/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<b>Recommandation :</b> Balisage d'un cheminement piéton sur site + limitation de vitesse (20km/h)
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Traitement des dossiers sensibles Accueil du public</p> <p>- Tension élu-e-s et collègues sur dossiers sensibles - Non conformité des consignes avec des valeurs de développement durable (ex : consigne de photocopies en nombre) - Méconnaissance des raisons de certains dysfonctionnements internes générant incompréhension et mauvaise information du public</p> <p>Dommages : - Sentiment d'inutilité - Stress</p>	Echange régulier en équipe sur les dossiers sensibles	<p>09/10/2024</p> <p>G = 1 F = 3 M = 0.75</p>	3	<b>Recommandation :</b> - Mettre en place un process d'information systématique de l'accueil sur des dysfonctionnements internes et inclure des phases de concertation avec les agents pour tous changements importants dans l'organisation et les process - Organiser des Réunions d'équipe régulières pour échanger sur les difficultés rencontrées dans ses missions
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif Accueil</p> <p>- Remise en question permanente et peur d'oublier quelque chose, ou de ne pas avoir réalisé ses tâches correctement - Retards récurrents dans les rdv et difficultés à faire patienter les personnes en attente (moyenne 20 mn pour certains services)</p> <p>Dommages : - Anxiété - Stress</p>	Echanges réguliers avec les collègues + mails pour le travail administratif	<p>09/10/2024</p> <p>G = 1 F = 4 M = 1</p>	5	<b>Recommandation :</b> - Mise en place d'outils de suivi, de communication - Réflexion sur un espace d'attente adapté
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif au 3ème étage du bâtiment</p> <p>Départ de feu dans le bâtiment</p> <p>Dommages : - Brûlures - Gêne de la respiration - Incendie</p>	H - II : Formation au risque incendie à l'usage des extincteurs et au risque d'explosion O - II : Interdiction de fumer sur le site O - I : Vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie	<p>09/10/2024</p> <p>G = 4 F = 1 M = 0.75</p>	3.8	<b>Recommandation :</b> - Organiser plus régulièrement des exercices d'évacuation - Veiller à la formation des agents à la manipulation d'extincteurs - Mise en place d'une feuille de présence quotidienne pour appel en cas de rassemblement suite alerte ( incluant personnes extérieures des permanences)
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif : gestion des demandes des élus et de la DGS Accueil : gestion concomitante des appels téléphoniques, de l'accueil physique, des livraisons et de l'interphone</p> <p>Gestion en même temps de plusieurs sujets, tâches, élus. Interruption par des appels et/ou urgences</p> <p>Dommages : - Anxiété - Fatigue mentale - Stress</p>	- Traiter par priorité et répartir les tâches selon le volume avec les collègues - Possibilité de récupération en cas de temps supplémentaires (sur demande)	<p>10/10/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	3.8	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaborateur de cabinet : poste particulier car pas vraiment un fonctionnaire et souvent temporaire donc difficile à trouver sa place</li> <li>- Transversalité et nombreux contacts avec tous les services</li> <li>- Accueil : poste délocalisé du service</li> </ul> <p>Possibilité de conflit avec les collègues : travail de proximité avec les élu-e-s et la direction génère un changement de relationnel avec les collègues Pas ou peu d'échanges de l'équipe complète</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anxiété</li> <li>- Sentiment d'isolement</li> <li>- Stress</li> </ul>	Ouverture d'esprit et capacité d'échange de l'équipe	10/10/2024 G = 2 F = 3 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> - Renforcer les échanges avec les collègues (désacraliser le 3ème étage) ex: actions ERAU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des réunions de toute l'équipe et des moments de cohésion</li> </ul>
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif et suivi des décisions de la direction</p> <p>Renseignements à fournir aux agents et/ou administrés</p> <p>Manque d'information qui génère une mauvaise incompréhension ou interprétation</p>	Disponibilité de la hiérarchie pour obtenir les renseignements complémentaires Agendas partagés directeurs et Président	10/10/2024 G = 1 F = 4 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> - Inviter l'agent d'accueil aux réunions avec les secrétaires de mairie et rappel des informations à délivrer en matière de rbanisme (compétence communale)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédiger une feuille de consignes à afficher dans les véhicules de service avec les infos de base : que faire en cas d'accident ou panne, comment faire le plein de carburant ....</li> </ul>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif: parapheurs à descendre à l'accueil pour remise aux services</p> <p>Accueil : caisse courriers et rangement des fournitures (ramettes de papiers, enveloppes) dans le placard</p> <p>Port de charges lourdes</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Douleurs</li> <li>- Lombalgies</li> <li>- TMS</li> </ul>		10/10/2024 G = 2 F = 3 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> Consigne de ne pas porter trop de charges</p> <p>Utilisation du chariot de transport quand possible</p> <p>Note aux agents dans le placard des fournitures notamment ne pas laisser de cartons vides</p>
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil : Suivi des activités pendant les absences</p> <p>Pas de définition d'organisation des remplacements et pas de suivi des outils mis en place (ex : tableau de suivi des appels) : manque de reconnaissance de l'agent</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue mentale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Souhait de la DGS de constituer un véritable binôme</li> <li>- Placement de l'accueil sous la hiérarchie directe de M. Théo Catusse, ce qui permettra notamment un renforcement des informations du fait de la proximité avec le service communication</li> </ul>	10/10/2024 G = 1 F = 2 M = 2	6	<p><b>Recommandation :</b> - Réflexion sur une organisation du travail en adéquation avec les besoins des agents et des nécessités de service (festivités du protocole ..)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement du binôme avec Mme Grenoville en instaurant des temps d'échanges plus réguliers entre les 2 agents</li> <li>- Planning des événements du protocole à formaliser pour permettre aux 2 agents de planifier leurs congés à l'année en concertation</li> </ul>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements pour amener des documents de travail pour des réunions, parapheurs, se rendre à des réunions ....</p> <p>Risques liés à la circulation routière pouvant être amplifiés parfois par des éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conduite tard et de nuit (DGS + Cabinet)</li> <li>- conduite en traitant des dossiers au téléphone pour traiter les urgences et optimiser le temps</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules</li> <li>- Contusions</li> <li>- Décès</li> <li>- Lombalgies</li> </ul>	<p>H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété</p> <p>H - II : Respect du code de la route</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Véhicule de fonction entretenue,</li> <li>- Sensibilisation à la sécurité routière</li> </ul>	11/10/2024 G = 4 F = 4 M = 1	8	<p><b>Recommandation :</b> - Proscrire l'usage du téléphone au volant (pour l'ouverture du parking, utiliser le téléphone qu'n étant stationné)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimisation des déplacements (réservation véhicules de service ou covoiturage) quand c'est possible</li> </ul>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil du public</p> <p>Agressivité des usagers parfois insatisfaits pour diverses raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mauvaise information sur les services et compétences communautaires</li> <li>- retard sur les permanences</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agression</li> <li>- Stress</li> </ul>	Audit en cours sur le fonctionnement du répondeur de la collectivité	<p>10/10/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 2</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Conception et réorganisation des locaux à envisager et notamment création d'un espace plus sécurisé : paroi d'accueil + hygiaphone à étudier et possibilités d'évacuation permettant de se soustraire rapidement aux agresseurs (fermeture de la double porte)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'une alerte et d'un appui en cas d'incidents pour une intervention rapide afin de désamorcer une éventuelle menace ou agression et élaborer des procédures faciles à mettre en œuvre sur la conduite à tenir (ex : rester calme et proposer de remplir un questionnaire de satisfaction, ..)</li> <li>- Mettre à disposition des publics toute information facilitant les démarches comme site internet à jour et communication des infos (exemple : magnet avec annuaire des services communautaires, écran d'accueil avec diffusion de messages sur l'actualité des services)</li> <li>- Formation de gestion des conflits et des émotions (concevoir une formation en intra avec tous les agents communautaires chargés d'accueil)</li> <li>- Organiser des moments d'échanges réguliers avec les agents chargés d'accueil pour une analyse de pratiques</li> <li>- Réflexion à mener sur l'accueil des permanences au rez-de-chaussée</li> </ul>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>Travail sur des tableaux, logiciels informatiques, mails Travailler toute la journée assise sur une chaise</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue oculaire</li> <li>- Lombalgies</li> <li>- TMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de mobilier de bureau ergonomique (souris, fauteuils de bureau 3D, repose-pieds, porte documents, bras articulés, etc...)</li> <li>- Procédure interne d'aménagements des postes de travail permettant une prise en charge personnalisée adaptée</li> </ul>	<p>10/10/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Favoriser les pauses actives pour limiter les risques liés à la sédentarité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser au risque lié au travail sur écran</li> <li>- Acquisition de fauteuils ergonomiques</li> </ul>

# MAISON FRANCE SERVICES

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil du public dans des lieux diversifiés Montage des dossiers des usagers</p> <p>exposition à des agents biologiques ou infectieux au contact des usagers (serrage de mains pour remerciements) ;et des matériaux (poignées de porte..) mais aussi saisie du téléphone de l'utilisateur (aide à l'inscription à l'organisme par exemple) blessures diverses</p> <p>Dommmages : - Contamination - Infections</p>	Présence d'écrans en plexi dans certains lieux d'accueil	19/08/2024  G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Assurer l'accès à des points d'eau + savon sur chaque lieu d'accueil, fournir gel hydroalcoolique , affichage de consignes pour les usagers - Consigne de désinfection des mains après chaque rendez-vous - Fournir lingettes désinfectantes pour matériel usager (notamment téléphone) - Fournir trousse de secours d'urgence - Fournir fiche avec consignes de sécurité et numéros d'urgence <b>Commentaire :</b> Suite observations du 19/08 à Fontes</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil du public dans des lieux mal éclairés : Fontes et Octon</p> <p>Inconfort lié au manque de luminosité</p> <p>Dommmages : - Fatigue intellectuelle - Fatigue oculaire - Fatigue visuelle</p>		19/08/2024  G = 1 F = 3 M = 1	4	<p><b>Recommandation :</b> mesurage au moyen d'un luxmètre (éclairage minimum pour les bureaux est 200 lux) et améliorer l'éclairage si besoin</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil du public dans lieux non utilisés</p> <p>Locaux difficile à chauffer ou climatiser notamment à Fontes mise en route du chauffage parfois longue si température basse</p> <p>Dommmages : - Engourdissements</p>	Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge	30/06/2025  G = 2 F = 3 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> - Anticiper la mise en route du chauffage et de la clim si nécessaire - Fournir vêtement chaud type polaire - - En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : augmenter la mise à disposition d'eau fraîche</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil dans lieux à proximité de travaux (marteau piqueur)</p> <p>Exposition à des nuisances sonores</p> <p>Dommmages : - Fatigue auditive - Fatigue mentale - Stress</p>		13/06/2024  G = 2 F = 1 M = 2	6	<p><b>Recommandation :</b> Prévoir une information par la commune d'accueil des travaux à proximité et si besoin décaler les rendez-vous du lieu</p>
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil dans des sites avec escaliers , notamment dans la médiathèque à Octon</p> <p>chute dans les escaliers</p> <p>Dommmages : - Contusions - Fracture - Plaies</p>		13/06/2024  G = 3 F = 3 M = 0.75	4.5	
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements fréquents dans lieux d'accueil</p> <p>Couloir encombré ou mal éclairé</p> <p>Dommmages : - Blessure - Contusions</p>		13/06/2024  G = 2 F = 4 M = 0.5	3	<p><b>Recommandation :</b> Baliser les surfaces glissantes si besoin (nettoyage des sols par agent d'entretien)</p>
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements à pied pour se rendre au lieu d'accueil : au siège et sur voirie communale</p> <p>Pas de cheminement piéton</p> <p>Dommmages : - Collisions entre véhicules et piétons - Contusions - Traumatisme</p>		13/06/2024  G = 4 F = 4 M = 0.75	6	<p><b>Recommandation :</b> - Limiter la vitesse de circulation au siège à 10 km/h - Baliser un cheminement piéton au siège</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Donner satisfaction aux demandes urgentes des usagers</p> <p>Manque de temps pour répondre aux demandes lié à l'accroissement des rendez-vous et du nombre d'agent dans le service. Fermetures exceptionnelles du service public en cas d'indisponibilité de l'agent</p> <p>Dommmages : - Sentiment d'impuissance</p>	<p>O - I : Réunions d'équipe régulières pour échanger sur les difficultés rencontrées dans ses missions (qualité empêchée)</p> <p>2eme agent en renfort</p>	<p>19/08/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> Recrutement d'un second agent permanent</p>
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil de public en difficultés et en situation socialement critique parfois en pleurs</p> <p>Difficulté à rester sur son quant-à-soi face à la détresse des usagers</p> <p>Dommmages : - Anxiété</p>		<p>13/06/2024</p> <p>G = 1 F = 3 M = 2</p>	8	<p><b>Recommandation :</b> Formation à la gestion des émotions et organiser des réunions d'équipe</p>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil du public selon lieux d'accueil</p> <p>Permanences pas toujours identifiées dans listes des personnes présentes (consignes incendie des sites) et risque de ne pas évacuer en cas d'incendie</p> <p>Dommmages : - Incendie - Intoxication</p>	<p>T - I : Présence d'extincteurs adaptés</p> <p>O - I : Vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie</p>	<p>13/06/2024</p> <p>G = 4 F = 1 M = 0.5</p>	2.5	<p><b>Recommandation :</b> Indiquer la présence de la permanence sur une liste des personnes présentes dans chaque lieu d'accueil et faire connaître aux agents France services les consignes incendie de chaque site (lieux d'évacuation..)</p>
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil permanences</p> <p>- Report des rendez-vous en cas d'absences imprévues et organisation de dernière minute à assurer générant de la pression psychologique impactant la charge mentale - Difficultés des connexions internet sur certains sites (fontes..)</p> <p>Dommmages : - Anxiété - Stress</p>	2nd agent en renfort	<p>13/06/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 2</p>	8	<p><b>Recommandation :</b> Réflexion pour amélioration du service et recrutement d'un second agent permanent</p>
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Prise en charge des dossiers des usagers (pratiques psychologiques)</p> <p>Demandes complexes et nécessité de polyvalence</p>		<p>13/06/2024</p> <p>G = 1 F = 3 M = 2</p>	8	<p><b>Recommandation :</b> Formation à prévoir sur l'accompagnement humain</p>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements lieux d'accueil du public (6 communes)</p> <p>Risques liés à la circulation routière et risques accrus sur les petites routes (direction fontes ou octon)</p> <p>Dommmages : - Blessure - Collisions entre véhicules - Collisions entre véhicules et piétons - Décès - Lombalgies</p>	<p>H - II : Formation du personnel au risque routier</p> <p>H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété</p> <p>H - II : Respect du code de la route</p>	<p>13/06/2024</p> <p>G = 4 F = 4 M = 0.75</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> Protocole de communication : pour proscrire usage du téléphone au volant et respect du code de la route</p> <p>Envisager vérification sécurité (pneus, éclairage, freins....) des véhicules des conseiller(e)s MFS</p>
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil d'administrés nerveux, à bout de nerfs</p> <p>Agressivité verbale et ou physique (propos déplacés)</p> <p>Dommmages : - Agression - Fatigue intellectuelle - Stress</p>	<p>Procédure informelle de soutien de la DGS suite aux incivilités</p> <p>Accueil physique bienveillant : discrétion, confidentialité, assertivité et informations apportées claires et adaptées à l'utilisateur</p>	<p>19/08/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 2</p>	12	<p><b>Recommandation :</b> suite observations à Fontes du 19/08/2024</p> <p><b>Commentaire :</b> - Eviter les situations de travailleur isolé - Suivi psychologique personnalisé si besoin - réfléchir à un bipeur d'alerte en cas de situation difficile, de mise en place de système de vidéo surveillance - formaliser la procédure de déclaration de tout incident et les services de soutien aux victimes - Actions de sensibilisation et formation de tous les agents (gestion des conflits, gestion du stress, techniques de dialogue, etc..) : stratégies de coping - Ronde des ASVP à proximité si possible notamment à Fontes ou bureau isolé</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Travail isolé	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil du public parfois dans locaux isolés et sans réseaux (Fontes, Octon)</p> <p>Pas de soutien possible en cas d'agressivité physique et/ou verbale d'un administré énervé</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agression</li> <li>- Stress</li> </ul>		13/06/2024	10	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir des locaux permettant une confidentialité d'échanges ainsi qu'une proximité avec des collègues en cas d'agression</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un système d'urgence (voir les propositions de l'ANCT)</li> </ul>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif et accueil téléphonique</p> <p>Posture statique prolongée et aménagement poste administratif inadapté (pas de fauteuil de bureau réglable)</p> <p>Gestes répétitifs du clavier et souris</p> <p>Contraintes visuelles (travail sur écran)</p> <p>Mauvaise position pour taper à l'ordinateur au téléphone : combiné calé entre l'épaule et l'oreille</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue oculaire</li> <li>- Fatigue visuelle</li> <li>- Lombalgies</li> <li>- TMS</li> </ul>	Outils informatiques ergonomiques (support d'ordinateur portable avec clavier déporté)	13/06/2024	12	<p><b>Recommandation :</b> - sensibiliser au risques de TMS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fournir fauteuil réglable pour les agents du service sur tous les sites (éventuellement convention avec mairies d'accueil)</li> <li>- veiller au bon éclairage des locaux</li> <li>- favoriser les pauses actives pour limiter les risques liés à la sédentarité</li> <li>- utiliser le téléphone en mains libres quand possible et étudier possibilité de casque avec micro</li> </ul> <p><b>Commentaire :</b> suite observations terrain du 19/08/24 à Fontes</p>



## TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil du public</p> <p>contact public fréquent : exposition aux agents infectieux, virus..., risques de blessure en sorties extérieures (visites guidées, randonnées) Utilisation de matériel de bureau (massicot, ciseaux...) Accueil au lac : pas de savon dans les toilettes publiques (à proximité)</p> <p>Dommages : - Contamination - Infections</p>	<p>O - II : Consignes de sécurité spécifiques affichées</p> <p>Trousse de secours aux 3 points d'accueil (Clermont, Salagou, Moureze)</p>	13/08/2024  G = 2 F = 3 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> - Clermont : Indiquer localisation trousse de secours et prévoir trousse à emporter lors des visites guidées et formaliser agent chargé du réassort Rajouter indication accueil PMR devant la porte pour inciter usagers non PMR à se diriger derrière la banque d'accueil - Lac Salagou : Fournir gel hydroalcoolique (ou savon) et rajouter aspi venin trousse du lac (guêpes) et enlever spray (toxicité) - Consigne de désinfecter chaque plaie même bénigne</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif Clermont et Accueil public au lac du Salagou</p> <p>Faible (Clermont) et forte (Salagou) luminosité naturelle</p> <p>Dommages : - Fatigue oculaire - Fatigue visuelle</p>	<p>T - I : Aménager les locaux de stores, vitres teintées, rideaux, ... O - I : Privilégier l'éclairage naturel</p> <p>néons au plafond à Clermont, lampe individuelle de bureau</p>	23/08/2024  G = 1 F = 4 M = 0.75	3,8	<p><b>Recommandation :</b> Port de lunettes de soleil au Salagou</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil lac Salagou Manifestations extérieures</p> <p>Soumis aux intempéries et au climat (chaud en été et froid en hiver)</p> <p>Dommages : - Coups de chaleur - Déshydratation - Problèmes vasculaires - Transpiration abondante</p>	<p>O - I : Diminuer le temps d'exposition aux intempéries O - I : Mettre à disposition des boissons et locaux de repos</p> <p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge - Mise à disposition de vêtements de confort en cas d'intempéries en cas de sorties à l'extérieur - Chauffage en hiver (locaux climatisés) à Moureze et Clermont - 2 ventilateurs dans le chalet du lac du Salagou - Brumisateur en bombe à disposition dans le frigo du lac du Salagou</p>	30/06/2025  G = 3 F = 3 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - En cas de vigilance orange ou rouge par Météo France (période de canicule extrême) : réorganiser les horaires des agents et prévoir des périodes de repos dans des lieux réfrigérés ( salle à disposition) et fermer l'accueil au lac les après-midi ; augmenter la mise à disposition d'eau fraîche et informer les agents sur les risques et les bonnes pratiques - Optimisation de l'implantation du chalet au Salagou (en fonction du soleil) - Climatiseur mobile dans le chalet <b>Commentaire :</b> Suite observations du 21/08/24 au Salagou</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil Clermont et Salagou</p> <p>Clermont : fête foraine 2fois/ an (manège chenille devant OT) Clermont : accueil physique et conversations téléphonique en simultanéité par 2 agents : gêne du bruit ambiant Salagou : proximité de la sono lors des manifestations</p> <p>Dommages : - Fatigue auditive - Stress</p>	<p>Clermont : locaux bien isolés, fermeture automatique de la porte d'entrée</p>	21/08/2024  G = 1 F = 1 M = 2	4	<p><b>Recommandation :</b> information mairie de Clermont pour déplacement forains Equiper l'accueil d'un casque avec micro</p>
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil chalet Salagou</p> <p>marche chalet non sécurisée et local exigu</p> <p>Dommages : - Contusions - Plaies</p>		21/08/2024  G = 2 F = 4 M = 0.75	4,5	
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> - Déplacements sur sites - Visites guidées sur le territoire et manifestations extérieures - Déplacements Salagou pour location pédalo</p> <p>Sol inégal avec dénivellation</p> <p>Dommages : - Blessure</p>	<p>H - II : Rangement des espaces de travail</p>	21/08/2024  G = 2 F = 4 M = 0.75	4,5	<p><b>Recommandation :</b> Consigne de port de chaussures fermées lors des visites guidées, sorties extérieures, accueil lac Salagou</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Rangement et stockage documentation touristique</p> <p>Stockage de cartons en hauteur</p> <p>Dommages : - Contusions - Traumatisme</p>	<p>H - II : Respecter les consignes de stockage et les standards de rangement</p>	21/08/2024  G = 2 F = 3 M = 0.75	3,8	<p><b>Recommandation :</b> Organisation d'une journée régulière de rangement et d'archivage</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Circulations	<p><b>Phase de travail</b> : Accueil gare de Clermont et lac du Salagou</p> <p>Clermont : arrivée et départ : proximité des bus Salagou : passage de véhicules de service à proximité du chalet</p> <p>Dommages : - Collisions entre véhicules et piétons - Traumatisme</p>	O - I : Ballisage et voirie séparées	21/08/2024  G = 4 F = 4 M = 0.5	4	
Coactivité	<p><b>Phase de travail</b> : Clermont et Mourèze : sous-traitance nettoyage des vitres</p> <p>génère des risques : froid, chute</p> <p>Dommages : - Blessure</p>		21/08/2024  G = 2 F = 1 M = 2	6	<b>Recommandation</b> : - prévoir un autre horaire en dehors des horaires de bureau pour nettoyage des vitres
Electricité	<p><b>Phase de travail</b> : Accueil et administratif : panne de chauffage</p> <p>Lors d'incident disjoncteur, agent manipule tableau électrique</p> <p>Dommages : - Electrisation - Electrocutation</p>		21/08/2024  G = 3 F = 1 M = 2	8	<b>Recommandation</b> : Donner des consignes de sécurité écrites interdisant manipulation tableau et fermer à clé tableau électrique, Vérifier régulièrement installations électriques, et des canaux de gaz
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail</b> : Accueil et travail administratif sur tous les sites d'accueil</p> <p>Dommages : - Brûlures - Explosion - Incendie</p>	H - II : Formation au risque incendie à l'usage des extincteurs et au risque d'explosion O - II : Interdiction de fumer sur le site O - I : Vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie	21/08/2024  G = 3 F = 1 M = 0.75	3	<b>Recommandation</b> : - Former tous les agents à la manipulation d'extincteurs - Rédiger protocole d'évacuation en cas d'incendie
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail</b> : Accueil multisites en saison estivale Permanences les week-ends</p> <p>surcharge de travail en saison conciliation vie privée/vie pro : permanence auprès des agents permanente (week end et congés) en cas de difficultés</p> <p>Dommages : - Fatigue mentale - Stress</p>	embauche de personnels saisonniers disponibilité et écoute du responsable de service pour plannings etc..	23/08/2024  G = 2 F = 3 M = 1	5	<b>Recommandation</b> : Afficher certaines informations à l'extérieur pour éviter engorgement des OT Exemple : à Mourèze, identifier localisation pour paiement du parking (nombreuses personnes se trompent) Prévoir fermeture en binôme lors des visites guidées à Mourèze les mercredis : encaissement, attente usagers en retard, .... Etudier la mise en place d'un logiciel de caisse plus adapté aux activités spécifiques du service tourisme Prévoir pause déjeuner plus longue à Mourèze en saison (30 mn actuellement) Prévoir recrutement agent permanent supplémentaire à temps plein avec spécificité guide conférencier <b>Commentaire</b> : Suite observations Mourèze le 21/08 /2024
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail</b> : Travail en équipe</p> <p>Gestion des conflits, veiller à la mise en œuvre des missions des agents</p> <p>Dommages : - Stress</p>	Recrutement d'une coordinatrice qui remplit le rôle de management	21/08/2024  G = 2 F = 2 M = 0.75	3	
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail</b> : Management du service Accueil et renseignements du public pallier à l'absence d'un collègue</p> <p>Méconnaissance des informations professionnelles utiles</p>	Soutien régulier des services juridiques et RH sur des points particuliers "réunion mensuelle de tous les agents, logiciel "google drive" permettant l'information à tout le service, procédures internes rédigées sur fonctionnement avec livret d'accueil du nouvel arrivant , projets communiqués et soumis aux agents par responsable, soutien constant de la hiérarchie directe" Saisonniers ont toujours la possibilité de questionner un permanent le week end (permanences Mourèze et Clermont)	21/08/2024  G = 1 F = 4 M = 0.75	3.8	
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail</b> : Réception, livraison et rangement documentation touristique Installation lac Salagou : sortir parasol et pied, tables et chaises, gilets de sécurité pour pédalo</p> <p>port de charges lourdes</p> <p>Dommages : - Contraintes posturales - Douleurs</p>	- utilisation d'un diable, pour documentation, rangement à plusieurs dès que possible et conditionnement en petits cartons	21/08/2024  G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil lac Salagou</p> <p>2 chaises en plastique dans le chalet et postures contraignantes (assis /debout)</p> <p>Dommmages : - Douleurs - TMS</p>		21/08/2024 G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	<b>Recommandation :</b> Fournir des tabourets assis debout pour éviter contraintes posturales (surtout genoux)
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil et administratif à l'office Clermont</p> <p>inconfort lié à la qualité de l'air : incommodation en présence d'odeur nauséabonde</p> <p>Dommmages : - Gêne de la respiration</p>	<p>O - I : Contrôler régulièrement les systèmes de renouvellement de l'air</p> <p>Aération des locaux chaque matin par les agents</p>	21/08/2024 G = 1 F = 4 M = 1	5	<b>Recommandation :</b> Assurer le contrôle et le bon fonctionnement des installations assurant l'assainissement et l'aération pour que l'atmosphère des locaux de travail soit à l'abri de toute émanation provenant d'égouts de fosses ou toute autre source d'infection
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Visites guidées , visites partenaires, organiser et participer aux manifestations ou festivités extérieures, transport de fonds (vente boutique), réunions, récupérer matériel et fournitures au siège, livraison de documentation, location (gratuite) de la halle du Salagou</p> <p>risques d'accident de circulation routière</p>	<p>H - II : Formation du personnel au risque routier</p> <p>H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété</p> <p>H - II : Respect du code de la route</p> <p>H - II : Téléphone Interdit au volant</p> <p>1 véhicule attribué au service entretenu et en bon état</p>	21/08/2024 G = 4 F = 4 M = 0.75	6	
Télétravail	<p><b>Phase de travail :</b> Activités administratives télétravaillables</p> <p>Mauvaise ergonomie des postes de travail sentiment d'isolement</p>	Limité à 1 journée par semaine	21/08/2024 G = 1 F = 3 M = 0.75	3	
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil du public</p> <p>Encaissement des recettes de la boutique : manipulation d'espèces devant public et coffre non fermé à clé</p> <p>gestion des réclamations, des agressions verbales des usagers</p> <p>Dommmages : - Agression - Stress</p>	<p>O - II : Consignes claires pour les clients pour éviter les revendications inutiles</p> <p>Recettes relevées régulièrement par régisseuse et pas de gros montant manipulé</p> <p>Paielements privilégié par internet pour les visites guidées</p> <p>Réunions de sécurité régulières avec directives : - éviter de répondre - diriger à l'extérieur - remplir questionnaire de satisfaction ou réclamation</p> <p>- Lac Salagou : Présence des pompiers à proximité en juillet aout de 10h à 18h</p> <p>Créneau horaire de 15mn le matin et le soir pour effectuer la caisse après la fermeture au public à Moureze et caisse emmenée et ramenée à la base par 2ème agent (jamais seul avec la caisse) pour lac Salagou</p>	21/08/2024 G = 3 F = 4 M = 1	7	<p><b>Recommandation :</b> -Formation à la gestion des conflits</p> <p>- Prévoir passage des ASVP sur les temps d'accueil seul le Week end samedi hors saison notamment (lac et Moureze)</p> <p>- Enregistrer numéros d'urgence (ex police municipale à Clermont) en raccourci clavier téléphone</p> <p>- Pas d'exposition de couteaux à portée du public : photo ou vitrine</p> <p>- Etudier pertinence d'une vidéoprotection sur les 3 accueils (caméra ) et/ou d'un dispositif d'appel d'urgence</p> <p>- Etudier possibilité de rendre moins visible la caisse lors d'encaissements</p> <p><b>Commentaire :</b> Faire le point avec le recueil des dysfonctionnements en fin de saison (rdv avec Océane à programmer)</p>
Travail isolé	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil public le week end et le soir et pour les visites</p> <p>Agressions physiques et verbales</p> <p>Encaissement devant les usagers</p> <p>Dommmages : - Agression - Stress</p>		21/08/2024 G = 4 F = 3 M = 2	14	<p><b>Recommandation :</b> Formaliser procédure et faire retour sur signalements</p> <p>Moureze : installation de rideaux devant la banque d'accueil pour éviter d'être vu après la fermeture et compter la caisse en sécurité</p>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil et travail administratif</p> <p>TMS du à la posture assise prolongée</p> <p>Dommmages : - Fatigue visuelle - Lombalgies - TMS</p>	<p>T - I : Mise en place de matériel informatique ergonomique adapté aux besoins (souris, clavier, bras articulé, ...)</p> <p>alternance des activités (back, front), surveillance médicale</p>	21/08/2024 G = 2 F = 4 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> Fournir des équipements ergonomiques : fauteuils et souris en priorité

**TOURISME : ENTRETIEN, EQUIPEMENT ET BALISAGE DES SITES AMENAGES**

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Repérage, débroussaillage des chemins, contact partenaires (Comité départemental de la Randonnée Pédestre, Croix rouge insertion, associations de randonnée pédestre/VTT, élus communaux...)</p> <p>Risques de blessure en sorties extérieures (végétaux, morsures d'animaux, piqûres d'insectes), Transmission de virus</p> <p>Dommmages : - Allergies - Contamination - Infections</p>	<p>O - II : Consignes de sécurité spécifiques affichées</p> <p>Trousse de premier secours à emporter Portable pro pour prévenir, Connaissance des lieux potentiels de rencontre avec les chiens (chiens de protection des troupeaux) Consignes du département sur les bons comportements à adopter en présence des patous. Utilisation de gants de protection pour la manipulation des végétaux</p>	<p>11/09/2024</p> <p>G = 4 F = 3 M = 0.75</p>	<p>5.3</p>	<p><b>Recommandation :</b> Réassort de la trousse de secours (pompe aspi venin, pommade contre les piqûres). Se renseigner sur la législation relative à la divagation des chiens, En amont des sorties, contact mairies pour connaître les lieux de pâturages Acquisition d'une sacoche à la taille type banane pour facilité de port pendant toute la sortie pour matériel de secours (notamment désinfectant) et gourde éventuellement Consignes de sécurité (notamment en cas de morsure/piqûre) à emporter dans le véhicule avec liste des numéros utiles <b>Commentaire :</b> Suite observations du 13/09/2024</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Sorties terrain : veille, vérification de l'état de sentiers et des équipements (4 jours par mois environ)</p> <p>Soumis aux intempéries et au climat (chaud en été et froid en hiver)</p> <p>Dommmages : - Coups de chaleur - Déshydratation - Hypothermie - Transpiration abondante</p>	<p>T - I : Climatisation réversible dans les locaux O - I : Diminuer le temps d'exposition aux intempéries O - I : Mettre à disposition des boissons et locaux de repos</p> <p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge - En cas de vigilance orange ou rouge ou intempéries : Annulation de la sortie - Horaires adaptés en période estivale. - Gourde isotherme fournie</p>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 3 M = 0.75</p>	<p>4.5</p>	<p><b>Recommandation :</b> Fournir vêtement de protection pour la pluie, le froid (poncho, k-way, polaire, gants). Etudier la possibilité d'une feuille de route en fonction des saisons pour les sorties</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Présence les jours de travaux sur les chemins (tronçonneuse, débroussailleuse...)</p> <p>Nuisances sonores élevées</p> <p>Dommmages : - Fatigue auditive - Fatigue mentale</p>	<p>Eloignement physique de la source de bruit</p>	<p>11/09/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.75</p>	<p>3.8</p>	
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Sorties terrain à vélo, à pied. Prise de photos en situation d'équilibre</p> <p>Chemins glissants, caillouteux, terrains accidentés</p> <p>Dommmages : - Contusions - Plaies - Traumatisme crânien</p>	<p>Consultation de la feuille de la route à l'arrêt, report des sorties les lendemains de pluie</p>	<p>11/09/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 2</p>	<p>8</p>	<p><b>Recommandation :</b> Fournir des chaussures adaptées, antidérapantes</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Sorties terrain à pied</p> <p>Chemins glissants, caillouteux, terrains accidentés</p> <p>Dommmages : - Blessure - Contusions - Fracture</p>	<p>Utilisation de chaussures fermées perso</p>	<p>11/09/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 1</p>	<p>5</p>	<p><b>Recommandation :</b> Fournir des chaussures adaptées, antidérapantes <b>Commentaire :</b> Choix à faire avec l'agent pour confort</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Repérage sur les chemins non balisés ni sécurisés</p> <p>Eboulements de pierres, chutes de branches, arbres après incendie</p> <p>Dommmages : - Contusions - Ecrasement - Traumatisme</p>	<p>Port du casque de vélo, lunettes de protection pour sorties VTT</p>	<p>11/09/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 1</p>	<p>5</p>	
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements parking du personnel jusqu' au centre</p> <p>Renversement par un véhicule</p> <p>Dommmages : - Collisions entre véhicules et piétons</p>	<p>Cheminement et balisage piétonnier réalisé</p>	<p>22/11/2024</p> <p>G = 4 F = 4 M = 0.5</p>	<p>4</p>	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Coactivité	<p><b>Phase de travail :</b> Contrôle des chantiers avec les prestataires, ouverture de chemins par les prestataires</p> <p>Projection de cailloux, branchages, végétaux, coups reçus d'un outil (machette, coupe branches...)</p> <p>Dommmages : - Blessure - Coupure - Traumatisme</p>	Vigilance et prise de distance par l'agent	<p>11/09/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.75</p>	3.8	
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation d'appareils électriques portatifs (visseuse perceuse)</p> <p>Electrification</p> <p>Dommmages : - Brûlures - Electrification</p>	Matériel en bon état	<p>11/09/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	3.8	<b>Recommandation :</b> Faire contrôler régulièrement l'outillage
Machines et outils	<p><b>Phase de travail :</b> Entretien terrain manuel (utilisation de sécateurs, cisailles pour couper les végétaux, marteau pour enfoncer les fers à béton qui soutiennent les marches en bois)</p> <p>Blessures (coupures, écrasement, sectionnement)</p> <p>Dommmages : - Coupures - Ecrasement</p>	vaccinations à jour	<p>11/09/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 1</p>	5	<b>Recommandation :</b> Fournir gants de protection adaptés anti coupures, de manutention. Fournir doigtier de protection dans trousse
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation des conventions d'autorisation de passage avec les propriétaires, délibérations communales</p> <p>Méconnaissance de la législation qui évolue fréquemment</p>		<p>11/09/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 1</p>	3	<b>Recommandation :</b> Formations juridiques
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Transport de l'outillage en sortie sur un temps assez long, remise en place de cairns, dégagement urgent de cailloux, bois morts en travers du chemin</p> <p>Port de charges lourdes</p> <p>Dommmages : - Douleurs - Lombalgies</p>	Sac à dos à roulettes renforcé. Outillage en aluminium assez léger, port d'une ceinture de soutien lombaire	<p>11/09/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.5</p>	1.5	
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Sorties terrain</p> <p>Inhalation de poussière de ruffes</p> <p>Dommmages : - Allergies - Irritation</p>		<p>11/09/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Sorties terrain, réunions</p> <p>Risques d'accident de circulation routière : collision lors des vérifications terrain, chemins parfois peu carrossables</p> <p>Dommmages : - Collisions entre véhicules - Décès</p>	<p>H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété</p> <p>H - II : Respect du code de la route</p> <p>H - II : Téléphone Interdit au volant</p> <p>véhicules entretenus et en bon état (pas de véhicule attribué au service mais organisation optimale permettant réservation des véhicules adéquats à la mission de déplacements)</p>	<p>11/09/2024</p> <p>G = 4 F = 2 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> Fournir gilet Haute visibilité et consignes de le porter sur les sorties terrains (nombreux arrêts en bord de voirie pour vérification des équipements)</p> <p>Acquisition d'un véhicule type SUV pour accès chemin non, carrossable (avec plaque sous moteur)</p> <p><b>Commentaire :</b> suite observation du 13/09/2024 lac Salagou</p>
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Sur les sorties terrain</p> <p>Attaques de chiens (patous et chiens errants)</p> <p>Dommmages : - Agression - Stress</p>	<p>Trousse de premier secours à emporter, portable pro pour prévenir, connaissance des lieux potentiels de rencontre avec les chiens (chiens de protection des troupeaux).</p> <p>Consignes du département sur les bons comportements à adopter en présence des patous.</p>	<p>11/09/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Recommandation :</b> Voir pour formation comportementale.</p> <p>Se renseigner sur la législation relative à la divagation des chiens, en amont des sorties, contact mairies pour connaître les lieux de pâturages</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Travail isolé	<p><b>Phase de travail :</b> Sorties terrain</p> <p>Toutes situations dangereuses (blessures, rencontres chiens, malaises, coups de chaud...)</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agression</li> <li>- Malaise</li> </ul>	<p>Informations sur le lieu et les horaires approximatifs de sortie.</p> <p>Vérification du retour physique</p> <p>Travail isolé interdit pour tous travaux dangereux</p>	<p>11/09/2024</p> <p>G = 4 F = 3 M = 1</p>	7	<p><b>Recommandation :</b> Mise en place d'un dispositif d'alerte et de localisation</p>



## COMMUNICATION

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Manifestations/ Evènements / Animations : contacts public fréquents</p> <p>Exposition aux agents infectieux, virus... Risques de blessure en sorties extérieures, morsures par animaux</p> <p>Dommages : - Contamination - Infections</p>	O - II : Consignes de sécurité spécifiques affichées	<p>19/06/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir gel hydroalcoolique et trousse de secours pour déplacements extérieurs - Consignes aux agents de désinfecter chaque plaie même bénigne,</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> participation à des manifestations extérieures</p> <p>Augmente les risques de chute (pénombre) et de fatigue (luminosité excessive en été)</p> <p>Dommages : - Fatigue intellectuelle - Fatigue visuelle</p>		<p>18/06/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 2</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir matériel adapté : lampe frontale et lunettes polarisées si besoin</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Participation à des manifestations extérieures</p> <p>exposition chaleur, froid, pluie et vent</p> <p>Dommages : - Coups de chaleur - Hypothermie - Problèmes vasculaires - Transpiration abondante</p>	<p>- gourde isotherme fournie aux agents titulaires (en plastique si contractuels) - Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</p>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 2 M = 1</p>	5	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir vêtements de travail adaptés (polaire par temps froid, protection tête chapeau, etc...), - Mettre eau à disposition par temps chaud et rappel sur feuille de route de la mission de ne pas oublier une bouteille d'eau - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : minimiser la participation des agents aux manifestations extérieures et privilégier le travail administratif dans un bureau climatisé <b>Commentaire :</b> Suite observation du 20/08 au Salagou : oubli de prendre une bouteille d'eau et temps caniculaire</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Reportage de manifestations extérieures</p> <p>Soumis aux bruits ambiants pouvant avoir débit sonore élevé (exemple : sono)</p> <p>Dommages : - Atteinte de l'acuité auditive - Fatigue auditive</p>		<p>20/08/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Commentaire :</b> Fournir si besoin des protections auditives</p>
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Sur événements ponctuels : mise en place de la signalétique, accrochage des banderoles et différents modules en hauteur</p> <p>utilisation de moyens inadéquats (utilisation du matériel sur place (chaise...))</p> <p>Dommages : - Contusions - Fracture - Plaies</p>		<p>19/06/2024</p> <p>G = 3 F = 1 M = 2</p>	8	<p><b>Recommandation :</b> - Etudier voir possibilités de se faire accompagner par des agents techniques avec le matériel adéquat - Proscrire le travail sur une échelle - Proscrire le travail en hauteur en situation isolée</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation et participation aux manifestations extérieures Evènements/manifestations</p> <p>Déplacements fréquents sur sols instables, glissants, inégaux avec concentration détournée sur prise de photos/vidéos...&lt;/span&gt;</p> <p>Dommages : - Blessure - Contusions</p>		<p>19/06/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 2</p>	10	<p><b>Recommandation :</b> - Consigne de port de chaussures fermées pour sorties extérieures - Fournir chaussures de sécurité si besoin</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> - Transport et stockage du matériel pour manifestations extérieures (barnums, grilles, barnums...)</p> <p>- Manifestations extérieures type avancement d'un chantier</p> <p>- Utilisation d'un véhicule de service non adapté : risque de heurt par objets lourds</p> <p>- Rangement étagères bureau : espace encombré et matériel lourd placé en hauteur : risque de chute sur la tête</p> <p>- Evènements extérieurs : risque d'effondrement des grilles et barnums en cas de temps venteux ou éléments de chantier selon le cas</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contusions</li> <li>- Fracture</li> <li>- Traumatisme</li> </ul>	utilisation de pieds lestés (parfois insuffisant) pour les barnums	<p>19/06/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 2</p>	10	<p><b>Recommandation :</b> - Respecter les consignes de stockage et les standards de rangement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir filet de sécurité dans le véhicule ou étudier possibilité d'équiper service d'un véhicule aménagé avec casiers et séparation matériel/habitacle</li> <li>- Stockage : mettre au rebus le matériel inutilisé</li> <li>- Fournir casque de chantier si besoin</li> </ul>
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements siège ou autres sites pour prendre des photos</p> <p>Reportage sur manifestation avec grand public</p> <p>Concentration centrée sur les photos et non sur la circulation</p> <p>Obligation de stationner le véhicule éloigné du centre de la manifestation et déplacements sans voie réservée au piétons</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules et piétons</li> <li>- Traumatisme</li> </ul>		<p>19/06/2024</p> <p>G = 4 F = 2 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Création cheminement piéton au siège</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- limitation vitesse à 20 KM en interne</li> <li>- Fournir et consignes de porter un gilet réfléchissant (ou chasuble) pour déplacements sur manifestations</li> </ul> <p><b>Commentaire :</b> suite observations terrain du 20/08/2024 : MHSC au Salagou</p>
Coactivité	<p><b>Phase de travail :</b> Travail sur chantiers (photos...)</p> <p>Tous les risques liés aux accidents de chantiers</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Traumatisme</li> </ul>		<p>19/06/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 2</p>	8	<p><b>Recommandation :</b> Donner des consignes de port des EPI adaptés (chaussures de sécurité, casque de chantier, gilet HVI si besoin) et fournir des équipements individuels</p>
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Création de post réseaux sociaux (ex : story Facebook)</p> <p>Création de flyers ou autres supports de communication</p> <p>Créativité personnelle de l'agent bafouée au profit des divers circuits de validation (perte de latitude de décision sur travail)</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentiment d'impuissance</li> <li>- Sentiment d'inutilité</li> </ul>	Mise en valeur créativité agent par responsable de service dès que possible	<p>19/06/2024</p> <p>G = 1 F = 3 M = 0.75</p>	3	
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation de manifestations : branchements électriques d'équipements</p> <p>risque d'électrisation</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Electrisation</li> </ul>	installation électrique par agents habilités CTI quand possible	<p>19/06/2024</p> <p>G = 3 F = 1 M = 0.75</p>	3	<p><b>Recommandation :</b> Organiser manifestations en amont pour installations matériel électrique par agents habilités</p>
Equipements de travail	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>utilisation de petit matériel (ciseau, agrafeuse, massicot...), réalisation et découpe de plans avec un cutter et des autocollants</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coupures</li> <li>- Lésion</li> </ul>	Trousse de secours identifiée dans le bâtiment Consignes de sécurité affichées	<p>19/06/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 0.75</p>	3	<p><b>Recommandation :</b> Faire fiche de sécurité sur l'utilisation du cutter (le proscrire si non adapté)</p>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Travail au 2nd étage au siège</p> <p>Départ de feu suite à un court circuit par exemple</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Incendie</li> </ul>	<p>H - II : Formation au risque incendie à l'usage des extincteurs et au risque d'explosion</p> <p>O - II : Interdiction de fumer sur le site</p> <p>bâtiment contrôlé et aux normes incendie, extincteurs en nombre suffisant</p>	<p>19/06/2024</p> <p>G = 3 F = 3 M = 0.5</p>	3	<p><b>Recommandation :</b> Organiser régulièrement des exercices d'évacuation, réactualiser les consignes d'évacuation</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation et participation aux manifestations extérieures ou internes à la collectivité</p> <p>Diversité et pluralité d'instructions parfois contradictoires souvent en urgence stress lié à la surcharge de travail liée à la croissance constante recrudescence des demandes de dernière minute qui perturbent l'organisation de la planification du service et de l'agent</p> <p>Dommmages : - Fatigue mentale - Stress</p>	<p>- Mise en place d'un protocole permettant transmission des éléments nécessaires et suffisamment en amont et d'un système de communication interne dématérialisé type intranet (partage pour tous ....)</p> <p>- Appel à des free lance si nécessaire</p> <p>- Gestion des priorités des dossiers par le responsable</p>	<p>19/06/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> Formaliser et faire respecter des délais (variables selon le type de demande) pour traitement des demandes des services (saisie par tickets par exemple)</p>
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Travail en binôme (chargé de com/graphiste)</p> <p>Travail d'équipe nécessitant une bonne cohésion</p> <p>Dommmages : - Stress</p>	<p>Disponibilité et bonne écoute du responsable</p>	<p>19/06/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Recommandation :</b> Mise en place de réunions de service régulières surtout sur la préparation des gros projets</p>
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités</p> <p>Inconfort lié au manque d'information organisationnelle générale (clés bâtiment, prise de congé, recrutements et départs des collègues) et sentiment de frustration lié par exemple à l'annulation d'évènement sans connaître les raisons après avoir fourni un travail important</p>		<p>19/06/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 2</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> Mettre en place un accueil nouvel arrivant par le service RH avec guide Etudier les possibilités d'informer le service sur la non diffusion des outils de communication travaillés pour éviter la perte de confiance et le sentiment de non reconnaissance)</p>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation et rangement des manifestations</p> <p>Manipulation d'objets lourds et encombrants , mise en place de matériel</p> <p>Dommmages : - Douleurs - Fatigues - TMS</p>	<p>Chariot de transport (diable à disposition)</p>	<p>19/06/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 1</p>	4	<p><b>Recommandation :</b> Fournir EPI adapté (gants de manutention..)</p>
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Manifestations /Evènements</p> <p>Horaires atypiques, travail en soirée, le Week end : sentiment de non reconnaissance</p> <p>Dommmages : - Fatigue mentale - Stress</p>	<p>- Possibilité de récupérer les heures - Respect des temps de pause réglementaires</p>	<p>19/06/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Reportage sur manifestations extérieures notamment par temps venteux</p> <p>Inhalation de gaz d'échappement ou poussières de ruffe au Salagou</p> <p>Dommmages : - Allergies - Gêne de la respiration</p>	<p>Exposition limitée dans le temps et annulation évènement si nécessaire</p>	<p>20/08/2024</p> <p>G = 1 F = 1 M = 0.75</p>	1.5	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir masque (à disposition dans le véhicule) et consigne de port en cas de besoin - Fournir chaussures et vêtements adaptés pour éviter salissure vêtements personnels</p>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements fréquents pour reportage manifestations, prise de photos sur chantiers, mise en place signalétique évènements</p> <p>Déplacements très fréquents : risques liés à la circulation routière + collision véhicule/piéton Ouverture portail siège avec téléphone</p> <p>Dommmages : - Blessure - Collisions entre véhicules - Collisions entre véhicules et piétons</p>	<p>H - II : Formation du personnel au risque routier H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété H - II : Respect du code de la route</p>	<p>19/06/2024</p> <p>G = 4 F = 3 M = 0.75</p>	5.3	<p><b>Recommandation :</b> Port d'un gilet HVI pour mise en place signalétique Consignes et charte de bonne conduite (rappel des règles , proscrire téléphone au volant) Etudier dispositif pour ouverture du portail autre que utilisation du téléphone ou consigne d'ouvrir le portail qu'après avoir arrêté son véhicule devant le portail</p>
Télétravail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités de bureau télétravaillables</p> <p>Isolement , équipement non ergonomique</p> <p>Dommmages : - Sentiment d'isolement</p>	<p>T - I : L'employeur s'assure que chaque employé est équipé d'au moins un PC et d'une connexion Internet O - I : Le salarié doit apporter la preuve que ses installations électriques sont aux normes</p> <p>Limitation du télétravail à 1 jour/semaine</p>	<p>19/06/2024</p> <p>G = 1 F = 3 M = 0.75</p>	3	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> - Participation physiques aux manifestations /événements - Communication via les réseaux sociaux</p> <p>- Soumis au mécontentement du public, associations, partenaires : possibilité d'agressions physiques et verbales + - Mécontentement des personnes via les réseaux sociaux - Jugement inadéquat du public lors de prise de photos (exemple : photos des enfants pendant les quinzaines aquatiques) car fonction non identifiée</p> <p>Dommages : - Agression - Stress</p>	Travail de modération des commentaires haineux, insultants, dégradants ou divulguant de fausses informations ou pouvant porter atteinte au public, aux élus, aux agents...	<p>19/06/2024</p> <p>G = 1 F = 3 M = 0.75</p>	<p><b>3</b></p> <p><b>Recommandation :</b> Formation à la gestion de situations de conflits , Fournir tenue pour identification appartenance collectivité service communication</p>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>TMS et fatigue</p> <p>Dommages : - Fatigue visuelle - Lombalgies - TMS</p>	<p>Ecran adapté aux graphistes Sensibiliser et informer les agents au risque lié au travail sur écran et TMS Lampes d'appoint adaptées au travail sur écran et aux locaux Possibilité de matériel ergo sur demande (repose pieds, porte documents pour saisie, supports d'ordi adaptés pour surélever écran à hauteur des yeux</p>	<p>19/06/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	<p><b>6</b></p> <p><b>Recommandation :</b> Commande de matériel ergo (fauteuil et écran en priorité)</p>

# PROTOCOLE

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Participations aux manifestations / évènementiel</p> <p>contact public fréquent / Serrage de mains: exposition aux agents infectieux, virus..., risques de blessure en sorties extérieures</p> <p>Dommmages : - Contamination - Infections</p>	Gel hydroalcoolique fourni / Lavage de mains fréquent	24/09/2024  G = 2 F = 4 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> Fournir gel hydroalcoolique et trousse de secours dans le véhicule + consignes de sécurité et n° tel urgence
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation et participation à des manifestations extérieures</p> <p>déplacements et rangement dans lieux à faible luminosité : risques de chute, de heurt, de blessures Luminosité parfois trop forte</p> <p>Dommmages : - Fatigue oculaire</p>	Chapeaux à disposition	25/09/2024  G = 2 F = 3 M = 0.75	3.8	<b>Recommandation :</b> Fournir lampe frontale
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation et participation à des manifestations extérieures (caveau, lac du Salagou )</p> <p>exposition chaleur, froid, pluie et vent</p> <p>Dommmages : - Déshydratation - Transpiration abondante</p>	<p>T - I : Climatisation réversible dans les locaux O - I : Diminuer le temps d'exposition aux intempéries O - I : Mettre à disposition des boissons et locaux de repos O - I : Organiser le travail (pauses, local de repos...)</p> <p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge - Eau fraîche à disposition l'été</p>	30/06/2025  G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	<b>Recommandation :</b> - Fournir vêtements de travail (polaire et coupe vent) - En cas de vigilance orange ou rouge par Météo France (période de canicule extrême) : éviter toute participation des agents à une manifestation extérieure et privilégier le travail de bureau dans un lieu climatisé
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail :</b> Confection et distribution boisson chaude sur les événements</p> <p>renversement eau bouillante</p> <p>Dommmages : - Brûlures - Lésion cutanée</p>		25/09/2024  G = 2 F = 2 M = 2	8	<b>Recommandation :</b> Prévoir trousse de secours dans le véhicule avec Kit de secours brûlure thermique ou compresses hydrogel pour brûlure thermique + n° d'urgence
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Rangement du stock sur étagère (escabeau)</p> <p>chute de l'escabeau</p> <p>Dommmages : - Contusions - Fracture</p>	optimisation du stockage selon les règles	25/09/2024  G = 2 F = 2 M = 1	4	
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation et participation aux manifestations extérieures</p> <p>déplacements fréquents sur sols instables, glissants, inégaux Installation en simultanéité avec le service informatique et nombreux câbles au sol durant l'insatallation</p> <p>Dommmages : - Blessure</p>	<p>O - I : port de chaussures fermées</p> <p>port de chaussures fermées lors des événements / transport des marchandises sur chariot</p>	25/09/2024  G = 2 F = 3 M = 2	10	<b>Recommandation :</b> Fournir chaussures antidérapantes et confortables
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Transport du matériel pour manifestations extérieures (flammes, kakemono, verres courses bouteilles,...) Stockage du matériel et marchandises ( cartons...) dans réserve et bureau Evènements en cas de temps venteux : Risque d'effondrement des grilles et barnums</p> <p>Utilisation d'un véhicule de service non adapté : risque de heurt par objets lourds Reserve encombrée : risque de chute sur la tête</p> <p>Dommmages : - Contusions - Traumatisme</p>	<p>O - II : Ne rien stocker sur le dessus des armoires. Respecter les moyens de stockage. H - II : Respecter les consignes de stockage et les standards de rangement</p>	25/09/2024  G = 3 F = 3 M = 2	12	<b>Recommandation :</b> Prévoir filet de sécurité pour véhicule Etudier possibilité d'équiper service d'un véhicule aménagé avec casiers et séparation matériel/habitacle Organiser rangement optimal de l'espace de manière régulière Mettre au rebus le matériel inutilisé, Prévoir un espace de rangement suffisant utilisation de pieds lestés (parfois insuffisant) Fixer les étagères dans le local du sous sol

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements siège ou autres sites</p> <p>heurt/collision</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules et piétons</li> <li>- Contusions</li> </ul>		25/09/2024	7	<p><b>Recommandation :</b> Consigne de port d'un gilet HVI sur la voie publique</p> <p>Limitation de vitesse sur les sites de la communauté</p> <p>Création d'un cheminement piétonnier</p>
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation de manifestations : branchements électriques d'équipements ( bouilloire et cafetière)</p> <p>risque d'électrisation avec court circuit rallonge et multiprise</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Electrification</li> <li>- Electrocutation</li> </ul>	Grosse installation électrique par agents habilités CTI quand possible	25/09/2024	3	
Equipements de travail	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>utilisation de petit matériel (ciseau, agrafeuse, massicot..)</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coupures</li> </ul>		25/09/2024	3	
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> toutes activités (bureau et évènementiel)</p> <p>court circuit ,feu</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Incendie</li> </ul>	<p>O - II : Interdiction de fumer sur le site</p> <p>T - I : Présence d'extincteurs adaptés</p> <p>O - I : Vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie</p> <p>bâtiment contrôlé et aux normes incendie, extincteurs en nombre suffisant</p>	25/09/2024	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - organiser plus régulièrement des exercices d'évacuation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire établir une liste quotidienne des personnes présentes dans le bâtiment</li> <li>- Etudier l'organisation de stationnement du véhicule (chargement notamment) pour ne pas rester devant issue de secours du bâtiment (et ouverture porte et grilles)</li> </ul>
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation des manifestations communautaires</p> <p>Préparation et participation aux manifestations extérieures</p> <p>horaires atypiques, travail en soirée , le Week end :</p> <p>Travail d'équipe nécessitant bonne cohésion</p> <p>Traitement des urgences avec élus générateur de stress</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue mentale</li> <li>- Stress</li> </ul>	<p>O - I : Veiller particulièrement à la clarté des rôles et à la communication sur l'organisation du travail mise en place (personnes ressources..)</p> <p>O - I : Évaluer les urgences et définir les priorités d'actions pour chaque salarié</p> <p>Sentiment de reconnaissance de la hiérarchie et bonne cohésion d'équipe</p>	25/09/2024	3.8	<p><b>Recommandation :</b> Organiser l'avant du véhicule pour ranger et avoir à disposition : fiches protocoles, clés, etc...</p>
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation, participation aux manifestations et rangement (gestion déchets, etc..) : Travail avec les services informatique et techniques</p> <p>horaires atypiques, travail en soirée , le Week end :</p> <p>Travail d'équipe nécessitant bonne cohésion</p>	sentiment de reconnaissance de la hiérarchie, bonne cohésion avec les services	26/09/2024	3	
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation évènement</p> <p>Manque d'information importante pour l'organisation</p>	mise en place fiche protocole complète	26/09/2024	3	<p><b>Recommandation :</b> Veiller à transmettre la fiche protocole dans un délai raisonnable incompressible : sensibiliser les agents</p>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation et rangement des manifestations</p> <p>manipulation d'objets lourds et encombrants , mise en place de matériel, de salles ( matériel et fournitures stockés dans espaces différents (salle du parc, box, bureau, café..), port de bouteilles et packs d'eau, caisse des chevaux</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Douleurs</li> <li>- Lumbalgies</li> <li>- TMS</li> </ul>	<p>Utilisation d'un diable</p> <p>Soutien des services techniques quand possible</p> <p>Attribution de temps suffisant pour prépa et installation permettant le port de charge en plusieurs voyages</p> <p>Matériel lourd stocké dans le véhicule (flammes + pieds)</p> <p>Appel à des prestataires de service pour les gros évènements type cérémonie des voeux</p> <p>Courses sur internet dès que possible</p>	26/09/2024	7	<p><b>Recommandation :</b> Etudier possibilité d'aménager un véhicule spécifique à l'activité du service : étagères amovibles, sangles pour flammes, frigo (notamment pour éviter transport glacières lourdes en cas de manifestations extérieures l'été ainsi que du rangement + dérangements des bouteilles trop fréquemment)</p> <p>Anticiper et organiser toutes manifestations de façon à que ST toujours en soutien pour préparation (ou services techniques des communes si concernées)</p> <p>Etudier possibilité d'attribuer local permettant stockage de l'ensemble des fournitures nécessaires aux festivités</p> <p>Etudier possibilité de porter les chevalets des personnes présentes ou n'ayant pas répondu (caisse lourde)</p> <p>Acquisition de caisses spécifiques pour bouteilles</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation et participation à l'extérieur</p> <p>respiration poussière par temps venteux</p> <p>Dommages : - Allergies - Irritation</p>	Possibilité d'annulation événement en cas intempérie ou déplacement à l'intérieur	<p>26/09/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation et participation aux manifestations, déplacements sur les sites pour manifestations, distribution de rapport d'activité, parapheur, affiche ,...)</p> <p>Déplacements très fréquents : risques liés à la circulation routière</p> <p>Dommages : - Blessure - Collisions entre véhicules</p>	<p>H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété</p> <p>H - II : Respect du code de la route</p> <p>H - II : Téléphone Interdit au volant</p> <p>- Utilisation du véhicule de service entretenu régulièrement</p> <p>- En cas de manif tardive, possibilité de garder véhicule service et rangement le lendemain</p>	<p>26/09/2024</p> <p>G = 4 F = 4 M = 0.5</p>	4	<p><b>Recommandation :</b> - Utiliser gilet HVI du véhicule pour chargement et déchargement sur voie publique</p> <p>- Optimisation des déplacements (par exemple pour récupération et dépôt des clés de salles à Clermont : à pied ou mutualisé)</p>
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Préparation et rangement des manifestations communautaires</p> <p>Soumis au mécontentement du public, associations, partenaires : possibilité d'agressions physiques et verbales : parfois travail seul</p> <p>Dommages : - Agression</p>	<p>Soutien de la hiérarchie</p> <p>Travail régulier avec les services</p>	<p>26/09/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 2</p>	8	<p><b>Recommandation :</b> Mettre en place procédure de gestion des réclamations</p> <p>Formation gestion des conflits</p>
Travail de nuit	<p><b>Phase de travail :</b> Participation à des manifestations (accueil, service et rangement)</p> <p>Risque d'accident accru en cas de fin tardive de l'évènement : chutes, risques routiers, .....</p>	Possibilité d'organiser le travail : planification et repos	<p>26/09/2024</p> <p>G = 4 F = 2 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> Anticiper systématiquement si connaissance de l'heure tardive de fin de l'évènement pour commencer plus tard le jour J + le lendemain (selon possibilités et souhait de l'agent)</p> <p>Permettre dès que possible de libérer l'agent avant 21H (consignes aux participants de ranger le frais au frigo par exemple, déposer les clés de la salle, etc....)</p>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>risques liés au travail sur écran : fatigue oculaire, TMS, lombalgies &gt;...</p> <p>Dommages : - Fatigue oculaire - Lombalgies - TMS</p>	<p>- Alternance d'activités</p> <p>- Matériel ergonomique fourni au besoin et sur demande de l'agent (repose pieds, porte documents pour saisie, supports d'ordi adaptés pour surélever écran à hauteur des yeux</p>	<p>26/09/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> Sensibiliser et informer les agents au risque lié au travail sur écran</p>



## ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil du public, nombreux contacts avec artistes, techniciens, écoliers, Travail fréquent en équipes et en open space Sorties avec du public en milieu naturel (visites guidées, randonnées, ....)</p> <p>exposition aux agents infectieux, virus..., risques de blessure entraînant infection et de morsures par animaux</p> <p>Dommages : - Allergies - Contamination - Infections</p>	<p>O - II : Consignes de sécurité spécifiques affichées</p> <p>surveillance médicale des agents Trousse de secours à disposition dans tous les véhicules de service avec réassort régulier (réfèrent signalé) fournir gel hydroalcoolique aux accueils et dans les véhicules pour accueil extérieur</p>	<p>16/05/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	<p style="text-align: center; background-color: #00ff99;">4.5</p> <p><b>Recommandation :</b> - Consigne de désinfecter régulièrement locaux, poignées de porte - Consignes aux agents de désinfecter chaque plaie même bégnine, - Accentuer surveillance médicale en cas de grossesse <b>Commentaire :</b> nommer référent pour réassort trousses de secours quand indispo</p>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> stockage de produits chimiques divers : peinture, colle néoprène dans zone de stockage</p> <p>inhalation et vapeurs toxiques</p> <p>Dommages : - Brûlures - Intoxication</p>	<p>Organisation de journées de rangement régulières (2 fois/an) et mise au rebus des peintures et solvants usagés et périmés</p>	<p>16/05/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 1</p>	<p style="text-align: center; background-color: #00ff99;">4</p> <p><b>Recommandation :</b> - Veiller à ne pas stocker les contenants déjà ouverts dans l'atelier technique (pas de bac de rétention, pas de ventilation) - Installer bac de rétention armoire métallique et la dédié au stockage des produits chimiques - Veiller au port des EPI adaptés lors de la manipulation (voir FDS)</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> installations des décors et du matériel d'éclairage type lasers, projecteurs, effets stroboscopiques,... + tests des compagnies</p> <p>Travail dans la pénombre et faisceaux lumineux intenses et brefs</p> <p>Dommages : - Céphalées et maux de tête - Fatigue intellectuelle - Fatigue oculaire - Fatigue visuelle</p>	<p>Utilisation de lampes torches frontales individuelles</p>	<p>16/05/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 1</p>	<p style="text-align: center; background-color: #00ff99;">3</p> <p><b>Recommandation :</b> - Faire contrôler la vue lors des Visites médicales périodiques - Veiller au port de protections des yeux lors des essais de lumière</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Spectacles en extérieur et visites guidées et ballades patrimoine Spectacles dans des lieux ou moyens de chauffage etou climatisation sont inadaptés ou défectueux</p> <p>soumis aléas climatiques : froid, pluie, vent,</p> <p>Dommages : - Coups de chaleur - Déshydratation - Problèmes vasculaires - Transpiration abondante</p>	<p>O - I : Diminuer le temps d'exposition aux intempéries O - I : Mettre à disposition des boissons et locaux de repos O - I : Organiser le travail (pauses, local de repos...)</p> <p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</p>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.75</p>	<p style="text-align: center; background-color: #00ff99;">3.8</p> <p><b>Recommandation :</b> - Fournir une ceinture avec gourdes et rangements pour clés et autres petits matériels - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : réorganiser les missions et le travail : report des manifestations extérieures, augmentation des temps de pauses, installation de protections contre le rayonnement solaire (parasols....) et limiter l'accumulation de chaleur</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> - tests de sonorisation, utilisation d' enceintes acoustiques, installations de chapiteaux (proximité des marteau piqueurs) - intervention auprès des scolaires (public nombreux et bruyant)</p> <p>exposition à des niveaux sonores importants (supérieures à 85 dB avec des agressions acoustiques dans la zone des sons 120 dB)</p> <p>Dommages : - Atteinte de l'acuité auditive - Céphalées et maux de tête - Fatigue auditive - Fatigue mentale - Stress</p>	<p>O - II : Organiser la surveillance médicale spéciale des travailleurs exposés</p> <p>- Mise à disposition des casques anti bruits - Consignes de sensibiliser les scolaires au bruit lors des interventions auprès du jeune public</p>	<p>16/05/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 1</p>	<p style="text-align: center; background-color: #ffa500;">5</p> <p><b>Recommandation :</b> - Fournir au besoin et sur demande des bouchons d'oreille anti bruit - Veiller au port effectif des casques pour toutes les agents présents sur chantiers <b>Commentaire :</b> Régisseur général chargé de veiller au port effectif des EPI</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail :</b> Montage et installation des "plans de feu" Construction et réparation de matériel technique Travaux de thermocollage</p> <p>Brulures occasionnées par l'utilisation d'arcs électriques (soudure), des projecteurs lumière pouvant chauffer ou utilisation de matériel bureautique type plastifieuse</p> <p>Dommmages : - Brûlures - Lésion cutanée - Plaies</p>		<p>27/05/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 1</p>	5	<b>Recommandation :</b> Fournir kit de secours de brûlure thermique dans les trousse de secours des techniciens
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Montage, démontage des décors et installations techniques à l'extérieur (sur nacelles, échelles ou escabeaux, au grill, échafaudages) Installation des loges des artistes dans salles à l'étage ou avec dénivelé Rangement du matériel sur rack</p> <p>Echelles non sécurisées, mal stabilisées, ou sur un sol instable et peu résistant, des plateformes surchargées et encombrées, absence d'accès sécurisés, des garde-corps absents ou fixés de manière non sûre, utilisation des échelles sur plan non stable pouvant entraîner leur glissement ou renversement</p> <p>Dommmages : - Contusions - Décès - Fracture - Plaies - Traumatisme crânien</p>		<p>17/05/2024</p> <p>G = 4 F = 2 M = 2</p>	12	<p><b>Recommandation :</b> Formation sur le travail en hauteur Fournir PIRL (à étudier en interne pour hauteur et largeur adaptées aux locaux) , Fournir harnais de sécurité et veiller à les contrôler Interdire le travail en hauteur en situation de travail isolé Consignes : pas de port de charges lourdes et encombrantes dans les escaliers (privilégier plusieurs déplacements) <b>Commentaire :</b> vérifier si besoin de formation sur travail en hauteur des techniciens vérifier si besoin de formation aux techniques de levage et de manutention des techniciens</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements permanents sur scène et en coulisse dans les diverses salles, au bureau et en extérieur (spectacles et visites guidées en ville ou sur des sites naturels)</p> <p>sols inégaux (trous, pavage ou dallage irréguliers...), ou humides et des zones présentant des parties en contrebas passage de zones fortement éclairées à des zones sombres, câbles au sol, zones encombrées par une accumulation d'objets (fils électriques, éléments de décors, matériels divers), des plans inclinés, avec des revêtements dégradés ou mal fixés et des passages étroits.</p> <p>Dommmages : - Blessure - Contusions - Fracture</p>	<p>H - II : Rangement des espaces de travail</p> <p>Utilisation de lampes frontales individuelles pour déplacements en pénombre</p>	<p>17/05/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Balisage, éclairage et sécurisation des voies de circulation et rangement en permanence du chantier (palettes, câbles, cartons, matériels et outils divers...).</p> <p>- Consignes : port obligatoire de chaussures fermées lors des préparations et jours de spectacles et interdiction d'envoyer sms en marchant - Fournir des chaussures de sécurité à semelles anti-dérapantes aux techniciens et veiller à leur port effectif</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> toutes activités en intérieur et extérieur : préparation de spectacle, visites guidées et en médiathèque, au local technique et au bureau &gt; stockage de matériel, de livres, et archivage</p> <p>chute d'objets lourds : éléments scéniques, outils, matériel d'éclairage et de son + lors de chargement et transport de matériel dans véhicule de service, de livres... + Chute de pierre ou de branches en milieu extérieur</p> <p>Dommmages : - Contusions - Ecrasement - Traumatisme</p>	<p>stockage sur étagères conformes</p>	<p>16/05/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 2</p>	10	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au port des EPI et notamment casque de sécurité sur chantiers - Respecter les consignes de stockage et les standards de rangement - Installer un filet de sécurité dans le véhicule</p>
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail - déplacements fréquents : repérage, exploitations en extérieur et coactivité avec des usagers</p> <p>accidents ou heurts par co-activités piétons et public + déplacements avec véhicules de service + risque de heurts par engin (chariot élévateur..)</p> <p>Dommmages : - Collisions entre véhicules et piétons - Contusions - Décès - Traumatisme</p>	<p>Surveillance et vigilance du régisseur général</p>	<p>17/05/2024</p> <p>G = 4 F = 2 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Respect du plan de prévention (à établir) - Réflexion sur une marque de visibilité pour les agents lors de manifestations nocturnes</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Coactivité	<p><b>Phase de travail :</b> Co activité avec des artistes, partenaires et prestataires extérieurs</p> <p>diversité des lieux et des intervenants (artistes) montage du décor, mise en place de la scène, sonorisation Lieux de spectacles possiblement en chantier (si retard par exemple Ceyras le 07/06/24)</p> <p>Dommmages : - Blessure - Coupure - Traumatisme</p>	Tâches de chacun délimitées en amont : ordonnancement des tâches, coordination des activités et règles communes fixées , notamment le balisage et la signalisation, les équipements de protection...	16/05/2024  G = 3 F = 2 M = 0.75	3,8  <b>Recommandation :</b> - rédiger un plan de prévention en amont (dès la conception du spectacle si possible) pour organiser la coordination entre les différents intervenants, recenser les dangers et mettre en œuvre les mesures de prévention pour chaque intervenant (collectives ou EPI) : implantation, organisation des flux, circulation des intervenants et des engins
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> "chargement et déchargement et montage selon "plan de feu"" Installations en extérieur ou lieux non dédiés Accueil billetterie (camion Léon, salles des fêtes, office du tourisme...)</p> <p>risques d'électrisation électrocution sur des branchements électriques fixes et temporaires + vérifications des dispositifs de protection (fusibles et disjoncteurs) + branchement du matériel informatique sur multiprises non adaptées + utilisation de machines (poste à souder, meuleuse, scies) + travail sur installation électrique (armoires électriques, gradateurs, disjoncteurs)</p> <p>Dommmages : - Arrêt cardiaque - Brûlures - Electrocution - Lésion cutanée</p>	H - II : Tout intervenant doit disposer d'une habilitation électrique  - Toutes les interventions d'ordre électriques sont réalisées et vérifiées par des agents dûment formés et habilités	27/05/2024  G = 4 F = 3 M = 1	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir et veiller au port effectif des EPI obligatoires (gants, lunettes ou visière, tapis, vêtements appropriés) - Faire contrôler annuellement les appareils électriques portatifs par un organisme agréé - Faire procéder aux travaux nécessaires pour supprimer les multiprises non réglementaires et/ou anticiper les branchements électriques de la billetterie par agent habilité - afficher une attestation de consignation / désignation en cas d'intervention sur des organes sous tension <b>Commentaire :</b> - vérifier quels appareils électriques portatifs sont soumis aux obligations de vérifications annuelles - vérifier si travaux sous tension et nécessité de "chargé de consignation"</p>
Fluides sous pression	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation de soude et d'azote (préciser par service pour quelle activité)</p> <p>Risque de brûlure ou d'explosion</p> <p>Dommmages : - Explosion - Projection</p>	T - I : Port des Equipements de Protection Individuelle (EPI) nécessaires (Cf. Fiche EPI sur la zone de travail)	27/05/2024  G = 4 F = 2 M = 1	<p><b>Recommandation :</b> - Respecter les consignes de stockage des éléments sous pression - Equipements et installations conformes et bien entretenus <b>Commentaire :</b> Attentes infos Laure sur les fluides ...</p>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> installations de matériel électrique au théâtre et sur scènes extérieures et lors de représentations Stockage de produits inflammables</p> <p>courts-circuits électriques, pyrotechnie, effets spéciaux, feu sur scène...</p> <p>présence d'une bouteille de propane au local, de résine epoxy, produits d'entretien / risque de courts-circuits électriques, produits de pyrotechnie, conception de feu sur le plateau méconnaissance des procédures d'évacuation en cas d'incendie et non maîtrise des appareils anti-incendie</p> <p>Dommmages : - Explosion - Incendie - Intoxication</p>	agents formés à la manipulation extincteurs	27/05/2024  G = 4 F = 3 M = 1	<p><b>Recommandation :</b> - Procéder à l'affichage réglementaire au local technique : panonceaux d'indication des extincteurs, consignes d'évacuation , interdiction de fumer .. - Effectuer exercices d'évacuation régulièrement (2 fois /an), - Veiller au respect de l'interdiction de fumer dans tous les locaux - Veiller à la compatibilité de stockage des produits dangereux (faire l'inventaire des produits stockés et mettre à disposition les Fiches de Données Sécurité (FDS) - Déplacer la bouteille de gaz dans local adapté,</p>
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> - Manifestations théâtre : accueil du public lors de représentations : stress lié à l'accueil et de la surcharge de travail dans un moment déterminé - gestion des plannings des agents (horaires annualisés et changements fréquents des programmes )</p> <p>stress lié à l'accueil du public et à la surcharge de travail à un moment déterminé / organisation des temps de travail variable et changeants (spécificité du spectacle) rythme de travail parfois soutenu = stress fatigue = mal être, souffrance psychologique</p> <p>Dommmages : - Fatigue mentale - Stress</p>	Aide ponctuelle d'intermittents si nécessaire Mise en place d'un soutien RH par le service dédié pour la gestion des plannings	27/05/2024  G = 2 F = 2 M = 1	<p><b>Recommandation :</b> - étudier en amont du spectacle possibilité d'aide technique ou d'agents supplémentaires pour représentations de grande envergure - sur accueil multisites, prévoir lieux de repos dédiés</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Gestion des missions et des activités</p> <p>Stress généré par une tension des artistes Stress généré par les aléas du spectacle vivant ou non</p> <p>Dommages : - Sentiment d'isolement - Stress</p>	Rappel régulier des règles pour permettre aux agents de se construire des repères	<p>27/05/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 0.75</p>	3	<b>Recommandation :</b> Recadrer les demandes des artistes si nécessaire
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Gestion des missions et des activités</p> <p>Manque d'informations car adaptation à des lieux très différents (Théâtre hors les murs) et parfois inconnus et inadaptés aux contraintes demandées par les artistes</p>	Repérage des lieux des manifestations en amont pour anticiper les demandes diverses	<p>27/05/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Montage et démontage dans les salles, en extérieur et en lieux non dédiés Chargement et déchargement du matériel des artistes et aménagement des loges et lieux de restauration Diffusion des outils de communication : réception et rangement de documentation, livres et cartons lourds, diffusion des supports de communication sur le territoire Installation de billetterie et de lieux de convivialité Manutention de décors, d'éléments scéniques, des gradins et d'équipements son et lumière appartenant au théâtre ou aux artistes.</p> <p>Nombre excessif de manipulations et au type de mouvements (torsion, déplacement, soulèvement de charges lourdes)</p> <p>Dommages : - Contraintes posturales - Douleurs - Fatigues - Lombalgies - TMS</p>		<p>07/06/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 2</p>	8	<b>Recommandation :</b> - Formation et sensibilisation aux Troubles Musculosquelettiques - Fournir un chariot de transport pour petit matériel (nappes, caisses, machines à café...) - Eviter les ports de charge répétés inutiles : organiser les éléments à disposition et à la bonne hauteur dans la mesure du possible
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Manifestations théâtre Complexité de la gestion des plannings des agents</p> <p>horaires atypiques : soir et Week end lors de représentations : gestion annualisée : difficulté de conciliation vie privée/vie professionnelle organisation du travail variable selon programmation et possibles changements fréquents des programmes (heure d'arrivée artistes...)</p> <p>Dommages : - Fatigue mentale - Stress</p>	O - I : Réflexion sur une organisation du travail en adéquation avec les besoins des salariés et de l'entreprise (horaires aménagés, télétravail, temps partiels, ...)	<p>27/05/2024</p> <p>G = 1 F = 3 M = 0.75</p>	3	<b>Recommandation :</b> - Réaliser une fiche accueil nouvel arrivant et accompagnement du service RH à la prise de poste pour informations générales
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail :</b> En exploitation : montage et démontage de spectacles</p> <p>Port de charges Utilisation d'engins ou outils (marteau piqueur)</p> <p>Dommages : - Contraintes posturales - Lombalgies - TMS</p>		<p>27/05/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 2</p>	8	<b>Recommandation :</b> - Organiser des actions de sensibilisation aux TMS pour les techniciens et aux bonnes postures
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Visites guidées et programmation en extérieur</p> <p>Exposition aux pollens, et pollution urbaine (gaz d'échappement)</p> <p>Dommages : - Allergies - Gêne de la respiration - Irritation</p>		<p>27/05/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Tous déplacements : transport travail/domicile, transport de matériel de location, ou achats, de fournitures du lieu de spectacle, du bureau en extérieur ; représentations extérieures et installations en coactivité (chapiteau...) déplacements pour formation</p> <p>Mise en place de la signalétique sur la voirie : affichage pour annonce des spectacles et pour fléchage (parking et accès spectacle)</p> <p>Risques liés à la circulation routière + risques de heurt par engin (grue élévatrice, chariot élévateur) sur lieu d'installation spectacle ou par un véhicule en bord de voirie de l'agent concentré sur l'affichage ou de la voiture arrêtée en bord de route</p> <p>Dommages : - Blessure - Collisions entre véhicules - Collisions entre véhicules et piétons - Contusions - Décès</p>	<p>H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété H - II : Respect du code de la route H - II : Téléphone Interdit au volant</p> <p>Privilégier les achats en drive (liste unique) Consigne de veiller à une bonne hygiène de vie (notamment sommeil) lors de périodes chargées</p>	<p>07/06/2024</p> <p>G = 4 F = 2 M = 2</p>	12	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir et veiller au port du gilet haute visibilité sur chantiers et lors de la pose de la signalétique - Equiper le véhicule de bandes de signalisation réfléchissantes lors de la pose de la signalétique avec arrêts fréquents</p> <p><b>Commentaire :</b> vérifier réglementation pour balisage des véhicules non affectés à des missions d'intervention, de travaux ou de signalisation, mais qui peuvent être amenés, par nécessité de service, à s'arrêter en cas d'urgence sur la bande d'arrêt d'urgence ou à pénétrer dans une zone de travaux.</p>
Risque Sanitaire	<p><b>Phase de travail :</b> Nombreux contacts avec le public et usagers dont scolaires,, artistes, techniciens, partenaires...</p> <p>Contamination biologique et transmission des virus</p> <p>Dommages : - Contamination - Fièvre - Infections</p>	<p>T - I : Mise en place de distributeur de gel hydroalcoolique T - I : Procédure de désinfection des locaux H - II : Se laver les mains après être allé aux toilettes, avant de manger H - II : Sensibilisation, information régulière sur les règles sanitaires à respecter</p>	<p>27/05/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil du public sur les spectacles, animations, visites guidées, en billetterie + transport des recettes de billetterie en dehors des locaux</p> <p>gestion des réclamations, des agressions verbales du public</p> <p>Dommages : - Agression - Stress</p>	<p>Consignes claires pour les interlocuteurs pour éviter les revendications inutiles</p>	<p>27/05/2024</p> <p>G = 3 F = 3 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> Formation à la gestion des conflits, communication non violente (bienveillante, PNL...)</p>
Travail de nuit	<p><b>Phase de travail :</b> Spectacles (accueil des artistes et du public) fréquents en soirée pour le théâtre</p> <p>Augmente le risque de fatigue</p> <p>Dommages : - Fatigue physique - Stress</p>	<p>O - I : Organiser son travail (Planification, repos, ...) O - I : Présence de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) en nombre suffisant dans chaque équipe O - I : Roulements dans les plannings</p>	<p>27/05/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	
Travail isolé	<p><b>Phase de travail :</b> Montage du décor, mise en place de la scène, des projecteurs, branchements électriques</p> <p>Travaux dangereux en situation de travail isolé</p> <p>Dommages : - Malaise</p>		<p>27/05/2024</p> <p>G = 4 F = 2 M = 2</p>	12	<p><b>Recommandation :</b> Prévoir procédure écrite pour organiser les secours Proscrire les travaux en hauteur en situation isolée et tous travaux dits à caractère dangereux</p>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil et travail administratif</p> <p>TMS du à la posture assise prolongée</p> <p>Dommages : - Fatigue visuelle - Lomalgies - TMS</p>	<p>H - I : Adopter une posture adaptée au travail sur écran H - I : Favoriser les pauses actives pour limiter les risques liés à la sédentarité O - II : Orienter l'écran pour diminuer les reflets parasites à certains moments</p> <p>Actions de Sensibilisation au TMS</p>	<p>27/05/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.5</p>	3	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir le matériel informatique ergonomique adapté aux besoins - Consigne de varier les positions en situation de travail de bureau</p>



**DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS**

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Contact des usagers Ramassages citoyens (déchets) Jardinage</p> <p>Animations auprès du grand public : actions de sensibilisation, ramassages citoyens, prêt de matériel, ateliers manuels, jardinage (pôles de loisirs notamment), ... Risque de coupures lors des ramassages ou de jardinage avec matériel inadapté, accidents à l'exposition du sang Virus (leptospirose, toxoplasmose...)"</p> <p>Dommmages : - Contamination - Infections</p>	<p>O - II : Consignes de sécurité spécifiques affichées</p> <p>Pincés, gants (latex, silicone)</p>	<p>12/09/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 1</p>	<p align="center">5</p> <p><b>Recommandation :</b> Fournir Gel hydroalcoolique, accès au savon, trousse de secours portable Mise à disposition des consignes en cas d'accident, informations vaccinales, matériel adapté, fourniture de vêtements adaptés, consignes d'hygiène (changement de vêtements, douche, casier double, local...)</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Locaux mis à disposition, événements en extérieur Sensibilisations thématiques (exemple: pollution lumineuse)</p> <p>Potentiels problèmes d'éclairages inadaptés en cas d'utilisation de locaux inhabituels ou en cas d'interventions en extérieur</p> <p>Dommmages : - Fatigue visuelle</p>	<p>Installation des animations toujours effectuée en journée (connaissance du lieu)</p>	<p>12/09/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 2</p>	<p align="center">8</p> <p><b>Recommandation :</b> Fournir une lampe frontale</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Evénements en extérieur (ramassages, stands de sensibilisation ou d'animation)</p> <p>Potentiels risques thermiques et/ou climatiques en cas d'utilisation de locaux inhabituels ou en cas d'interventions en extérieur</p> <p>Dommmages : - Coups de chaleur - Déshydratation - Gelures</p>	<p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge - En cas de vigilance orange ou rouge par Météo France (période de canicule extrême) ou en cas d'intempéries : annulation de l'évènement et réorganisation du travail : adaptation des horaires et de l'exposition au soleil en période estivale -Gourdes à disposition</p>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.75</p>	<p align="center">3.8</p> <p><b>Recommandation :</b> Fournir polaire / vêtements chauds Barnum (soleil / pluie) Pas d'organisation en extérieur par trop forte chaleur ou par intempéries</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Réunions, conférences, travail au bureau</p> <p>Volume sonore parfois élevé car 4 personnes dans le bureau + plusieurs réunions simultanées sans isolation phonique</p> <p>Dommmages : - Céphalées et maux de tête - Fatigue mentale - Stress</p>	<p>Organiser les réunions dans des salles inoccupées lorsque c'est possible</p>	<p>12/09/2024</p> <p>G = 1 F = 3 M = 1</p>	<p align="center">4</p> <p><b>Recommandation :</b> Etude des possibilités d'avoir deux bureaux pour le service</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements divers Evènements en soirée ou sur des terrains peu praticables (exemple : animations mobilité, sorties en pleine nature...)</p> <p>Sol mal nivelé, encombré (racines etc), mauvaise luminosité</p> <p>Dommmages : - Blessure</p>	<p>Reconnaissance de terrain préalable (vigilance sur l'environnement)</p>	<p>12/09/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 0.75</p>	<p align="center">3</p> <p><b>Recommandation :</b> Consignes de port de chaussures adaptées</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>Travail à proximité d'objets stockés en hauteur, étagères encombrées, armoires encombrées d'archives</p> <p>Dommmages : - Contusions - Traumatisme</p>	<p>Organisation de journées de rangement régulières</p>	<p>17/09/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	<p align="center">6</p> <p><b>Recommandation :</b> Archivage à déplacer dans un lieu dédié Etudier possibilité d'un local / atelier pour l'activité du service et stockage du matériel pour animation (pincés, jardinage, vélos, bouteilles réduction des déchets, ...)</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements divers, internes</p> <p>Collision avec des véhicules de service dans les sites intercommunaux (siège, CTI)</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules</li> <li>- Collisions entre véhicules et piétons</li> </ul>	Conduite prudente et éco-conduite	12/09/2024 G = 3 F = 4 M = 1	7	<b>Recommandation :</b> Délimitation des cheminements piétons, Limitations de vitesse sur sites internes
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Thématique particulière de développement durable qui présente des enjeux locaux et planétaires majeurs</p> <p>Potentielle confrontation avec des collègues ou services non-engagés</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentiment d'impuissance</li> <li>- Sentiment d'inutilité</li> <li>- Stress</li> </ul>	<p>O - I : Réunions d'équipe régulières pour échanger sur les difficultés rencontrées dans ses missions (qualité empêchée)</p> <p>Soutien de la direction (axe 1 du Projet de territoire)</p>	12/09/2024 G = 1 F = 2 M = 0.75	2.3	
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>Branchements successifs de multiprises</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Electrification</li> <li>- Lésion cutanée</li> </ul>		12/09/2024 G = 2 F = 4 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> Contrôle par électricien et réalisation de travaux si nécessaire
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> Thématique particulière de développement durable touchant à la précarité et aux inégalités</p> <p>Contact avec le grand public, thématique de travail directement liée aux inégalités mondiales et locales</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue mentale</li> <li>- Stress</li> </ul>		12/09/2024 G = 2 F = 3 M = 2	10	<b>Recommandation :</b> Formation à la gestion des émotions Analyse de pratiques
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Travail au bureau</p> <p>Travail au 3ème étage du bâtiment : Potentiel risque d'incendie sur le lieu de travail</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gêne de la respiration</li> <li>- Intoxication</li> </ul>	<p>H - II : Formation au risque incendie à l'usage des extincteurs et au risque d'explosion</p> <p>O - II : Interdiction de fumer sur le site</p> <p>O - II : Réalisation d'exercices d'évacuation deux fois par an</p> <p>O - I : Vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie</p> <p>Formation manipulation extincteurs, mise à disposition d'extincteurs contrôlés régulièrement, plan d'évacuation, issues de secours indiquées</p>	12/09/2024 G = 3 F = 1 M = 0.75	3	<b>Recommandation :</b> Organiser plus régulièrement des exercices d'évacuation ,
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Pluralité de thématiques, transversalité du service, organisation d'évènements en dehors des horaires habituels</p> <p>Volume et complexité de travail variables selon les actions en cours, journées parfois longues, gestion simultanée de différents dossiers, risque d'erreurs</p> <p>Nombreux sujets abordés sous le prisme du développement durable, possibilité de manque de connaissances dans certains domaines par manque de spécialisation</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anxiété</li> <li>- Stress</li> </ul>	<p>Récupération des heures supplémentaires effectuées</p> <p>Travail en équipe</p> <p>Nombreuses formations spécifiques sur les thèmes du pôle</p>	12/09/2024 G = 2 F = 3 M = 0.75	3.8	<b>Recommandation :</b> Aménagement ponctuel des plannings en fonction des animations et activités
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Travail en transversalité avec tous les agents de la CCC, adaptabilité nécessaire face à la diversité des services et de leurs fonctionnements</p> <p>Risque de conflits, divergence d'intérêt, indisponibilité des directeurs et désorganisation des actions mises place, obligation de s'appuyer sur les actions des autres services, frustration des organisations, agents formatés à travailler individuellement, déresponsabilisation.</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anxiété</li> <li>- Stress</li> </ul>	Travail ponctuel avec les responsables engagés, soutien de la direction	12/09/2024 G = 2 F = 2 M = 2	8	<b>Recommandation :</b> Etudier préparation des réunions en cas d'indisponibilité d'un participant (exemple : envoyer agent avec informations) et proscrire les retards aux réunions ( sensibiliser également les élus) : fiche d'organisation de réunion à diffuser aux services en amont (cf fiche protocole)

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Machines et outils	<p><b>Phase de travail</b> : Actions occasionnelles (jardinage, impressions de livrets, massicots...)</p> <p>Risque de blessures diverses</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coupures</li> <li>- Ecrasement</li> <li>- Lésion</li> </ul>	Matériel adapté et en bon état, trousse de secours	<p>12/09/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 1</p>	<p>4</p> <p><b>Recommandation</b> : Localiser la trousse de secours, consignes en cas d'accident à consulter</p>
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail</b> : Pluralité d'activités et thématiques diversifiées (exemple : énergie)</p> <p>Travail en transversalité avec les services communautaires</p> <p>Nombreux sujets abordés sous le prisme du développement durable, possibilité de manque de connaissances dans certains domaines par manque de spécialisation</p> <p>Manque d'informations de la part des services communautaires (exemple : plans )</p>	Formation des agents, recrutement de chargés de missions	<p>12/09/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 2</p>	<p>6</p> <p><b>Recommandation</b> : Sectorisation dans le service (agents plus spécialisés)</p> <p>Sensibiliser les directeurs et responsables sur le travail en transversalité et les informations à communiquer</p> <p><b>Commentaire</b> : suite observation réunion 10/09/2024 sur végétalisation espace gare</p>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail</b> : Événementiel : transport de charges lors de prêt de matériel, ramassages citoyens, actions de végétalisation, archivage /désarchivage, ...</p> <p>Port de charges lourdes, mauvaises postures</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Douleurs</li> <li>- Fatigues</li> <li>- Lomalgies</li> </ul>	Matériel parfois adapté (pinces à déchets), ascenseur	<p>12/09/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 0.75</p>	<p>3</p> <p><b>Recommandation</b> : Achat d'un chariot ou diable adapté, étude d'un atelier / local</p>
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail</b> : Actions occasionnelles : archivage/désarchivage, ramassages citoyens, événements en extérieur</p> <p>Inhalation de poussière / particules</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Allergies</li> <li>- Irritation</li> </ul>		<p>17/09/2024</p> <p>G = 1 F = 1 M = 2</p>	<p>4</p> <p><b>Recommandation</b> : Port des EPI adaptés selon l'activité (masques...)</p>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail</b> : Déplacements divers</p> <p>Risques liés à la circulation routière</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules</li> <li>- Décès</li> </ul>	<p>H - II : Formation du personnel au risque routier</p> <p>H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété</p> <p>H - II : Respect du code de la route</p> <p>H - II : Téléphone Interdit au volant</p> <p>Utilisation de véhicules de service en bon état, révisés, entretenus</p>	<p>12/09/2024</p> <p>G = 4 F = 4 M = 0.75</p>	<p>6</p> <p><b>Recommandation</b> : Organisation de journée pour optimiser les déplacements</p>
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail</b> : Contact des usagers, événementiel, ...</p> <p>Contact occasionnel avec le grand public selon les événements</p> <p>Risques d'agressions, violences, internes et externes</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agression</li> <li>- Stress</li> </ul>	<p>Parc fermé aux visiteurs depuis juin 2023</p> <p>Information de la responsable sur le lieu de déplacement</p>	<p>12/09/2024</p> <p>G = 3 F = 2 M = 1</p>	<p>5</p> <p><b>Recommandation</b> : Consignes claires pour les clients pour éviter les revendications inutiles</p> <p>Formation sur gestion des conflits/émotions</p>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail</b> : Travail administratif</p> <p>Travail sur ordinateur la majorité du temps</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue oculaire</li> <li>- Fatigue visuelle</li> <li>- Lomalgies</li> </ul>	Matériel ergonomique sur demande	<p>12/09/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	<p>6</p> <p><b>Recommandation</b> : Faire les réglages et les aménagements adaptés à chacun</p>



**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS**

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Addictions (alcool, drogues, médicaments, ...)	<p><b>Phase de travail :</b> Soirée Dégustation &amp; Réseau, lien privilégié avec les viticulteurs Déambulations gourmandes</p> <p>Consommation d'alcool pendant l'animation Prise de médicaments pour palier à la fatigue de l'évènement et/ou pour palier à la pression en amont de l'évènement</p> <p>Dommmages : - Fatigue mentale - Stress</p>		<p>04/09/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 2</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> Mise en place d'éthylotest (vérifier Règlement intérieur) Consignes de bonne conduite pour évènement (débrieffing )</p>
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Contact avec usagers fréquents Mise en place de la signalétique évènementiel (pose et dépose) Visites des terrains sur zones d'activités (photos, accès...)</p> <p>Transmission des virus, Blessures lors des visites terrains (morsures serpents, tiques si hautes herbes...), Coupures avec métaux rouillés (zones et terrains notamment)</p> <p>Dommmages : - Contamination - Infections</p>		<p>04/09/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 2</p>	10	<p><b>Recommandation :</b> Trousse de secours a emporter lors des sorties avec gel hydro alcoolique Prévoir VM et vérifications vaccinations recommandées (tuberculose notamment) Consignes de laver les mains après chaque visite et rencontres</p>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Visite des locaux d'entreprises qui utilisent produits chimiques (garage, société de traitement des déchets....)</p> <p>Inhalation de produits toxiques</p> <p>Dommmages : - Gêne de la respiration - Irritation</p>		<p>04/09/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 2</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> En amont de la visite, si connaissance d'utilisation des produits chimiques, remplir une fiche de renseignements permettant de s'équiper des EPI nécessaires et de respecter des précautions de sécurité</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> travail administratif au bureau</p> <p>Faible luminosité naturelle</p> <p>Dommmages : - Fatigue visuelle</p>	Lampe de bureau à disposition	<p>04/09/2024</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.5</p>	2.5	
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Sorties entreprises , mise en place des manifestations soumis aux aléas climatiques (pluie, chaud, froid)</p> <p>Dommmages : - Coups de chaleur - Transpiration abondante</p>	<p>T - I : Climatisation réversible dans les locaux O - I : Mettre à disposition des boissons et locaux de repos</p> <p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge Pour D&amp;R : prévision d'un lieu d'abri - En cas de vigilance orange ou rouge par Météo France (période de canicule extrême) et en cas d'intempéries : annulation de l'évènement - Fourniture de gourdes isothermes a tous les agents et eau fraiche à disposition</p>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Recommandation :</b> Equiper les agents de vêtements de protection type polaire et imperméable</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Visites en entreprise et particulièrement les ateliers</p> <p>nuisance sonore élevée</p> <p>Dommmages : - Fatigue auditive</p>	Faible temps d'exposition (juste visite)	<p>04/09/2024</p> <p>G = 3 F = 1 M = 2</p>	8	<p><b>Recommandation :</b> Prévoir EPI si besoin (protection auditive)</p>
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Mise en place signalétique Rangement des dossiers bureau en hauteur sur une chaise Bureau au 1er étage Visite d'ateliers (escalier)</p> <p>Chute de hauteur</p> <p>Dommmages : - Contusions - Fracture</p>	Main courante sur l'escalier au siège	<p>04/09/2024</p> <p>G = 3 F = 3 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> Fournir escabeau 2 ou 3 marches sécurisé pour rangement à l'étage Prévoir soutien des services techniques pour accrochage des panneaux</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail</b> : Tous déplacement : au siège, lors des évènements et des visites (entreprises, entrepreneurs commerces du centre ville...)</p> <p>Sols mal dénivelé au siège et parfois dans les rues Terrain encombré chez les entreprises et ZAE</p> <p>Dommmages : - Blessure - Contusions</p>	Bureau rangé et dégagé	<p>04/09/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation</b> : Fournir des chaussures fermées (voir opportunité qu'elles soient coquées) Consigne de non utilisation du téléphone portable lors des déplacements encombrés (zones etc...)</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail</b> : travail administratif visite de chantiers</p> <p>Bureau : étagère non fixée au mur Sur chantiers : risques liés aux effondrements et chutes</p> <p>Dommmages : - Contusions - Traumatisme</p>		<p>04/09/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 2</p>	8	<p><b>Commentaire</b> : Fixer étagères au mur et respecter les consignes de rangement Fournir un casque de chantier à disposition et le porter si nécessaire</p>
Circulations	<p><b>Phase de travail</b> : Déplacements siège</p> <p>heurt par coactivité piétons, véhicules de service</p> <p>Dommmages : - Collisions entre véhicules et piétons</p>		<p>04/09/2024</p> <p>G = 4 F = 4 M = 1</p>	8	<p><b>Recommandation</b> : Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières) Limitation de vitesse sur le site (20KM/H) Obligation de port d'un gilet HVI pour déplacements sur zones d'activités et en bord de voirie des centre villes</p>
Coactivité	<p><b>Phase de travail</b> : visite des entreprises et ateliers pendant leur temps de travail</p> <p>dangers liés à l'activité de l'entreprise visitée</p> <p>Dommmages : - Blessure - Coupure - Traumatisme</p>		<p>04/09/2024</p> <p>G = 3 F = 1 M = 2</p>	8	<p><b>Recommandation</b> : Prendre connaissance des règles de sécurité de l'entreprise Fournir un minimum d'EPI pour visites sites (gilet HV, casque..)</p>
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail</b> : Commercialisation des zones d'activités (attribution des lots), relations avec les partenaires économiques, les entreprises, les institutionnels Attribution et financement et dispositifs d'aides aux entreprises</p> <p>Décisions politiques qui vont parfois à l'encontre des préconisations techniques</p> <p>Dommmages : - Sentiment d'impuissance - Sentiment d'inutilité</p>	<p>O - I : Entretien réguliers avec les managers</p> <p>Déconnexion entre la sphère politique et l'activité des agents d'exécution ( prise en charge par la responsable de service)</p>	<p>10/09/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Commentaire</b> : Renforcer le lien élus/techniciens pour plus de confiance dans les préconisations apportées Formation sur la collaboration interterritoriale pour dépasser les intérêts</p>
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail</b> : Prise en charge des entreprises en difficultés financières et gestions RH Prise en charge des collègues en difficultés au travail</p> <p>Absorption des charges émotionnelles des personnes souvent en détresse</p> <p>Dommmages : - Fatigue mentale - Stress</p>	O - II : Réaliser des réunions d'équipe régulières (analyse de la pratique)	<p>04/09/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 2</p>	6	<p><b>Recommandation</b> : formation à la gestion des émotions</p>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail</b> : Travail administratif au 2ème étage</p> <p>Incendie dans le bâtiment</p> <p>Dommmages : - Incendie - Intoxication</p>	<p>H - II : Formation au risque incendie à l'usage des extincteurs et au risque d'explosion O - II : Interdiction de fumer sur le site</p> <p>bâtiment contrôlé et aux normes incendie, extincteurs en nombre suffisant contrôlés annuellement Exercices d'évacuation réalisés Consignes et plan d'évacuation à jour</p>	<p>04/09/2024</p> <p>G = 3 F = 1 M = 0.75</p>	3	<p><b>Recommandation</b> : Tenir à jour une fiche de présence quotidienne Matérialiser le PR (point de rassemblement) Réaliser des exercices plus régulièrement</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Sollicitation des entreprises (Demande d'implantation ou de renseignements) Organisation des événements économiques Préparation de commission développement territoriale, travail administratif en amont des Conseils communautaires</p> <p>Urgence à gérer en priorité : manque de process Annulation d'événements qui on nécessités plusieurs mois travail</p> <p>Dommmages : - Fatigue mentale - Stress</p>		10/09/2024  G = 1 F = 3 M = 2	8	<b>Recommandation :</b> Anticiper les urgences (commissions, conseils etc...) par meilleure communication interservices
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Réunions avec les collègues des divers services (transversalité des projets)</p> <p>Opposition ou non concordance des diverses nécessités des services</p> <p>Dommmages : - Sentiment d'isolement - Stress</p>	O - I : Garantir un soutien social solide pour tous les salariés.	09/09/2024  G = 1 F = 2 M = 2	6	<b>Recommandation :</b> Expliquer clairement les finalités du service et communiquer régulièrement avec les collègues
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Sollicitation des entreprises qui nécessite une prise de position de la direction manque d'information interservices</p> <p>Agressivité ou frustration des entreprises devant les délais ou absence de retour</p>		04/09/2024  G = 1 F = 2 M = 2	6	<b>Recommandation :</b> Mise en place d'une démarche qualité interservices qui obligerait à faire un retour dans les 72h
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Manifestations événementielles</p> <p>Port de charges lourdes (tables, chaises...)</p> <p>Dommmages : - Douleurs - Fatigues - TMS</p>		04/09/2024  G = 2 F = 2 M = 2	8	<b>Recommandation :</b> Prendre connaissance de règles de sécurité Prévoir soutien des services techniques pour les installation/désinstallation
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Visites des zones en cas de vent notamment</p> <p>Inhalation de poussière aux abords de certaines activités</p> <p>Dommmages : - Gêne de la respiration - Irritation</p>		04/09/2024  G = 1 F = 1 M = 2	4	
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements chez les partenaires, entrepreneurs, sur les zones .... Balisage événementiel en bord de voirie Prise de photos dans les zones et bord de voirie avec téléphone portable</p> <p>Risques liés à la circulation routière</p> <p>Dommmages : - Blessure - Collisions entre véhicules et piétons - Contusions</p>	H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété H - II : Respect du code de la route H - II : Téléphone Interdit au volant	04/09/2024  G = 4 F = 3 M = 0.75	5.3	<b>Recommandation :</b> Fournir un gilet haute visibilité et consigne de le porter sur la voirie interdiction de pose et dépose de la signalétique seul ou en cas d'intempéries (mauvaise visibilité) Sensibilisation aux risques routiers et rappel d'interdiction d'utilisation du téléphone au volant (pour photo également) Organiser les visites et les rencontres de manière à ne pas avoir de contraintes de temps obligeant à se mettre en danger (marges plus grandes et annulation d'événements /réunions en cas de retard)
Télétravail	<p><b>Phase de travail :</b> Activités administratives télétravaillables</p> <p>Risques d'isolement et mauvaise ergonomie du poste de travail à la maison</p> <p>Dommmages : - Sentiment d'isolement</p>	O - I : Mise en place et application d'une charte de droit à la déconnexion  Télétravail limité à 1 jour par semaine	04/09/2024  G = 1 F = 3 M = 1	4	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Dossiers pour les entreprises Contacts téléphoniques Visite de zones et d'entreprise spontanée</p> <p>Méfiance et Mécontentement de l'entrepreneur</p> <p>Dommages : - Agression - Stress</p>	O - II : Consignes claires pour les clients pour éviter les revendications inutiles	<p>10/09/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>risques de TMS et fatigue visuelle</p> <p>Dommages : - Fatigue visuelle - Lombalgies - TMS</p>	<p>T - I : Mise en place de matériel informatique ergonomique adapté aux besoins (souris, clavier, bras articulé, ...)</p> <p>T - I : Mise en place de mobilier de bureau ergonomique (bureau réglable en hauteur, fauteuils de bureau 3D, ...)</p> <p>matériel ergonomique fourni au besoin et sur demande de l'agent (repose pieds, porte documents pour saisie, supports d'ordi adaptés pour surélever écran à hauteur des yeux</p>	<p>04/09/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> Fournir le matériel ergonomique : en priorité les fauteuils de bureau et réaménagement des postes de travail selon les règles de base de contraintes posturales</p>



## EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail et particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les mesures de profondeur</li> <li>- les analyses de boues et des eaux traitées</li> <li>- la déshydratation des boues (centrifugeuse, presse à vis, extraction dans les lits de séchage)</li> <li>- le nettoyage du mesureur</li> <li>- le débouchage de collecteurs</li> <li>- la maintenance des équipements électromécaniques des 21 stations d'épuration</li> </ul> <p>Contact avec les usagers et réparation des fuites (eaux stagnantes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contact ou projection d'eaux usées (réservoirs à micro-organismes dont certains pathogènes) : infections, troubles respiratoires ou digestifs</li> <li>- Transmission d'un agent biologique pathogène par voie respiratoire, (inhalation de bioaérosol), par voie digestive (en portant ses mains ou objets souillés à la bouche) ou par contact avec les muqueuses (yeux nez bouche) ou par inoculation</li> <li>- Risque de leptospirose</li> <li>- Dans les dégrilleurs des Step ou sur les tapis de tri, les opérateurs peuvent aussi se trouver face à des animaux morts</li> <li>- Contamination des vêtements propres par vêtements sales lors des phases d'habillage et déshabillage</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Allergies</li> <li>- Contamination</li> <li>- Infections</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage du véhicule ponctuellement</li> <li>- Nettoyage du mesureur après chaque intervention,</li> <li>- Port obligatoire des EPI : vêtements, gants résistants à la coupure, lunettes, masques..</li> <li>- Douche à disposition à l'atelier (1 pommeau pour 8 agents) : entretien régulier des murs et sols des locaux et équipements sanitaires , casiers double compartiment ,</li> <li>- Lavage des tenues de travail par un prestataire hebdomadaire</li> <li>- Véhicules et bâtiments équipés de trousse de secours avec lingettes désinfectantes</li> </ul>	<p>15/05/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	<p><b>Recommandation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier vaccinations à jour par la médecine de prévention (campagne sur la leptospirose)</li> <li>- Sensibiliser agents au respect des règles d'hygiène : nettoyage des sols, de l'outillage, lavage des mains avant manger, après le retrait des Epi,</li> <li>- Port d'une visière de protection sur les activités visées</li> <li>- Lavage des vêtements de travail par la collectivité afin que les agents ne rapportent pas chez eux des équipements souillés</li> <li>- Port d'epi et protocole spécifique pour évacuer un animal mort</li> <li>- Désinfecter matériel après intervention</li> <li>- Fournir des jerricanes d'eau + savon dans chaque véhicule</li> </ul>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle périodique sur les organes de traitement d'eau et d'assainissement existants et travail à proximité de réactifs de traitements</li> <li>- Intervention sur pompe doseuse</li> <li>- Utilisation de produits chimiques (chlore, javel, chlorure féérique, nutriox, polymère, soude liquide, peroxyde d'hydrogène, acide nitrique, acide citrique, charbon actif, sulfate d'aluminium) pour le traitement des eaux</li> <li>- Stockage des produits chimiques sur les sites et à l'atelier</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inhalation de gaz toxiques : dégagement de gaz dus à l'utilisation de produits chimiques pour traitement, dégagement de gaz de fermentation des matières organiques (méthane ou hydrogène sulfuré),</li> <li>- Présence de polluants (solvants des colles, résines, peintures, métaux lourds..)</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gêne de la respiration</li> <li>- Intoxication</li> <li>- Irritation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel à un prestataire pour interventions en espace confiné</li> <li>- Port des Epi : gants de protection chimiques EN 374 et masque respiratoire avec cartouche adaptée</li> <li>- Mise à dispo des EPI en adéquation avec ls recommandations des FDS</li> <li>- Mise à disposition à l'atelier et sur les sites et affichage sur les lieux de stockage des FDS (notice au poste de travail pour chaque produit utilisé)</li> <li>- A proximité des cuves de stockage en station d'épuration : rince œil et douche de sécurité à proximité des manipulations des produits (phosphore)</li> <li>- Identification des produits chimiques sur chaque bidon, flacon, bouteilles : pas de transvasement</li> </ul>	<p>15/05/2025</p> <p>G = 4 F = 3 M = 2</p>	<p><b>Recommandation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des agents aux risques chimiques et formation aux symboles/stockage</li> <li>- Veiller à stocker des substances et préparations dangereuses dans des lieux spécifiques et affichage de l'interdiction de fumer</li> <li>- Installer des bacs de rétention pour le stockage</li> <li>- Mettre à disposition les procédures d'intervention en cas de fuite ou déversements de réactifs ex : nettoyage au jet d'eau ou buvards absorbants</li> <li>- Prévoir évacuation des bidons des produits par le prestataire</li> <li>- Rappel formalisé des règles de sécurité avant et pendant les interventions (présence de gaz toxiques) : affichage sur les portes notamment</li> <li>- Equiper tous les agents de détecteurs de gaz H2S qui se déclenche automatiquement (réétalonnés tous les 2 ans) pour vérifier la présence de gaz toxiques (sulfure d'hydrogène, méthane..)</li> </ul>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Interventions de nuit et dans les réseaux et pendant les astreintes</p> <p>Faible éclairage ou luminosité pouvant être générateur d'accidents</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue visuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des interventions pendant la journée</li> </ul>	<p>15/05/2025</p> <p>G = 3 F = 2 M = 1</p>	<p><b>Recommandation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition de lampes frontales</li> </ul>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Chantiers extérieurs permanents : contrôle d'exécution, de conception ou périodique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition chaleur, froid, pluie et vent, intempéries</li> <li>- Travail dans une atmosphère dont le taux d'humidité est important</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coups de chaleur</li> <li>- Déshydratation</li> <li>- Engourdissements</li> <li>- Hypothermie</li> <li>- Problèmes vasculaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</li> <li>- Mise à disposition, de tenues de travail adaptées aux conditions climatiques : vêtements de travail chauds, tenue de pluie, bottes, bonnets en hiver et léger en été : tee shirts, casquettes..</li> <li>- Local de repos chauffé/climatisé</li> <li>- Accès à des boissons chaudes et fraîches</li> <li>- Mise en place d'horaires d'été à partir du 15 juin</li> </ul>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.75</p>	<p><b>Recommandation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail : interventions à programmer le matin très tôt dès que possible et en cas d'urgence prévoir des pauses et de l'eau fraîche supplémentaire et informer les agents sur les risques et les bonnes pratiques</li> <li>- Sensibilisation des agents sur les risques liés aux rayonnements UV et aux fortes chaleurs</li> <li>- Fournir des bottes</li> </ul>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Bruit	<p><b>Phase de travail</b> : - Opération de maintenance et travaux en extérieur (perforateur etc..) - Travail dans des locaux bruyants ou à proximité d'équipements bruyants (compresseurs, moteurs de machines, pompes et ventilations)</p> <p>Inconfort, gêne, fatigue auditive</p> <p>Dommages : - Fatigue auditive - Fatigue mentale</p>	<p>- Port des EPI : casque anti bruit - Machines bruyantes livrées avec un capot isolant phoniquement</p>	<p>15/05/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	7	<p><b>Recommandation</b> : - Affichage des consignes de sécurité lors de l'entrée dans les zones bruyantes</p>
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail</b> : - Opérations de découpes ou de perforateur - Travail à proximité de moteurs de pompes - Travaux de soudure</p> <p>Matériel qui chauffe et qui pourrait être amené à être en contact avec la peau</p> <p>Dommages : - Brûlures - Lésion cutanée</p>	<p>- Trousse de secours dans chaque véhicule (compresse type jelonet à vérifier)</p>	<p>15/05/2025</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	3.8	
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail</b> : - Visites et contrôles des installations : mesures de hauteur de boue, travaux sur postes de relèvements, nettoyage du dégrilleur, etc.... - Montée aux réservoirs d'eau potable - Montée par escaliers sur les ouvrages</p> <p>- Travail en bord des fosses (position accroupie pour photos, penchée en avant pour mesures de hauteur de boue), au-dessus de 4 m de hauteur sur postes de relèvement - Utilisation d'échelles - Travail isolé</p> <p>Dommages : - Contusions - Décès - Fracture</p>	<p>- Formation Travail en hauteur des agents en 2022 - Vidanges et entretiens des stations d'épuration par entreprises extérieures, - Barres antichute sur certains postes de relevage - Escaliers d'accès aux réservoirs munis de rampes - Bouées placées en bordure des bassins de rétention - Tous les sites (STEP, ouvrages d'eau) sont clôturés</p>	<p>15/05/2025</p> <p>G = 4 F = 4 M = 1</p>	8	<p><b>Recommandation</b> : - Installation des barres anti chute sur les ouvrages non équipés - port d'un DATI en situation de travailleur isolé - Mise à disposition de protection stop chute (ex : harnais) avec formation obligatoire pour l'utilisation et mise en place d'un suivi des équipements particuliers (attention les tâches nécessitant l'utilisation de harnais ne doivent pas être effectuées en position de travailleur isolé) - Mettre en place des procédures, - Identifier et répertorier les zones blanches - Identifier les tâches pour lesquelles le travail seul est proscrit - Etudier la pertinence d'acquiescer une PIRL et quelles dimensions ou de la louer pour certains - En cas de prêt de l'échafaudage du CTI, le faire monter par un agent formé en montage et démontage des échafaudages</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail</b> : - Déplacements atelier et en intervention sur site</p> <p>Déplacements fréquents sur sols glissants, défectueux, inégaux ou sur des surfaces pouvant être encombrées par les déchets des effluents (amas de boues..)</p> <p>Dommages : - Blessure - Fracture</p>	<p>- Port de chaussures /bottes de sécurité antidérapantes S3 - Nettoyage régulier des sols sur sites et des lieux de passage - Désencombrement et nettoyage des locaux</p>	<p>15/05/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail</b> : - Travail en réseau d'eau potable - Travail sur une plateforme ou dans des phases de grutage dans les stations d'épuration et/ou postes de relevage</p> <p>- Exposition aux chutes de matériel et outil se trouvant au bord de l'ouverture d'accès au réseau et/ou transportés par une grue</p> <p>Dommages : - Ecrasement - Fracture - Traumatisme</p>	<p>- Préparation et organisation des chantiers : placement véhicules, outillages rangés ...</p>	<p>15/05/2025</p> <p>G = 3 F = 3 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation</b> : - veiller à ne pas sortir précipitamment de l'outillage - Vérifier les autorisations nécessaires pour le grutage (SPS ou plan de prévention)</p>
Circulations	<p><b>Phase de travail</b> : - Arrivée et départ à l'atelier : utilisation d'un parking commun aux véhicules personnels et de service</p> <p>Heurt piéton - véhicule</p> <p>Dommages : - Collisions entre véhicules et piétons</p>		<p>15/05/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	7	<p><b>Recommandation</b> : - Baliser un cheminement piétonnier - Consigne de se garer en marche arrière</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Coactivité	<p><b>Phase de travail :</b> Travaux de chantier : par exemple interventions SAUR, ALR et suivi de chantiers neufs (différents corps de métiers possibles)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Circulation sur chantier.</li> <li>- Contraintes de temps.</li> <li>- Contraintes d'espace (manque de place, superposition de tâches...).</li> <li>- Méconnaissance des risques liés aux activités de chacun des intervenants.</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparations de chantier en amont des travaux pour préparer les plannings d'interventions</li> </ul>	15/05/2025 G = 3 F = 2 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> - Etablir un plan de prévention lors d'interventions d'entreprises extérieures : si travaux &gt; 400 heures / ou si travaux dangereux et plan de prévention simplifié pour tout intervenant sur chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rédaction de documents spécifiques : permis de feu, autorisations...</li> </ul>
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> - Travaux sur sites</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manipulation de l'armoire électrique (coupure ou réarmement des pompes en coffret)</li> <li>- Présence parfois de pompes de relevage sur sites</li> <li>- Utilisation de matériel électrique en atmosphère humide</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt cardiaque</li> <li>- Brûlures</li> <li>- Electrisation</li> <li>- Electrocuton</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation habilitation électrique des agents en fonction des tâches électriques réalisées</li> <li>- Appel à l'électromécanicien interne si besoin</li> <li>- Mise à disposition d'outils adaptés : outils isolés, vérificateur d'absence de tension</li> <li>- Mise à disposition des EPI adaptés : gants isolants et casque de protection, visières anti UV</li> <li>- Réseau électrique aux normes</li> </ul>	15/05/2025 G = 4 F = 4 M = 0.75	6	<p><b>Recommandation :</b> - Formation et recyclage des habilitations électriques nécessaires aux missions des agents : veiller à limiter les travaux électriques aux tâches autorisées et décrites sur l'habilitation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un calendrier de suivi des vérifications périodiques des installations électriques</li> <li>- Fournir des tapis isolants aux agents chargés de travaux d'ordre électrique (électromécaniciens)</li> </ul>
Equipements de travail	<p><b>Phase de travail :</b> - Ouverture des fosses /tampons à l'aide d'outillage (crochets)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail sur des surfaces présentant des parties saillantes(dégrilleur, tampons, regards..)</li> </ul> <p>Utilisation de pelles, pioche, crochet</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Coupures</li> <li>- Ecrasement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'outils adaptés</li> <li>- 1/4 h sécurité sur la bonne manipulation de l'outillage en décembre 2024 notamment ouverture des tampons</li> <li>- Trousse de secours dans chaque véhicule</li> <li>- Agents formés en SST</li> <li>- Chaque agent est équipé d'un téléphone professionnel</li> </ul>	15/05/2025 G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Donner des consignes de sécurité en cas d'accident (Fiche avec protocole d'alerte et de secours)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer les recyclages SST</li> </ul>
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> Fermeture d'un branchement chez un abonné après défaut de paiement</p> <p>Contact de l'agent avec l'utilisateur en détresse sociale</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stress</li> </ul>	<p>Débriefing collectif sur les situations d'urgence</p>	15/05/2025 G = 1 F = 1 M = 0.75	1.5	
Fluides sous pression	<p><b>Phase de travail :</b> Maintenance et et terrassement</p> <p>Explosion des durites, surpresseurs</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projection</li> </ul>		15/05/2025 G = 3 F = 2 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au port des Epi pendant les interventions de maintenance et de terrassement</p>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> - Travail sur points chauds (soudure, meulage..)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stockage et utilisation de produits inflammables (essence et/ou aérosol et bombes de peinture)</li> <li>- Transport du chlore gazeux sur les sites de traitement de l'eau potable</li> <li>- Ouverture des fosses et des regards d'assainissement (risque d'explosion provenant de la fermentation de produits organiques)</li> </ul> <p>- Risque d'explosion et/ou incendie</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Explosion</li> <li>- Incendie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail la plupart du temps en extérieur (ventilé) et attente d'un délai avant effectuer les mesures,</li> <li>- Mise en place de moyens d'extinction appropriés et en nombre suffisant (vérifier véhicules) et calendrier de suivi des vérifications périodiques tenu par le CTI</li> <li>- Compétences et connaissance des risques des agents : Formation manipulation des extincteurs</li> <li>- Formation et autorisation du transport et de la manipulation du chlore gazeux</li> <li>- Pour le transport de carburant : utilisation des récipients homologués (graduations visibles, bec verseur, entonnoir)</li> </ul>	15/05/2025 G = 4 F = 3 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Utilisation d'un détecteur H2S (sulfure d'hydrogène inodore)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de consignes incendie</li> <li>- Etablir des fiches de sécurité sur certains postes notamment soudure, perceuse portative..</li> <li>- Mise en place de permis de feu pour travaux de soudure, meulage</li> <li>- Affichage de panneaux d'interdiction de fumer et veiller au respect de ces interdictions (notamment à proximité des produits inflammables)</li> <li>- Recommandations sur le stockage affichées sur les lieux de stockage</li> </ul>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> - gestion des situations d'urgence ex : effondrement des réseaux, fonctionnement en mode dégradé des ouvrages ou nocturnes ( réparations de fuites notamment)</p> <p>- Multiplicité des lieux de travail et des modes de fonctionnement des process, avec des conception nécessitant parfois des études hydrauliques poussées</p> <p>- Gestion des pannes difficilement identifiables</p> <p>- Complexité de la fermeture des vannes pour réparation de fuites : mauvaise identification sur plans ou matériel détérioré ou enseveli par la voirie</p> <p>- En cas de fuite : gestion des nombreux appels téléphoniques et obligation d'information de fermeture en amont</p> <p>- En cas de panne de certains matériels et de non conformité des sites (fiches incident DDTM) : risque de fermeture des systèmes d'assainissement par une sanction financière (prime à l'épuration)</p> <p>Dommages :</p> <p>- Anxiété</p> <p>- Stress</p>	<p>- Maintenance préventive des ouvrages</p> <p>- Collaboration des communes pour informations aux usagers</p> <p>- Compétence et formation des agents aux technologies existantes et nouvelles</p> <p>- Soutien des responsables qui se déplacent si nécessaire</p> <p>- Briefing et Débriefing quotidien pour une bonne information de tous les agents des évènements et de la circulation d'informations : problèmes en cours, solutions à identifier de manière collective, définition des priorités en fonction des urgences</p>	<p>15/05/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Gestion des missions et des activités en équipe</p> <p>Mésentente entre collègues</p> <p>Dommages :</p> <p>- Anxiété</p>	<p>- Management par des règles claires et précises pour permettre aux agents de se construire des repères et recadrage des déviances si nécessaire</p>	<p>15/05/2025</p> <p>G = 2 F = 1 M = 0.75</p>	2.3	
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Gestion des missions et des activités</p> <p>- Méconnaissance des règles de sécurité pouvant engendrer des accidents</p> <p>- Défaut de conformité réglementaire pour certaines activités nécessitant des recyclages réguliers</p>	<p>- Veille constante sur les formations réglementaires : AIPR, habilitations électriques, Catec</p>	<p>15/05/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	7	<b>Recommandation :</b> - Tenir un calendrier de suivi des recyclages de mise à jour des compétences (en doublon avec le service RH)
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> - Contrôle périodique : ouverture des fosses : soulèvement des plaques et regards</p> <p>- Port de matériels divers lourds</p> <p>- Intervention de maintenance en poste de relèvement et station d'épuration</p> <p>Port de charges lourdes</p> <p>Dommages :</p> <p>- Contraintes posturales</p> <p>- Douleurs</p> <p>- Lombalgies</p>	<p>- Alternance des tâches (physiquement contraignantes ) et adaptation des durées d'activités et des pauses aux efforts</p> <p>- Port des charges les plus lourdes à plusieurs quand possible</p> <p>- Utilisation de gants de manutention</p> <p>- Sensibilisation aux TMS (avril 2025)</p> <p>- Utilisation de matériel de manutentions adaptés quand c'est possible : chariots de levage, trépied, palan manuel et électrique.....</p>	<p>15/05/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	7	<b>Recommandation :</b> - Formation PRAP ou gestes et postures - Renouveler pour adapter les matériels lourds ex : remplacement des regards en fonte par des matériaux plus légers
Manutention mécanique	<p><b>Phase de travail :</b> Maintenance sur des machines en mouvements : pompes, dégrilleur, ponts tournants... Utilisation d'outillage portatif</p> <p>Ecrasement, entraînement, Blessures diverses</p> <p>Dommages :</p> <p>- Ecrasement de personnes</p> <p>- Renversement</p>	<p>- Interventions sur le matériel uniquement en position d'arrêt</p> <p>- Equipements de sécurité sur les matériels en mouvement : protection des organes mobiles (grilles, carters de protection..)</p> <p>- Boutons d'arrêt d'urgence sur les machines</p> <p>- Présence de garde corps au dessus des bassins (ponts roulants)</p>	<p>15/05/2025</p> <p>G = 4 F = 4 M = 0.75</p>	6	<b>Recommandation :</b> - Vérifications périodiques des installations à programmer : potences, armoires électriques, monorail..... - Formaliser des procédures d'intervention : uniquement sur machines à l'arrêt - Formaliser des procédures de consignations avant toute intervention (notamment consignation des énergies, électricité) - Afficher les consignes, règles d'utilisation et pictogrammes des machines
Noyade	<p><b>Phase de travail :</b> - Intervention aux abords d'une fosse</p> <p>- Déplacements sur des surfaces mouillées et glissantes sur les passerelles des stations d'épuration</p> <p>- Chute du réservoir</p> <p>- Inhalation de gaz toxiques pouvant provoquer nausées et syncopes et risque de chute dans les fosses</p> <p>- gestion des urgences ou en astreinte</p>	<p>- Circulation aux bords des bassins équipés de garde corps</p> <p>- Interventions sur des sites bien éclairés</p>	<p>15/05/2025</p> <p>G = 4 F = 3 M = 1</p>	7	<b>Recommandation :</b> - En astreinte : formaliser une procédure avec le pilotage de l'astreinte de décision - Proscrire formellement le travail en situation isolée aux abords d'une fosse - Mise en place de perches (gaffes télescopiques et bouées en bord de bassin) - Vérifier la pertinence de port d'un gilet de sauvetage en cas d'intervention à risque - Formaliser une procédure d'intervention aux abords des bassins des stations d'épuration (ex : quand risque de chutes dans l'eau, toujours visibilité d'un autre agent)

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail</b> : - Soulèvement de plaques du réseau - port de matériel de maintenance sans aide à la manutention</p> <p>Travaux en position non adaptée : posture accroupie à proximité des réseaux, postures couchées au sol avec les bras tendus, courbées dans les réseaux, à genoux devant les armoires électriques</p> <p>Dommages : - Douleurs - TMS</p>	- Port des epi adapté quand c'est possible (ex : genouillères)	15/05/2025  G = 3 F = 4 M = 1	7	<b>Recommandation</b> : -Formation PRAP - Si possible, adapter allègement des charges (matériels plus léger..)
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail</b> : - Travaux de découpe + extérieurs - Manipulation du charbon actif (désodorisation)</p> <p>Inhalation de poussières nocives</p> <p>Dommages : - Allergies - Irritation</p>	- Port du masque respiratoire P3 pour l'utilisation du charbon actif - Activités de tronçonnage très brèves et ponctuelles	15/05/2025  G = 4 F = 1 M = 0.75	3.8	
Risque Routier	<p><b>Phase de travail</b> : - Interventions sur domaine routier ou en bordure de route (réseau d'eau potable + assainissement) pour déboucher les vannes ou autres travaux de réparations (fuites, relevés de compteurs, interventions sur tampons..) - Déplacements sur tout le territoire sur chantier, chez les particuliers</p> <p>Risques liés à la circulation routière et appels téléphoniques reçus lors des déplacements routiers</p> <p>Dommages : - Blessure - Collisions entre véhicules - Décès</p>	- Port obligatoire de tenue de visibilité catégorie 2 ou 3 si nuit (vérifier bandes réfléchissantes) - Utilisation de véhicules de service récents et bien entretenus, équipés de triffash et bandes réfléchissantes - Organisation des chantiers afin de limiter au maximum l'exposition à la circulation routière	15/05/2025  G = 4 F = 4 M = 0.75	6	<b>Recommandation</b> : - Formation à la signalisation temporaire de chantier et mise en place d'une procédure au niveau de la signalisation (schémas types d'interventions en bordure de route : balisage et protection de la zone d'intervention) - Sensibilisation régulière au risque routier (fait en novembre 2024) - Etablir un protocole de communication : interdire le téléphone et le kit mains libre au volant, mettre en place des règles d'appels - Mettre en place une vérification annuelle des kits de sécurité présents dans les véhicules : triangle, gilet - Mettre en place la vérification périodique des permis de conduire
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail</b> : - Interventions chez les particuliers lors de fuites ou refus d'interventions ou rdv décalés - Interventions trop longues si routes barrées</p> <p>Relations avec le public : risques d'agressions verbales ou physiques, présence d'un chien</p> <p>Dommages : - Agression - Stress</p>	- Consignes verbales de ne pas entrer dans la propriété sans la présence du propriétaire - Débriefing lors des réunions du matin en équipe (retours d'expérience) - Prévenir systématiquement les communes des travaux mis en place (com avant toute intervention)	15/05/2025  G = 3 F = 2 M = 1	5	<b>Recommandation</b> : - Formation gestion des situations conflictuelles (techniques de négociation, de communication) - "outiller" les agents de formulaires pour désamorcer les conflits
Travail de nuit	<p><b>Phase de travail</b> : - Astreintes pour les sites en panne : réparation des fuites notamment - Interventions programmées la nuit (grosse coupure nécessaire)</p> <p>Accentuation de l'ensemble des risques</p> <p>Dommages : - Fatigue physique - Stress</p>	- Interventions de nuit ponctuelles - Port de lampes frontales pour agents de l'assainissement - Aménagement des horaires en cas d'intervention la nuit (à confirmer par Flo) - Report des travaux par le responsable en cas de risque	16/05/2025  G = 4 F = 3 M = 1	7	<b>Recommandation</b> : - Prévoir une organisation du travail avec des temps de repos si nécessaire après les astreintes - Interdire les travaux dangereux ou les reporter au lendemain (pas de travail isolé) - Port d'un DATI - Formaliser une procédure pour les astreintes (fin d'interventions notamment)
Travail en milieu confiné	<p><b>Phase de travail</b> : Interventions dans les regards et chambres de vannes</p> <p>Espaces peu ou pas ventilés</p>	- Masques à disposition - Formation Catec (intervention et/ou surveillant) à généraliser à l'ensemble des agents : agents formés dans des situations concrètes intègrent les bons comportements et seront en mesure d'appliquer des mesures de prévention adaptées, limitant le risque d'accident - Appel à un prestataire (pas l'équipement adéquat aux activités)	16/05/2025  G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	<b>Recommandation</b> : - Proscrire le travail isolé dans un milieu confiné - Disposer des informations spécifiques à l'espace confiné avant l'intervention

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Travail isolé	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail avec une mission de nature dangereuse, travail en zone blanche (sans couverture tel) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux électriques au voisinage de parties nues sous tension dans les domaines HTA ou HTB</li> <li>- Intervention d'un agent non habilité dans un local électrique ou au voisinage d'installations électriques pour des opérations d'ordre non électrique</li> <li>- Travail en hauteur avec un harnais de sécurité et/ou des cordes</li> <li>- Travaux dans un espace confiné</li> <li>- Travaux exposant à un risque de chute dans l'eau</li> </ul> <p>La réglementation n'interdit pas le recours au travail isolé mais celui-ci est prohibé dès lors qu'il présente un caractère dangereux pour les agents : conjonction des risques présents par la situation de travail : chute, noyade, écrasement, électrocution, agression</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agression</li> <li>- Malaise</li> <li>- Stress</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de travaux dangereux, intervention en équipage de 2 agents minimum</li> <li>- Portable professionnel pour chaque agent</li> </ul>	<p>16/05/2025</p> <p>G = 4 F = 3 M = 2</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Former les responsables à la réglementation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interdiction du travail isolé pour tout travail dangereux à l'issue</li> <li>- Réorganiser et planifier les tâches des agents afin d'éliminer (supprimer le travail isolé pour tous travaux dangereux) ou limiter les situations de travailleurs isolés (ex : travail en binôme). A défaut mise à disposition d'un DATI, si le travail isolé ne peut être supprimé, mettre en place une procédure permettant d'établir des contacts réguliers avec le travailleur isolé. (assurer une surveillance par le passage périodique d'une autre personne ou contacts téléphoniques). Former et informer le personnel (modalité d'utilisation des moyens de communication, numéros et procédure d'urgence...)</li> <li>- Mise en place de DATI</li> </ul>
Vibrations mécaniques	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation d'outillage portatif : perforateurs, disquuseuse ..</p> <p>Fréquence et répétition de l'utilisation de ces appareils</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affections périarticulaires</li> <li>- TMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel en bon état (poignées anti vibratiles à vérifier)</li> <li>- Utilisation ponctuelles et alternance des activités</li> </ul>	<p>16/05/2025</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.5</p>	

PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail</b> : Contact public fréquent : Echanges avec les agents d'exploitation : serrage de mains, transmission de fiches</p> <p>Exposition aux agents infectieux, virus.. Transmission de bactéries</p> <p>Dommmages : - Contamination - Infections</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance médicale</li> <li>- Banque d'accueil profonde permettant distance avec les administrés</li> <li>- Périodes covid : mise en place d'un plexiglas à l'accueil</li> <li>- Consignes aux agents de désinfecter chaque plaie même bénigne : trousse de secours accessible dont le réassort est organisé</li> </ul>	<p>13/05/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 2</p>	<p>12</p> <p><b>Recommandation</b> : - Fournir gel hydroalcoolique aux accueils et dans les véhicules pour accueil extérieur (permanences communes) - Consigne de ne pas serrer les mains aux usagers et se laver les mains après chaque contact avec usager et/ou agent d'exploitation (par ex : contact avec effet personnel de l'usager ou agent : téléphone ou autres) - Consignes à l'agent d'entretien de désinfecter régulièrement les poignées de porte et les interrupteurs - Veiller à se changer (chaussures de sécurité notamment) après une intervention sur site dans les vestiaires dédiés avant de rejoindre les espaces administratifs</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail</b> : Travail administratif et accueil</p> <p>Inconfort lié aux lumières fortes et blanches dans les bureaux ainsi que la réverbération lumineuse sur les baies vitrées</p> <p>Dommmages : - Céphalées et maux de tête - Fatigue oculaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bâtiment équipé de grilles fixes aux fenêtres filtrant la lumière du soleil</li> </ul>	<p>13/05/2025</p> <p>G = 1 F = 4 M = 1</p>	<p>5</p> <p><b>Recommandation</b> : - Prévoir la modulation des éclairages dans les bureaux (variateurs) et/ou équiper les bureaux de lampes d'appoint - Désolidariser les néons notamment lorsque 2 bureaux dans le même espace (bureau facturation/ bureau responsables exploitation) - Prévoir la pose de stores dans certains bureaux (bureau administratif du bas)</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail</b> : Accueil et travail administratif</p> <p>Bureaux en prise au "courant d'air" du grand couloir au rez de chaussée et à l'étage Panne des équipements de chauffage et de climatisation</p> <p>Dommmages : - Engourdissements</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</li> <li>- Bâtiment équipé de climatisation réversible : puits canadien</li> <li>- Bureaux fermés en hiver</li> </ul>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	<p>4.5</p> <p><b>Recommandation</b> : - Trouver le bon réglage des capteurs extérieurs ( test par les agents des services techniques) - Etudier la possibilité de pouvoir fermer les 2 accès couloir - espace administratif par des portes coulissantes ou autres (permet réduction du bruit également lors des passages visiteurs) - En cas de vigilance orange ou rouge par Météo France (période de canicule extrême) et une panne de la climatisation : réorganisation des horaires , augmentation des temps de pause, prévoir du télétravail en conformité avec l'obligation de mission de service public (accueil des usagers)</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail</b> : Travail administratif</p> <p>- Inconfort lié au bruit de la ventilation des ordinateurs (notamment celui de la direction) - Inconfort lié aux sonneries en cascades des appels à l'accueil, puis dans les bureaux en back office</p> <p>Dommmages : - Fatigue auditive</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De nombreux ordinateurs ont été changés (ventilation moins bruyante)</li> <li>- Volume des sonneries des téléphones au minimum</li> <li>- Agents équipés de casques téléphoniques</li> </ul>	<p>13/05/2025</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.75</p>	<p>3.8</p>
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail</b> : - Déplacements à l'étage par les escaliers - Archivage dans le local</p> <p>- Chute dans les escaliers - Utilisation d'une chaise pour ranger les cartons d'archive</p>	<p>Escaliers bien éclairés et équipés d'une rampe de chaque côté avec des marches très large et nez de marche</p>	<p>13/05/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.5</p>	<p>3.5</p> <p><b>Recommandation</b> : - Achat d'un escabeau 2 ou 3 marches pour archivage</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail</b> : - Déplacements dans certains bureaux ou des poteaux sont derrière la porte et dans les couloirs - Arrivée et départ au travail</p> <p>- Heurt avec le poteau et chute - Glissades sur le parking en cas de temps de pluie (revêtement sableux)</p> <p>Dommmages : - Contusions</p>	<p>Vigilance</p>	<p>13/05/2025</p> <p>G = 1 F = 3 M = 0.75</p>	<p>3</p> <p><b>Recommandation</b> : - Prévoir la réfection du revêtement du parking</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail</b> : Archivage et classement des dossiers dans local archives et sur les armoires</p> <p>Etagères non fixées , objets parfois lourds dépassant des armoires</p> <p>Dommmages : - Traumatisme</p>		<p>14/05/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	<p>6</p> <p><b>Recommandation</b> : - Organiser des archivages réguliers - Fixer les étagères aux murs ou plafond - Vider les dessus d'armoires (ou ne pas laisser d'objets lourds et encombrants)</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Arrivée et départ sur le site</p> <p>Heurt piéton - véhicule : utilisation des locaux par des institutions extérieures qui augmente la fréquence du passage sur le parking</p> <p>Dommmages : - Collisions entre véhicules et piétons</p>		13/05/2025  G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Consigne de se garer en marche arrière - Etudier la pertinence de baliser un cheminement piéton d'accès au bâtiment</p>
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> Facturation et recouvrement des factures de certains usagers en situation financière et sociale compliquée</p> <p>Ecoute des usagers et de leurs problèmes financiers et autres</p> <p>Dommmages : - Fatigue mentale</p>	<p>Existence d'une procédure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Echelonner les paiements sur 3 mois sans justificatifs</li> <li>- Au-delà, formaliser une fiche de réclamation traitée par la responsable en accord avec la direction</li> </ul>	13/05/2025  G = 1 F = 3 M = 0.75	3	
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail dans le bâtiment</p> <p>Présence de produits inflammables dans l'atelier</p> <p>Dommmages : - Explosion - Incendie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bâtiment contrôlé et aux normes incendie,</li> <li>- Extincteurs en nombre suffisant et identifiés</li> <li>- Agents formés à la manipulation des extincteurs</li> </ul>	13/05/2025  G = 4 F = 2 M = 0.5	3	<p><b>Recommandation :</b> - Organiser régulièrement des exercices d'évacuation - Rédiger les consignes d'évacuation et identifier les points de rassemblement - Etablir quotidiennement 1 liste des présents dans le bâtiment disponible à l'accueil : • Demander aux agents présents de signaler à l'accueil leur départ lors des RDV extérieurs et la durée – de signaler leur présence lors de leur retour au PIE - Dans le protocole , identifier clairement les départs d'incendie en bas de l'escalier (difficulté d'évacuation des agents dans les bureaux situés à l'étage du bâtiment)</p>
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail administratives</p> <p>Alternance de cycles de travail chargés avec volume d'activités (17 000 abonnés) et accueil des usagers fréquents</p> <p>Dommmages : - Fatigue mentale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Management attentionné : Réunions de service régulières avec partage et priorisation des missions et définitions des valeurs et connaissance du travail de chacun : développement de moments de convivialité et d'esprit d'équipe</li> <li>- Possibilité de connecter le téléphone des agents (NPD) en périodes chargées notamment facturation</li> </ul>	13/05/2025  G = 2 F = 4 M = 0.5	3	
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Travail en équipe</p> <p>Mésentente des 7 agents du pôle administratif</p> <p>Dommmages : - Stress</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Management participatif et avec du courage managérial si nécessaire : entretien de recadrage de la responsable et définition des missions, objectifs et valeurs pour chaque agent</li> </ul>	13/05/2025  G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	<p><b>Recommandation :</b> Rappeler la procédure en cas de harcèlement et notamment qui contacter (procédure présentée en réunion sécu et dans l'affichage sécu)</p>
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Accomplissement des missions : travail administratif des agents des services Eau et Assainissement</p> <p>Méconnaissance de la spécialité du service des agents administratifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation aux agents du projet politique du service par la direction</li> <li>- Outils proposés par la responsable pour être au plus proche des missions du service "Watura" : plateforme de documentation professionnelle en test permettant de se former sur chaque item des missions (communication - relations usagers - forage - etc...°</li> <li>- Formation interne et partage des métiers (exemple : présentation du SPANC par l'agent etc....) afin de permettre aux agents une bonne information et une montée en compétences</li> </ul>	13/05/2025  G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Partage des veilles juridique régulières auprès de tous les agents (administratives et RH) - droit privé, droit public</p>
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Méconnaissance des process RH : congés, horaires, ASA etc....</p> <p>Dommmages : - Stress</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lien de la responsable avec le service RH</li> </ul>	13/05/2025  G = 1 F = 3 M = 0.75	3	<p><b>Recommandation :</b> - réaliser un règlement intérieur de la collectivité avec des indications précises</p>
Télétravail	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>Risques d'isolement ou mauvaise ergonomie des postes de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Télétravail limité à 1 journée hebdomadaire</li> <li>- Télétravail proposé à l'équipe administrative dont les missions sont en adéquation » : aucune demande actuelle venant des agents</li> </ul>	13/05/2025  G = 1 F = 3 M = 0.75	3	<p><b>Recommandation :</b> - Etudier la possibilité de fournir un ordinateur portable dédié au télétravail permettant la connexion au VPN</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil physique et téléphonique des usagers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de nombreuses personnes insatisfaites dans le bâtiment (tel + physique) : soumis aux agressions verbales et physiques</li> <li>- Encaissement en espèces, CB et chèque à l'accueil</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agression</li> <li>- Stress</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil toujours en binôme et accueil physique limité aux matinées</li> <li>- Consigne de faire appel à la responsable en cas d'insatisfaction et/ou incompréhension avec l'utilisateur qui l'isole dans son bureau ou prend l'appel téléphonique</li> <li>- Bureau à proximité de l'accueil</li> <li>- Coffre fort dans le bureau de la responsable</li> <li>- Formation gestion des conflits des agents</li> </ul>	<p>13/05/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.75</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Etablir procédure en cas d'agressions : consigne d'alerte et de fournir des fiches de réclamation pour désamorcer le conflit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de contact avec la gendarmerie (information sur l'activité)</li> <li>- Faire installer des grilles sur la banque d'accueil et une barrière amovible d'accès au postes d'accueil</li> <li>- Affichage des consignes et ou charte de bonne conduite avec sanctions en cas de transgression</li> <li>- Etudier la pertinence de l'installation d'une caméra (factice) avec affichage pour les usagers et/ou bouton poussoir relié aux bureaux des responsables</li> <li>- Faire la régie dans le bureau de la responsable (non à l'accueil)</li> <li>- La responsable isole l'administré dans son bureau en laissant la porte ouverte et/ou se fait accompagné d'un agent du service lors de l'entretien avec l'abonné.</li> </ul>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif et d'accueil</p> <p>risques de TMS et fatigue visuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel ergonomique fourni au besoin et sur demande de l'agent (repose pieds, porte documents pour saisie, supports d'ordi adaptés pour surélever écran à hauteur des yeux</li> <li>- Fauteuil ergonomique</li> <li>- pauses régulières</li> <li>- Sensibilisation aux TMS par ergonome en avril 2024</li> </ul>	<p>13/05/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Prévoir des lampes d'appoint adaptées au travail sur écran et aux locaux pour agents qui n'en n'ont pas</p>

## PROJETS, TRAVAUX ET GEMAPI

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Contact usagers ponctuel - Activités en rivière - Activités à proximité des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration</p> <p>Transmission de virus, bactéries pathogènes Piqûres de tiques, moustiques</p> <p>Dommmages : - Contamination - Infections</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se laver les mains après chaque intervention en extérieur</li> <li>- Attribution d'un vestiaire et accès aux douches : changement de tenue : bottes...</li> <li>- Trousse de secours dans chaque véhicule</li> </ul>	<p>20/05/2025</p> <p>G = 3 F = 3 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Consignes d'éloignement des situations à risque pathogènes (rester en observation) - Fournir des bombes anti tiques et crochet pour enlever les tiques - sensibilisation à la vaccination leptospirose pour Cogarantir leur sécurité sur le terrain. - Reconnaissance obligatoire des rejets des STEPs avant toute intervention en rivières - Formaliser une procédure de nettoyage des Epis après une intervention à risques de transmission pathogène - consigne de prendre la trousse de secours dans le sac à dos pour les sorties longues</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Interventions en extérieur</p> <p>Luminosité en fonction des périodes de l'année et des horaires</p> <p>Dommmages : - Fatigue visuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autonomie d'organisation des réunions, rdv et reconnaissances des terrains dans la journée</li> </ul>	<p>20/05/2025</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Chantiers extérieurs</p> <p>Exposition chaleur, froid, pluie et vent, intempéries</p> <p>Dommmages : - Coups de chaleur - Déshydratation - Engourdissements - Hypothermie - Problèmes vasculaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</li> <li>- Mise à disposition, de tenues de travail adaptées aux conditions climatiques</li> <li>- Accès à des boissons chaudes et fraîches et fourniture d'une gourde isotherme</li> <li>- Organisation autonome des visites et interventions en extérieur : en cas de vigilance orange ou rouge par Météo France (période de canicule extrême) ou intempéries : pas de sorties extérieures en cas de canicule</li> </ul>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - Sensibilisation des agents sur les risques liés aux rayonnements UV et aux fortes chaleurs - Fournir des bottes</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Situations de travail à proximité d'activités bruyantes (ex : visite et supervision de chantiers, abattage d'arbres)</p> <p>Inconfort, gêne, fatigue auditive</p> <p>Dommmages : - Fatigue auditive - Fatigue mentale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement de la situation bruyante</li> <li>- Port de PICB</li> </ul>	<p>20/05/2025</p> <p>G = 2 F = 2 M = 0.75</p>	3	
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Visite de chantiers Reconnaissance de terrains dans le cadre d'études, ex : berges pentues...</p> <p>Proximité de tranchées et d'ouvrages en cours de construction Berges pentues</p> <p>Dommmages : - Contusions - Décès - Fracture</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des balisages et des protections de sécurités mises en place par l'entreprise réalisant les travaux</li> <li>- Coordination des chantiers par un prestataire tiers (SPS)</li> </ul>	<p>20/05/2025</p> <p>G = 3 F = 3 M = 0.75</p>	4.5	
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements sur chantiers et à proximité des rivières</p> <p>Déplacements fréquents sur sols glissants, défectueux, inégaux ou sur des surfaces encombrées, terrains accidentés</p> <p>Dommmages : - Blessure - Fracture</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port de chaussures /bottes de sécurité antidérapantes S3</li> <li>- Respect du cheminement piéton mis en place sur les chantiers</li> </ul>	<p>22/05/2025</p> <p>G = 2 F = 2 M = 0.75</p>	3	
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Visite sur chantiers ou reconnaissance de rivières</p> <p>Chute d'arbres et autres objets (proximité de la pelle)</p> <p>Dommmages : - Ecrasement - Fracture - Traumatisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port du casque de sécurité</li> <li>- Procédure informelle sur chantiers : contact visuel avec le pelleur et consigne de ne pas s'approcher de la pelle</li> </ul>	<p>20/05/2025</p> <p>G = 3 F = 3 M = 0.75</p>	4.5	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Circulations	<p><b>Phase de travail</b> : - Arrivée et départ à l'atelier : utilisation d'un parking commun aux véhicules personnels et de service</p> <p>Heurt piéton - véhicule</p> <p>Dommages : - Collisions entre véhicules et piétons</p>		<p>15/05/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	7	<p><b>Recommandation</b> : - Baliser un cheminement piétonnier - Consigne de se garer en marche arrière</p>
Coactivité	<p><b>Phase de travail</b> : Visites de chantiers</p> <p>Présence sur les zones de chantier, à proximité des salariés des entreprises extérieures</p> <p>Dommages : - Blessure - Décès</p>	<p>- Respect du balisage des chantiers mis en place - Rester à distance des travailleurs - Port des Epis adaptés</p>	<p>20/05/2025</p> <p>G = 3 F = 3 M = 0.75</p>	4.5	
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail</b> : Etudes et exécution de certains travaux</p> <p>Nécessité de respecter le budget alloué malgré des impondérables et donc ne pas mettre en œuvre les conditions optimales</p> <p>Dommages : - Sentiment d'inutilité</p>	<p>- Prise de recul grâce au développement des compétences et l'expérience</p>	<p>20/05/2025</p> <p>G = 1 F = 2 M = 1</p>	3	
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail</b> : - Astreintes de décision : surveillance et analyse des alertes remontées par la supervision : arbitrages sur la nécessité de l'astreinte d'intervention (temporisation maximum) : nécessité de technicité et d'expertise.</p> <p>Selon certains éléments notamment météorologiques et de coupures électriques, de nombreuses situations simultanées complexes à gérer</p> <p>- Portage de décisions politiques et stratégiques - Décisions et leurs conséquences sur la gestion de crises (ex : rupture de digues, décision d'évacuation...)</p> <p>- Stress lié à la prise de décision impactant le fonctionnement des ouvrages et à la remontée - d'alarmes permanentes - Charge de travail élevée - Vacance de certains postes et absences à palier (difficultés de recrutement eu égard aux technicités des emplois) - Responsabilité sur la sécurité des biens et des personnes sur la problématique inondation</p> <p>Dommages : - Anxiété - Stress</p>	<p>- Directrice mobilisable H24 sur astreintes de décision - Existence de procédures (à mettre à jour) - Communiquer régulièrement avec l'ensemble de l'équipe sur les situations pouvant survenir en dehors des heures ouvrées : étude de dangers - Vérification régulière des organes de la digue d'Usclas - Mise à jour des connaissances sur les sites et bonne communication avec tous les agents du pôle - Soutien de la directrice sur les études et travaux en cours - Définition des priorités et répartition des tâches entre les agents présents - Collaboration avec le service RH sur les recrutements - Protocole de gestion de crises existant sur la digue d'Usclas communiqué à l'astreinte</p>	<p>20/05/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation</b> : - Mettre à jour les procédures d'astreinte - Renforcement des compétences des agents : se questionner sur l'organisation des moyens humains du pôle</p>
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail</b> : Travail en équipe et reporting à la direction</p> <p>- Mésentente entre les équipes - Méconnaissance des activités et de la charge du travail des collègues et/ ou de la hiérarchie - Surcharge d'activités</p> <p>Dommages : - Anxiété - Sentiment d'isolement - Stress</p>	<p>- Points réguliers avec les équipes et soutien de la hiérarchie - Organisation de travail selon une démarche en mode projets (définition des acteurs, de la méthodologie, de la planification...)</p>	<p>20/05/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail</b> : Gestion des missions et des activités</p> <p>- Méconnaissance des règles de sécurité pouvant engendrer des accidents - Défaut de conformité réglementaire pour certaines activités nécessitant des recyclages réguliers</p>	<p>- Veille constante sur les formations réglementaires : AIPR, habilitations électriques, Catec - Veille technique sur les évolutions technologiques, etc..... : abonnements revues spécialisées, newsletter, etc...</p>	<p>20/05/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation</b> : - Tenir un calendrier de suivi des recyclages de mise à jour des compétences (en doublon avec le service RH)</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Noyade	<p><b>Phase de travail :</b> - Suivi des travaux de restauration ou d'entretien et des chantiers réalisés par les entreprises prestataires ou régie sur les cours d'eau : Lergue, hérault, Boyne</p> <p>- Reconnaissance de terrains dans le cadre des études à proximité des étendues d'eau à pied ou en embarcations non motorisées</p> <p>- Terrains souvent accidentés en bord de cours d'eau</p> <p>- Travail isolé en bord de cours d'eau</p>	<p>- Consigne de vérifier les conditions météorologiques et environnementales avant chaque intervention extérieure (aucune contrainte de sorties temporelles)</p>	<p>20/05/2025</p> <p>G = 4 F = 3 M = 2</p>	14	<p><b>Recommandation :</b> - Formalisation des consignes de prudence (notes de services..) et Accueil sécurité au poste des nouveaux arrivants</p> <p>- Interdire le travail isolé en bord de cours d'eau</p> <p>- Acquisition d'un DATI</p> <p>- Mise en place d'une procédure formalisée d'informations des heures de visites de terrains et de sorties</p> <p>- Equiper les agents Gemapi d'un Waders (salopette en principe étanche) et d'un gilet de sauvetage adapté</p> <p>- S'assurer que les agents savent nager</p>
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Visites de chantiers et reconnaissance de terrains</p> <p>Inhalation de poussières nocives</p> <p>Dommages :</p> <p>- Allergies</p> <p>- Contamination</p> <p>- Irritation</p>	<p>- Eloignement des zones à risques</p>	<p>20/05/2025</p> <p>G = 3 F = 3 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Mise à disposition de masques au besoin (dans le véhicule)</p>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements sur tout le territoire, sur chantiers, réunions etc....</p> <p>Risques liés à la circulation routière et appels téléphoniques reçus lors des déplacements routiers</p> <p>Dommages :</p> <p>- Blessure</p> <p>- Collisions entre véhicules</p> <p>- Décès</p>	<p>- Port obligatoire de tenue de visibilité sur chantiers</p> <p>- Utilisation de véhicules de service récents et bien entretenus</p> <p>- Respect du code de la route</p>	<p>20/05/2025</p> <p>G = 4 F = 4 M = 0.75</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Sensibilisation régulière au risque routier (fait en novembre 2024)</p> <p>- Etablir un protocole de communication : interdire le téléphone et le kit mains libre au volant, mettre en place des règles d'appels et de bonne conduite</p> <p>- Mettre en place une vérification annuelle des kits de sécurité présents dans les véhicules : triangle, gilet</p> <p>- Mettre en place la vérification périodique des permis de conduire</p>
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Visite chantiers</p> <p>Reconnaissance de terrains dans le cadre d'études</p> <p>Rdv avec des riverains à leur domicile</p> <p>Contact avec des riverains mécontents ou public particulier (teuffers, caravanings....)</p> <p>Dommages :</p> <p>- Agression</p> <p>- Stress</p>	<p>- Consigne de ne jamais rester seul avec un riverain (accompagnement par le maître d'œuvre, entreprise.....) et ne pas prendre rdv avec un riverain mécontent au téléphone</p>	<p>22/05/2025</p> <p>G = 4 F = 2 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Formaliser les consignes de contact avec les riverains et usagers dans des situations de conflits</p> <p>- Face à une situation à risque (proximité de publics type nomades) : rebrousser chemins et prévenir responsable</p> <p>- Voir la pertinence d'équiper les agents d'une bombe anti-agression</p>
Travail isolé	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail avec une mission de nature dangereuse, travail en zone blanche (sans couverture tel) :</p> <p>- Reconnaissance de terrains en GEMAPI et dans le cadre d'études préalables aux travaux</p> <p>Conjonction des risques présents par la situation de travail : chute, noyade, écrasement, électrocution, agression</p> <p>Dommages :</p> <p>- Agression</p> <p>- Malaise</p> <p>- Stress</p>	<p>- Portable professionnel pour chaque agent</p> <p>- Mise en place d'un agenda partagé</p> <p>- Prévenance par mail des sorties terrain : indication localisation linéaire cours d'eau + horaires</p>	<p>20/05/2025</p> <p>G = 4 F = 3 M = 0.75</p>	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Former les responsables à la réglementation</p> <p>- Interdiction du travail isolé pour tout travail dangereux</p> <p>- Réorganiser et planifier les tâches des agents afin d'éliminer (supprimer le travail isolé pour tous travaux dangereux) ou limiter les situations de travailleurs isolés (ex : travail en binôme). A défaut mise à disposition d'un DATI, si le travail isolé ne peut être supprimé, mettre en place une procédure permettant d'établir des contacts réguliers avec le travailleur isolé. (assurer une surveillance par contacts téléphoniques). Former et informer le personnel (modalité d'utilisation des moyens de communication, numéros et procédure d'urgence...)</p> <p>- Mise en place de DATI</p>

POLE PETITE ENFANCE -JEUNESSE - SPORT

CENTRE AQUATIQUE

CENTRE AQUATIQUE CLERMONT ET PISCINE PAULHAN

**CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF**

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Contact usagers en billetterie : encaissement en espèces avec pièces et billets et saisie des cartes usagers - Proximité des usagers : aide au passage aux tripodes, démonstration de l'arrêt carte horaire - Accueil des scolaires et leurs enseignants au bus jusqu'au vestiaire collectif - Accueil des personnes en situation de handicap</p> <p>Transmission de virus</p> <p>Dommages : - Contamination - Infections</p>	<p>- Billetterie équipée d'une vitre avec espace pour passage documents et hygiaphone - Lave mains à proximité et gel hydroalcoolique à disposition (très ancien) - Trousse de secours et infirmerie du site à proximité</p>	22/11/2024  G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Consignes de lavage de mains après aide matérielle des usagers quand travail en binôme - Mise à disposition de gel hydroalcoolique quand impossible de quitter son poste (dévidoir fixe dédié aux agents d'accueil et régulateur)</p>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil et travail administratif</p> <p>- Inhalation modérée de chloramines dans les espaces d'accueil et administratifs et impossibilité d'aérer (fenêtres fixes impossible à ouvrir) - inhalation de produits désinfectants et chlorures lors du passage de l'autolaveuse dans le hall</p> <p>Dommages : - Gêne de la respiration - Irritation</p>	<p>Passage de la machine en dehors des horaires des agents d'accueil et administratif Extraction de chloramines par déchloramination Veille sur la qualité de la ventilation des locaux (variation du débit d'extraction d'air dans la piscine)</p>	25/11/2024  G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Mettre en place des prélèvements d'atmosphère (tube cassette) - Sensibiliser les usagers sur les interdictions dans les piscines - Substituer les produits dangereux dès que possible par des produits moins dangereux</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil</p> <p>Eclairage accueil : reflets écran et reflets vitres</p> <p>Dommages : - Fatigue visuelle</p>	Eclairage dissocié du hall d'accueil et de l'espace des agents	22/11/2024  G = 1 F = 4 M = 2	10	<p><b>Recommandation :</b> Etudier les possibilités de supprimer les reflets (installation d'un film polarisateur)</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil</p> <p>En été température au sein de l'accueil avoisine en permanence + ou - 30° En hiver froid extérieur, courant d'air ressenti en plein visage.</p> <p>Dommages : - Déshydratation - Hypothermie - Transpiration abondante</p>	<p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge - Climatisation réversible et radiateurs dans les bureaux de Corinne et Mathieu - Vêtements chauds (polaires ) et teeshirts en coton pour l'été fournis - Eau fraîche à disposition - Possibilité de faire des pauses dans des lieux réfrigérés</p>	30/06/2025  G = 3 F = 4 M = 0.75	5,3	<p><b>Recommandation :</b> - Etudier possibilité d'installer un split à l'accueil - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : augmenter la mise à disposition d'eau fraîche (prévoir acquisition d'une fontaine à eau) et prévoir des pauses dans des lieux réfrigérés</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil et travail administratif</p> <p>- nuisance sonore permanente inconfortable lié au passage des publics, du personnel - Durant les 6 mois de travaux par entreprises extérieures - Déclenchement de l'alarme (intempêtif + tests)</p> <p>Dommages : - Fatigue auditive - Fatigue mentale</p>	Possibilité de faire des pauses et de sortir du bâtiment	22/11/2024  G = 1 F = 3 M = 0.75	3	
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements dans le bâtiment</p> <p>- Encombrement des espaces (cartons des fournisseurs ..) et sol parfois humides - Câbles au sol avec goulottes non fixées</p> <p>Dommages : - Blessure</p>	Chaussures à semelles antidérapantes fournies pour déplacements vestiaires et bords des bassins	25/11/2024  G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Déplacements des câbles ou positionnement sécurisants - Rangement des espaces</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil et travail administratif</p> <p>Risque d'effondrement des objets stockés en hauteur</p> <p>Dommages : - Contusions</p>		26/11/2024  G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Organiser les rangements de manière optimale - Installer des placards de rangement pour éviter le stockage sur les armoires (cartons de Noel...)</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements du parking personnel et/ou visiteurs</p> <p>collision voiture piéton</p> <p>Dommmages : - Collisions entre véhicules et piétons</p>	Cheminement piétonnier jusqu'au parking visiteur	25/11/2024 G = 3 F = 4 M = 1	7	<b>Recommandation :</b> Etudier plan de circulation et signalétique parking du personnel
Coactivité	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil et travail administratif</p> <p>gros travaux dans le hall d'accueil : risques liés aux travaux : chute d'objets, chutes ...</p> <p>Dommmages : - Blessure - Traumatisme</p>		25/11/2024 G = 2 F = 3 M = 1	5	<b>Recommandation :</b> Plan de prévention à établir ET communiquer aux agents sur place
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil de mineurs et de personnes en situation de handicap Application des tarifs résidents/non résidents du territoire</p> <p>- Parents retardataires et impossibilité morale de laisser la personne seule dans l'attente : aucune consigne dans cette situation et culpabilité par les parents - Enfants en dessous de 12 ans déposés seuls et trompant sur leur âge</p> <p>Dommmages : - Stress</p>		25/11/2024 G = 1 F = 3 M = 2	8	<b>Recommandation :</b> - Imposer les justificatifs des tarifs réduits (corps de métiers, résidents, situation sociale, membres des associations handicap invisible..) : faire respecter la consigne - Consignes claires de la direction sur les situations , procédure de remontées d'informations et soutien : courrier aux usagers concernés)
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil et travail administratif</p> <p>Rallonges électriques au sol pour alimenter l'imprimante près d'un climatiseur : si fuites climatiseur , eau se déverse au sol</p> <p>Dommmages : - Electrisation - Electrocutation</p>	Réflexion en cours pour la création d'un bureau pour le chef de bassin dans la salle de réunion administrative "hublot" avec la porte donnant sur le couloir	26/11/2024 G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<b>Recommandation :</b> - Etudier possibilité de déplacer les câbles au sol ou imprimante - Etudier possibilité de ventiler la baie de brassage pour la fermer à clé - Etudier possibilité de déplacer le bureau du chef de bassin
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> - Accueil de personnes en situation d'handicap lourd, des personnes âgées - Annulation de séances</p> <p>Empathie pour des personnes en difficultés physiques qui sollicite les agents (machines à boissons) ; Ecoute des doléances des usagers (à l'occasion d'une demande remboursement notamment)</p> <p>Dommmages : - Fatigue mentale</p>	Aucune formalité gérée avec les personnes en direct (feuille d'émargement signée par le responsable)	26/11/2024 G = 1 F = 3 M = 0.75	3	<b>Recommandation :</b> Consignes de demander un écrit (mail) et décision de remboursement sera prise par la direction
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil et travail administratif</p> <p>Milieu à risque</p> <p>Dommmages : - Explosion - Incendie</p>	Agents formés aux manipulation extincteurs Bâtiments équipés des extincteurs et contrôlés annuellement Protocole d'évacuation existant Exercices d'évacuation réguliers	26/11/2024 G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<b>Recommandation :</b> - Réaliser la Mise à jour du protocole d'évacuation - Réaliser les exercices d'évacuation 2 fois /an
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil et travail administratif</p> <p>Agents absents non remplacés et contrainte d'ouverture du service public</p> <p>Dommmages : - Fatigue mentale</p>		26/11/2024 G = 1 F = 2 M = 2	6	<b>Recommandation :</b> Recruter ou former un agent d'accueil volant capable de remplacer au pied levé (absences et congés) : possibilité de mutualiser avec d'autres services
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil et travail administratif</p> <p>Tensions liées aux différentes équipes sur le même bâtiment</p> <p>Dommmages : - Sentiment d'isolement</p>	- Apaisement des tensions par une organisation améliorée - Réunion d'équipe régulières	26/11/2024 G = 1 F = 4 M = 1	5	<b>Recommandation :</b> Présence plus régulière du directeur sur le site

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Manque de formation ou d'information	<b>Phase de travail</b> : Accueil et travail administratif Utilisation du logiciel métier Elisath : information insuffisante		26/11/2024 G = 1 F = 3 M = 0.75	3
Manutention manuelle	<b>Phase de travail</b> : Accueil et travail administratif : réception des livraisons du matériel aquatique Port de charges lourdes Dommages : - Fatigues - Lombalgies	Entraide pour port des cartons volumineux	28/11/2024 G = 2 F = 2 M = 0.75	3 <b>Recommandation</b> : Mise à disposition d'un chariot de transport
Tiers / public / clients	<b>Phase de travail</b> : Accueil du public et encaissement - Agression physique verbale régulière des gens qui ne peuvent pas présenter de justificatif pour avoir des tarifs réduits, mécontents de la surveillance, de la musique... - Risque lié à la manipulation de l'argent- brackage-bcp d'accès libre pour le bureau et l'accueil Dommages : - Agression	- Pas de travail en situation isolée : toujours présence de MNS et agent d'entretien quand ouverture au public - Micro et Talkie walkie permettant liaison inter équipes - Fermeture à clé de l'espace d'accueil et possibilité de sortir par derrière - Procédure de danger : "CODE ROUGE" - Consigne de compter à la caisse après le départ des usagers - Présence d'un MNS dans le hall d'accueil à la fermeture du centre - Paiement favorisé en ligne et en CB	26/11/2024 G = 3 F = 4 M = 1	7 <b>Recommandation</b> : - Formation en gestion des conflits - Affichage de consignes claires aux usagers - Consignes claires aux agents de ne pas se mettre en danger
Travail isolé	<b>Phase de travail</b> : Accueil les Week ends et pendant les vacances scolaires (hors estival) souvent seul du fait de manque de personnel pas de binômes. Les MNS étant sur les bassins Dommages : - Agression - Stress	Micro et Talkie walkie à disposition présence des MNS et agent d'entretien dans le bâtiment	26/11/2024 G = 2 F = 3 M = 1	5 <b>Recommandation</b> : -Organiser un binôme aux horaires d'affluence du public (à définir selon le flow : faire faire un audit avec Logiciel )
Travail sur écran	<b>Phase de travail</b> : Accueil et travail administratif Risques liés au travail sur écran Dommages : - Fatigue visuelle - Lombalgies	- Matériel ergonomique sur demande (fauteuil, souris) - Etude du poste de l'accueil pour l'amélioration des positionnements - Sensibilisation au TMS le 29 mai 2024	26/11/2024 G = 2 F = 4 M = 1	6 <b>Recommandation</b> : - Installer un support et clavier déporté pour l'ordi portable - installer un bras articulé pour l'écran principal - mettre une protection au niveau du tiroir caisse (mousse)

**CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES**

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail</b> : Toutes phases de travail y compris soins sur toutes blessures des usagers</p> <p>Exposition aux agents infectieux, virus..., risques de blessure (AES)</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contamination</li> <li>- Infections</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance médicale avec vaccinations à jour,</li> <li>- Infirmerie avec trousse de secours adaptée,</li> <li>- Affichage d'une procédure en cas d'exposition au sang (cahier d'ouverture de poste)</li> <li>- Entretien régulier des sols (prélavage, nettoyage, rinçage, désinfection)</li> <li>- Campagne de communication pour le public</li> <li>- Mise à disposition et port de chaussures adaptées selon la nature de l'activité</li> </ul>	<p>28/11/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail</b> : - Toutes phases de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage du matériel pédagogique (1 fois/an)</li> </ul> <p>- Ambiance polluée (chlore et dérivés) NB : chloramines est un dérivé chloré généré par combinaison du chlore avec pollution azotée apportée involontairement par les baigneurs (sueur, urines...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de produits détergents (Décalcit) : contact , projection et inhalation de produits chimiques</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gêne de la respiration</li> <li>- Intoxication</li> <li>- Irritation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure d'évacuation des bassins si taux de chloramines &gt;0,6,</li> <li>- A disposition : combinaison, gants de protection</li> <li>- Rendre obligatoire le bonnet de bains pour les groupes et les scolaires</li> <li>- Présence d'un déchloramineur pour capter les polluants à la source + système de ventilation (CTA) et veille permanente au bon réglage du système de ventilation,</li> <li>- Organisation d'opérations hygiène : parcours ludique dans vestiaires</li> </ul>	<p>28/11/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.75</p>	5.3	<p><b>Recommandation</b> : - Surveillance médicale des agents renforcé (bruit + chlore) et vaccinations recommandées par médecin de prévention + radio poumon</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et sensibilisation du public sur hygiène en vue de diminuer l'apport de chlore dans l'eau et ainsi réduire taux de chloramines dans l'air (corrélation entre matières organiques apportées par baigneurs et chlore dans l'eau)</li> <li>- Faire des mesures de l'air ambiant (comme pour l'eau des bassins)</li> <li>- Etudier besoins spécifiques d'EPI et les fournir au besoin</li> <li>- Mettre FDS produits utilisés à disposition et sensibiliser les agents sur risques chimiques</li> </ul>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail</b> : - Travail administratif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance bassins</li> <li>- Surveillance bassin extérieur (été)</li> </ul> <p>- Dans les bureaux : "lumière naturelle faible : lumière artificielle obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autour des bassins : led au-dessus de gradins mal orientés : éblouissement</li> <li>- Autour des bassins extérieurs : éblouissement par le soleil"</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue visuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacement de la zone de surveillance quand c'est possible</li> <li>- Port de lunettes de soleil personnelles en été</li> </ul>	<p>28/11/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 2</p>	6	<p><b>Recommandation</b> : - Etudier la possibilité de réorientation des leds autour des bassins ou changer l'ampoule</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir des lunettes de soleil polarisées en été</li> </ul>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail</b> : Toutes phases de travail sur les bassins extérieurs et à l'intérieur du centre notamment lors des activités sportives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition à la chaleur et aux rayons UV en été en extérieur</li> <li>- Exposition à taux d'humidité élevé et ambiance chaude</li> <li>- Chauffage réglé à 2 degrés au dessus de la température de l'eau (30°) : contraste de température suite activité lors de la douche (température vestiaire)</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coups de chaleur</li> <li>- Déshydratation</li> <li>- Transpiration abondante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</li> <li>- Tenues de travail adaptées : tee-shirt et short</li> <li>- Port de lunettes polarisantes, casquettes, parasol</li> <li>- CTA fonctionnelle</li> <li>- Possibilité de faire des pauses régulières dans local de repos réfrigéré (mais non adapté)</li> <li>- Eau fraîche à disposition</li> <li>- Crème solaire fournie (écran total) + parasol à Paulhan</li> </ul>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.75</p>	5.3	<p><b>Recommandation</b> : - Prendre la mesure de la température autour des bassins (vérification du fonctionnement de la ventilation)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser consignes spécifiques pour le travail au soleil</li> <li>- Veiller au respect des consignes et sensibilisation aux dangers des rayons UV</li> <li>- Fournir gourde isotherme</li> <li>- Etudier possibilité de fournir des casquettes</li> <li>- Etudier possibilité d'une salle de repos aménagée</li> <li>- Fournir tenue de travail spécifique aux activités sportives en bord de bassin (anti transpirant : choix des agents)</li> <li>- En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : réorganiser le travail (étudier la pertinence de fermer les bassins extérieurs), augmenter les pauses des agents, augmenter la mise à disposition d'eau fraîche</li> </ul>
Bruit	<p><b>Phase de travail</b> : - Toutes phases de travail autour des bassins</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail administratif du chef de bassin</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition prolongée au bruit généré par public présent dans et autour des bassins, accentué par jets de cascade (becs de cygne) et musique lors des activités</li> <li>- Expositions à des nuisances sonores liées aux cris des enfants (salle de goûter, hall d'accueil)</li> <li>- Bruit permanent de la baie de brassage dans le bureau du chef de bassin</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteinte de l'acuité auditive</li> <li>- Fatigue mentale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blocs isolateurs de bruit suspendus</li> <li>- Rotation dans les équipes de surveillance des bassins incluant périodes de pause,</li> <li>- Limiter et respecter les capacités d'accueil des bassins,</li> <li>- Port des protections auditives adaptées (bouchons moulés individualisés équipés de filtres spécifiques permettant de garder contact auditif suffisant avec l'extérieur aux titulaires et donc compatibles avec l'activité de surveillance pour les MNS et bouchons classiques pour les BNSSA</li> </ul>	<p>28/11/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.5</p>	3.5	<p><b>Recommandation</b> : - Veiller au renouvellement des protections auditives (vérifier durée de validité)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au port des bouchons d'oreille aux contractuels et vacataires (EPI obligatoire) : faire un accueil sécurité avec présentation des EPI et dotation des vêtements de travail</li> </ul> <p><b>Commentaire</b> : Mesure du sonomètre lors de l'observations du 28/11/2024 : maxi 85db et mesure continue à 76 db environ</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Surveillance des bassins sur chaise en hauteur</p> <p>2 chaises non stables (prévues pour être fixées au sol) et matériau trop léger</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fracture</li> <li>- Traumatisme crânien</li> </ul>	- Choix laissé aux MNS de s'installer sur chaise basse	28/11/2024 G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<b>Recommandation :</b> Etudier possibilité d'acquisition d'une chaise spécifique ou fixer les chaises hautes au sol
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> - Surveillance de la sécurité sur les plages et dans les vestiaires - Animation d'activités sportives : aquabike, aquagym, etc...&lt;/span&gt;</p> <p>Déplacements nombreux sur sols mouillés ou humides et revêtements de sol inadaptés Sauts et pratique sportive sur sols mouillés et humides</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement régulier des sols (revêtement antidérapant)</li> <li>- Vigilance lors de déplacements</li> <li>- Mise à disposition de chaussures ouvertes à semelles antidérapantes et d'un tapis antidérapant pour activités sportives</li> <li>Certains agents prennent leurs baskets personnelles</li> </ul>	28/11/2024 G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> Fournir chaussures de sport à semelles antidérapantes et fermées pour activités sportives en bord de bassin : aquagym et aquafitness</p> <p><b>Commentaire :</b> suite observations du 28/11/2024</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Stockage du matériel pédagogique</p> <p>Risque d'effondrement des objets stockés en hauteur</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traumatisme</li> </ul>	Ne rien stocker sur le dessus des armoires. Respecter les moyens de stockage.	28/11/2024 G = 2 F = 3 M = 0.75	3.8	<b>Recommandation :</b> - Fixer les étagères dans local de matériel
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements parking centre</p> <p>Stationnement du public dans le parking réservé aux agents : risque de heurt, notamment lors de manifestation (nuit de l'eau..)</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules et piétons</li> </ul>	Parking réservé et signalétique suffisante, portail fermé	28/11/2024 G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	<b>Recommandation :</b> - Sensibiliser les agents pour fermer le portail notamment lors des manifestations
Coactivité	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif et déplacements dans le centre lors de travaux</p> <p>Risques liés aux activités de chantier: bruit, effondrement</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Traumatisme</li> </ul>	Travaux par des prestataires extérieurs : balisage du chantier	28/11/2024 G = 3 F = 3 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> Etablir un plan de prévention avec l'entreprise extérieure et le communiquer à l'ensemble du personnel du CAQ
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Activités sportives, cours</p> <p>Panne batterie enceinte pour activités sportives : branchement du fil de l'enceinte autour du bassin</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Electrisation</li> <li>- Electrocuton</li> </ul>		28/11/2024 G = 3 F = 2 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> - Proscrire le branchement électrique autour des bassins</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à charger la sono plus régulièrement : consigne par affichage éventuellement</li> </ul>
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> Surveillance, maintien du calme et sécurité sur les bassins dans un environnement bruyant</p> <p>charge mentale importante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents titulaires du BNSSA (compétence liée à la surveillance),</li> <li>- Rotation des postes toutes les 15 mn,</li> <li>- Possibilité de faire des pauses</li> </ul>	05/12/2024 G = 1 F = 4 M = 0.5	2.5	<b>Recommandation :</b> - Formation en gestion des conflits des agents permanents
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Présence de bouteilles d'oxygène à l'infirmerie, de chlore gazeux (local extérieur spécifique) Manipulation et stockage de produits inflammables sur le site</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Explosion</li> <li>- Incendie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stockage des bouteilles de gaz verticalement et attachées au cadre et validité de la date d'inspection des bouteilles vérifiée (tous les 5 ans)</li> <li>- Vérifications annuelles des extincteurs et installations électriques récentes</li> </ul>	28/11/2024 G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Organiser régulièrement des exercices d'évacuation des bassins avec tous les agents du centre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les consignes de transport des bouteilles d'oxygène du fournisseur</li> <li>- Présenter annuellement aux agents permanents ET saisonniers le Plan d'Organisation de Surveillance et de Secours (POSS)</li> </ul>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Surveillance et animations d'activités sportives</p> <p>Succession des groupes à surveiller : public, scolaires,+ enchainement avec activités</p> <p>Dommmages : - Fatigue mentale - Stress</p>	Pauses régulières (après les scolaires etc...)	28/11/2024 G = 1 F = 3 M = 0.75	3	<b>Recommandation :</b> Etudier possibilité d'un local de repos aménagé
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Centre Aquatique : 1 responsable de centre et coactivité avec CTI</p> <p>Changement d'organisation et de modes de fonctionnement (responsable): stress lié à l'instabilité de l'équipe Absence longue durée d'un MNS Turn over incessant des BNSSA, difficulté à recruter un MNS</p> <p>Dommmages : - Stress</p>	Organisation hebdomadaire de l'ensemble des agents (MNS + secrétariat et accueil) : cohésion de l'équipe améliorée Présentation du POSS (plan d'organisation de la surveillance et des secours) Renfort temporaire avec des BNSSA étudiant	28/11/2024 G = 2 F = 2 M = 0.75	3	<b>Recommandation :</b> - Organiser des moments de partage et de cohésion entre agents - Recruter un MNS permanent
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> - Toutes phases de travail autour des bassins en intérieur - Animation d'activités sportives</p> <p>- Mauvaise compréhension des procédures de déchloration par l'apport de jets d'eau lors des analyses du taux de chloramines dans l'eau : pollution de l'air ambiant respiré +++ - Pas de communication sur les dysfonctionnements de la technique du CAQ aux MNS - Aucune formation autre que celle du diplôme initial sur les activités sportives</p>		29/11/2024 G = 1 F = 2 M = 2	6	<b>Recommandation :</b> - Organiser des réunions régulières de l'ensemble des équipes permettant des temps d'échanges et de réponses aux questions des uns et des autres - Informer systématiquement des dysfonctionnements techniques les agents au contact du public pour apporter des réponses - Prévoir des formations sur les activités sportives (aquagym, aquafitness..) pour renouveler <b>Commentaire :</b> suite observations du 28/11/2024
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Aménagement des bassins pour les activités et rangement du matériel pédagogique</p> <p>- Port de charges lourdes (toboggan, tapis, aquabike) ne pouvant être installés en binôme vu le peu de temps entre chaque groupe : mettre et sortir les aquabike de l'eau,</p> <p>Dommmages : - Contraintes posturales - Douleurs - Lombalgies</p>	- Aide ponctuelle pour le rangement des vélos et pour les scolaires, - Rangement collectif du local - Agents sportifs ayant la connaissance du corps et des gestes adaptés - Organisation des cours d'aquabike optimisant les sorties des vélos des bassins (lundi midi + 16h45)	28/11/2024 G = 2 F = 4 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> - Fournir chariot de transport adapté au matériel pédagogique - Etudier possibilité d'aménagement facilitant la remontée des aquabike
Noyade	<p><b>Phase de travail :</b> Aménagement des bassins : installation des lignes d'eau et du matériel pédagogique pour les scolaires</p> <p>Travail en bord de bassin : risque de chute dans l'eau en cas de malaise Possibilité de s'entraîner lorsque public ne vient pas</p>	Agents professionnels, sportifs (déjà sensibilisés à l'hygiène de vie) et toujours présence d'autres agents dans le centre	28/11/2024 G = 4 F = 4 M = 1	8	<b>Recommandation :</b> Interdiction du travail isolé sensibiliser personnels saisonniers sur l'hygiène de vie (alimentation, sommeil) interdire l'entraînement seul dans le bassin
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Horaires : tard le soir, le week end, vacances solaires, préparer installations avant ouverture public...</p> <p>conciliation vie privée/vie professionnelle</p> <p>Dommmages : - Stress</p>	Rotation dans les équipes de surveillance des bassins incluant périodes de pause, écoute des agents pour plannings	28/11/2024 G = 1 F = 3 M = 0.75	3	<b>Recommandation :</b> - gestion en amont des besoins de personnel pour prévoir planning à l'avance (notamment week end) ex : renouvellement de contractuels
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Animations des activités sportives</p> <p>Enchainement de 3 cours avec 15mn d'intervalle pour le rangement et l'installation du matériel et pour la préparation d'un éducateur et de la douche de l'autre éducateur</p> <p>Dommmages : - Stress</p>	Aide de toute l'équipe au rangement et l'installation	29/11/2024 G = 1 F = 3 M = 0.75	3	
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> chercher et ramener bouteilles d'oxygène en location à Montpellier pour saison estivale à Paulhan</p> <p>risques liés à la circulation routière</p>	sanglage des bouteilles	28/11/2024 G = 4 F = 1 M = 0.75	3.8	<b>Recommandation :</b> - Formaliser procédure écrite de transport de bouteille d'O2: transport vertical, sangle, vérification fermeture valve, interdiction de fumer

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Relations avec les usagers : Accueil des usagers et faire appliquer le RI : soumis aux agressions verbales, physiques et incivilités</p> <p>contact permanent avec le public : réprimande les usagers ayant des comportements à risque et expulse si situation perdue</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agression</li> <li>- Stress</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un moyen de communication permanent avec hiérarchie et/ou services d'urgence,</li> <li>- Travail en équipe</li> <li>- Moyens de communication adaptés (micro, talkie, téléphone), jamais de travail isolé</li> <li>- Jamais seul en surveillance bassins et activités</li> <li>- consignes de prise en charge de la personne agressive : solliciter un collègue</li> </ul>	28/11/2024 G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Formation gestion des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recruter un agent de sécurité à Paulhan</li> <li>- Formaliser procédure en cas d'agression</li> </ul>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> phase administrative (chef de bassin)</p> <p>risques de TMS et fatigue visuelle</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue oculaire</li> <li>- TMS</li> </ul>	matériel ergonomique fourni au besoin et sur demande de l'agent (repose pieds, porte documents pour saisie, supports d'ordi adaptés pour surélever écran à hauteur des yeux	28/11/2024 G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> sensibiliser et informer les agents au risque lié au travail sur écran</p>

**CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX**

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail</b> : contact public : déblocage des casiers très fréquent, nettoyage des locaux, bassins (1 fois par semaine et tous les 2 jours en saison estivale), vestiaires, vidage des poubelles</p> <p>Exposition aux agents infectieux, virus. Accident d'exposition au sang (contact seringues usagées) Infection de plaies : Coupure avec épuisettes en verre Staphylocoque : nettoyage bassins dans l'eau Légionellose lors nettoyage douches, robinets</p> <p>Dommages : - Contamination - Infections</p>	<p>O - II : Consignes de sécurité spécifiques affichées O - I : Contrôles périodiques réguliers des systèmes d'eau chaude des douches</p> <p>Analyses de l'ARS effectuées mensuellement pour vérification bactériennes Poubelles équipées de sacs et consigne de le retirer par-dessus Utilisation de produits anti bactériens Nettoyage quotidien des douches et robinetterie Trousse de secours à disposition et réassort organisé</p>	<p>22/11/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail</b> : Nettoyage et stockage des produits d'entretien Vidange et nettoyage lors des vidanges des bassins 1 fois par an avec du Bornet gel S Nettoyage des plages, rampes en inox, échelles</p> <p>Utilisation de produits d'entretien : contact , projection et inhalation de produits chimiques</p> <p>Dommages : - Intoxication - Irritation</p>	<p>A disposition dans local de stockage : bottes en caoutchouc, gants de protection, lunettes de protection (gants jetables à disposition non portés car manchettes trop courtes et infiltration d'eau)</p>	<p>22/11/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation</b> : - Etudier les besoins spécifiques d'EPI pour et les fournir au besoin (gants de protection aux risques chimiques si utilisation démycosant, etc...) - Mettre FDS des produits utilisés à disposition et sensibiliser les agents sur risques chimiques - Respect de pauses régulières lors des phases de vidange (prévoir douche après opération) - Rendre obligatoire et veiller au port effectif des EPI adéquats (vérifier protection sur les FDS, combinaison lors des vidanges ..) - Afficher les pictogrammes des produits dangereux et afficher des consignes (essentiellement dans lieux de stockage) - Prévoir gants de ménage à manchettes longues - Prévoir des bacs de rétention pour stockage des produits chimiques</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail</b> : Pause déjeuner 20 mn en cuisine</p> <p>Leds très puissants générant de l'inconfort</p> <p>Dommages : - Fatigue visuelle</p>	<p>Eclairage réglementaire</p>	<p>22/11/2024</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Recommandation</b> : A chaque panne de led, le remplacer par un moins puissant (voir led de couleur jaune si possible)</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail</b> : Toutes phases de travail sur le site</p> <p>Ambiance climatique très chaude, notamment en été et contraste de température lors des déplacements extérieurs (récupération consommables si besoin)</p> <p>Dommages : - Coups de chaleur - Transpiration abondante</p>	<p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge - Tenues de travail adéquates aux ambiances chaudes - Système de renouvellement d'air autour des bassins - Local de repos climatisé - Eau a disposition - Possibilité de faire des pauses régulières</p>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 3 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation</b> : - prévoir l'acquisition de fontaines à eau (eau du robinet sort tiède) : intervention des ST en juin 2025</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail</b> : Phase de nettoyage pendant les périodes d'ouverture du centre aquatique</p> <p>Exposition au bruit constant dans les vestiaires et autour des bassins</p> <p>Dommages : - Fatigue mentale</p>	<p>Eléments anti bruits autour des bassins et possibilité de faire des pauses régulières</p>	<p>22/11/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail</b> : Nettoyage au jet d'eau chaude (vestiaires MNS) et remplissage des seaux d'eau chaude pour nettoyage des cabines</p> <p>Brulures</p> <p>Dommages : - Brûlures</p>	<p>Trousse de secours équipée de compresses et tulle gras</p>	<p>22/11/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Recommandation</b> : Fournir un flexible pour remplissage des seaux pour éviter le contact robinetterie</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Nettoyage au dessus des casiers et des miroirs Nettoyage des gradins : jet d'eau et raclette Déplacements à l'étage,</p> <p>Utilisation d'un escabeau Risque accru de chute dans les escaliers et gradins du fait du sol mouillé</p> <p>Dommmages : - Contusions - Fracture</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les escaliers sont équipés de rampes</li> <li>- Prestataire externe pour nettoyage des vitres en hauteur, les bouches d'aération et des spots au plafond</li> <li>- Chaussures à semelles antidérapantes fournies</li> </ul>	22/11/2024  G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir perche et matériel de pré imprégnation pour nettoyer les vitres - Vérifier si escabeau normalisé</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Déplacement sur sols glissants et humides : autour des bassins, dans les vestiaires</p> <p>Dommmages : - Blessure - Contusions</p>	<p>O - I : Balisage des surfaces glissantes H - II : Rangement des espaces de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Application de l'aqualise et citrus tous les 15 jours autour des bassins et vestiaires</li> <li>- Chaussures à semelles antidérapantes fournies</li> <li>- Espaces désencombrés et rangés régulièrement</li> </ul>	22/11/2024  G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir un enrouleur tuyau d'eau rétractable facile à ranger et vidanger tuyau avant rangement pour éviter qu'il goutte en permanence. - Repositionner les grilles manquantes et cloches sur les siphons</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Stockage des produits et du matériel</p> <p>Local partagé avec le club des dauphins : certaines étagères sont encombrées et mal rangées : risque de chute d'objets</p> <p>Dommmages : - Contusions - Traumatisme</p>		22/11/2024  G = 2 F = 3 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> - Fixer étagères aux murs dans local de stockage avec bacs de rétention - Ne rien stocker sur le dessus des armoires. Respecter les moyens de stockage.</p>
Coactivité	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail et déplacements</p> <p>Risques liés aux chantiers par entreprises extérieures</p> <p>Dommmages : - Blessure - Traumatisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de prévention établi par le SQS</li> </ul>	22/11/2024  G = 3 F = 2 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> - Compléter le plan de prévention pour la coactivité à l'intérieur (aucun balisage)</p>
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Nettoyage et branchement du robot et de l'autolaveuse</p> <p>Branchement et débranchement des appareils électriques à proximité de l'eau et avec les mains humides</p> <p>Dommmages : - Electrisation - Electrocuton</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents formés à l'habilitation électrique</li> </ul>	22/11/2024  G = 3 F = 4 M = 1	7	<p><b>Recommandation :</b> - Vérifier la nécessité de formation des 3 agents</p>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail stockage des produits chimiques (galets chlore, flocculants, acides et bases)</p> <p>Stockage des produits chimiques (galets chlore, flocculants, acides et bases) et certains produits sont incompatibles et extrêmement inflammables</p> <p>Dommmages : - Explosion - Incendie</p>	<p>H - II : Formation au risque incendie à l'usage des extincteurs et au risque d'explosion T - I : Présence d'extincteurs adaptés O - II : Réalisation d'exercices d'évacuation deux fois par an O - I : Vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie O - I : Vérification périodique annuelle des installations de gaz</p>	22/11/2024  G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Vérifier compatibilité de stockage des produits chimiques sur FDS - Prévoir bacs de rétention galvanisés (résistants) dans chaque local de stockage de produits chimiques</p>
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Alternance de périodes avec charge de travail intense (vidange des bassins, journées d'accueil des scolaires plus handicapés) les mardis et vendredis</p> <p>Nettoyage des cabines simultanément aux appels casiers, gestion des scolaires, analyses et nettoyage des vomissements : souvent seul pour gestion du nettoyage et ses aléas</p> <p>Dommmages : - Stress</p>		22/11/2024  G = 2 F = 2 M = 2	8	<p><b>Recommandation :</b> - Donner des consignes opérationnelles afin de pouvoir évaluer les urgences et définir les priorités d'actions pour chaque agent : priorisation sanitaire - Prévoir un agent en renfort pendant la période des vidanges (renfort externe)</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Nettoyage des locaux</p> <p>mauvaises relations liées à des méthodes de travail différentes selon les agents et générant des insatisfactions</p> <p>Dommmages : - Stress</p>	Fiche de protocole travaillée en collaboration avec les agents (non respectée)	26/11/2024  G = 1 F = 2 M = 2	6	<b>Recommandation :</b> - Re travailler le protocole de nettoyage collectivement pour uniformiser les pratiques notamment code couleur pour les lingettes, l'obligation de nettoyer tous les vestiaires, méthodes de travail (organiser une réunion des agents entre eux pour trouver la meilleure méthode)
Machines et outils	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation d un nettoyeur haute pression, d'une autolaveuse et d'un robot</p> <p>Risque d'écrasement et de blessure</p> <p>Dommmages : - Ecrasement - Lésion</p>	- Formation interne a l autolaveuse des agents - A disposition des des bottes cloquées sont à disposition pour des tâches à haut risque mais peu confortable à l'usage.	22/11/2024  G = 2 F = 4 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> - Etudier les chaussures les plus adaptées lors de l'utilisation de ces appareils
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Nettoyage des locaux</p> <p>Stress car aucune information sur l'organisation de l'entretien des nouveaux lieux du bâtiment à l'étage</p>		26/11/2024  G = 1 F = 1 M = 2	4	<b>Recommandation :</b> - Organiser une réunion d'information pour obtenir leur avis et leur donner des informations (prestataire externe ou nouvelles missions)
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de nettoyage : utilisation du matériel de nettoyage : robots installés tous les soirs dans les bassins et remontés chaque matin, autolaveuse à pousser , remplissage et vidage des seaux, vidage poubelles lourdes à l'extérieur (remplies d'eau si pluie), manipulation des consommables (bidons de produits, rouleaux essuie-tout...) produits conditionnés en bidon de 5Kgs (10kgs bornet gel S lors des vidanges) Monter et descendre le rideau des vestiaires</p> <p>Port de charges (bidons produits, matériel de lavage : mono brosse, autolaveuse)</p> <p>Dommmages : - Douleurs - Lomalgies - TMS</p>	- Utilisation de chariots de ménage - possibilité de faire des pauses	22/11/2024  G = 2 F = 4 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> - Prévoir une formation gestes et postures - Changer le système des 4 poubelles extérieures - Equiper le local d'entretien fourniture d'un flexible pour remplissage des seuu - Equiper les 2 vestiaires + local d'entretien d'un enrouleur et d'un flexible rétractable et d'une centrale de nettoyage (demander au fournisseur des propositions) - Organiser le travail pour remonter le robot en dehors du bassin à 2 (éviter risque noyade) - Equiper les rideaux des vestiaires d'une poignée pour faciliter fermetures et ouvertures
Noyade	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail autour des bassins (intérieurs et extérieurs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- retrait du robot en dehors des bassins</li> <li>- prélèvement d'eau dans les bassins pour analyse,</li> <li>- nettoyage des plages et autour des bassins</li> <li>- nettoyage des lignes de nage (à l'intérieur et/ou extérieur du bassin)</li> </ul> <p>Chute dans les bassins (malaise, glissement ou heurt...), certaines tranches horaires (ouverture et fermeture du centre) en situation de travail isolé</p>	- Personnel sachant nager - Vigilance des agents de ne pas travailler au bord des bassins quand seul au centre	26/11/2024  G = 4 F = 4 M = 2	16	<b>Recommandation :</b> - Minorer autant que possible le travail isolé au bord des bassins (privilégier activités autres) : établir des consignes et organisation du planning et des tâches des agents pour ne jamais être en situation de travailler seul au bord ou à l'intérieur des bassins - Organisation du travail à modifier pour ne pas être seul pour sortir le robot du bassin - Sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène de vie (alimentation, sommeil, addictions) - Etudier pertinence d'équiper les agents d'un DATI à mutualiser avec les services intervenant sur le CAQ et procédure pour son utilisation
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail :</b> Nettoyage des casiers, des parois des bassins lors des vidanges Nettoyage à la main des lingettes et des franges</p> <p>lombalgies, TMS, etc</p> <p>Dommmages : - Douleurs - TMS</p>	H - I : Non-prolongement d'une position inconfortable	26/11/2024  G = 2 F = 4 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> - Prévoir formation PRAP - Acquérir une raclette à manche rétractable et ajustable à la taille des agents - Acquérir un lave linge et un sèche linge (à installer dans local extérieur)

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail</b> : coactivité avec le public : accueil indirect et entretien</p> <p>Usagers utilisateurs d'un service public exigeant et non respectueux des consignes (sont en loisirs ) exemple : port des chaussures dans espaces non autorisés, apport de nourriture, boissons, bouteilles en verre autour des bassins etc..... : agressions verbales, physiques et incivilités des usagers :- non proximité ressentie du responsable</p> <p>Dommages : - Agression</p>	<p>- Affichage des consignes et rappel des consignes par tout le personnel</p> <p>- Soutien des collègues en cas de conflit et de la hiérarchie au besoin (exclusion des usagers si nécessaire)</p>	<p>22/11/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation</b> : - Prévoir formation gestion des conflits et accueil du public</p> <p>- Prévoir un parcours balisé pour usagers à destination du public de tous âges pour respect des consignes d'hygiène et de vivre -ensemble) et notamment pour le port des chaussures (autocollant au sol ou autre)</p>
Travail isolé	<p><b>Phase de travail</b> : Ouverture et fermeture des locaux : de 6h30 à 8h (arrivée accueil) et de 20h à 21h30</p> <p>travail isolé</p> <p>Dommages : - Agression - Malaise</p>	<p>- Téléphone portable de service à disposition</p> <p>- Présence des membres du club de natation le soir</p>	<p>22/11/2024</p> <p>G = 4 F = 4 M = 2</p>	16	<p><b>Recommandation</b> : - Formaliser procédure d'appel et d'alerte en fin de service</p> <p>- Minimiser les plages horaires en situation de travail isolé</p> <p>- Etudier la pertinence d'équiper les agents d'un DATI</p>
Vibrations mécaniques	<p><b>Phase de travail</b> : Nettoyage avec autolaveuse et monobrosse et nettoyeur haute pression</p> <p>Vibrations mains, bras, corps entier</p> <p>Dommages : - Affections périarticulaires - Troubles vasculaires</p>	<p>- Alternance des activités, - utilisation courte et occasionnelle</p>	<p>22/11/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Recommandation</b> : - Effectuer la maintenance préventive des appareils</p>



## ENTRETIEN ET RESTAURATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail : travaux de préparation, conditionnement, distribution de denrées alimentaires et nettoyage des sanitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement de l'air : humidité de l'air ambiant</li> <li>- Risques infectieux par contact enfants : (pour remplissage des pichets d'eau, et nettoyage des diarrhées et vomissements)</li> <li>- Présence de nuisibles : risque de contamination des denrées et des surfaces par des micro-organismes véhiculés par les nuisibles et leurs déjections</li> <li>- Exposition à la légionellose par l'intermédiaire des robinets (notamment après la fermeture des centres)</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contamination</li> <li>- Infections</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de VMC dans les locaux</li> <li>- Précautions et règles d'hygiène à respecter, moyens nécessaires au respect des conditions d'hygiène (sanitaires, vestiaires...)</li> <li>- Affichage des consignes de sécurité</li> <li>- Remontées au service sur présences de nuisibles pour dératisation</li> <li>- Existence d'un protocole de vérification et de contrôle de présence des nuisibles dans les pôles avec mesures à prendre (mesures quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles)</li> <li>- Port de masque si nécessaire</li> <li>- Analyses bactériologiques régulières de l'eau par un prestataire agréé (Abiolab)</li> </ul>	<p>23/01/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	<p>4.5</p> <p><b>Recommandation :</b> - Vérifier nettoyage des conduits d'aération et de ventilation régulièrement - Donner des consignes de soigner toutes blessures, même bénignes - Fournir trousse de secours adaptée avec compresses type jelonet - Procéder régulièrement au détartrage et à la désinfection des embouts de robinetterie (brise-jets, pommeaux de douches) - A la réouverture des centres, laissez couler l'eau des douches et robinets en continu pendant au moins cinq minutes (l'eau chaude et l'eau froide pour éliminer les bactéries)</p>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail pour entretien du matériel et des locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détartrage des récipients, débouchage des éviers, des siphons</li> <li>- Nettoyage des ustensiles de cuisine, fours, du lave vaisselle</li> <li>- Stockage des produits d'entretien</li> </ul> <p>Contact et inhalation de produits chimiques</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Intoxication</li> <li>- Irritation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition des Fiches de Données de Sécurité dans tous pôles</li> <li>- Mise à disposition de gants de protection pour utilisation des produits chimiques, de lunettes de protection, de vêtements de travail adaptés</li> </ul>	<p>23/01/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 2</p>	<p>12</p> <p><b>Recommandation :</b> - Donner consignes pour détartrage (certains agents effectuent 1fois et d'autres 2fois / semaine) - Formation pratique et appropriée sur risques chimiques - Veiller au port des EPI (gants en caoutchouc nitrile ou PVC et port de lunettes de protection) : sensibiliser les agents - Stockage des produits dans des placards dédiés (enlever produits des casiers) - Faire analyse synthétique des produits à distribuer aux agents (gros dossier) - Etudier réaménagement des locaux de stockage dans chaque pôle : local aéré nécessaire - Mise en place de procédures d'utilisation, de stockage des produits chimiques - Octon : Fournir et étudier les FDS (les ranger dans classeur dédié) , ranger les produits dans placard dédié avec bac de rétention et aéré</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Stockage du matériel et des produits</p> <p>Défaut d'éclairage ( zone de passage, allée ou escalier peu ou pas éclairés)</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue visuelle</li> </ul>		<p>23/01/2025</p> <p>G = 1 F = 4 M = 1</p>	<p>5</p> <p><b>Recommandation :</b> - Améliorer l'éclairage des passages et des locaux</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Travail physique en cantine en ambiance surchauffée (en situation de réchauffe des gastros) Déplacements dans les locaux (sorties des poubelles, passages cours...)</p> <p>Travail en ambiance très chaude et alternance des lieux avec des températures différentes</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coups de chaleur</li> <li>- Déshydratation</li> <li>- Transpiration abondante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</li> <li>- Vêtements de travail adaptés : blouses à manches longues</li> <li>- Possibilité de s'hydrater</li> <li>- Possibilité de faire des pauses</li> </ul>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	<p>7</p> <p><b>Recommandation :</b> - En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail : des pauses plus régulières, privilégier la confection de repas froids ou évitant les branchements des fours, informer les agents sur les risques et les bonnes pratiques, donner des consignes d'hydratation et ne pas laisser es agents seuls dans les cantines trop longtemps - Vérification par pôles des lieux climatisés - Vérification des aérations permettant l'extraction des chaleurs</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail et notamment en cantine et service des repas</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition aux bruits générés par les enfants (cris, pleurs ) accentués par mauvaise isolation de certaines salles : bruits de fond importants + bruits impulsionnels</li> <li>- Exposition aux bruits du matériel : fours, extracteurs d'air, lave vaisselle...</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteinte de l'acuité auditive</li> <li>- Fatigue auditive</li> <li>- Stress</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dédoublage des services de cantine (rotation des buffets)</li> <li>- Acquisition de matériel anti bruit lors des renouvellements : vaisselle, équipements....</li> </ul>	<p>23/01/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.5</p>	<p>3.5</p> <p><b>Recommandation :</b> - Fournir, au besoin, des protections auditives adaptées à l'environnement (bouchons d'oreille) - Installer des pièges à son (objets ou parois anti-bruit) dans les locaux non équipés</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail :</b> - Cantine : temps de réchauffe et transport des plats chauds au buffet - Entretien : utilisation et transport d'eau chaude</p> <p>Contact des parties chaudes des fours et gastros Contact d'eau très chaude (rinçage des ustensiles avant lave vaisselle)</p> <p>Dommmages : - Brûlures - Lésion cutanée - Plaies</p>	<p>- Mise à disposition de maniques anti chaleur - Obligation de port de blouses à manches longues - Fours à parois froides</p>	23/01/2025  G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Mise en place du matériel de pré imprégnation pour éviter l'eau chaude - S'équiper de fours adaptés ne nécessitant pas de travail en hauteur (éviter le renversement) - Equiper les éviers des cuisines de mitigeurs (Octon par exemple) - Adapter la trousse de secours et affichage des consignes de sécurité</p>
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Nettoyage des éléments en hauteur (dessus évier, vitres, ..)</p> <p>Agents montent sur une chaise pour accéder aux parties hautes</p> <p>Dommmages : - Fracture - Traumatisme crânien</p>	<p>Interdiction du travail en hauteur pour les agents et appel entreprise extérieure pour nettoyage des vitres en hauteur</p>	23/01/2025  G = 3 F = 2 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> - Rappel de l'interdiction de travaux en hauteur - S'équiper de perche pour nettoyer les vitres</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements cuisine et salles de restauration et salles d'activités</p> <p>Sols humides, glissants : mouillés, souillés (sauces, riz etc...)</p> <p>Dommmages : - Blessure - Fracture</p>	<p>- Revêtements de sol anti dérapant dans les cuisines - Port de sabots anti dérapant - Rangement des salles et allées avant l'entretien par les équipes</p>	23/01/2025  G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Pose et dépose des gastros dans les fours en hauteur Stockage de tous produits et consommables, Mettre les chaises sur les tables, Charger et décharger le lave vaisselle</p> <p>Risque d'effondrement des objets stockés en hauteur, de tomber chaise sur les pieds... Risque de renversement des gastros et de brûlure</p> <p>Dommmages : - Fracture - Traumatisme</p>	<p>- Chaises adaptées au stockage sur tables - Sabots coqués à disposition</p>	04/02/2025  G = 3 F = 4 M = 1	7	<p><b>Recommandation :</b> - Organiser les rangements de manière optimale et mettre au rebus les choses non utilisées - Etudier réaménagement des locaux ( étagères, ..) si besoin : à lister par pôles Octon : réaliser des étagères dans les salles du bas (salle d'animation + laverie) et cuisine et les fixer - Changer les fours : éliminer ceux trop hauts (étages au-dessus des épaules)</p>
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements dans les cours et entre les salles</p> <p>Heurt par des véhicules dans certains pôles ( à identifier) : St félix de Lodez, .....</p> <p>Dommmages : - Collisions entre véhicules et piétons</p>		23/01/2025  G = 4 F = 4 M = 2	16	<p><b>Recommandation :</b> - Aménager la circulation interne des véhicules : signalétique, voies directionnelles, limitation de vitesse etc.... en lien avec les communes</p>
Coactivité	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Méconnaissance des risques de l'activité de l'entreprise ou des agents du CTI</p> <p>Dommmages : - Blessure</p>	<p>- Travaux de grande envergure effectués pendant les congés scolaires</p>	23/01/2025  G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - Organiser les travaux en dehors des périodes d'activité des agents d'entretien en accord avec le responsable des pôles - Si pas possible de différer les horaires : prévenir les agents des risques et adapter les moyens</p>
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail notamment en cantine</p> <p>Gaspillage alimentaire avec obligation de jeter les restes pouvant heurter les valeurs des agents</p> <p>Dommmages : - Sentiment d'impuissance</p>	<p>- Protocole et règles sanitaires - Mesures permettant de limiter au maximum le gaspillage alimentaire : ajustement des commandes avec un grammage adapté aux enfants , mise en place de selfs - Sensibilisation pédagogique des enfants</p>	23/01/2025  G = 1 F = 4 M = 0.75	3.8	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation et manipulation d'appareils électriques Intervention proche des tableaux électriques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manipulation des appareils avec les mains humides</li> <li>- Lavage des machines électriques</li> <li>- Branchements électriques non conformes et dangereux (sous évier à Octon par exemple)</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Electrisation</li> <li>- Electrocuton</li> </ul>		23/01/2025	14	<p><b>Recommandation :</b> - Consignes de ne pas intervenir proche des tableaux électriques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes de brancher et débrancher les appareils électriques avec des mains sèches</li> <li>- Contrôler régulièrement l'état des appareils et consignes de ne pas utiliser des appareils défectueux</li> <li>- Etudier la pertinence d'une habilitation électrique des agents</li> <li>- Contrôle des installations électriques</li> <li>- Octon : enlever les rallonges électriques défectueuses dans le cagibi laverie et refaire l'installation électrique conforme (rallonge proximité lavabo)</li> </ul>
Equipements de travail	<p><b>Phase de travail :</b> - Utilisation de la trancheuse à pain et des couteaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de coupure, sectionnement</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Coupures</li> <li>- Lésion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel en bon état bien entretenu</li> <li>- Consignes de sécurité affichées</li> </ul>	04/02/2025	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Equiper trousse de secours pour soin de toutes blessures</p> <p>Octon : prévoir trousse à l'étage et téléphone d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à la présence d'un SST dans chaque centre (avec recyclage tous les 2 ans)</li> </ul>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Utilisation de produits inflammables et stockage de produits d'entretien Utilisation d'appareils électriques en cuisine à fort voltage (fours..)</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Explosion</li> <li>- Incendie</li> <li>- Intoxication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de détecteurs de gaz et vérification périodique annuelle des installations de gaz</li> <li>- Présence d'extincteurs adaptés et vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie</li> <li>- Formation à la manipulation des extincteurs (pas en nombre suffisant)</li> </ul>	04/02/2025	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Organiser régulièrement des exercices d'évacuation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les agents à l'utilisation d'extincteurs</li> </ul>
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail en centres de loisirs</p> <p>Travail en autonomie avec une faible interaction avec l'équipe éducative dans les centres et les collègues dans la collectivité (souvent personnel mis à disposition)</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentiment d'isolement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges réguliers en interne avec l'équipe d'animation</li> <li>- Travail en binôme sur certains temps d'activités (en fonction de la fréquentation de la cantine)</li> </ul>	04/02/2025	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - Organiser des temps de rencontres et d'échanges inter centres et au sein du centre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des moments de convivialité en invitant le personnel mis à disposition</li> </ul>
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail dans locaux différents</p> <p>Situation de travail parfois isolée et habitudes des agents pas toujours adaptées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations HACCP régulières</li> <li>- Sensibilisation aux TMS : journée du 29 mai 2024</li> </ul>	04/02/2025	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - Etudier opportunité de réaliser certains protocoles : détartrage, nettoyage... (consignes existent de diverses sources : interne, fournisseurs... : harmonisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des moments d'échange entre agents pour partage d'expériences</li> </ul>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Mise en place et rangement de la salle de restauration Nettoyage vaisselle et éléments de cuisine et salle de restauration Rangement des bacs gastro dans les frigos puis réchauffement dans les fours</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- port de charges : déplacement mobilier (monter les chaises sur les tables), mettre la table, ranger la vaisselle</li> <li>- remplir et débarrasser les chariots de vaisselle lourde : port de charge avec torsion du corps</li> <li>- nettoyer les tables : gestes répétitifs</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affections périarticulaires</li> <li>- Contraintes posturales</li> <li>- TMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de chariot à roulettes à frein ,</li> <li>- Chaises conçues de manière optimale pour monter sur tables</li> </ul>	04/02/2025	7	<p><b>Recommandation :</b> - lors des renouvellements de vaisselle, choisir matière + légère (type pyrex)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prévoir des espaces pour glisser vers et hors du lave vaisselle pour éviter le port des plateaux remplis</li> <li>- Stockage selon les règles de rangement dans les frigos</li> <li>- Formation gestes et postures</li> <li>- Etudier les aménagements et le matériel nécessaire à l'ergonomie</li> <li>- Passage au matériel de pré imprégnation pour le lavage des sols, des tables, des vitres</li> <li>- Octon : organiser le remplissage de l'adoucisseur à plusieurs (sacs de 25kgs) , fournir un chariot supplémentaire pour dressage tables (nombreuses manipulations d'aller et retour), prévoir un plan pour éviter le port des plateaux de vaisselle remplis</li> </ul>
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Entretien et restauration : agents souvent mis à disposition des communes qui enchainent les horaires avec l'entretien des écoles</p> <p>Enchainement des activités en journée continue</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue physique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille à la prise de pauses dans la journée</li> <li>- Temps du repas inclus dans le temps de travail</li> </ul>	04/02/2025	3.8	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail</b> : - Préparations culinaires, - Entretien des locaux : mobilier pour enfants</p> <p>- Station debout prolongée, piétinements, - Positionnements inadaptés : fléchissements en avant..., courbures du torse.....</p> <p>Dommages : - Affections périarticulaires - Douleurs - Lombalgies</p>	- Sensibilisation aux TMS	04/02/2025  G = 3 F = 4 M = 1	7	<p><b>Recommandation</b> : - Formation PRAP - S'équiper de matériel ergonomique (pré imprégnation pour éviter les fléchissements) - Proposer des séances d'étirements et renforcements musculaires à la prise de poste Octon : prévoir armoires de rangement des produits adaptés (actuellement coffres bas nécessitant courbures et port de bidons lourds)</p>

## JEUNESSE : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil des usagers, travail en bureaux partagés, réunions d'équipe Blessures non soignées (massicot, ciseaux)</p> <p>Exposition aux agents infectieux, virus... Blessures</p> <p>Dommages : - Contamination - Infections</p>	Pharmacie à disposition (bureau Julie TUELEAU) bien fournie Aération fréquente des bureaux (ouvertures des fenêtres)	10/09/2024  G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	<b>Recommandation :</b> Identifier emplacement trousse pharmacie et désigner référente pour le réassort dans le registre
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>Luminosité accrue (grandes fenêtres) dans bureau Nathalie et insuffisante dans bureau Julie Nombreuses porte fenêtres dans l'espace gare</p> <p>Dommages : - Fatigue oculaire - Fatigue visuelle</p>	stores installés / éclairage suffisant	10/09/2024  G = 1 F = 4 M = 0.5	2.5	
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>Animations événementiel dans les structures scolaires (prévention routière, médiation scolaire, ) ou autres lieux en extérieur</p> <p>Soumis aux aléas climatiques</p> <p>Dommages : - Coups de chaleur - Transpiration abondante</p>	- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge - Présence d'une climatisation réversible (sauf bureau Julie) + chauffage gaz - Possibilité d'annuler et/ou reporter les animations en cas d'intempéries et adaptation des horaires en été	30/06/2025  G = 3 F = 2 M = 1	5	<b>Recommandation :</b> - Prévoir climatiseur mobile (bureau Julie) - - En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail et donner des consignes (report des activités en extérieur notamment)
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Travail en open-space (espace gare 5 agents + public) ou en partage de bureaux (siège) Bruit de l'environnement extérieur à l'espace jeunesse (moteurs des bus, musique des jeunes, ... )</p> <p>Les conversations téléphoniques des autres collègues, le bruit des ordinateurs, des imprimantes, des sonneries, de la climatisation Les usagers dans l'espace jeunesse lors des journées de permanences dans un local à forte résonance acoustique</p> <p>Dommages : - Fatigue auditive - Fatigue mentale - Stress</p>	Transfert sur portable avec écouteurs Diagnostic en cours	18/09/2024  G = 3 F = 4 M = 2	14	<b>Recommandation :</b> Etudier la possibilité de fournir des casques téléphoniques pour certains agents Mise en place de parois anti bruit à l'espace jeunesse Etudier possibilité de cloisons amovibles à l'espace jeunesse pour créer un espace plus intimiste et propice à la concentration Etudier possibilités d'accueil des jeunes en extérieur quand les conditions climatiques le permettent
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif à l'étage (siège) et déplacements dans le service Archivage dans le placard en hauteur</p> <p>chute dans l'escalier en colimaçon utilisation d'une chaise pour l'archivage</p> <p>Dommages : - Contusions</p>	Rampe dans l'escalier	11/09/2024  G = 3 F = 3 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> Poser des nez de marche antidérapant dans l'escalier Fournir un escabeau à 3 marches
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements couloirs et bureaux Déplacements sur terrain non plat et encombré en sorties</p> <p>Mauvais dénivellement sol extérieur (siège) Encombrement dans certains bureaux de matériel ou d'archivage + fils qui dépassent ou au sol</p> <p>Dommages : - Blessure - Contusions</p>	O - I : Mise en place d'un éclairage adapté  Consignes de port de chaussures fermées pour animations extérieures	11/09/2024  G = 2 F = 2 M = 1	4	<b>Recommandation :</b> Prévoir une organisation rangement et archivage réguliers

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Chute d'objets	<b>Phase de travail</b> : Archivage en hauteur étagères simples Dommages : - Contusions		11/09/2024 G = 2 F = 2 M = 2	8	<b>Recommandation</b> : consolider les étagères
Circulations	<b>Phase de travail</b> : Déplacements au sein du siège heurte par co activité piétons, véhicules de service Dommages : - Collisions entre véhicules et piétons	sol désencombré, places de parking identifiées	11/09/2024 G = 3 F = 4 M = 1	7	<b>Recommandation</b> : Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières au siège) Limitation de vitesse sur le site à 20KM/H
Electricité	<b>Phase de travail</b> : Utilisation matériel électrique dans cuisine Travail en bureau risque court circuit électrique / utilisation de multiprises Dommages : - Electrisation	matériel en bon état	11/09/2024 G = 3 F = 3 M = 0.75	4.5	<b>Recommandation</b> : contrôle régulier des installations électriques Vérifications régulières par service informatique et électrique
Exigences émotionnelles	<b>Phase de travail</b> : travail en urgence fréquent Contacts fréquents avec des usagers en détresse ou des partenaires en lien avec des situations difficiles (viols, incestes...) Rencontres fréquentes avec des jeunes en souffrance stress généré par l'urgence Environnement de l'espace gare propice aux bagarres (lieu de deal, de consommations d'alcool...) Mauvaise gestion émotionnelle Dommages : - Anxiété - Stress	O - II : Process formalisé et communiqué pour les remontées d'alertes gestion des priorités	11/09/2024 G = 1 F = 4 M = 2	10	<b>Recommandation</b> : Meilleure anticipation de la hiérarchie et des agents / formation gestion du stress Réaliser des réunions d'équipe régulières (analyse de la pratique) Réfléchir à la possibilité d'écoute par des professionnels suite évènements ou rencontre d'une personne en détresse (soutien psychologique...) Formation à la gestion des émotions (à constituer en intra) <b>Commentaire</b> : suite observations 11/09/2024 espace gare
Incendie et explosion	<b>Phase de travail</b> : Travail administratif surtout au 2ème étage Méconnaissance des procédures d'évacuation en cas d'incendie Dommages : - Incendie	H - II : Formation au risque incendie à l'usage des extincteurs et au risque d'explosion O - I : Vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie présence d'extincteurs vérifiés annuellement	11/09/2024 G = 3 F = 1 M = 0.75	3	<b>Commentaire</b> : formation manipulation des extincteurs - consignes d'évacuation à mettre à jour et protocole / exercices d'évacuation
Intensité et complexité du travail	<b>Phase de travail</b> : Gestion de tâches incombant à d'autres services (technique, compta, RH) Réalisation d'activités urgentes selon certaines périodes chargées (rapports CAF par exemple) mauvaise compréhension de la tâche à effectuer et risques d'erreur Surcharge de travail par périodes Dommages : - Anxiété - Stress		18/09/2024 G = 2 F = 3 M = 2	10	<b>Recommandation</b> : - Réorganisation des tâches interservices et soutien des services - Veiller particulièrement à la clarté des rôles et à la communication sur l'organisation du travail mise en place (personnes ressources...)
Les Relations Sociales	<b>Phase de travail</b> : Travail en équipe / réponse aux diverses demandes professionnelles Travail en open space Mésentente / inéquité de traitement entre certains agents / risque d'agressions verbales entre collègues Proximité physique des agents génère des tensions Dommages : - Anxiété - Stress	soutien de la hiérarchie Bonne entente générale de l'équipe	18/09/2024 G = 2 F = 2 M = 1	4	<b>Recommandation</b> : Réflexion sur l'organisation des plannings des pôles et leur centralisation Formation gestion stress participation aux activités QVCT (sophrologie,...) Réflexion sur un réaménagement des espaces (espace gare) pour concilier au mieux les activités des 3 services (réseau jeunes, CISPD, pôle ados) : expertise de D. Darde

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Changement de mode d'organisation ou de fonctionnement des services ou de la collectivité (exemple : utilisation d'un nouveau logiciel famille ) Réalisation d'interventions dans ou à proximité des bureaux pendant une réunion des agents</p> <p>Surcharge de travail dû au manque de préparation au changement Mauvaise information générant une perte de temps</p>	Réunions mensuelles avec responsables de pôles, et rôle partagé par les strates de management, prévision de mise en place de réunions avec chaque pole chaque 2 mois / newsletters	<p>11/09/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 2</p>	6	<b>Recommandation :</b> Apporter des informations plus régulières sur les changements d'organisation de la collectivité et sur les prévisions d'interventions dans les locaux
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Liaison navettes entre service jeunesse et pôles + crèches Organisation d'évènementiel</p> <p>port de charges (ramettes de papier, archives,...) Port de mobilier (tables et chaises) , flammes ..</p> <p>Dommmages : - Contraintes posturales - Lombalgies</p>		<p>11/09/2024</p> <p>G = 2 F = 1 M = 2</p>	6	<b>Recommandation :</b> Fournir un chariot de transport adapté
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif espace jeunesse gare</p> <p>Exposition aux poussières environnantes (parking en terre, passage de bus ..)</p> <p>Dommmages : - Gêne de la respiration - Irritation</p>		<p>11/09/2024</p> <p>G = 1 F = 4 M = 1</p>	5	<b>Recommandation :</b> Nettoyage des VMC régulier ainsi que les filtres des fenêtres très poussiéreux
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements dans les pôles quotidiens / participation réunions, RDV extérieurs, formations,...)</p> <p>Risques liés à la circulation routière</p> <p>Dommmages : - Blessure - Collisions entre véhicules</p>	<p>H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété H - II : Respect du code de la route H - II : Téléphone Interdit au volant</p> <p>utilisation des véhicules de la CCC entretenus</p>	<p>11/09/2024</p> <p>G = 4 F = 4 M = 0.75</p>	6	<b>Recommandation :</b> Acquisition d'un véhicule réservé au service jeunesse
Télétravail	<p><b>Phase de travail :</b> Activités administratives télétravaillables</p> <p>équipement ergonomique moins adapté Sentiment d'isolement</p> <p>Dommmages : - Sentiment d'isolement - Stress lié à l'hyper-connexion au travail</p>	<p>Télétravail limité à 1 journée par semaine possibilité d'emprunter du matériel informatique adéquat (écran, souris, clavier)</p>	<p>11/09/2024</p> <p>G = 1 F = 3 M = 0.75</p>	3	
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil des parents physique et téléphonique Accueil du public dans l'espace jeunesse et manipulation d'argent : vente check tes loisirs, inscription accueil ados</p> <p>Mécontentement (difficulté du logiciel famille, de contact avec les pôles, ...) Gestion d'une caisse face au public dans un environnement spécifique (lieu de deal, proximité bar//)</p> <p>Dommmages : - Agression - Stress</p>	<p>filtre téléphonique accueil siège Pas de manipulation de la caisse par agent seul (toujours en binôme) Coffre fort à disposition et faibles montants manipulés</p>	<p>18/09/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	7	<b>Recommandation :</b> Mise en place de consignes claires aux agents en cas de situation conflictuelle : appel hiérarchie, donner un questionnaire de satisfaction .... Mise en place du dispositif étudié avec le service juridique Etudier possibilité de règlement numérique (CB, internet..)
Travail de nuit	<p><b>Phase de travail :</b> Réunions ou animations en soirée</p> <p>Fatigue et non conciliation vie privée</p> <p>Dommmages : - Fatigue physique - Stress</p>	Rattrapage des heures selon souhait des agents	<p>11/09/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>risques de TMS et fatigue visuelle</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue visuelle</li> <li>- TMS</li> </ul>	<p>T - I : Mise en place de matériel informatique ergonomique adapté aux besoins (souris, clavier, bras articulé, ...)</p> <p>Possibilité de faire appel pour un aménagement de poste</p>	<p>11/09/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> Sensibiliser et informer les agents au risque lié au travail sur écran</p> <p>Fournir le matériel ergonomique : fauteuil, souris, clavier déporté, etc....</p> <p>Adapter l'aménagement des bureaux en fonction des activités des agents</p>

## JEUNESSE : ANIMATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET EVENEMENTIEL

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Addictions (alcool, drogues, médicaments, ...)	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail d'animation et d'accompagnement du public</p> <p>Consommation de stupéfiants et d'alcool avec effets qui se prolongent pendant le temps d'encadrement des enfants</p> <p>Dommmages : - Fatigue mentale - Intoxication</p>	- Interdiction de consommer de l'alcool sur le lieu de travail rappelé régulièrement par les responsables	<p>13/01/2025</p> <p>G = 2 F = 2 M = 1</p>	4	<b>Recommandation :</b> - Sensibilisation des équipes
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - contact enfants permanents, accompagnement des enfants aux sanitaires - Sorties à l'extérieur - Pratique d'activités sportives, culturelles, animations</p> <p>- expositions prolongées et répétées aux enfants pouvant être porteurs d'agents infectieux (poux, virus...) - tous risques de blessures liés à l'activité - exposition à des pollens, plantes allergiques, piqûres d'insectes, coupures, piqûres d'insectes ou de végétaux, brûlures, possible contact avec chenilles processionnaires, morsures d'animaux</p> <p>Dommmages : - Allergies - Contamination - Infections</p>	- Trousse de secours pour sorties (veiller à son réassort en fonction des lieux/activités de sorties), téléphone portable - Préparation des activités en amont et respect des règles de sécurité de l'activité, trousse de secours régulièrement contrôlée et approvisionnée (pas de produits périmés), traitement préventif des pins dans les cours contre les chenilles urticantes - Vaccinations à jour, surveillance médicale - Lavage des mains régulièrement des équipes et des enfants - Aération des locaux quotidienne	<p>13/01/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<b>Recommandation :</b> - Consigne de désinfecter toute plaie, même superficielle - Equiper chaque structure de gel hydroalcoolique - Veiller au respect des mesures d'hygiène (se laver les mains après chaque activité, avant les repas..)
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Activités de bricolage et nettoyage</p> <p>- Utilisation de produits de nettoyage, colle, peinture et stockage de ces produits : inhalation et contact cutané avec produits pouvant être irritants</p> <p>Dommmages : - Allergies - Irritation</p>	- Produits utilisés au moins nocif (peinture à l'eau), colle adaptée aux enfants - Utilisation des produits aérosols uniquement en extérieur - Gants et masques à disposition	<p>13/01/2025</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.75</p>	3.8	<b>Recommandation :</b> - En cas de reconditionnement de produit, reproduire l'étiquette sur nouveau contenant (pas de récipient type alimentaire) - Mise à disposition des FDS des produits utilisés et sensibilisation à l'utilisation de produits chimiques - Veiller au port des gants de protection dans les structures
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> - lors des randonnées nocturnes</p> <p>Chute</p> <p>Dommmages : - Fatigue oculaire</p>	- Port du gilet HVI - Utilisation d'éclairage sur le trajet	<p>13/01/2025</p> <p>G = 1 F = 1 M = 1</p>	2	<b>Recommandation :</b> - Fournir des lampes frontales aux équipes encadrantes
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> - Toutes phases de travail en extérieur - Toutes activités en salles ou dans les cours - Réception des livraisons des repas</p> <p>- Partage des locaux avec l'école : salles parfois inadaptées aux variations climatiques - Exposition à la chaleur et aux rayons ultraviolets - Exposition au froid (séjour hivernal ou réception des livraisons nécessitant beaucoup de temps : prise de température, nombre de repas, DLC, quantités de chaque aliment et remplissage d'une fiche de contrôle à réception + rangement dans les frigos )</p> <p>Dommmages : - Coups de chaleur - Déshydratation - Transpiration abondante</p>	- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge - Eau fraîche l'été et boissons chaudes l'hiver à disposition, - Alternance des lieux d'activités - Flexibilité du service pour annuler ou reporter sorties	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.75</p>	3.8	<b>Recommandation :</b> - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail : Etudier les possibilités de reporter au matin les activités en extérieur en cas d'exposition au soleil prolongée et de fortes chaleurs (y compris les activités de baignade) - Aménager des coins d'ombre dans les cours (arbres, tonnelle, préau..) - Equiper les salles polyvalentes de stores et de climatisation - Formaliser des consignes spécifiques pour le travail au soleil : obligation de se couvrir la tête, de ne pas travailler torse nu, protection de la peau qui ne peut être couverte avec crème solaire de haute protection et port de lunettes de protection avec filtres ultraviolet - Etudier possibilité de fournir des casquettes aux animateurs, un parasol pour sorties plages (pas de coin ombragé)

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> - Animation d'activités diverses en salles d'activités - Repas en cantine - Transport en bus</p> <p>- Exposition aux bruits générés par les enfants (cris, pleurs ) accentués par mauvaise isolation de certaines salles d'activités (bâtiments modulaires) - Bruits de fond importants + bruits impulsionnels - Exposition aux bruits générés par les enfants et les animateurs (chants, cris..)</p> <p>Dommages : - Atteinte de l'acuité auditive - Céphalées et maux de tête - Fatigue mentale - Stress</p>	<p>O - I : dédoublement des services H - II : intervention des animateurs de manière ludique (feu tricolore)</p> <p>- Trajets en bus généralement courts et pauses au besoin - Alternance des activités calmes et bruyantes, - Cantine : multiplier les services à midi ou les rotations dans les salles dès que possible - Activités : diminution du nombre de personnes simultanément dans les salles - Nombreuses salles équipées de capteurs anti bruit - Sensibilisation des enfants au risque bruit</p>	<p>13/01/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	7	<p><b>Recommandation :</b> - Installer des pièges à son (objets ou parois anti-bruit) dans les lieux d'activités ou cantine non équipées (identifier les lieux par Sylvio) - Etudier les possibilités d'identification et de contrôle de bruit (affichage pédagogique , feux tricolores ...) pour évaluer l'ambiance sonore : groupe de travail spécifique éventuellement avec un projet éducatif de sensibilisation aux bruits (partenariat institutionnel) - Etudier les différents outils pédagogiques pour limiter le bruit ex : bâtons de parole ou cartes de déplacement.... - Sensibiliser les enfants sur les risques liés aux bruits - Fournir des protections auditives lorsque situation possible (soirée dansante) - Identifier les agents permanents soumis au risque auditif et les équiper de protections auditives à reconnaissance vocale</p>
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail :</b> Activités cuisine et bricolage (ex : pistolets à colle)</p> <p>Brûlures avec éléments chauffants</p> <p>Dommages : - Lésion cutanée - Plaies</p>	Vigilance	<p>13/01/2025</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> - Toutes phases d'activité et de rangement matériel sur étagères de stockage - Certaines activités ludiques ou sportives : randonnées, escalade ... - Décorations des salles : fixer des éléments au plafond</p> <p>- Utilisation d'une chaise pour accéder sur le haut des étagères - Chemins de randonnées avec dénivelé</p> <p>Dommages : - Fracture - Plaies</p>		<p>13/01/2025</p> <p>G = 3 F = 2 M = 2</p>	10	<p><b>Recommandation :</b> - Equiper chaque structure d'un marche pied normalisé - Rappeler l'interdiction de monter sur les chaises</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements permanents à l'intérieur et l'extérieur des structures</p> <p>Chute pour raisons diverses : sols encombrés par jouets dans les structures, différence de niveaux dans les cours, sols instables en sorties, sols mouillés suite au nettoyage, liquides renversé en cantine, activité piscine.....</p> <p>Dommages : - Blessure - Contusions</p>	<p>- Maintien des sols d'activités propres et dégagés (nettoyage quotidien de tous les locaux) - Obligation de port de chaussures adaptées aux différentes activités et aux conditions extérieures (notamment chaussures fermées)</p>	<p>13/01/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Aménager des rangements supplémentaires dans les structures pour désencombrer allées, - Sécuriser les cours des structures (ex : enterrer tuyaux d'arrosage, fixer enrouleur tuyau arrosage, installer porte manteau, fermer les vides sous bâtiments modulaires, - PL Canet : aménager l'espace café (rallonge électrique traversant couloir pour branchement frigo)</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> - Classement et archivage - Rangement du matériel pédagogique - Déplacements locaux et extérieur</p> <p>- Stockage charges lourdes en hauteur et encombrement de l'espace de rangement administratif - Matériel lourd stocké sur les armoires ou léger et contendant - Fermetures brutales des portes et fenêtres en déplacements ou courants d'air (beaucoup de vent)</p> <p>Dommages : - Contusions - Traumatisme</p>	- Certaines portes sont équipées de ralentisseurs	<p>13/01/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 2</p>	14	<p><b>Recommandation :</b> - Ne rien stocker sur le dessus des armoires. - Respecter les moyens et règles de stockage (rien qui dépasse) - Fixer les étagères aux murs - Identifier et équiper toutes les fermetures/portails de ralentisseurs ou bloc portes quand nécessaire</p>
Coactivité	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Méconnaissance des risques liés aux activités de l'entreprise extérieure qui effectue des travaux</p> <p>Dommages : - Blessure - Traumatisme</p>		<p>13/01/2025</p> <p>G = 3 F = 1 M = 2</p>	8	<p><b>Recommandation :</b> - Etablir un plan de prévention et le mettre à la connaissance de toute l'équipe concernée et prendre les mesures de protection adaptées ex : détourner un passage avec des barrières de protection, obligation de port de casque si impossible Etc.....</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail où l'agent accompagne l'enfant vers l'autonomie</p> <p>Encadrants non formés aux mêmes valeurs éducatives (maltraitance éducative ...) ex : agents non diplômés aux métiers de l'enfance</p> <p>Dommmages : - Sentiment d'inutilité - Stress</p>	- Existence d'un projet pédagogique décrivant les conditions d'autonomie , de sanctions éventuelles des enfants...	13/01/2025  G = 2 F = 2 M = 0.75	3  <b>Recommandation :</b> - Consigne de présenter et expliquer le projet pédagogique à chaque nouvel agent
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités utilisation de matériel électrique (sono..)</p> <p>Dommmages : - Brûlures - Electrification</p>	matériel en bon état, installations électriques aux normes dans les structures	13/01/2025  G = 2 F = 3 M = 0.5	2.5  <b>Recommandation :</b> - Procédure de signalement de dysfonctionnements de tous appareils, - Etudier opportunité de faire passer habilitation à certains agents (responsables notamment) pour réenclencher un disjoncteur notamment - Consignes de toujours avoir les mains sèches pour utiliser appareil électrique et éloignée d'une source d'humidité  Techniques : vérifier fermeture tableau électrique (Aspiran porte cassée) et que local non encombré
Equipements de travail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités et préparation en salles utilisation d'objets coupants : ciseaux, cutters, massicots : risques de blessures, coupures, sectionnement</p> <p>Dommmages : - Coupures - Lésion</p>	vigilance, trousse de secours bien approvisionnées et procédure de réassort (commande régulière par responsable stucture)	04/02/2025  G = 2 F = 3 M = 0.75	3.8  <b>Recommandation :</b> - mettre au rebus les cutters dangereux (lame usée)
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> - Repérer les difficultés ou problèmes d'un enfant ou d'une famille (ex : accident, décès, difficultés sociales...) - Gérer les PAI et administrer traitements médicaux</p> <p>Charge mentale et stress lié à la surveillance accrue ou de l'administration de traitement d'urgence (type injections)</p> <p>Dommmages : - Anxiété</p>	- Réunions hebdomadaires de l'équipe : échanges, transmission des informations, - Collaboration avec la PMI pour enfants de moins de 6 ans, - Bonne gestion des PAI : dialogue, échanges au sein des équipes, formation par médecin de la PMI des équipes concernées	13/01/2025  G = 1 F = 4 M = 0.75	3.8
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>- Stockage de produits inflammables (peinture, colle, vernis) et proximité avec stockage de corrosifs ex : carburant - Incompatibilité des produits inflammables</p> <p>Dommmages : - Explosion - Incendie</p>	- Interdiction de fumer dans les structures - Extincteurs en nombre suffisant contrôlés annuellement, - Plan d'identification et évacuation des risques à jour (Voir si chaque structure est équipée) - Registre de sécurité à jour - Consignes de sécurité affichées....	13/01/2025  G = 3 F = 4 M = 0.5	3.5  <b>Recommandation :</b> - Fixer plaques correspondant aux extincteurs, vérifier que chaque salle d'activité équipée d'extincteur (utilisation de produits inflammables) a vérifier selon structures - Veiller à l'incompatibilité de stockage des produits entre eux - Organiser régulièrement des exercices d'évacuation , réactualiser les consignes d'évacuation - Formation utilisation des extincteurs - Ranger les produits dans une armoire fermée et ventilée avec bac de rétention,
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Travail les mercredis et vacances scolaires</p> <p>- Journées continues (pause déjeuner en cantine et soumise aux bruits et à la charge mentale ) intensifiées par les conditions climatiques (chaleurs ou canicules..) et la vigilance accrue des enfants : taux encadrement réglementaires (distincts selon périodes) très élevé (ex : 1 animateur pour 18 enfants de + 6 ans) - Travail annualisé qui engendre des périodes chargées intenses avec un public qui demande beaucoup de vigilance - Temps de repas très intenses dans les grosses structures (Canet environ 285 enfants quotidiennement)</p> <p>Dommmages : - Anxiété - Fatigue mentale</p>	- Equipes encadrantes en nombre suffisant	13/01/2025  G = 2 F = 3 M = 1	5  <b>Recommandation :</b> - Veiller au respect des temps de pause réglementaires dans un local adapté (ex climatisé l'été et calme) - Etudier les diverses possibilités d'organisation des plannings pour ajouter des jours de repos en périodes chargées - Etudier possibilités d'adapter et alterner en fonction des charges de travail individuelles ( prise en compte de chaque individu)

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Relationnel avec élus, personnel communal, partenaires extérieurs, enseignants</li> <li>- Relationnel avec personnel des écoles (enseignants, ATSEM) et parfois partage des locaux</li> <li>- Collaboration avec personnel mis à disposition des communes qui travaillent en journée continue et pour qui le temps de repas est considéré comme un temps de pause alors que pour les animateurs qui viennent en coupé , cela représente une charge intense (dysfonctionnel car investissement pas en adéquation)</li> <li>- Investissement de tous les agents du pôle (réunions,..) : sentiment de non reconnaissance par la hiérarchie (élus, direction)</li> <li>- Turn-over des équipes d'animation en ALSH : difficultés à constituer des relations professionnelles sereines et stables</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anxiété</li> <li>- Sentiment d'isolement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'interactions avec les élus dans les structures</li> <li>- Bonne entente avec le personnel communal</li> <li>- Réunions régulières des responsables de pôles avec responsables de service : partage et échanges d'expériences efficaces : bonne remontée et transmission des informations dans les structures</li> </ul>	13/01/2025  G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Organiser de réunions formelles pour les agents de l'accueil de loisirs périscolaire à intégrer sur le temps de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier la pertinence d'organiser réunions de présentation avec élu référent et direction générales</li> <li>- Etudier la nécessité de mise à disposition du personnel communal pendant le temps de cantine</li> <li>- Pérenniser si possible les équipes d'animation en ALSH</li> </ul>
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> - Formation des agents</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Embauche de saisonniers : obligation renforcée de formation sécurité</li> <li>- Organisation et participation à des événements divers</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- manque d'information sur les procédures RH d'entrée en formation</li> <li>- Saisonniers : souvent public jeune avec attitude de déni du risque</li> <li>- Contact avec de nombreux usagers : pas d'information sur les activités prévisionnelles des différents services de la CCC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents diplômés et formés sur les responsabilités de l'animation</li> </ul>	13/01/2025  G = 1 F = 2 M = 2	6	<p><b>Recommandation :</b> - Mettre en place une procédure d'accueil avec sensibilisation à la sécurité et rappel de règles d'hygiène des saisonniers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la communication interne à la CCC</li> <li>- Présenter les processus RH pour demande de renseignements et accompagnement</li> </ul>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Accompagner enfants et ados en sorties</p> <p>Aménagement de l'espace d'animation : mise en place des infrastructures</p> <p>Mise en place et rangement des lits et de la literie pour la sieste</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Port de charges lourdes transport de matériel et fournitures diverses (glacières avec repas, bouteilles d'eau, sacs à dos, dossiers, matériel pédagogique...): parfois plus de 30 kilos</li> <li>- Port et déplacements de charges (tables et chaises)</li> <li>- Port des enfants en bas âge (ex : enfant qui dort ou malade dans le bus..)</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Douleurs</li> <li>- Lombalgies</li> <li>- TMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port de charges lourdes à plusieurs,</li> <li>- Implication des enfants pour port des sacs personnels</li> <li>- Chariot de transport dans les structures (pas forcément adapté)</li> </ul>	13/01/2025  G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir chariot adapté à assistance mécanique pour transport des caisses de matériel et au besoin dans les structures de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation PRAP</li> </ul>
Manutention mécanique	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation du car podium : descente de la scène</p> <p>Ecrasement ou manipulation dangereuse</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecrasement de personnes</li> <li>- Renversement</li> </ul>	<p>O - I : L'engin de manutention utilisé doit être conforme et en bon état</p>	04/02/2025  G = 3 F = 2 M = 2	10	
Noyade	<p><b>Phase de travail :</b> Activités de baignade (lac, piscine..)</p> <p>Perte de connaissance ou chute à proximité d'un point d'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jamais de travail isolé,</li> <li>- Toujours dans des lieux de baignade surveillés ou avec agents titulaires du BNSSA</li> </ul>	13/01/2025  G = 4 F = 3 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Pour activités de baignade, demander une attestation d'aisance aquatique aux animateurs concernés par les activités aquatiques</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités d'animation au niveau des plannings et du contenu des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Horaires atypiques (coupé au cours de la journée) : difficulté de conciliation vie privée/vie pro , 4 semaines de congés imposées lors de fermeture des structures</li> <li>- Activités imposées à l'animateur qui n'a pas les compétences requises</li> <li>- Gestion des PAI générateur de stress (PAI simple où l'animateur est en charge de retirer l'aliment allergène par exemple)</li> <li>- Exposition aux déséquilibres alimentaires en raison des horaires irréguliers, des pauses limitées, de l'itinérance des activités (pôle ados) ... : risque d'affaiblir le système immunitaire et rendre les agents plus sensibles aux infections.</li> <li>- Nouvelle plateforme a supprimé l'accueil des parents : dématérialisation des informations implique parfois un manque d'infos essentielles (ex : gestion des PAI)</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue mentale</li> <li>- Stress</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans certaines structures : élaboration collective des activités en fonction des compétences des animateurs et en co-construction avec les enfants</li> <li>- Remboursement des frais de déplacements et intégration des déplacements dans le temps de travail pour les réunions mensuelles pédagogiques</li> <li>- Pique-niques fournis avec fruits et légumes ( pas de saison)</li> </ul>	<p>13/01/2025</p> <p>G = 1 F = 4 M = 1</p>	<p>5</p> <p><b>Recommandation :</b> - Etudier les possibilités de remplacements des agents des différentes structures pour choix des congés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier les possibilités organisationnelles et structurelles pour limiter les coups dans la journée : agents multi compétence (entretien et animation)</li> <li>- Améliorer et diversifier si possible les repas fournis aux agents du pôle ados en évitant les carences alimentaires (nutriments essentiels)</li> </ul>
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail :</b> - Aide des enfants au repas</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux activités essentiellement manuelles</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Distinction selon âge des enfants : primaire : mobilier adapté à l'adulte, maternelle : mobilier adapté aux enfants : postures contraignantes, changements fréquents de position pour aider les enfants, couper leur viande</li> <li>- s'accroupir et se mettre à genoux fréquemment pour être au niveau des enfants</li> <li>- Travail debout de façon prolongée</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contraintes posturales</li> <li>- Douleurs</li> <li>- TMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de selfs sur les cantines : enfants se servent en autonomie</li> <li>- Chariots à disposition pour débarrassage de vaisselle</li> </ul>	<p>13/01/2025</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.75</p>	<p>3.8</p> <p><b>Recommandation :</b> - Animateurs en nombre suffisant (au besoin appel de vacataires pour renfort),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les besoins pour aménagement des locaux en mobilier et ustensiles adaptés (vaisselle légère, ..)</li> </ul>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> - Accompagnement des enfants en sortie (passage ou activités sur voirie publique)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des enfants à la cantine ou aux salles d'activités aux écoles</li> <li>- Sorties avec déplacements en car</li> <li>- Sorties à vélo avec les enfants</li> <li>- Participer réunions, faire des courses avec véhicule de service ou personnel, amener enfants chez le médecin, louer du matériel...&lt; br /&gt; - Déplacements en minibus du pôle ados et sur séjours</li> </ul> <p>Risques liés à la circulation routière accentués lorsque des voitures stationnent sur les trottoirs (obligent le groupe à marcher sur les routes)</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules</li> <li>- Décès</li> <li>- Fatigue physique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port de gilet HVI sur la voirie</li> <li>- Identification en amont du trajet le plus sécurisé pour les sorties</li> <li>- Agents chargés de veiller à ce que le prestataire de transport assure ses obligations notamment de sécurité</li> <li>- Utilisation maximale des possibilités de livraison sur sites, responsable s'assure de la détention du permis de conduire des agents ayant ordre de mission (engagement de signalement de toute perte de points entraînant suppression du permis)</li> <li>- Véhicules de service et minibus en bon état avec révisions régulières des éléments de sécurité</li> </ul>	<p>13/01/2025</p> <p>G = 4 F = 3 M = 0.75</p>	<p>5.3</p> <p><b>Recommandation :</b> - Rappel aux agents sur leur obligation de veiller à ce que le prestataire (chauffeur de bus) réalise ses engagements en toute sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au port des gilets HVI par les agents sur les sorties</li> <li>- Sensibilisation à la sécurité routière régulière avec rappel des obligations de respect du code de la route et de la réglementation jeunesse et sports (nombre d'encadrants, gilet, formation requise, etc..)</li> <li>- Informer les mairies (ou ASVP) des voitures en stationnement sur les trottoirs pour sensibilisation (ex : flyer passage enfants..)</li> <li>- Interdiction absolue d'utiliser le téléphone au volant</li> </ul>
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> - Activités et animations en extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance continue des enfants, relations avec les parents</li> <li>- Incivilités et diffamation sur les réseaux sociaux</li> <li>- Facturation</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charge mentale, stress ( exigence des parents, agressivité..)</li> <li>- Gestion d'enfants difficiles</li> <li>- Agressivité physique et verbale des participants ou public, incivilités</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agression</li> <li>- Fatigue physique</li> <li>- Stress</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signalements des difficultés au responsable de pôle, bonne organisation du travail (planning connus à l'avance), réunions de service hebdomadaire, utilisation de + en + fréquente de mails pour communication famille</li> <li>- soutien et disponibilité immédiate du responsable de service qui se déplace sur site, appel à un service de sécurité extérieur pour manifestations en salles, jamais de travail isolé</li> <li>- Soutien et disponibilité immédiate du responsable de service qui se déplace sur site,</li> <li>- Appel à un service de sécurité extérieur pour manifestations ,</li> <li>- Jamais de travail isolé</li> <li>- Blocage des commentaires malveillants sur les sites communautaires</li> <li>- Règlement détaillé pour éviter les réclamations sur la facturation (absences etc..) à la connaissance de tous</li> </ul>	<p>04/02/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	<p>6</p> <p><b>Recommandation :</b> - Formaliser processus pour prévenir services de gendarmerie et de police locale lors de manifestations extérieures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation accueil du public</li> <li>- Signalements des difficultés au responsable de pôle, bonne organisation du travail (planning connus à l'avance), réunions de service hebdomadaire, utilisation de +en + fréquente de mails pour communication famille</li> <li>- Formation à la gestion des conflits</li> <li>- Affichage pour information du public sur les sanctions encourues en cas d'agressions d'un agent de la Fonction Publique</li> <li>- Formaliser une procédure pour lutter contre la diffamation sur les réseaux sociaux</li> <li>- Formaliser une prise en charge psychologique en cas d'agression (post traumatique)</li> </ul>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Travail de nuit	<p><b>Phase de travail :</b> Séjours avec les jeunes Séjours et activités en soirées du pôle ados</p> <p>Surcharge mentale car peu de pauses en journées et nuits pendant les séjours Risques de fatigue amplifiant les risques propres aux activités concernées</p> <p>Dommages : - Fatigue intellectuelle - Fatigue physique - Stress</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect de la réglementation sur la nécessité des repos quotidiens et hebdomadaires</li> <li>- Séjours uniquement en période de vacances scolaires</li> <li>- Encadrement qualifié en nombre suffisant</li> <li>- Récupération des temps de travail en fin de séjours</li> </ul>	13/01/2025  G = 2 F = 2 M = 0.75	3	<p><b>Recommandation :</b> - Sensibilisation du personnel aux règles de vie à adopter en cas de travail de nuit : chronobiologie</p>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif des responsables de pôles et des adjoints</p> <p>Risques TMS et fatigue oculaire</p> <p>Dommages : - Fatigue oculaire - TMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils ergonomiques à disposition</li> <li>- Alternance des activités (temps administratif limité)</li> </ul>	13/01/2025  G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Répondre aux demandes individuelles d'aménagements ergonomiques des postes administratifs</p>



PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Accueil des familles et des enfants - Change des enfants, nursing ou allaitement - vider les poubelles, nettoyage des sanitaires, manipulation linge souillé (vomissures, excréments..)</p> <p>- Contamination d'agents infectieux véhiculés par selles et urines, - Exposition aux déchets, microbes - Linge souillé par des vomissures et régurgitations, - Griffures : risque aggravé car les agents ont souvent les mains mouillées et abimées, - Accident d'exposition au Sang - Utilisation de produits préparés non étiquetés</p> <p>Dommages : - Contamination - Infections</p>	<p>- Vaccinations des agents (Polio, ROR, coqueluche, hépatite B) et contrôle à l'embauche - Surveillance médicale renforcée pour femmes enceinte, - Gants à disposition pour les changes et les soins aux enfants - Personnel médical présente et/ou joignable sur le territoire (puéricultrice) - Désinfection régulière de tout le mobilier, - Plaies immédiatement désinfectées et pansées (trousse de secours) - Rappel des règles d'hygiène régulier notamment en cas d'alerte d'épidémie - Affichage des consignes de sécurité - Couches souillées dans des poubelles spécifiques vidées régulièrement - Aération des locaux régulière</p>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.5</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au port effectif des gants (gants en vinye non poudré) pour manipulation du linge souillé , d'articles sales ou souillés et pour nettoyer sanitaires - Prévoir des vêtements de protection type blouses à usage unique à disposition des agents - Etudier la pertinence d'installer une douchette sur l'évier - Application de crèmes protectrices adaptées pour les mains pour éviter irritations cutanées occasionnées par lavages fréquents, - Mettre en place séparation des flux propres et sales - Procédure de nettoyage et de désinfection de toutes plaies (piqûre, blessure, coupure) - Consignes de ne jamais mettre les mains dans une poubelle pour la vider - Tenir à disposition une trousse de secours adaptée et veiller à son réassort (signallement de la trousse) - Rappel de consigne de lavage des mains (en arrivant, avant les repas, après le passage aux toilettes et après tout contact potentiel avec agents biologiques (change, mouchage d'un enfant..) - Consignes à renforcer en cas d'épidémie</p>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Nettoyage et désinfection des mobiliers, jouets...</p> <p>Méconnaissance des risques chimiques liés aux produits utilisés</p> <p>Dommages : - Brûlures - Irritation</p>	<p>- FDS à disposition dans les structures</p>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Ne pas utiliser de produits sans étiquettes - Privilégier port d'une blouse et de gants de ménage - Former les agents aux produits utilisés (connaissances des pictogrammes et des FDS)</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Eclairage artificiel agressif (lumière blanche et intense) recommandation de la PMI d'installer des variateurs dans les salles de vie</p> <p>Dommages : - Céphalées et maux de tête - Fatigue visuelle</p>		<p>18/03/2025</p> <p>G = 1 F = 4 M = 1</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Installation de variateur de lumière - Privilégier l'éclairage de couleur jaune (moins agressif) lors des changements de leds</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail en crèches</p> <p>Exposition aux cris et pleurs des enfants et bébés (accentuée en cas d'intempéries et l'impossibilité de sortir les enfants) : niveau sonore élevé ( moyenne de 78db mesurée le 19/03/2025)</p> <p>Dommages : - Céphalées et maux de tête - Fatigue auditive</p>	<p>- Présence de cloisons séparant les différentes activités (soins, alimentation, jeux, repos) - Respect des rythmes biologiques des enfants - Aménagements des espaces et répartition des activités permettant de réduire les nuisances sonores - Sensibilisation des agents sur le fait d'utiliser sur une tonalité apaisée auprès des enfants (projet pédagogique)</p>	<p>19/03/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 2</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Améliorer l'acoustique générale du bâtiment grâce à des matériaux absorbants - Optimiser l'agencement pour une meilleure isolation phonique (ex : placer les meubles de rangement contre les murs mitoyens avec coussins et peluches (qui absorbent le bruit) - Privilégier jouets moins bruyants (roues en caoutchouc..), - Equiper quelques endroits ciblés de pièges à sons pour casser la réverbération des fréquences sonores - Fournir des PICB type bouchons d'oreille - Recouvrir les surfaces des tables avec un revêtement amortissant - Installer des patins aux pieds des chaises et tables - Limiter le libre accès aux jouets bruyants - Proposer des activités en extérieur aussi souvent que possible - Séparer les groupes d'enfants autant que possible</p>
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail :</b> Repas des enfants</p> <p>Manipulation des étuves laissées à disposition par le cuisinier dans la salle</p> <p>Dommages : - Brûlures - Plaies</p>	<p>- Utilisation de gants anti chaleur</p>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au port effectif des gants (gants en vinye non poudré) pour manipulation du linge souillé , d'articles sales ou souillés et pour nettoyer sanitaires - Prévoir des vêtements de protection type blouses à usage unique à disposition des agents - Etudier la pertinence d'installer une douchette sur l'évier - Application de crèmes protectrices adaptées pour les mains pour éviter irritations cutanées occasionnées par lavages fréquents, - Mettre en place séparation des flux propres et sales - Procédure de nettoyage et de désinfection de toutes plaies (piqûre, blessure, coupure) - Consignes de ne jamais mettre les mains dans une poubelle pour la vider - Tenir à disposition une trousse de secours adaptée et veiller à son réassort (signallement de la trousse) - Rappel de consigne de lavage des mains (en arrivant, avant les repas, après le passage aux toilettes et après tout contact potentiel avec agents biologiques (change, mouchage d'un enfant..) - Consignes à renforcer en cas d'épidémie</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> - Nettoyage des vitres en hauteur et des éléments de VMC (crèche) - Décoration des lieux d'activités : accrocher décorations, dessins aux murs et plafonds</p> <p>- Utilisation de tabourets pour accéder aux parties en hauteur</p> <p>Dommages : - Contusions</p>	Interdiction du travail en hauteur : appel à entreprise extérieure pour nettoyage vitres hautes	<p>18/03/2025</p> <p>G = 3 F = 3 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir marche pied normalisé au besoin - Fournir perche pour nettoyage des vitres - Installer bande antidérapante en nez de marche des escaliers (mezzanine et salle en contrebas) si compatible avec enfants</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail en crèches</p> <p>Déplacements fréquents dans les locaux, sols glissants aux abords des lavabos, WC et encombrés par des jouets dans lieux de vie</p> <p>Dommages : - Blessure - Fracture</p>	<p>- Rangement régulier du matériel et des jouets dans les salles de vie - Espaces et locaux bien éclairés et espaces de circulation désencombrés</p>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Consignes de port de chaussures adaptées - Fournir et utiliser un cône de signalement du sol mouillé</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> - Stockage des produits d'entretien</p> <p>Etagères non stabilisées</p> <p>Dommages : - Fracture</p>	- Aménagement optimal des étagères (charges lourdes en bas et à hauteur de buste)	<p>18/03/2025</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	3.8	<b>Recommandation :</b> - Fixer les étagères du local
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Accompagnement des familles et des enfants</p> <p>Respect du projet pédagogique parfois en conflit avec leurs valeurs et méthodes personnelles (exemples : proposer du portage et de l'endormissement au bras, ne pas obliger à goûter un aliment au moment des repas etc....)</p> <p>Dommages : - Sentiment d'inutilité - Stress</p>	<p>- Réunions d'équipe et écoute de la hiérarchie et le psychologue de service - Analyses de pratiques par le psychologue dédié</p>	<p>26/03/2025</p> <p>G = 2 F = 3 M = 1</p>	5	<b>Recommandation :</b> - Encourager la participation des professionnelles lors des réunions avec la psychologue de service
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> - Utilisation d'appareils électriques (chauffe biberons...) - Branchement et débranchement des aspirateurs avec les mains humides</p> <p>Electrification : nettoyage des appareils branchés</p> <p>Dommages : - Electrification</p>	- Matériel en bon état	<p>18/03/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.5</p>	3	<b>Recommandation :</b> - Consigne de nettoyer les appareils après les avoir débranchés
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> - Accueil des familles et des enfants - Astreinte médicale des directrices des crèches</p> <p>- Exposition aux situations précaires des familles et aux difficultés de santé et de développement des enfants - Crainte liée aux conséquences de l'aggravation d'un cas dans l'attente de leur arrivée auprès de l'enfant malade</p> <p>Dommages : - Anxiété - Stress</p>	<p>- Application du protocole médical en cas d'impossibilité de joindre la directrice d'astreinte ou si l'état de l'enfant s'aggrave (s'en imprégner) - Accompagnement par la hiérarchie (réunions d'équipe régulières) - Accompagnement par la psychologue de service - Analyse de pratiques professionnelles</p>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.5</p>	2.5	<b>Recommandation :</b> - Veiller aux renouvellements formation aux 1ers secours
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases dans les locaux</p> <p>- Départ de feu notamment dans locaux à risques (buanderie, cuisine) - Présence d'une chaudière à gaz crèche Clermont</p> <p>Dommages : - Incendie</p>	<p>- Bâtiment contrôlé et aux normes incendie, - Extincteurs en nombre suffisant - Exercices réalisés d'évacuation régulièrement - Agents formés à la manipulation des extincteurs</p>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 3 F = 1 M = 0.5</p>	2	<b>Recommandation :</b> - Surveiller les dates de vérifications de contrôle de la chaudière à gaz

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> - Directrice : Gestion des plannings (absences récurrentes) et des imprévus et management des équipes en crèches</p> <p>- Accueil des familles et des enfants : attention permanente et charge de travail ressentie intense</p> <p>- Charge mentale liée à la mission de management et à l'agitation perpétuelle des enfants qui demande une vigilance constante (stress subi de manière répétée)</p> <p>- poste de volante : remplacement au pied levé pour palier aux nombreuses absences</p> <p>Dommmages :</p> <p>- Fatigue mentale</p> <p>- Stress</p>	<p>- Accompagnement et soutien de la responsable du service PE</p> <p>- Gestion des contrats des familles et facturation par la secrétaire du service</p> <p>- ratio d'encadrement respecté (supérieur à la réglementation)</p> <p>- Renfort par des professionnelles volantes au besoin</p>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Former régulièrement le personnel d'encadrement au management</p> <p>- Veiller particulièrement à la clarté des rôles et à la communication sur l'organisation du travail mise en place (personnes ressources...)</p> <p>- Evaluer les urgences et définir les priorités d'actions pour les agents</p> <p>- Réfléchir à des plannings avec amplitudes horaires plus grandes avec plus de pauses dans les journées pour un meilleur confort au travail (tests sur plusieurs semaines)</p> <p>- Organiser des pauses collectives dans local de détente</p>
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>- Sentiment d'être inconnu et à l'écart du reste des agents de la CCC</p> <p>- Turn over de l'encadrement et absence de direction récurrente au sein de chaque crèche (métiers en tension)</p> <p>- Manque de cohésion dans les équipes</p> <p>- intervention par entreprise extérieure ou agents du CTI dans les locaux sans prévenance</p> <p>Dommmages :</p> <p>- Anxiété</p> <p>- Sentiment d'isolement</p> <p>- Stress</p>	<p>- Possibilité de consulter un(e) psychologue du travail</p> <p>- Canet : mise en place d'une charte des valeurs professionnelles rédigées par les équipes</p> <p>- Actions de cohésion du projet ERAU</p> <p>- Prise de relais de la vacance de direction par la responsable de service</p>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - systématiser un délai de prévenance pour chaque intervention avec prise en compte des moments contraignants pour les agents des crèches (éviter les travaux à proximité des dortoirs pendant le temps de sieste par exemple)</p>
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail et notamment accueil régulier d'agents en remplacements</p> <p>Méconnaissance du fonctionnement de chaque structure</p> <p>Respect des PAI des enfants</p>	<p>- Tuilage mis en place dès que possible</p> <p>- Existence d'un livret d'accueil des stagiaires ( méconnu des agents)</p>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 1 F = 3 M = 1</p>	4	<p><b>Recommandation :</b> - Mise en place de protocoles adéquats (ex: fiches d'accueil des nouveaux arrivants)</p> <p>- Appropriation des outils de chaque structure notamment du projet pédagogique : identifier des temps adaptés (ex : surveillance de la sieste)</p>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> - Nettoyage annuel au retour des vacances estivales : déplacements de tout le mobilier</p> <p>- Organisation d'ateliers, rencontres, portes ouvertes : déplacements du matériel</p> <p>- Activités dans lieux de vie en crèche : port de caisses de jeux, déplacer mobilier (tables et chaises) pour préparer animations et ranger après animation</p> <p>- Portage régulier des enfants notamment lors du change et endormissement à bras</p> <p>- Activités dans la cour : sortir le matériel pédagogique (vélos, structures)</p> <p>- Coucher et lever des bébés : lever l'enfant réveillé rapidement pour ne pas gêner les enfants endormis : agent ne descend pas barreaux du lit</p> <p>- Nettoyage quotidien par les agents d'entretien : port de seaux, de bidons de produits, déplacement de mobilier... et déplacement des containers à poubelles</p> <p>Manutention et port de charges lourdes</p> <p>Dommmages :</p> <p>- Contraintes posturales</p> <p>- Lombalgies</p> <p>- TMS</p>	<p>- Formation PRAP en 2024</p> <p>- Mise à disposition de chariots pour transport du matériel,</p> <p>- Présence d'escaliers escamotables dans les salles de change</p> <p>- Local de stockage dans chaque bâtiment pour éviter transport de matériel</p> <p>- Aide des agents du CTI pour nettoyage annuel (sortir le mobilier en début de journée et le rentrer en fin de journée)</p> <p>- Canet : formation sur le portage des enfants et acquisition d'écharpes de portage</p>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.75</p>	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Privilégier l'achat de matériel à roulettes (lits notamment)</p> <p>- Consigne d'utilisation systématique de l'escalier pour monter au plan de change : réparation des roulettes pour caler</p> <p>- Prévoir des manipulations en binôme lors du nettoyage annuel</p> <p>- Faire des pauses régulières lors des manutentions ,</p> <p>- Utilisation des diables et chariots de transport fournis</p> <p>- Mise en place du matériel de pré imprégnation</p> <p>- Installer un tuyau sur robinet pour éviter de soulever seau</p> <p>- Etudier la pratique du "change debout" pour les plus grands</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail :</b> - Toutes phases de nettoyage des locaux et du matériel : passer aspirateur, balai, serpillière, microfibrés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repas des enfants : torsions perpétuelles du corps pour être à disposition de chaque enfant</li> <li>- endormissement des enfants au dortoir : siège bas et agent se lève sans cesse pour surveiller sieste, positions inconfortables</li> <li>- rangement des jouets : nombreux moments de rangement des jouets dans les caisses (se baisser pour ramasser au sol et manipuler des caisses lourdes)</li> <li>- rangement dans le coffre fort situé au sol</li> </ul> <p>postures contraignantes : position debout prolongée, accroupie, penchée notamment pour mobiliser adapté hauteur d'enfants en crèche</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contraintes posturales</li> <li>- Douleurs</li> <li>- Lombalgies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- alternance des tâches, choix du matériel utilisé et possibilité de commander matériel léger (balais légers à manches réglables)</li> <li>- tabourets à roulettes pour déplacements auprès des enfants</li> <li>- en cas de renouvellement du matériel (aspirateurs notamment : avis demandé aux utilisateurs (enrouleur, poids, ergonomie)</li> <li>-équiper certains matériels lourds déplacés quotidiennement de roulettes à frein (ex : lits en crèches)</li> <li>- Fauteuil biberon dans les secteurs bébés</li> </ul>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	7	<p><b>Recommandation :</b> - Installer assise confortable dans les dortoirs ET dans les salles d'activités (type transat de plage) pour être à hauteur des enfants (siège avec cale dos)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier une organisation pour diminuer les temps de rangements des jouets</li> <li>- Etudier nécessité d'acquisition d'un 2nd fauteuil biberon à la crèche de Canet</li> <li>- Etudier la possibilité de remonter le coffre fort à hauteur de buste</li> <li>- Installer des distributeurs de savon pour les enfants (coin repas des bébés à Canet notamment)</li> </ul>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> - Sorties pédestres sur la voie publique des agents avec enfants (bibliothèque, marché ..)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacements en mini bus (piscine, sorties ....)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque lié au passage sur la voie publique</li> <li>- Risque lié à la circulation routière</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Collisions entre véhicules</li> <li>- Collisions entre véhicules et piétons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- respect du code de la route</li> <li>- Véhicules en bon état et entretenus régulièrement</li> </ul>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 4 F = 2 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Identification des itinéraires les plus sécuritaires en amont de la sortie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Port de gilet à haute visibilité (à disposition en crèches)</li> </ul>
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> - Accueil des familles et des enfants : gestion des retards des parents, des contrôles d'identité sur personnes non connues, réponse aux demandes individuelles pendant pic d'activité , gestion des réclamations parents des impayés, mécontentements divers,</p> <p>Agressions des familles mécontentes Incivilités et coups portés par les enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de transmission formalisés avec éléments d'information à transmettre définis sur une fiche</li> <li>- Soutien de la directrice qui reçoit systématiquement les parents mécontents pour rappeler le règlement notamment</li> <li>- Organisation régulière de rencontres avec les parents (café des parents..) pour favoriser échanges</li> <li>- Tenues de réunions régulières avec soutien psychologique prévu</li> <li>- Formations de communication Non violentes (PNL)</li> </ul>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Formaliser des outils et des façons de communiquer pour améliorer les conditions d'échanges d'informations concernant l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir des consignes sur la conduite à tenir en cas de litige</li> <li>- Suivre et gérer les incidents pour identifier et traiter les causes récurrentes</li> <li>- Encourager l'implication des parents</li> <li>- Formation en "gestion des comportements" et "communication bienveillante"</li> </ul>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif des directrices et de la secrétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétaire : pas de bureau adapté au travail administratif ( Clermont partage bureau directrice et Canet installation salle de repos du personnel sur chaise en plastique)</li> <li>- Directrice Clermont : aménagement du poste restreint</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lombalgies</li> <li>- TMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel ergonomique sur demande des agents</li> </ul>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Secrétaire : prévoir fauteuil de bureau adapté dans les crèches et espace de travail dédié</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directrice Clermont : déplacer l'imprimante, fournir fauteuil de bureau, orienter l'écran dans l'autre sens pour éviter les mouvements incessants des cervicales</li> </ul>

## CRECHE DE CANET

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PAC Hors service (chauffage au sol défectueux)</li> <li>- Thermostats des climatiseurs reliés sur tous les locaux de la crèche : difficulté à gérer les différences de température</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déshydratation</li> <li>- Transpiration abondante</li> </ul>	- Stores installés aux vitres dans le secteur des bébés (sauf portes issues de secours)	18/03/2025 G = 1 F = 4 M = 0.5	2.5	<b>Recommandation :</b> - Installer film solaire vitrage sur baie non équipée de store (secteur bébé)
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil des familles : conflit parent</p> <p>Vacance au poste de direction : manque de soutien pour les dysfonctionnements quotidiens (ex : parent refusant de quitter le secteur)</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue mentale</li> <li>- Stress</li> </ul>	Soutien de la responsable de service si urgence	26/03/2025 G = 2 F = 4 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> - Recrutement pérenne d'un directeur(trice)
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail :</b> Passage à l'espace repas du secteur bébé (plusieurs services + gouters)</p> <p>Ouverture portillon bois difficile et inadaptée causant des douleurs articulaires</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affections périarticulaires</li> <li>- Douleurs</li> </ul>		26/03/2025 G = 2 F = 4 M = 2	12	<b>Recommandation :</b> Etudier les possibilités de modifier le système d'ouverture du portillon ou le changer
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil des familles et des enfants : sonnerie simultanée dans tout le bâtiment</p> <p>Dérangement des professionnelles</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stress</li> </ul>		19/03/2025 G = 1 F = 4 M = 1	5	<b>Recommandation :</b> Modifier le système de visiophone pour répartir les sonneries en trois lieux : secteur bébés, secteur grands et bureau

## CRECHE DE CLERMONT

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Stockage du matériel d'entretien dans local extérieur</p> <p>Présence de moisissures et de salpêtre</p> <p>Dommmages : - Infections</p>		18/03/2025  G = 1 F = 4 M = 2	10	<b>Recommandation :</b> - Réparation des infiltrations ( CTI prévenu)
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Activités motrices et piscine à balles dans la salle en contrebas de la salle d'activité</p> <p>Enfants très agités et nuisances sonores particulièrement fortes</p> <p>Dommmages : - Atteinte de l'acuité auditive - Céphalées et maux de tête - Fatigue auditive</p>		18/03/2025  G = 3 F = 4 M = 2	14	<b>Recommandation :</b> - Modification de l'activité des la salle (activités calmes) et activités motrices déplacées dans le dortoir ou moins de résonance sonore - Port des PICB lors de ces activités
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Activités dans les 2 pièces équipées d'escaliers</p> <p>Pas de rampe pour adultes pour salle en contre-bas</p> <p>Dommmages : - Contusions - Fracture</p>	présence de crochets à hauteur pour accrocher décoration à clermont	18/03/2025  G = 2 F = 3 M = 2	10	<b>Recommandation :</b> - Installer rampe dans les escaliers - Fournir marche pied normalisé (avec main courante et marches anti dérapantes)
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> - Activités avec les enfants - Rangement local archivage</p> <p>- Salle en contrebas : étagère à hauteur de tête d'adulte dans le passage - Caisses de jouets lourdes et divers objets stockés sur les armoires qui dépassent - Nombreuses archives stockées sur des étagères en hauteur</p> <p>Dommmages : - Fracture - Traumatisme</p>		19/03/2025  G = 2 F = 4 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> - Respecter les consignes de stockage et ne rien stocker sur le dessus des armoires - Installer du plexiglas entre les barreaux de la mezzanine qu'un enfant ne pousse les caisses - Déplacer ou supprimer l'étagère de la salle en contrebas - Recenser les archives obligatoires à conserver et détruire les documents faisant doublon

PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Service des repas</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- travaux de préparation, conditionnement, distribution de denrées alimentaires</li> <li>- contact enfants</li> <li>- risques infectieux</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contamination</li> <li>- Infections</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure sur précautions et règles d'hygiène à respecter sur chaque poste de travail,</li> <li>- Soins corrects de toutes blessures (même légères : trousse de secours à Canet et Clermont, tenues à jour)</li> <li>- 3 agents formés SST</li> <li>- Bonne gestion des déchets tri sélectif des emballages et bio déchets</li> <li>- Moyens nécessaires au respect des conditions d'hygiène (sanitaires, vestiaires..)</li> <li>- Consignes de sécurité affichées</li> <li>- Contrat de dératisation et désinsectisation (passage annuel)</li> </ul>	<p>08/01/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Nettoyage matériel (fours) et ustensiles de cuisine et des locaux (sols, murs et siphons)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des préparations culinaires (chaud)</li> <li>- Projection ou contact cutané ou oculaire lors de manipulation de produits dégraissants ou acides</li> <li>- Respiration de vapeurs, fumées, ....</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Intoxication</li> <li>- Irritation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation à l'utilisation des produits et connaissance des pictogrammes</li> <li>- Mise en place de procédures d'utilisation des produits chimiques</li> <li>- FDS à disposition : chaque zone a un plan de nettoyage avec détail des produits utilisés</li> <li>- Produits d'entretien stockés dans armoire fermée à clé,</li> <li>- Gants vinyle à disposition et portés par les agents</li> <li>- Aération par ventilation mécanique (extraction d'air et soufflage : hotte aspirante capte fumées et vapeurs à la source)</li> <li>- Lunettes de protection et masque intégral à cartouche fournis et portés pour le nettoyage du four</li> <li>- Vérification régulière du bon fonctionnement de la hotte pour éviter risques liés à l'inhalation des fumées de cuisson et nettoyage des filtres une fois par mois</li> </ul>	<p>08/01/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.5</p>	3	<b>Recommandation :</b> Après transvasement des produits dans des flacons, apposer une étiquette à l'identique
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> - Préparation culinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réception des marchandises et chargement / déchargement pour livraison</li> <li>- Travail de bureau</li> </ul> <p>Ambiance chaude et humide et contraste de température bureau/cuisine et extérieur (exposition aux intempéries)</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déshydratation</li> <li>- Hypothermie</li> <li>- Transpiration abondante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</li> <li>- Assainissement de l'air et entretien de la climatisation régulière</li> <li>- Chauffage d'appoint dans le bureau du cuisinier</li> <li>- Veste chaude et imperméable fournie à chaque agent</li> </ul>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<b>Recommandation :</b> - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : privilégier la confection de repas froids ou à faible utilisation des fours ; augmenter les temps de pauses et informer les agents aux risques et bonnes pratiques (encourager l'hydratation) - Prévoir espace abrité pour réception des livraisons
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Réalisation des préparations culinaires (chaud)</p> <p>Bruit du matériel (plaque réfrigérante, fours, batteur, hotte...)</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteinte de l'acuité auditive</li> <li>- Fatigue mentale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction à la source du bruit du matériel électroménager (matériel récent)</li> </ul>	<p>29/01/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 2</p>	14	<b>Recommandation :</b> - Fournir bouchons d'oreille ( en plastique avec ficelle plus adapté au niveau hygiène qu'en mousse : bouchons bleus adaptés à l'hygiène alimentaire) : faire des essais avec les agents
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail :</b> - Réalisation des préparations culinaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service dans salle à manger</li> </ul> <p>Brûlures avec plaques chauffantes et four et lors de la distribution de plats chauds</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Lésion cutanée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de maniques anti chaleur en cuisine et en service pour sortir les plats</li> <li>- Portes du four à parois froides</li> </ul>	<p>08/01/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.5</p>	3	
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Nettoyage des grilles d'aération et des étagères</p> <p>Utilisation d'un escabeau</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fracture</li> <li>- Plaies</li> </ul>	<p>Grilles démontées et nettoyées au lave vaisselle</p>	<p>08/01/2025</p> <p>G = 2 F = 2 M = 1</p>	4	<b>Recommandation :</b> - Fournir un escabeau stable avec garde corps

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail : production, réception et nettoyage</p> <p>Chutes du fait des déplacements fréquents dans les locaux accentué lors du nettoyage car sol mouillé</p> <p>Dommmages : - Blessure</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sols anti-dérapants nettoyés quotidiennement</li> <li>- Ecoulement des liquides orienté vers des grilles et siphons,</li> <li>- Chaussures de sécurité à semelles anti-dérapants S2</li> </ul>	08/01/2025 G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	<b>Recommandation :</b> - Voir possibilité de semelles antidérapantes S3
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Stockage en réserve de l'épicerie et des classeurs réception des livraisons</p> <p>chute d'objets lourds , stockage surchargé, étagères non fixées au mur Porte qui cogne sur l'épaule</p> <p>Dommmages : - Contusions - Traumatisme</p>	Epicerie bien rangée	08/01/2025 G = 2 F = 4 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> - Fixer correctement le rayonnage au mur dans réserve de Canet - Archiver les documents (trouver un lieu de stockage adéquat) - Respecter les moyens de stockage : aucun dépassement - Equiper la porte d'un bloc porte
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> - Utilisation de matériel électrique (toutes phases de travail) - Rangement dans l'allotissement</p> <p>- Utilisation ou nettoyage des appareils avec mains humides - Branchement électrique des norvégiennes</p> <p>Dommmages : - Electrisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifications périodiques réglementaires des installations effectuées par professionnel,</li> <li>- Zones identifiées et prise murale raccordée à la terre pour chaque branchement dans l'allotissement</li> <li>- Bouton d'urgence pour couper les circuits électriques</li> </ul>	08/01/2025 G = 3 F = 4 M = 0.5	3.5	
Equipements de travail	<p><b>Phase de travail :</b> - Utilisation matériel et ustensiles de cuisine - Réalisation des préparations culinaires (chaud et froid) : déboitage et épluchage des fruits et légumes - Rangement des marchandises</p> <p>coupures avec couteaux et machines à trancher et couvercle conserves coupure lors du décartonnement et déconditionnement des fournitures</p> <p>Dommmages : - Brûlures - Coupures - Lésion</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gamme de couteaux (ex, office, éminceur..) en bon état</li> <li>- Accessoires coupants rangés dans supports de stockage dédiés et identifiés (armoires à couteaux),</li> <li>- Pas d'opération de désossage de la viande</li> <li>- Utilisation de gants en maille si nécessaire</li> <li>- Entretien régulier du matériel( respect des consignes de sécurité)et machines conformes à la réglementation (disposant de protections de sécurité), réparation immédiate par un prestataire ou Services techniques en cas de défaillance</li> </ul>	08/01/2025 G = 3 F = 4 M = 0.5	3.5	<b>Recommandation :</b> - Prévoir avec tous les fournisseurs la possibilité d'être livré dans caisses plastiques empilables et réutilisables - Préférer un cutter à lame rétractable
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> - Accueil et accompagnement des familles souvent en difficulté ( primo intervenant pour des informations préoccupantes) - Médiation du lien entre les familles et les assistantes maternelles au RPE : conseils de 1er niveau au niveau juridique - Observation des pratiques des AM avec les enfants lors des ateliers</p> <p>Sentiment de responsabilité et confrontation à des situations d'urgence</p> <p>Dommmages : - Anxiété - Stress</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions d'échanges régulières sur les situations rencontrées</li> <li>- Prise en charge par la responsable dans les situations très complexes</li> <li>- Supervisions auprès des agents du LAEP par un psychologue</li> <li>- Analyses de pratiques professionnelles (AP) par la CAF</li> </ul>	05/03/2025 G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Réalisation des préparations culinaires</p> <p>Risque d'électrisation</p> <p>Dommmages : - Incendie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de friture, pas d'utilisation de gaz, moyens d'extinction (maintenance des extincteurs chaque année)adaptés et bien répartis,</li> <li>- Agents formés à l'utilisation des extincteurs</li> </ul>	08/01/2025 G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	<b>Recommandation :</b> - Présenter le plan d'évacuation qui détaille la conduite à tenir en cas d'incendie (appel des secours,..) et le point de rassemblement - Réaliser les exercices d'évacuation régulièrement

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail de production culinaire : Préparation "fait maison" pour les repas ET gouters (pâtisseries..) avec utilisation de produits frais + réponse aux exigences réglementaires des PAI, repas sans porc, végétarien, mixé, mixé sans viande ..... : conditionnement individuel</p> <p>- Temps de concentration pour la production élevé et plan de nettoyage assuré individuellement par manque de temps : cadences de travail élevées</p> <p>- Heures de travail contraintes aux obligations de service des repas et de livraison : 11h15 pour le secteur des bébés et 11h30 pour le secteur des grands (&amp;er service) et 12h15 (second service)</p> <p>Dommages : - Stress</p>	<p>- 3 agents compétents dans le domaine culinaire et diplômés en restauration</p> <p>- Mise en place d'une salle du personnel dédiée aux pauses et favorables aux échanges de l'équipe</p>	29/01/2025 G = 1 F = 4 M = 2	10	<b>Recommandation :</b> - Passage à temps complet de l'agent à TNC (25H)
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Travail en collaboration avec le service des crèches (lors du service des repas essentiellement et des animations : hygiène et sécurité alimentaire en lien avec les enfants, atelier cuisine, confection d'un livret du mois .....</p> <p>Mésentente entre certains agents du fait des contraintes particulières à chaque profession</p> <p>Dommages : - Sentiment d'isolement</p>	<p>- Réunions d'équipe régulières sur le fonctionnement des services</p>	08/01/2025 G = 1 F = 2 M = 0.75	2.3	
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> - Rangement des marchandises à réception des livraisons et rangement des préparations dans la zone d'allotissement</p> <p>- Livraison des repas sur place ou en cuisine satellite (Clermont)</p> <p>- Nettoyage matériel et ustensiles de cuisine (à la main ou au lave-vaisselle)</p> <p>- Nettoyage des locaux (sols, murs et siphons)</p> <p>- Contorsion et port de charges lourdes manuellement (du sol en hauteur)</p> <p>- Seul à Clermont pour déchargement norvégiennes (poids moyen de 40 à 45kgs)</p> <p>- Position inconfortable pour lave vaisselle cuisine Clermont trop bas, antéflexion du tronc, gestes répétitifs,</p> <p>- Poids des appareils à déplacer pour nettoyage (batteurs mélangeurs, robots coupes)</p> <p>- Déplacement des bacs poubelles (charges lourdes)</p> <p>Dommages : - Contraintes posturales - Lombalgies - TMS</p>	<p>- Utilisation de chariots de transport pour le service en salle</p> <p>- Eau de ville rendue potable et contrôlée pour limitation packs d'eau pour tous les enfants (uniquement stockage de quelques bouteilles en cas d'urgence)</p> <p>- Utilisation de moyens de manutention à roulettes avec poignées à hauteur pour norvégienne</p> <p>- Centrale de nettoyage à portée</p> <p>- Organisation du travail : alternance des tâches</p> <p>- Equipements sur roulettes (avec freins) qui facilitent nettoyage sol, parois et siphons</p>	08/01/2025 G = 3 F = 4 M = 1	7	<p><b>Recommandation :</b> - Rangement de l'économat avec rayonnage efficace : placer les charges lourdes à hauteur de taille pour préserver des affections dorsolombaires</p> <p>- Assurer maintenance régulière des roulettes (nettoyage, graissage, remplacement)</p> <p>- Prévoir 2 personnes au déchargement des norvégiennes à Clermont ou adapter le véhicule du service : haillon ou liaison entre le véhicule et plateau de déchargement (socle rouleur..),</p> <p>- Fournir un tabouret assis/debout si besoin sur certains postes (épluchage ou découpage)</p> <p>- Formation gestes et postures à refaire régulièrement</p>
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail et notamment production : crainte des aléas</p> <p>- Défaut d'approvisionnement, panne d'une machine, changement de menu</p> <p>- Perturbation par tiers : appel pour modifier nombre de repas tardives (possible jusqu'à 9h30), réception des livraisons...</p> <p>Dommages : - Stress</p>	<p>Palliatifs prévus (menus de secours..) et procédure établie</p>	29/01/2025 G = 1 F = 4 M = 0.75	3.8	<b>Recommandation :</b> - Sensibiliser les collaborateurs des crèches pour renseigner le plus tôt possible les modifications de repas
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Livraison sur la crèche de Clermont</p> <p>Achats matériel ou denrées alimentaire en grande distribution</p> <p>Transport de marchandises sur les événements ou festivités</p> <p>Risques liés à la circulation routière</p> <p>Dommages : - Blessure - Collisions entre véhicules</p>	<p>- Véhicule de fonction dédié au service et entretenu régulièrement</p> <p>- Respect du code de la route des agents : pas de téléphone au volant notamment</p>	08/01/2025 G = 4 F = 4 M = 0.75	6	<b>Recommandation :</b> - sensibilisation régulière au risque routier

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif du cuisinier : commandes, facturation, marchés, menus etc..... (environ 1h30- 2h environ par jour)</p> <p>TMS et fatigue oculaire</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue oculaire</li> <li>- Lombalgies</li> <li>- TMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alternance des activités de cuisine et administratives</li> <li>- Fauteuil de bureau adapté</li> </ul>	<p>29/01/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Changer l'écran et fournir un support écran</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir une webcam pour les formations en distanciel et les visios</li> </ul>

PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - LAEP : Interventions auprès des familles (enfant + adulte référent) dans 5 communes (St Félix, Paulhan, Octon, Péret, Canet)</p> <p>- RPE : Interventions auprès des AM et des enfants de 8 communes</p> <p>- Travail en bureau au siège</p> <p>- Contact et exposition aux virus et bactéries diverses et maladies infantiles</p> <p>voir situations pu possibilité de blessures et coupures</p> <p>- Animations exceptionnelles en extérieur dans lieux publics : expositions aux risques de piqûres d'abeille</p> <p>- Locaux à fort taux d'humidité : risques d'infection pulmonaire</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contamination</li> <li>- Infections</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage de consignes de sécurité dans les lieux communautaires</li> <li>- Surveillance médicale et vaccinations à jour</li> <li>- Informations des autorités sanitaires et PMI sur les épisodes contagieux et les conduites à tenir</li> <li>- Personnel EJE et RPE sensibilisé aux mesures d'hygiène : lavage des mains fréquent...et sensibilisation des professionnelles sur les consignes d'hygiène élémentaires</li> <li>- Véhicules équipés d'une trousse de secours dont le réassort est organisé par une référente</li> <li>- VMC adaptée dans le bureaux de la responsable</li> <li>- Aération quotidienne des bureaux pendant 5 mn chaque matin</li> </ul>	<p>05/03/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Consignes aux agentes de se laver les mains le plus souvent possible</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des communes pour affichage de consignes d'hygiène (lavage des mains)</li> <li>- Port de masques en cas d'épidémies en prévention</li> <li>- Fournir plantes qui absorbent l'humidité et purifient l'air</li> </ul>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Nettoyage des jouets et du mobilier</p> <p>Stockage des produits d'entretien dans le bureau</p> <p>Utilisation de produits d'entretien chimiques</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intoxication</li> <li>- Irritation</li> </ul>		<p>05/03/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir les FDS aux agents utilisateurs des produits</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier stockage</li> </ul>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif dans les bureaux</p> <p>Plafonniers à leds agressifs (couleur blanche) et lumière naturelle faible</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Céphalées et maux de tête</li> <li>- Fatigue visuelle</li> </ul>		<p>05/03/2025</p> <p>G = 1 F = 4 M = 2</p>	10	<p><b>Recommandation :</b> - Etudier les besoins individuels ; passage aux leds de couleur jaune et/ou installer variateur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir lampes de bureau</li> </ul>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil sans les salles communales : Pas de chauffage l'hiver et pas de climatisation en été</p> <p>Exposition aux variations de températures et pluie notamment lors du transfert de matériel véhicule- salle d'animation</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déshydratation</li> <li>- Hypothermie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</li> <li>- Agents équipés des vêtements de travail adaptés : vestes thermiques, tee-shirts en coton,</li> <li>- Eau à disposition dans chaque salle et gourde isotherme fournie</li> </ul>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 3 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - sensibilisation aux communes pour adapter les températures de la salle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réserver un emplacement pour déchargement des véhicules de manière temporaire (arrêté de police)</li> <li>- En cas de vigilance orange ou rouge par Météo France (période de canicule extrême) : annulation ou report des manifestations prévues en extérieur, privilégier le travail de bureau et/ou en salle réfrigérée</li> </ul>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil des enfants et ateliers parfois bruyants</p> <p>Ambiance générale bruyante</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteinte de l'acuité auditive</li> <li>- Fatigue auditive</li> <li>- Fatigue mentale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupes limités en fonction de la taille des la salle</li> <li>- Sensibilisation des agentes au bruit</li> <li>- Sol recouvert de tapis en mousse</li> <li>- Choix des jouets en matière souple (roues en caoutchouc...)</li> </ul>	<p>05/03/2025</p> <p>G = 1 F = 3 M = 1</p>	4	
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Aménagement et décoration des salles</p> <p>Chargement et déchargement des véhicules (fourgon)</p> <p>Travail administratif : escalier d'accès intérieur trop étroit et non aménagé</p> <p>Chute de hauteur</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contusions</li> <li>- Fracture</li> <li>- Plaies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consigne de ne pas monter sur les chaises</li> </ul>	<p>05/03/2025</p> <p>G = 3 F = 3 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Décoration à limiter à hauteur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Régler le détecteur de présence à hauteur adaptée des agents</li> <li>- Equiper l'escalier d'une main courante (adapté à la largeur d'escaliers)</li> </ul>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail</b> : - RPE et LAEP : nombreux déplacements pour aménager les salles avec port de charges et encombrants (mauvaise visibilité et mauvaise accessibilité : trottoirs, trous dans la chaussée, racine, etc...)</p> <p>- Travail administratif : couloirs et espaces communs très encombrés (stockage des livraisons de la collectivité)</p> <p>chutes</p> <p>Dommages : - Blessure</p>	<p>- Siège : espaces bien éclairés (sauf escaliers)</p> <p>- RPE et LAEP : port de chaussures fermées et rangement des jouets au sol au fil des ateliers</p> <p>- Temps dédié à la préparation et au rangement des ateliers suffisant (pas de précipitation)</p> <p>- RPE : réaménagement de l'espace (rangement des jouets au sol) au fil de l'atelier pour désencombrer la salle</p>	05/03/2025  G = 2 F = 4 M = 1	6	
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail</b> : Déplacements pour ateliers avec matériel encombrant stocké à l'arrière du véhicule</p> <p>Heurt sur la tête en cours de conduite (freinage d'urgence par exemple)</p> <p>Dommages : - Contusions - Traumatisme</p>	Vigilance lors du chargement	05/03/2025  G = 3 F = 4 M = 2	14	<b>Recommandation</b> : - Pose d'une cloison de protection entre l'habitacle du conducteur et le chargement (installer un filet de sécurité dans l'attente)
Circulations	<p><b>Phase de travail</b> : Tous déplacements pédestres et en voiture au siège et sur les lieux d'activités dans es communes</p> <p>Heurt voiture piéton</p> <p>Dommages : - Collisions entre véhicules et piétons - Traumatisme</p>		05/03/2025  G = 3 F = 4 M = 2	14	<b>Recommandation</b> : - Anticiper organisation du RPE avec les communes : réserver places de parking aux agents pour déchargement - Aménagement des sites communautaires : cheminement piéton, limitation de la vitesse à 20 KM/H, réparations des trous dans la chaussée....
Coactivité	<p><b>Phase de travail</b> : Accueil dans les lieux communaux</p> <p>En cas de travaux à proximité : risques liés aux travaux spécifiques de l'entreprise (ex chutes de tuiles ..)</p> <p>Dommages : - Blessure - Traumatisme</p>		05/03/2025  G = 3 F = 1 M = 2	8	<b>Recommandation</b> : - sensibiliser les communes pour informer le service en cas de travaux et prévoir si nécessaire les mesures de précaution (plan de prévention...)
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail</b> : Accueil des familles et enfants dans des lieux inadaptés au siège</p> <p>Mise à mal de la perception par les agents de la qualité d'un accueil à donner dans le cadre d'un service public</p> <p>Dommages : - Sentiment d'impuissance</p>	- Ecoute et disponibilité par la responsable	05/03/2025  G = 1 F = 4 M = 2	10	<b>Recommandation</b> : - Prévoir un espace dédié à l'accueil des familles et aménagé à cet effet : table de change dans les toilettes, espaces pour laver et faire sécher le matériel du RPE, installer des chaises d'attente dans le couloir, etc.....
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail</b> : - Accueil et accompagnement des familles en difficulté (primo intervenant pour des informations préoccupants auprès de la cellule spécialisée)</p> <p>- Observations des pratiques des AM avec les enfants lors des ateliers</p> <p>- Médiation du lien AM/familles employeurs : conseils juridiques de 1er niveau</p> <p>Sentiment de responsabilité et parfois d'impuissance dans la prise en charge des familles en difficulté</p> <p>Dommages : - Anxiété - Stress</p>	<p>- Réunions d'équipe régulières pour échanger sur les situations et difficultés rencontrées</p> <p>- Soutien de la responsable et prise en charge de la situation si nécessaire</p> <p>- Supervisions avec un psychologue pour les agents du LAEP</p> <p>- Analyse de pratiques professionnelles (APP) organisées par la CAF pour le RPE</p>	05/03/2025  G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail</b> : Toutes phases dans les locaux partagés</p> <p>Interventions dans bâtiments parfois anciens et partagés avec d'autres services</p> <p>Dommages : - Incendie</p>	<p>- Bâtiments équipés d'extincteurs ( à vérifier)</p> <p>- agents formés à la manipulation des extincteurs</p>	05/03/2025  G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Insécurité du travail	<p><b>Phase de travail</b> : Pérennisation du poste</p> <p>Obligation d'obtention du concours FPT d'EJE pour être titularisé</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anxiété</li> <li>- Stress</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouvellement des Contrats à durée déterminée</li> <li>- Facilitation pour préparation des concours des 2 agentes concernées</li> </ul>	<p>05/03/2025</p> <p>G = 1 F = 3 M = 1</p>	4	
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail</b> : Itinérance du service :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement des salles pour les ateliers en extérieur</li> <li>- organisation et réservation des salles (planning avec mairies)</li> <li>- Charge de travail en durée pour un atelier d'1h30</li> <li>- Annulations interpestives des salles par les mairies</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anxiété</li> <li>- Stress</li> </ul>		<p>05/03/2025</p> <p>G = 1 F = 4 M = 1</p>	5	<p><b>Recommandation</b> : - Solliciter une aide ponctuelle pour les gros aménagements ou partage des tâches avec les services accueillants (notamment rangement dans la salle)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les communes pour anticipation des mouvements de plannings éventuels</li> </ul>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail</b> : RPE et LAEP : aménagement des salles pour ateliers en itinérance , nettoyage des véhicules 2 fois par an (vider entièrement le véhicule)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargement et déchargement des caisses activités</li> <li>- Aménagement des locaux pour sécuriser un espace PE : déplacements mobilier</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Douleurs</li> <li>- Lombalgies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel stocké dans le véhicule</li> <li>- Utilisation des espaces dédiés et octroyés par les communes pour éviter le transport permanent</li> <li>- Accès possible direct devant la salle pour chargement et déchargement</li> </ul>	<p>21/05/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation</b> : - Utilisation d'un diable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix du matériel avec prise facilitée, caisses à roulettes...</li> <li>- Disposer des patins sous les tables à déplacer (si changement mobilier veiller à achat du mobilier plus léger)</li> <li>- Dans les salles partagées avec le service jeunesse, voir possibilité de mutualiser l'entraide concernant l'aménagement (ex : débarrasser avant les ateliers RPE et/ou remettre en place après)</li> </ul>
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail</b> : - Planification des ateliers en fonction des disponibilités des salles , des possibilités de nettoyage des locaux : Reprogrammation des ateliers annulés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sentiment d'isolement de l'agent à Canet</li> <li>- Toutes phases de travail : espaces dispatchés</li> </ul> <p>stress</p> <p>difficulté pour collaboration efficace avec éloignement des bureaux</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stress</li> </ul>	Soutien de la responsable	<p>05/03/2025</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	<p><b>Recommandation</b> : - rotation des postes entre les 2 agents (partage des locaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier les possibilités de regrouper le service dans un espace dédié petite enfance</li> </ul>
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail</b> : RPE : animation des ateliers</p> <p>Assis / couché (Positionnement à hauteur d'enfants) et torsions du buste pour gérer plusieurs enfants</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contraintes posturales</li> <li>- Lombalgies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non prolongement d'une position inconfortable</li> <li>- Formation PRAP en aout 2024</li> </ul>	<p>21/03/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	
Risque Routier	<p><b>Phase de travail</b> : Déplacements fréquents sur les communes du territoire pour ateliers en itinérance, réunions de travail..</p> <p>risques liés à la circulation routière</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Collisions entre véhicules</li> <li>- Décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- véhicules de service dédiés et attribués au service avec entretien régulier des organes de sécurité</li> <li>- sensibilisation a la sécurité routière (2023) et respect du code de la route</li> <li>- interdiction d'utilisation du téléphone en conduisant</li> <li>- respect d'une hygiène de vie et des temps de repos légaux</li> </ul>	<p>18/03/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.5</p>	3.5	<p><b>Recommandation</b> : - Consigne d'attendre d'être stationné pour ouvrir le portail avec le téléphone</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfléchir à un système permettant de ne pas gêner la circulation pendant l'ouverture du portail</li> </ul>
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail</b> : Accueil du public</p> <p>Interventions dans des lieux d'accueil partagés : sentiment de gêne</p> <p>Accueil en 1ère ligne avec du public parfois en difficultés et stressés en demande d'aide (accueil seul)</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agression</li> <li>- Stress</li> </ul>	Communication sur les missions des services RPE et LAEP	<p>05/03/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation</b> : - Formation gestion des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion collective sur les outils à proposer pour gérer les situations conflictuelles (ex : formulaire à renseigner)</li> <li>- Définir des consignes sur la conduite à tenir en cas de litige (qui appeler selon gravité de la situation...)</li> <li>- Suivre et gérer les incidents pour identifier et traiter les causes récurrentes</li> </ul>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>Risques liés au travail sur écran</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue oculaire</li> <li>- TMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alternance d'activités physiques et de bureau</li> <li>- Matériel ergonomique sur demande</li> <li>- Sensibilisation aux TMS (journée du 29/05/2024)</li> </ul>	05/03/2025	4.5	
			G = 2 F = 4 M = 0.75		



**PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS**

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<b>Phase de travail</b> : Accueil des usagers lors des permanences en Mairies ou des visites de conformité / constat d'infraction  contact public fréquent : exposition aux agents infectieux, virus..., risques de blessure en sorties extérieures, morsures d'animaux (voie publique ou chez les particuliers)	trousse de secours dans le bâtiment adm au 1er étage accès aux sanitaires (avec savon) dans les communes	23/09/2024  G = 2 F = 2 M = 2	8	<b>Recommandation</b> : - Localiser la trousse de secours - Trousse de secours portable avec aspi venin - rajouter phrase sur courrier de convocation des visites de contrôle et conformité : "si vous avez des animaux, merci de prendre les mesures adéquates de sécurité " - fournir gel hydro pour sorties extérieures et consignes (N° d'urgence)
Ambiances thermiques et climatiques	<b>Phase de travail</b> : - Visites extérieures - En intérieur : clim mal positionnée (souffle dirigé sur 1 agent)  soumis aux aléas climatiques  Dommages : - Déshydratation - Transpiration abondante	T - I : Climatisation réversible dans les locaux O - I : Diminuer le temps d'exposition aux intempéries  - Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge	30/06/2025  G = 2 F = 4 M = 0.5	3	<b>Recommandation</b> : - voir si possibilité de déplacer l'unité clim au-dessus de la porte de communication avec chef de service (orientation air froid) - En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : reporter les visites en extérieur
Bruit	<b>Phase de travail</b> : Activités en open space (3 et 2 dans le même bureau )  appels téléphoniques pouvant perturber la concentration  Dommages : - Fatigue mentale	respect des collègues en faisant attention à la tonalité	23/09/2024  G = 1 F = 4 M = 0.75	3.8	
Chute de hauteur	<b>Phase de travail</b> : Déplacements à l'étage Visites sur les chantiers  Nez des marches d'escalier non contrastés Lors des visites de chantier : chutes depuis les parties de construction mal protégées  Dommages : - Contusions - Fracture	escaliers bien éclairés Main courante	23/09/2024  G = 3 F = 4 M = 1	7	<b>Recommandation</b> : Pose de contrastes visuels et tactiles en haut de l'escalier + contraste visuel sur le nez des marches + pose revêtement non glissant Main courante ?
Chute de plain-pied	<b>Phase de travail</b> : Déplacements dans les bureaux et dans les communes de permanence et sur chantiers (visites de conformités, constats d'infraction)  constat d'infraction sur chantiers : déplacements sur sols défectueux, non stables et encombrés Risques de glissades sur des sols lisses / risques de trébucher sur le terrain (obstacles)  Dommages : - Blessure - Contusions	Organisation du bureau (rangement)	23/09/2024  G = 2 F = 2 M = 2	8	<b>Recommandation</b> : Fournir chaussures de sécurité et casque pour l'agent assermenté lors des visites de contrôle
Chute d'objets	<b>Phase de travail</b> : Rangement des dossiers sur étagères, archivage Risque de chute d'objets sur chantiers (visites de conformités, constats d'infraction)  Dossiers dématérialisés, mais conservation des anciens dossiers volumineux (PLU, lotissements, archives des dossiers contentieux) Visite sur les chantiers  Dommages : - Contusions - Traumatisme	Organisation et solidité des étagères	23/09/2024  G = 3 F = 1 M = 2	8	<b>Recommandation</b> : Fournir casque pour l'agent assermenté lors des visites de contrôle
Circulations	<b>Phase de travail</b> : Déplacements siège / terrains  heurts par co activité piétons, véhicules de service  Dommages : - Collisions entre véhicules et piétons - Traumatisme	sol désencombré, places de parking identifiées	23/09/2024  G = 3 F = 4 M = 1	7	<b>Recommandation</b> : Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières) Limitation de vitesse sur le site

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Délivrance d'autorisation de construire</p> <p>délivrance d'autorisation de construire sous pression de la hiérarchie ou des élus</p> <p>Dommages : - Sentiment d'inutilité</p>	<p>O - I : Réunions d'équipe régulières pour échanger sur les difficultés rencontrées dans ses missions (qualité empêchée)</p> <p>Avertissement de risque juridique si décision non conforme</p>	<p>23/09/2024</p> <p>G = 1 F = 1 M = 0.75</p>	1.5	
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> travail de bureau</p> <p>Multi prise pour appareils électriques à proximité des plantes vertes : risques d'électrisation lors de l'arrosage</p> <p>Dommages : - Electrisation - Electrocutation</p>		<p>23/09/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 1</p>	5	<p><b>Recommandation :</b> Déplacement des plantes loin des prises et multiprises Demander un contrôle des équipements par électricien (visite annuelle par exemple)</p>
Encombrement	<p><b>Phase de travail :</b> Sorties extérieures en visite de conformité ou constat d'infractions</p> <p>Prise de photos avec téléphone portable perso, prise de notes sur des copies A3 avec un support en A 4 : manipulation pouvant générer des mauvaises postures et des chutes</p> <p>Dommages : - Blessure</p>		<p>10/10/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 2</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> Envisager l'acquisition d'une tablette avec stylet connectée 3 G permettant une prise de notes simplifiée dans des conditions confortables , la prise de photos permettant d'anticiper le travail a posteriori de la visite et l'accès direct à tous les éléments du ou des dossiers</p>
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> Permanences communes, visites de conformités ou de constats d'infraction</p> <p>Risque de réaction violente de l'usager suite à un refus, une non-conformité ou un constat d'infraction et pas de systématisation de prévenir le service au moment du départ</p> <p>Dommages : - Stress</p>	<p>Permanences communes : proximité des agents communaux ou présence d'un élu : Aspiran, Canet, etc Flexibilité de décisions par l'agent assermenté qui peut transiger sur son autorité Parfois présence d'un agent de la DDTM et/ou du maire pour les constats d'infraction</p>	<p>23/09/2024</p> <p>G = 2 F = 2 M = 2</p>	8	<p><b>Recommandation :</b> - Si possible présence de l'élu en charge de l'urbanisme ou lieu de la permanence dans le bureau de l'agent communal chargé de l'urbanisme - Mise en place d'un agenda partagé ou d'une procédure pour avertir de la sortie en constat d'infractions de l'agent assermenté - Réflexion sur mise en place d'une procédure pour avertir et demander le soutien du service ASVP lors des constats d'infraction chez les particuliers</p>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif au 2nd étage</p> <p>Méconnaissance des procédures d'évacuation en cas d'incendie</p> <p>Dommages : - Incendie</p>	<p>H - II : Formation au risque incendie à l'usage des extincteurs et au risque d'explosion T - I : Présence d'extincteurs adaptés O - I : Vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie</p>	<p>23/09/2024</p> <p>G = 3 F = 1 M = 0.75</p>	3	<p><b>Recommandation :</b> Organiser plus régulièrement des exercices d'évacuation , réactualiser les consignes d'évacuation</p>
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Instruction dossiers urba, rédactions d'actes administratifs engageant la responsabilité de l'élu et de l'agent instructeur, renseignements aux communes, travail administratif</p> <p>Charge de travail constante mais diminution du nombre d'instructeurs, pression de certains élus pour accélérer des dossiers ou demander un autre avis que l'avis réglementaire rendu</p> <p>Dommages : - Fatigue mentale - Stress</p>	<p>O - I : Évaluer les urgences et définir les priorités d'actions pour chaque salarié</p> <p>Création d'un poste d'assistante de direction (administratif)</p>	<p>23/09/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	3,8	<p><b>Recommandation :</b> Création d'au moins 1/2 poste d'instructeur / sigiste</p>
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Travail en équipe</p> <p>Diversités et urgences des dossiers à traiter nécessitant des connaissances pointues sur la réglementation en cours : stress de rendre travail incorrect ou incomplet et co activité avec communes</p> <p>Dommages : - Stress</p>	<p>possibilité d'avoir recours à l'avocat, renfort de l'équipe (recrutement récent) Bonne entente au sein de l'équipe</p>	<p>23/09/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	<p><b>Recommandation :</b> Sensibiliser communes sur importance de respect des délais (envoi dossiers suffisamment à l'avance)</p>
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Instruction et contentieux de l'urbanisme</p> <p>Fréquence de l'évolution réglementaire</p>	<p>Veille juridique (responsable)</p>	<p>23/09/2024</p> <p>G = 1 F = 1 M = 0.75</p>	1.5	<p><b>Recommandation :</b> - Envisager une mise à niveau juridique annuelle - Plus de formations (réglementaires, jurisprudentielle, etc)</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> instruction des dossiers</p> <p>Manipulation de dossiers lourds</p> <p>Dommages : - Douleurs - TMS</p>	rangement optimal à proximité du bureau	23/09/2024  G = 2 F = 3 M = 1	5	<b>Recommandation :</b> Numérisation des dossiers
Noyade	<p><b>Phase de travail :</b> Visites de conformité des constructions (piscines)</p> <p>Risques de chutes dans des plans d'eau existant lors de visites de conformité</p>	Consigne réglementaire de sécurisation des piscines	10/10/2024  G = 4 F = 1 M = 2	10	<p><b>Recommandation :</b> Consigne générale de sécurité : rester à distance des points d'eau et grande vigilance lors de l'inspection (prise de photos, mesures au laser..)</p> <p>Signaler au service la présence d'une piscine lors d'une visite de sécurité lorsque c'est déclaré et appeler le service en cas de piscine sur les lieux non déclarée</p> <p><b>Commentaire :</b> Suite observations terrain du 10/10 /2024 à Octon</p>
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation des imprimantes et traceurs (Cartographie)</p> <p>reprographie : impression de cartographies dans le bureau des agents : inhalation d'émissions toxiques (poussières : particules de papier et encre en poudre, gaz : ozone, particules ultrafines)</p> <p>Dommages : - Allergies - Irritation</p>		23/09/2024  G = 2 F = 2 M = 2	8	<p><b>Recommandation :</b> Déplacer traceur dans salle inoccupée</p> <p>Veiller à l'aération du bureau durant son utilisation</p>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements sur les communes pour les permanences , sur les chantiers , ...</p> <p>Risques liés à la circulation routière : certaines routes sont étroites et sinueuses, une partie du territoire est située en altitude augmentant le risque de circulation sur des routes verglacées. Certains chemins sont en très mauvais état.</p> <p>Dommages : - Blessure - Collisions entre véhicules</p>	<p>H - II : Formation du personnel au risque routier</p> <p>H - II : Respect du code de la route</p> <p>H - II : Téléphone Interdit au volant</p> <p>Véhicule de service bien entretenu</p>	23/09/2024  G = 4 F = 3 M = 0.75	5.3	<b>Recommandation :</b> Acquisition véhicule tout terrain pour visites sur des chantiers isolés (chemins plus ou moins entretenus)
Télétravail	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif télétravaillable</p> <p>Télétravail seul : absence de tiers dans la journée en cas d'accident (chute, perte de connaissance, etc)</p> <p>Dommages : - Fatigue mentale</p>	Télétravail limité à 1 journée par semaine	23/09/2024  G = 3 F = 3 M = 0.75	4.5	<b>Recommandation :</b> Procédure : Signaler la fin de la journée au responsable (mail)
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil des usagers : instruction des dossiers, etc...</p> <p>Mécontentement de l'usager</p> <p>Dommages : - Agression - Stress</p>	Filtrage des appels et visites des administrés par l'agent d'accueil de la collectivité	23/09/2024  G = 2 F = 3 M = 0.75	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - Formation à la gestion des conflits</p> <p>- Mise en place d'une procédure en cas d'agression</p>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>Travail assis et lecture sur écran d'ordinateur (dos, cou)</p> <p>Dommages : - Fatigue oculaire - TMS</p>	T - I : Mise en place de matériel informatique ergonomique adapté aux besoins (souris, clavier, bras articulé, ...)	23/09/2024  G = 2 F = 4 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> Changement des fauteuils, acquisition repose-pieds



## GESTION DU PARC INFORMATIQUE

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Dépannages d'ordinateurs ou sur sites avec usagers</p> <p>Contamination des gaines de ventilation Contacts cutanés fréquents avec les claviers, le mobilier des usagers Brûlures avec les composants électroniques (processeur monte jusqu'à 100°C)</p> <p>Dommages : - Contamination - Infections</p>		04/03/2024  G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - utilisation de gants et de masques - consignes d'hygiène ou protocole pour intervention sur matériel des usagers (lavage mains ou gel hydroalcoolique) - équiper les véhicules de trousse de secours avec prévision du réassort</p>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - intervention sur onduleur de baie de brassage - stockage et utilisation des produits chimiques et d'entretien - intervention sur sites notamment CAC et STEP</p> <p>Présence d'électrolyte : risques de graves brûlures, inhalation de produits chimiques si batterie défaillante</p> <p>Dommages : - Allergies - Brûlures - CMR - Gêne de la respiration - Intoxication - Irritation - Pollution - Troubles de conscience</p>		04/03/2024  G = 4 F = 2 M = 2	12	<p><b>Recommandation :</b> - O : afficher la conduite à tenir en cas de projection d'acide ou d'incident, panneau d'interdiction de fumer sur la porte du local , Les fiches de données de sécurité (FDS) des produits utilisées doivent être fournies - H : sensibilisation des agents au risque chimique, mise en place de procédures d'utilisation, de stockage des produits chimiques et affichage des pictogrammes - T : port obligatoire des EPI adaptés au risque chimique en cas de défaillance de l'onduleur : bottes et gants résistants à l'acide sulfurique, écran facial P3, mise n place d'un bac de rétention pour le stockage</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Interventions sur sites mal éclairés</p> <p>fatigue visuelle liée au peu d'éclairage naturel et artificiel</p> <p>Dommages : - Fatigue oculaire - Fatigue visuelle</p>	utilisation de la lampe du téléphone portable ou de la lampe frontale dont les caisses à outils sont équipées	04/03/2024  G = 1 F = 2 M = 1	3	
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> -Tirage de câbles réseaux pour le déploiement de la fibre - Interventions sur sites climatisés +++ avec différences climatiques (baie de brassage - centre aquatique)</p> <p>chantier à l'extérieur et expositions aux contrastes climatiques</p> <p>Dommages : - Coups de chaleur - Déshydratation - Problèmes vasculaires - Transpiration abondante</p>	<p>T - I : Climatisation réversible dans les locaux O - I : Organiser le travail (pauses, local de repos...)</p> <p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</p>	30/06/2025  G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	<p><b>Recommandation :</b> --En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : Organisation des interventions aux heures les plus fraîches, privilégier le travail en bureau et si installation de matériel n organiser en matinée et à plusieurs - Report du chantier en cas d'intempérie - Prévoir EPI adapté (chaud pour l'hiver)</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Intervention dans local baie de brassage</p> <p>Ambiance sonore élevée (bruit des moteurs + climatisation)</p> <p>Dommages : - Atteinte de l'acuité auditive - Fatigue auditive - Fatigue mentale - Stress</p>		04/03/2024  G = 3 F = 2 M = 2	10	<p><b>Recommandation :</b> Techniques : fournir bouchons d'oreille Limiter temps d'intervention</p>
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> intervention sur sites : vidéoprojecteur et dans coffret de brassage fixé en hauteur et/ ou tirage de câbles dans les combles</p> <p>utilisation d'une échelle télescopique et port d'outillage</p> <p>Dommages : - Contusions - Décès - Fracture - Plaies - Traumatisme crânien</p>	Travail obligatoire en binôme	04/03/2024  G = 4 F = 2 M = 2	12	<p><b>Recommandation :</b> O : Formaliser l'interdiction du travail en hauteur en situation isolée T : Fournir équipement adapté pour le travail en hauteur (possibilité de mutualiser avec les ST) H : Formation travail en hauteur pour 4 agents</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail</b> : - Interventions sur sites : notamment activité de tirage de câbles et sur les ouvrages eau et assainissement - Déplacements au bureau</p> <p>Encombrement des sols (câbles au autres objets divers si travail en coactivité) Sites parfois vétustes et surfaces des sols inégales et mal entretenues</p> <p>Dommages : - Blessure - Contusions</p>	T - II : Port des chaussures de sécurité O - I : port de chaussures fermées	04/03/2024  G = 3 F = 2 M = 1	5  <b>Recommandation</b> : - Rangement des espaces de travail régulier au bureau - Vigilance
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail</b> : - Stockage matériel informatique magasin et bureaux + sites d'intervention - Tirage de câbles sur chantier</p> <p>- Etagères non fixées (sol et mur) et matériel lourd stocké en hauteur (tour informatique) - Archives stockées dans les bureaux - Stockage matériel sur étagères dans le bureau des agents (très encombré) - Travail en coactivité avec les agents des services techniques</p> <p>Dommages : - Contusions - Ecrasement - Traumatisme</p>	H - II : Respecter les consignes de stockage et les standards de rangement  Organisation de journées de rangement régulièrement et mise au rebus du matériel vétuste non utilisé (déchetterie)	04/03/2024  G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3  <b>Recommandation</b> : - Fixation des étagères, temps de rangement dédiés + débarrassage en déchèterie tous les 15 jours - Ranger le matériel lourd au plus près du sol, optimiser stockage et matériel inutilisé - Travail en coactivité avec les agents des services techniques
Circulations	<p><b>Phase de travail</b> : Interventions sur les différents sites de la CCC et mairies du territoire</p> <p>stationnement sur voirie +/- proche du lieu de dépannage : co-activité avec agents et usagers (piétons et véhicules)</p> <p>Dommages : - Collisions entre véhicules - Collisions entre véhicules et piétons - Contusions - Décès - Fracture - Traumatisme</p>		23/04/2025  G = 3 F = 2 M = 2	10  <b>Recommandation</b> : T : Baliser les zones de circulation piétonnières sur les sites CCC et limiter la vitesse de circulation H : formaliser interdiction de téléphoner en voiture
Coactivité	<p><b>Phase de travail</b> : Intervention avec d'autres entreprises sur sites en travaux pour installation des réseaux</p> <p>exposition aux risques inhérents aux activités extérieures</p> <p>Dommages : - Blessure - Brûlures - Traumatisme</p>	O - I : Le chantier doit être balisé	04/03/2024  G = 4 F = 1 M = 2	10  <b>Recommandation</b> : - Fournir les EPI adaptés (casque..) et veiller au port effectif - Rédaction du plan de prévention en amont
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail</b> : Mise en service d'u nouveau poste ou de nouveau matériel</p> <p>Insécurité émotionnelle des agents en cas de mauvaise manipulation ou oubli</p> <p>Dommages : - Sentiment d'impuissance - Sentiment d'inutilité</p>		04/03/2024  G = 1 F = 2 M = 2	6  <b>Recommandation</b> : O : Organiser des réunions d'équipe régulières pour échanger sur les difficultés rencontrées dans les missions

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes les interventions à proximité de câbles électriques, remplacements de switch, continuité de réseau et remplacements d'appareillages. Intervention dans les tableaux électriques et baies techniques au centre aquatique et sur les ouvrages d'eau</p> <p>Travail toujours sous tension : risque de choc électrique</p> <p>Dommmages : - Arrêt cardiaque - Brûlures - Electrisation - Electrocutation - Lésion cutanée - Lésion oculaire</p>	<p>H - II : Tout intervenant doit disposer d'une habilitation électrique</p> <p>habilitation électrique de 2 agents effectuant ces activités conformes : B2, BR, BC, B1V. Outils adaptés : tournevis d'électricien</p>	<p>04/03/2024</p> <p>G = 4 F = 2 M = 2</p>	12	<p><b>Recommandation :</b> - T : fournir les EPI adaptés (tapis isolant, gants, masque avec visière ou lunettes) et veiller à leur port effectif , acquisition d'un VAT (vérificateur d'absence de Tension) - O : travail en binôme obligatoire</p>
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> Dépannages urgents en présence des usagers (caisse ou contrôle d'accès au CAC)</p> <p>stress lié à l'empressement des usagers</p> <p>Dommmages : - Anxiété - Stress</p>		<p>04/03/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 2</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Mise en place maintenance préventive régulière des équipements - Mise en place d'une info pour périmètre "intervention en cours"</p>
Fluides sous pression	<p><b>Phase de travail :</b> - Interventions sous sol CAQ et aux ouvrages d'eau (SOFFREL : contrôleurs des ouvrages d'eau - Transports lubrifiants (W40)</p> <p>Projections chlore - risque d'explosion</p> <p>Dommmages : - Explosion - Projection</p>		<p>04/03/2024</p> <p>G = 4 F = 3 M = 2</p>	14	<p><b>Recommandation :</b> T : Equiper les 2 véhicules du service d'extincteurs T : Equiper les agents des EPI adaptés O : respecter les consignes de stockage des éléments sous pression</p>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> - Interventions sur les onduleurs (batteries) surtout dans les baies de brassage en cas de coupure de courant ou arrêt des serveurs - Stockage de produits chimiques (alcool à brûler, colles, produit dégrissant, ...)</p> <p>- Atmosphère explosive en permanence (dégagement d'hydrogène) - Stockage sur l'étagère du bureau du responsable de produits chimiques nocifs et inflammables et comburants</p> <p>Dommmages : - Brûlures - Explosion - Gêne de la respiration - Incendie - Intoxication</p>	<p>H - II : Formation au risque incendie à l'usage des extincteurs et au risque d'explosion T - I : Présence d'extincteurs adaptés O - I : Vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie</p> <p>aération du local par grille porte, seul le personnel formé et habilité (agents et entreprise extérieure) est autorisé à pénétrer dans le local (porte fermée à clé) - intervention en binôme</p>	<p>23/04/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 2</p>	14	<p><b>Recommandation :</b> - Rédiger un plan de prévention avec entreprises extérieures intervenant dans le local - Vérifier compatibilité de stockage des différents produits - Tenir FDS à disposition des agents, sensibilisation au risque chimique - Stocker dans armoire métallique fermée à clé dans endroit spécifique bien ventilé avec bac de rétention</p>
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> - Gestion des dysfonctionnements de tous ordres - Dépannage et gestion des dysfonctionnements informatiques</p> <p>- Activités multiples concomitantes - Difficultés des pannes à résoudre (notamment celles liées à des logiciels spécifiques, ex : réception mails (Microsoft) avec retard - Interpellation récurrente par les agents pour dysfonctionnements de tous ordres lors des interventions sur sites ou appels téléphoniques</p> <p>Dommmages : - Anxiété - Stress</p>	<p>O - I : Adapter les objectifs de travail en fonction des moyens disponibles au sein de l'entreprise (humain, matériel, ...) et des partenaires (fournisseurs, clients, usagers) et individuels (prise des transports en commun...) O - I : Veiller particulièrement à la clarté des rôles et à la communication sur l'organisation du travail mise en place (personnes ressources...)</p> <p>- Redirection de ces dysfonctionnements vers le responsable qui les gère - Priorisation de chaque appel nécessitant intervention du service par responsable - Mise en place d'une procédure de saisine GLPI - prise en compte dans le planning des agents par le responsable (temps accordé supplémentaire)</p>	<p>05/03/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 0.75</p>	2.3	<p><b>Recommandation :</b> Faire appliquer la procédure (rappel aux agents)</p>
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Gestion des dépannages et interventions</p> <p>Discordance d'avis et de technicité dans l'équipe sur les moyens de résolution</p>	<p>Attribution d'un portefeuille de services et/ou communes par agent dont il a la charge en autonomie</p>	<p>06/03/2024</p> <p>G = 1 F = 3 M = 0.75</p>	3	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Machines et outils	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation d'outillage portatif (visseuse, scie circulaire, perceuse, meuleuse) pour divers travaux (montage de meubles, aménagement de bureaux, passage de câbles..)</p> <p>Blessures</p> <p>Dommages : - Brûlures - Coupures - Lésion</p>	Utilisation d'outillage en très bon état (neuf ou emprunter eu CTI)	04/03/2024 G = 3 F = 2 M = 0.5	2.5	<b>Recommandation :</b> - Fournir des EPI adaptés et veiller à leur port effectif
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> - Installations ou interventions techniques - Congés et/ou absences du responsable de service</p> <p>- Difficultés pour résoudre une intervention du fait de : - Manque d'informations du technicien de la part de son responsable ou du service usager (ex : installation d'un ordinateur en urgence) - Manque de certaines compétences techniques (formations prévues au CNFPT très souvent annulées) - Compétences manquantes pour assurer toutes les missions du service</p>	Temps supplémentaire accordé aux agents et soutien du responsable (toujours joignable) Pas de pression du N+ 1 Autonomie dans la gestion du planning des interventions du technicien	04/03/2024 G = 1 F = 2 M = 0.75	2.3	<b>Recommandation :</b> - Faire appliquer les procédures existantes par les services (notamment demandes d'intervention) - Prévoir un budget spécifique aux métiers de technicien informatique (organisme de formation adapté) - Formaliser une procédure en cas d'absence du responsable : arbitrage par le N+2 ou saisine d'un prestataire extérieur
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> - Installation du matériel de sonorisation pour certaines manifestations (conseils communautaires et autres) - Transport d'outillage et matériel lourd (onduleur pèse jusqu'à 50 Kgs)</p> <p>Matériel de sonorisation très lourd et caisson sur roulettes à démonter car impossible à charger dans le véhicule du service</p> <p>Dommages : - Affections périarticulaires - Contraintes posturales - Douleurs - Fatigues - Lombalgies - TMS</p>	H - I : Respect des bonnes pratiques de gestes et postures  Transport en binôme	05/03/2024 G = 3 F = 3 M = 2	12	<b>Recommandation :</b> T : Equiper chaque véhicule d'un chariot de transport adapté (pliable et léger) pour bureau /véhicule et véhicule/site d'intervention O : Limiter les déplacements du caisson sonorisation T : Achat d'un véhicule à haillon à mutualiser avec les services (techniques, théâtre, etc...)
Noyade	<p><b>Phase de travail :</b> Gestion des caméras vidéos du centre aquatique</p> <p>Déplacements autour des bassins si dysfonctionnement du matériel de surveillance en situation isolée</p>	Agent sachant nager, vigilance	05/03/2024 G = 4 F = 1 M = 0.75	3.8	<b>Recommandation :</b> Organisationnelles : organiser l'intervention en présence d'agents du centre aquatique présents sur site Humaines : proscrire le travail isolé autour des bassins
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Management du service</p> <p>Responsabilité du fonctionnement du service et sur sollicitations du service, des agents et des élus</p> <p>Dommages : - Fatigue intellectuelle - Fatigue mentale - Stress</p>		04/03/2024 G = 2 F = 4 M = 2	12	<b>Recommandation :</b> O : formaliser l'interdiction d'appel durant les absences (congés ou autres) sauf cas de force majeure H : Identifier personne compétente pour répondre aux besoins du service en cas d'absence du responsable
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail :</b> installation de matériels dans endroits exigus (baie de brassage et autres) Nombreux déplacements dans le véhicule</p> <p>Matériel très lourd et étroitesse du local oblige à des postures contraignantes : corps en extension 2 agents avec des préconisations posturales (notamment genou)</p> <p>Dommages : - Affections périarticulaires - Contraintes posturales - Douleurs - Lombalgies - TMS</p>	H - I : Non-prolongement d'une position inconfortable  Repérage des installations en amont par le responsable qui détache l'agent adapté selon la configuration + aide humaine de stagiaire sur cette mission	04/03/2024 G = 3 F = 3 M = 2	12	<b>Recommandation :</b> Prévoir formations gestes et postures et faire analyse de postes ergonomique

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> - Démontage d'ordinateurs très poussiéreux - Stockage de matériel ancien dans le bureau</p> <p>Inhalation de poussières et particules</p> <p>Dommmages : - Allergies - Gêne de la respiration - Irritation</p>	Dépoussiérage des ordinateurs en extérieur avec compresseur	04/03/2024  G = 4 F = 3 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> Port du masque obligatoire pour dépoussiérage Contrôler régulièrement les systèmes de renouvellement de l'air dans le bureau et ventilation des bureaux quotidienne</p>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> interventions en bord de voirie : tirage de câbles avec des entreprises et déplacements fréquents sur sites</p> <p>collision ou heurt par un véhicule</p> <p>Dommmages : - Collisions entre véhicules - Collisions entre véhicules et piétons - Contusions - Décès - Fatigue physique - Lombalgies</p>	<p>H - II : Formation du personnel au risque routier H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété O - I : Planifier ses déplacements et ses trajets pour rester serein H - II : Respect du code de la route O - I : Utilisation de la visioconférence chaque fois cela est possible</p>	04/03/2024  G = 4 F = 4 M = 0.75	6	<p><b>Recommandation :</b> O : consigne d' intervention avec véhicule équipé pour voirie de l'entreprise extérieure sinon report de l'intervention T : port du gilet HVI pour les interventions sur voie publique O : consignes de prudence et de respecter le balisage (ne pas intervenir si balisage insuffisant) T : acquérir un véhicule automatique (2 agents sur 4 ayant des troubles du genou)</p>
Télétravail	<p><b>Phase de travail :</b> Télétravail</p> <p>Isolement, TMS liés au poste inadapté</p> <p>Dommmages : - Sentiment d'isolement - Stress lié à l'organisation personnelle et au manque d'autonomie</p>	<p>T - I : L'employeur s'assure que chaque employé est équipé d'au moins un PC et d'une connexion Internet O - I : Le salarié doit apporter la preuve que sa zone de travail est adaptée (présence d'un bureau, d'une chaise, connexion Internet, ...) et qu'il s'engage à respecter cette zone O - I : Le salarié doit apporter la preuve que ses installations électriques sont aux normes T - I : Mettre à disposition des outils en ligne pour faciliter les échanges (partage d'agenda en ligne, visioconférence, partage de documents, réseau social d'entreprise)</p>	04/03/2024  G = 1 F = 3 M = 0.75	3	
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Gestion des appels pour dépannage</p> <p>Usagers en panne informatique souvent mécontents du système : transfert de charge émotive sur agent receveur de l'appel</p> <p>Dommmages : - Agression - Fatigue intellectuelle - Stress</p>	O - II : Consignes claires pour les clients pour éviter les revendications inutiles	04/03/2024  G = 1 F = 2 M = 0.75	2.3	<p><b>Recommandation :</b> Humaines : formation PNL, gestion des situations conflictuelles...selon souhait des agents</p>
Travail de nuit	<p><b>Phase de travail :</b> Remise en place de serveurs sans perturber le fonctionnement des services</p> <p>Somnolence</p> <p>Dommmages : - Fatigue physique</p>	<p>O - I : Organiser son travail (Planification, repos, ...) O - I : Roulements dans les plannings</p> <p>Travail toujours en binôme et récupération le lendemain (sauf contraintes exceptionnelles du service)</p>	04/03/2024  G = 1 F = 1 M = 0.75	1.5	
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Activités diverses sur logiciel, réparations, etc..</p> <p>fatigue visuelle et TMS</p> <p>Dommmages : - Céphalées et maux de tête - Fatigue oculaire - Fatigue visuelle - Lombalgies - TMS</p>	<p>H - I : Favoriser les pauses actives pour limiter les risques liés à la sédentarité T - I : Mise en place de matériel informatique ergonomique adapté aux besoins (souris, clavier, bras articulé, ...) O - II : Orienter l'écran pour diminuer les reflets parasites à certains moments</p>	04/03/2024  G = 3 F = 4 M = 1	7	<p><b>Recommandation :</b> Analyse ergonomique des postes et fournir matériel ergonomique (sur demande) Faire des pauses actives régulières</p>
Vibrations mécaniques	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements sur sites avec véhicule de service</p> <p>Vibrations</p> <p>Dommmages : - TMS</p>		04/03/2024  G = 1 F = 4 M = 0.75	3.8	<p><b>Recommandation :</b> Equiper les sièges conducteurs des véhicules de service de matériel ergonomique</p>

## RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil des usagers, travail en open-space, réunion d'équipe</p> <p>Exposition aux agents infectieux, virus...</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contamination</li> <li>- Infections</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes de sécurité</li> <li>- Port du masque en cas de présomptions de maladies contagieuses</li> <li>- Aération régulière des locaux et désinfection quotidienne des parties communes</li> <li>- Lavage régulier des mains</li> </ul>	<p>24/03/2025</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	3.8	
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Forte luminosité naturelle liée à l'exposition au soleil de certains bureaux</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue visuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bureaux aménagés de stores, vitres teintées, rideaux, ...</li> </ul>	<p>24/03/2025</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.5</p>	2.5	<b>Recommandation :</b> - Faire un état des lieux des bureaux nécessitant l'installation de stores
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Sorties en extérieur lors de visites de chantiers, expertises d'assurance, études de postes, ....</p> <p>Exposition aux conditions climatiques externes (canicule, intempéries..)</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coups de chaleur</li> <li>- Déshydratation</li> <li>- Transpiration abondante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès à des locaux réfrigérés et/ou chauffés et boissons à disposition</li> <li>- Exposition toujours limitée dans le temps</li> <li>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</li> </ul>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.75</p>	3.8	<b>Recommandation :</b> - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : privilégier le travail de bureau et organiser les sorties en extérieur au plus tôt dans la matinée dès que possible , informer les agents sur les risques et les bonnes pratiques
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Travail en open-space ou en partage de bureaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les conversations téléphoniques des autres collègues notamment en haut parleur</li> <li>- Le bruit des ordinateurs, des imprimantes, des sonneries, de la climatisation</li> <li>- La circulation routière pour les bureaux en bord de voirie</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Céphalées et maux de tête</li> <li>- Fatigue auditive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des collègues en bureau partagé avec entre autres baisse des sonneries de téléphone</li> </ul>	<p>24/03/2025</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.75</p>	3.8	<b>Recommandation :</b> - Voir pertinence d'équiper de casques les agents travaillant en bureaux partagés - Consigne de fermer le bureau lors des conversations téléphoniques en haut parleur
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> - Déplacements à l'étage - Rangement des dossiers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'escaliers intérieurs et extérieurs</li> <li>- Utilisation d'un marche pied pour rangement des dossiers (service RH)</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contusions</li> <li>- Traumatisme crânien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Escalier intérieur équipé d'un garde corps et de marches antidérapantes</li> <li>- Marche pied normalisé avec rampe et marches anti dérapantes</li> </ul>	<p>24/03/2025</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.5</p>	3	<b>Recommandation :</b> - Privilégier l'utilisation de l'escalier intérieur
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> - Déplacements couloirs et bureaux - Entrée des locaux par la passerelle</p> <p>Glissades en cas de pluie et chutes</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Contusions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Allées et espaces désencombrés</li> </ul>	<p>24/03/2025</p> <p>G = 2 F = 3 M = 1</p>	5	<b>Recommandation :</b> - Installation de revêtements antidérapants sur la passerelle - Archivage et rangement régulier des dossiers papiers - Réfection des allées du site (nombreux nids de poule)
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> - Rangement des dossiers en hauteur - Visite de chantiers</p> <p>Chute d'un objet lourd sur la tête</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contusions</li> <li>- Traumatisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port d'un casque de chantier pour les visites chantier</li> <li>- Respect des règles de stockage (charges lourdes à hauteur de buste) et pas de stockage au-dessus des armoires</li> </ul>	<p>24/03/2025</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.75</p>	3.8	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements au sein du siège</p> <p>Heurt par véhicules de service, livraisons diverses , véhicules des élus....</p> <p>Dommmages : - Collisions entre véhicules et piétons - Traumatisme</p>	Véhicules personnels non autorisés sur le site (hors exception lié à une situation d'handicap)	24/03/2025  G = 3 F = 4 M = 2	14	<p><b>Recommandation :</b> - Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières) - Limitation de vitesse sur le site - Consigne de se garer en marche arrière</p>
Coactivité	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail dans les bureaux</p> <p>Intervention d'une entreprise extérieure ou des agents du service technique dans les bureaux des agents</p> <p>Dommmages : - Blessure</p>		24/03/2025  G = 2 F = 2 M = 2	8	<p><b>Recommandation :</b> - Organiser l'intervention à l'avance pour permettre aux agents concernés de s'organiser pour les travaux ( ex : télétravail si durée des travaux supérieure à 1/2 journée ou si travaux occasionnant des nuisances sonores) - Sensibiliser les intervenants au respect des équipements des agents (ex : protection des affaires personnelles, outils de travail, etc...)</p>
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Paiement d'une dépense par le service comptabilité</p> <p>Absence de vérification réglementaire de l'engagement de certaines dépenses</p> <p>Dommmages : - Anxiété - Sentiment d'inutilité</p>	Prise de responsabilité par le responsable de service (trace écrite)	24/03/2025  G = 1 F = 2 M = 0.75	2.3	<p><b>Recommandation :</b> Fiabiliser les procédures existantes</p>
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> Gestion de certains dossiers RH complexes</p> <p>Gérer et accompagner certains agents en situation de détresse ou situations compliquées (ex: recevoir la famille d'un agent décédé ... )</p> <p>Dommmages : - Stress</p>	<p>- Accompagnement par la responsable de service - Possibilité de saisir la médecine de prévention et un accompagnement psychologique</p>	24/03/2025  G = 1 F = 2 M = 0.75	2.3	<p><b>Recommandation :</b> - proposer des formations à la gestion des émotions</p>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Présence de nombreuses multiprises pour les ordinateurs et autres outils de travail</p> <p>Dommmages : - Incendie</p>	<p>- Formation au risque incendie à l'usage des extincteurs et au risque d'explosion - Vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie - Interdiction de fumer sur le site - Consigne d'éteindre les multiprises chaque fin de journée</p>	24/03/2025  G = 3 F = 3 M = 0.75	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Rappel des consignes d'éteindre les multiprises et les ordinateurs - Rappel des consignes d'évacuation en cas d'incendie - Effectuer des exercices d'évacuation plus régulièrement (2 fois/an)</p>
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> - Gestion administrative de certains dossiers à certaines périodes</p> <p>- Forte charge mentale et stress en raison des exigences contradictoires de la direction, de la pression des délais à respecter, des contraintes réglementaires, de la gestion de certains conflits sociaux, des conflits possibles avec certains collègues...</p> <p>- Manque de reconnaissance impactant la motivation des agents</p> <p>Dommmages : - Anxiété - Stress</p>	- Evaluation des urgences et définition des priorités d'actions pour chaque agent par les responsables des services (finances, RH, juridiques..)	21/05/2025  G = 2 F = 2 M = 1	4	<p><b>Recommandation :</b> - Organiser des réunions collectives avec tous les agents impliqués aux dossiers - Mise en place d'un rétroplanning par service pour identifier les actions à réaliser et les délais et ajuster la période de prise de congés en conséquence</p>
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> - Gestion des missions et des activités en équipe au service RH</p> <p>- Coactivité de plusieurs services et activités dans le bâtiment - Travail en transversalité des services supports avec l'ensemble des services communautaires</p> <p>- Conflits au sein de l'équipe - Méconnaissance des activités des services engendrant des incompréhensions - "Coin café" au centre des espaces de travail - Absence de réponses aux relances sur dossiers avec échéances</p> <p>Dommmages : - Anxiété - Sentiment d'isolement - Stress</p>	<p>- Recrutement d'une DRH et création d'un pôle spécifique RH - Réunions de service régulières</p>	24/03/2025  G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Former les agents à la gestion intégrée en RH - Consigne de privilégier l'appel téléphonique ou physique en cas d'urgence - privilégier la pause café dans l'espace dédié (cafétéria)</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des missions et des activités au service finances</li> <li>- mobilité interne</li> <li>- Technicité parfois réduite pour mener à bien certains process RH</li> </ul> <p>- Stress lié au manque d'information pour mener à bien la tâche (ex : clôture du budget)</p> <p>- Manque d'information sur les postes à pourvoir dans la collectivité</p> <p>- irrégularités juridiques et/ou mécontentement des agents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de saisir le service juridique</li> <li>- Veille juridique interne : lettres internes, sites spécialisés, etc...</li> <li>- Réunions de service régulières par les responsables</li> </ul>	24/03/2025  G = 1 F = 2 M = 2	6	<p><b>Recommandation :</b> - Organiser des réunions plus régulières pour informer des décisions de l'autorité ayant un impact sur les activités du service</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procéder à un affichage des recrutements en cours et /ou transmission par mails aux agents</li> <li>- Former les agents sur une gestion intégrée</li> </ul>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Approvisionnement du papier et des enveloppes</p> <p>Port de cartons lourds à l'étage</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Douleurs</li> <li>- Lombalgies</li> </ul>	Port occasionnel	24/03/2025  G = 2 F = 2 M = 0.75	3	<p><b>Recommandation :</b> - sensibiliser au partage de l'activité approvisionnement (alternance des agents )</p>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements pour des réunions, formations, régies, audits .....</p> <p>Risques liés à la circulation routière</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de véhicules de services entretenus</li> <li>- Respect du code de la route</li> <li>- Privilégier le covoiturage</li> </ul>	24/03/2025  G = 4 F = 3 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Vérifier régulièrement la détention du permis de conduire par les agents utilisateurs des véhicules de service</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consigne de ne pas utiliser le téléphone portable en conduisant (ouverture du portail une fois stationné)</li> <li>- Formaliser une procédure de signalement des dysfonctionnements du véhicule</li> <li>- Rationaliser les déplacements</li> <li>- vérifier la présence des équipements de sécurité dans les véhicules : triangle; gilet HVI, ....</li> </ul>
Télétravail	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>Poste de travail à domicile pas toujours adapté</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition d'un ordinateur portable et possibilité d'avoir 2 écrans sur demande</li> <li>- limitation du télétravail à 1 jour / semaine</li> <li>- Sensibilisation des agents aux risques de TMS et aux bonnes postures ergonomiques</li> </ul>	24/03/2025  G = 1 F = 3 M = 0.75	3	
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Accueil des agents et des usagers (commerciaux, livreurs, partenaires, administrations, ...)</p> <p>Gestion de situations conflictuelles ou en désaccord</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agression</li> <li>- Stress</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil sur rdv et présentation auprès de l'accueil général</li> <li>- Jamais de travail en situation isolée</li> <li>- Mise en place de la signalétique des services</li> </ul>	24/03/2025  G = 2 F = 3 M = 0.75	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - Donner des consignes claires pour les tiers et/ou agents pour éviter les revendications inutiles : prise de rdv par ex</p>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif de bureau</p> <p>Risques de TMS et fatigue visuelle</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue oculaire</li> <li>- TMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel ergonomique fourni au besoin et sur demande de l'agent (repose pieds, porte documents pour saisie, supports d'ordi adaptés pour surélever écran à hauteur des yeux</li> <li>- Sensibilisation aux TMS pour tous les agents (mai 2024)</li> <li>- Agents suivis par la médecine de prévention</li> <li>- Aménagements de poste par le service prévention</li> </ul>	24/03/2025  G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	<p><b>Recommandation :</b> sensibiliser sur une utilisation raisonnée des écrans : application de la règle des 20-20-20 : des pauses visuelles fréquentes et courtes en clignant des yeux et en regardant au loin</p>



## ENTRETIEN DES BATIMENTS

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Interventions dans tous les services communautaires : nombreux contacts avec les agents - Atelier : évier bouché avec eau stagnante</p> <p>- Transmission de virus - Possibilité de prolifération de bactéries nocives (E. coli et Legionella) dans les éviers pouvant entraîner des infections gastro-intestinales, des irritations cutanées et d'autres problèmes de santé en cas de contact ou ingestion</p> <p>Dommages : - Contamination - Infections</p>	<p>- Accès à de l'eau + savon dans tous les sites - Consignes de sécurité affichées et expliquées - Trousse de secours à l'atelier et dans chaque véhicule</p>	18/10/2024  G = 2 F = 3 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au port effectif des EPI notamment des gants à bon escient - Trousse de secours aux ateliers et dans chaque véhicule : désinfectant, tulle gras, pansements compressifs... - Nettoyer les ateliers et déboucher les éviers</p>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Activités de peinture et réparations diverses avec utilisation de solvants (colle néoprène, pose de joints, diluants, décapants, adjuvants type white spirit) - Tous travaux dans des bâtiments anciens - Activités de maçonnerie : manipulation de ciment</p> <p>- contact cutané avec produit irritant, inhalation de vapeurs et projection de produits nocifs : non port des EPI adaptés, exposition aux poussières liées au ponçage des surfaces, perforation de murs ou planchers, découpe de faïence - expositions à l'amiante des bâtiments qui en présentent et au plomb dans les bâtiments anciens</p> <p>Dommages : - Brûlures - Intoxication - Irritation</p>	lunettes, gants et masques P2 avec valve à disposition	18/10/2024  G = 4 F = 3 M = 2	14	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au port effectif des EPI, sensibiliser les agents aux risques chimiques ex : pictogrammes, appliquer les conseils de la FDS - Vérifier si existence d'un diagnostic amiante et plomb sur bâtiments, si carence, le faire - fournir EPI adaptés : gants avec manchettes longues, heaume, lunettes Pour activités de peinture : - Réaliser une étude de marché pour externalisation des travaux de peinture auprès d'un garage spécialisé - Prévoir acquisition d'une cabine de peinture ventilée avec filtration, (prévention collective à privilégier) - Veiller à l'utilisation de masque à cartouche P3</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Interventions d'ordre électrique : coupure de courant</p> <p>Faible luminosité</p> <p>Dommages : - Fatigue visuelle</p>	Electricien équipé de frontales et baladeuses Projecteurs pour les agents du bâtiment	18/10/2024  G = 1 F = 2 M = 1	3	
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> toutes activités en chantiers extérieurs</p> <p>exposition chaleur, froid, pluie et vent</p> <p>Dommages : - Coups de chaleur - Déshydratation - Transpiration abondante</p>	<p>T - I : Climatisation réversible dans les locaux O - I : Diminuer le temps d'exposition aux intempéries O - I : Mettre à disposition des boissons et locaux de repos O - I : Organiser le travail (pauses, local de repos...)</p> <p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : réorganisation du travail avec des possibilités de faire des pauses régulières, des horaires aménagés en été et réaménagés en cas de vigilance rouge (6h-13h), organisation des missions en privilégiant les interventions sur sites climatisés - Gourdes isothermes fournies de &amp;, (L) - Vêtements de travail fournis adaptés (coton, et respirant)</p>	30/06/2025  G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Sensibiliser les agents à la nécessité de la protection solaire pour la peau et les yeux (application crème solaire haute protection et port de lunettes de protection avec filtres pour l'ultraviolet)</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail sur chantier : perçage, meulage, découpage...</p> <p>Utilisation d'outillage manuel, électro portatif, co activité avec engins</p> <p>Dommages : - Atteinte de l'acuité auditive - Fatigue mentale - Stress</p>	EPI fourni : bouchons d'oreille ou casque anti-bruit	18/10/2024  G = 3 F = 4 M = 1	7	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au port effectif des EPI et formation à l'utilisation des EPIs - Voir possibilité de casque anti bruit communicant</p>
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail :</b> Activités de soudure, plomberie</p> <p>Utilisation d'outillage (chalumeau, décapeur thermique)</p> <p>Dommages : - Brûlures - Lésion cutanée</p>		18/10/2024  G = 3 F = 2 M = 2	10	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au réassort adéquat de la trousse de secours (compresses type jelonet) - veiller au port des EPIS (gants anti chaleur, casque avec visière)</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail en hauteur et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail sur les toits (étanchéité, nettoyage des chenaux.)</li> <li>- Peinture des grandes pièces avec l'échafaudage</li> </ul> <p>- Chutes de toits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chutes d'échelles : utilisation fréquente d'escabeau, d'échelles avec les mains encombrées (matériel + consommable) exemple : maintenance électrique (changements d'ampoule sur façades en hauteur)</li> </ul>	certains bâtiments équipés de lignes de vie, Harnais à disposition	<p>18/10/2024</p> <p>G = 4 F = 2 M = 2</p>	12	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au travail en binôme obligatoire, si location nacelle : toujours 1 agent au sol et agent sur nacelle formé à la - manipulation de nacelles (CACES nacelle)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir formation montage et démontage échafaudage,</li> <li>- Prévoir formation travail en hauteur</li> <li>- Equiper si possible tous les bâtiments de ligne de vie,</li> <li>- Fournir harnais de sécurité, longues et mousquetons (penser à formaliser maintenance spécifique du matériel de sécurité)</li> <li>- Proscrire le travail en hauteur en situation isolée (toujours un agent au bas de l'échelle ou escabeau)</li> <li>- Fournir PIRL (plateforme individuelle roulante légère)</li> <li>- Veiller au travail en équipe ( jamais une personne seule sur échafaudage)</li> <li>- Installer des garde corps sur échafaudage</li> </ul>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> - Déplacements dans l'atelier soudure : passages étroits, encombrés par fils et câbles, et tubes , sol glissant (feuilles)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes phases de travail sur chantiers ou sites de travail</li> </ul> <p>chute de plain pied sur objets coupants ou sol instable</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Contusions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rangement des espaces de travail</li> <li>- Port des chaussures de sécurité S2</li> </ul>	<p>18/10/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	7	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller à fournir des chaussures de sécurité S3 (coques et semelles anti perforation)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfléchir à une réorganisation complète de l'atelier : 2 postes de travail (soudure et meulage) séparés par écrans pare-flammes. Chaque poste ayant indépendamment son extracteur d'air, son alimentation électrique (toret vertical suspendu), son air comprimé et son éclairage.</li> </ul>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> - Activités simultanées avec entreprises de TP et bâtiments sur chantiers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stockage de nombreux matériaux dans les ateliers</li> </ul> <p>Chutes ou effondrements d'objets et matériel lourds : planches rangés au-dessus des racks</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contusions</li> <li>- Fracture</li> <li>- Traumatisme</li> </ul>	<p>Casque de chantier à disposition à l'atelier</p> <p>2 racks à ferraille extérieur aménagés, 2 porte tubes verticaux fixé aux murs</p>	<p>18/10/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 2</p>	14	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au port du casque de chantier si besoin</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à la rédaction de plan de prévention quand nécessaire (coactivité)</li> </ul>
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> - Travaux sur chantiers extérieurs et/ou contrôle des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coactivité engins, voitures et piétons</li> </ul> <p>Aucun cheminement, règles de stationnement, signalétique et beaucoup de circulation de véhicules sur site d'Aspiran</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules</li> <li>- Collisions entre véhicules et piétons</li> </ul>		<p>21/10/2024</p> <p>G = 4 F = 4 M = 2</p>	16	<p><b>Recommandation :</b> - Formaliser les dangers de l'intervention avec la structure accueillante (exemple : travaux, horaires...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Baliser chaque chantier avec cônes et rubalise, notamment à l'intérieur des bâtiments</li> <li>- Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières, limitation de vitesse, règles de stationnement en marche arrière, etc...)</li> </ul>
Coactivité	<p><b>Phase de travail :</b> Interventions d'entreprises extérieures dans tous les services communautaires</p> <p>Pas de plan de prévention : tous les risques liés aux chantiers</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Traumatisme</li> </ul>		<p>18/10/2024</p> <p>G = 4 F = 2 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Réaliser un plan de prévention chaque fois que nécessaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interdire l'accès aux chantiers sans les EPIs</li> </ul>
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Interventions dans des bâtiments non communautaires</p> <p>Non conformité avec des valeurs de service public</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentiment d'impuissance</li> <li>- Sentiment d'inutilité</li> </ul>		<p>18/10/2024</p> <p>G = 1 F = 1 M = 2</p>	4	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Electricité	<p><b>Phase de travail</b> : - Toutes phases de travail dans l'atelier - Entretien et maintenance des machines - Toutes activités d'installation et de maintenance électrique</p> <p>Tableau électrique de tout le site dans l'atelier, Outillage alimenté par du triphasé, Multiprises non aux normes</p> <p>Dommages : - Electrisation - Lésion cutanée</p>	tableau électrique récent et normalisé	18/10/2024  G = 3 F = 3 M = 1	6  <b>Recommandation</b> : - Rendre obligatoire et veiller au port effectif des Équipements de Protection Individuelle (EPI) : gants, lunettes ou visière, tapis, vêtements appropriés - Rajouter des prises murales supplémentaires avec disjoncteur - Privilégier le travail en binôme et veiller à la présence constante d'un agent habilité sur le lieu de travail pour les travaux sous tension ou au voisinage de pièces sous tension - Proscrire toutes interventions sur électricité par agents non habilités, - Veiller aux formations électriques adéquates selon l'activité
Equipements de travail	<p><b>Phase de travail</b> : Toutes phases de travail : Utilisation de nombreuses machines : scie à ruban, laser, chalumeau, plasma, disqueuse, meuleuse, perceuse à colonnes , plieuse fabrication en interne, outillage électro portatif : visseuse, perforateur, disqueuse, meuleuse : risques de brûlures, de projections, de coupures, piqûres, de troubles visuels et de petit outillage manuel : marteau, tournevis, cutter</p> <p>Blessures diverses : piqûres, coupures, brûlures, sectionnement Projections de débris métalliques lors d'activités soudure, perçage, meulage et découpe de fer</p> <p>Dommages : - Brûlures - Coupures - Lésion</p>	<p>- Matériel professionnel récent et maintenance régulière et agents utilisateurs formés et compétents - EPI à disposition, - Agents formés aux premiers secours - EPI adaptés aux activités de soudure : chaussures de soudeur (sans lacets), tablier en cuir de soudeur, manchettes, gants en cuir et masque</p>	18/10/2024  G = 3 F = 4 M = 1	7  <b>Recommandation</b> : - Récupérer attestations de conformité et notices d'entretien des machines, formaliser procédure de remontées d'informations pour dysfonctionnements de l'outillage ou manquement - Veiller au port effectif des EPI et leur stockage dans de bonnes conditions (armoires individuelles ou véhicules). - Proscrire port de short et bermudas, - Veiller au renouvellement des formations SST - Fournir gants anti coupures pour chaque agent, - Veiller à la trousse de secours adaptée par véhicule ainsi que procédure de réassort et consignes en cas de blessures - Veiller à maintenir les compétences des agents (formations, etc.) - Veiller à l'utilisation du cutter dans de bonnes conditions : connaissance des risques, port de gants anti coupures
Fluides sous pression	<p><b>Phase de travail</b> : Nettoyage des ateliers, véhicules Ponçage</p> <p>utilisation du compresseur à air comprimé et du nettoyeur haute pression</p> <p>Dommages : - Explosion - Projection</p>	O - I : Equipements et installations conformes et bien entretenus	18/10/2024  G = 3 F = 3 M = 0.75	4.5  <b>Recommandation</b> : Veiller au port d'EPI adapté
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail</b> : - Toutes activités de réfection et démolition, - Transports de carburant (petites quantités), - Utilisation de produits inflammables - Stockage de la peinture dans l'atelier de serrurerie - Activités de soudure et sciage, meulage, ponçage</p> <p>- Intervention sur conduite de gaz ou réseaux (eau- électricité) - incendie (proximité des produits inflammables aux activités de soudure et projections d'étincelles) - explosion des matières dangereuses</p> <p>Dommages : - Explosion - Incendie - Intoxication</p>	<p>T - I : Présence d'extincteurs adaptés O - I : Vérification périodique annuelle des installations de gaz</p> <p>DICT demandée pour travaux de voirie Plan des bâtiments (non suffisant)</p>	18/10/2024  G = 3 F = 2 M = 1	5  <b>Recommandation</b> : - Vérifier plan réseaux électriques et gaz avant tous travaux lourds - Sensibilisation des agents aux risques spécifiques : gaz - Equiper chaque véhicule d'un extincteur approprié si transport de produits inflammables - Mettre en place une procédure de réassort des extincteurs après réalisation, - Formation utilisation extincteurs - Stockage des contenants dans armoire métallique fermée et ventilée naturellement (haute et basse)+ bacs de rétention
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail</b> : Polyvalence des tâches de l'équipe "bâtiments" : plomberie, peinture, placo, électricité, etc...</p> <p>Difficultés d'avoir tout le matériel nécessaire à la bonne exécution des travaux quotidiens en polyvalence</p> <p>Dommages : - Fatigue mentale - Stress</p>	<p>O - I : Évaluer les urgences et définir les priorités d'actions pour chaque salarié</p> <p>2 camions dédiés au service bâtiment et équipés du matériel de base (parfois insuffisant) Soutien du responsable sur certains chantiers</p>	18/10/2024  G = 2 F = 3 M = 0.75	3.8

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Interventions dans les sites communautaires</p> <p>Perturbations de réunions, activités Travail parfois compliqué dans certains lieux (notamment les crèches)</p> <p>Dommages : - Anxiété</p>	Tableau de demandes d'interventions partagé	18/10/2024  G = 1 F = 4 M = 1	5	<b>Recommandation :</b> Organiser une réunion de direction pour anticiper les interventions (ex : interventions à programmer en début de journée, identifier les urgences d'intervention....)
Machines et outils	<p><b>Phase de travail :</b> Tous travaux de réparation; d'entretien, de fabrication</p> <p>Utilisation d'outillages et de machines</p> <p>Dommages : - Brûlures - Coupures - Ecrasement</p>	Réparation systématique des machines défectueuses par un prestataire extérieur	18/10/2024  G = 4 F = 4 M = 0.75	6	<b>Recommandation :</b> - Faire une liste exhaustive des EPIS pour chaque utilisation d'outillage, les fournir et veiller au port effectif - Faire vérifier l'outillage régulièrement
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Tous travaux en situation dangereuse (hauteur, échafaudage..)</p> <p>Absence de formation spécifique obligatoire à certains travaux dangereux</p>	Interdiction des travaux dangereux en situation de travail isolé	18/10/2024  G = 4 F = 2 M = 2	12	<b>Recommandation :</b> Effectuer les formations et autorisations nécessaires à l'exécution des missions
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> - Tous les travaux nécessitant la manipulation de pièces lourdes : activités de maçonnerie, plomberie, revêtements de sol (pose de carrelage..) - Déménagement de bureaux - Activités de menuiserie, vitrerie, peinture, plâtrerie, électricité</p> <p>Manutentions de matériaux lourds et/ou encombrants(sacs de ciment, mobilier, lavabos, panneaux de bois...), postures contraignantes : travail accroupi, à genoux, corps en extension</p> <p>Dommages : - Douleurs - Lombalgies - TMS</p>	Travail en binôme pour port des charges Utilisation d'un chariot élévateur si nécessaire Rack à ferraille pour faciliter manutentions manuelles	18/10/2024  G = 3 F = 4 M = 1	7	<b>Recommandation :</b> - Veiller au port effectif des Epis (gant de manutention, genouillères, ...) - Formation gestes et postures - Adapter charge physique aux situations de handicaps au besoin et porter à 2 les charges lourdes et encombrantes - Favoriser l'alternance des tâches dans chaque équipe - Privilégier les contenants de faible poids (ex : sacs de 15kgs au lieu de 25)
Manutention mécanique	<p><b>Phase de travail :</b> - Travaux de voirie - Manipulation de pièces lourdes</p> <p>Utilisation d'une mini pelle Utilisation d'un chariot élévateur sans formation adéquate</p> <p>Dommages : - Ecrasement de personnes - Renversement</p>	O - I : L'utilisation d'un engin est réservée aux personnes habilitées à la suite d'une formation en interne et disposant d'une autorisation de conduite T - I : Port des chaussures de sécurité obligatoire	18/10/2024  G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	<b>Recommandation :</b> - Prévoir formations CACES + autorisation de conduite du président pour tous les utilisateurs - Vérifier maintenance et contrôles de l'engin
Noyade	<p><b>Phase de travail :</b> Interventions de maintenance au centre aquatique et la piscine de Paulhan en bord de bassins</p> <p>Malaise et chute dans l'eau</p>	Interdiction d'interventions en situation isolé	18/10/2024  G = 4 F = 2 M = 0.75	4.5	<b>Recommandation :</b> Formaliser l'interdiction de travailler seul en bord de bassin
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Organisation du travail : prévoir le matériel et les fournitures nécessaires à l'exécution d'une mission : planning donné le jour même et aucune possibilité d'anticipation</p> <p>Augmentation du risque routier car multiplication des déplacements Sentiments d'inutilité</p> <p>Dommages : - Fatigue mentale - Stress</p>		18/10/2024  G = 1 F = 4 M = 2	10	<b>Recommandation :</b> - Anticipation des besoins de matériel et fournitures avant début des travaux - Prise en compte des avis des agents concernés - Mettre en place une communication interne dans l'entreprise

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes interventions de maintenance, réparation</p> <p>Contraintes posturales            Nombreux agents en aménagements de postes liés à une RQTH (3 agents sur 5)</p> <p>Dommmages :            - Contraintes posturales            - Douleurs            - Lomalgies            - TMS</p>	<p>O - I : Diversification de la tâche de travail            H - I : Non-prolongement d'une position inconfortable            O - II : Suivi médical renforcé pour le personnel concerné</p>	18/10/2024  G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> Formation gestes et postures            Envisager le recrutement d'1 agent supplémentaire</p>
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Travaux de ponçage, soudure, au contact de laine de roche</p> <p>Inhalation de poussières de bois (classées cancérigènes), de solvants chimiques et projections : non port des EPI adaptés</p> <p>Dommmages :            - Allergies            - Gêne de la respiration            - Irritation</p>	<p>O - I : Contrôler régulièrement les systèmes de renouvellement de l'air            - Aspirateur d'atelier à disposition</p>	18/10/2024  G = 3 F = 3 M = 2	12	<p><b>Recommandation :</b> - Répertorier tous les EPIs nécessaires aux activités et veiller au port effectif notamment pour activités de soudage : utilisation d'un masque à cartouche et pause toutes les 2 heures (alternance d'activités) et vérifier nécessité d'utilisation d'un heaume ventilé            - Veiller au stockage des EPIs ( e pas stocker à l'air libre pour éviter colmatage des filtres)            - Découpage de planches en bois : port du masque + utilisation de l'aspirateur comme extracteur de poussières            - Repenser réorganisation des flux d'air dans l'atelier (air entrant et air sortant) , et équiper le bras existant d'une filtration ,</p>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements sur chantiers et chercher matériel chez fournisseurs (carburant, matériaux...), réunions , rdv entreprises            Travaux en bord de voirie</p> <p>Risques liés à la circulation routière (trajets PSTC-chantiers)</p> <p>Dommmages :            - Blessure            - Collisions entre véhicules            - Lomalgies</p>	<p>H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété            H - II : Téléphone Interdit au volant</p> <p>Sensibilisation au risque routier (2023)            Véhicules de service entretenus régulièrement            Véhicules équipés de la signalétique réglementaire (bandes réfléchissantes)            Balisage de chantiers (bornes et panneaux)</p>	18/10/2024  G = 4 F = 4 M = 0.75	6	<p><b>Recommandation :</b> - Faire vérifier permis de conduire de chaque agent annuellement (avec les ordres de mission) et signer une obligation de déclarer toutes pertes de points entraînant suspension ou annulation du permis de conduire            - Formaliser un fichier de remontées d'incidents mécaniques pour chaque véhicule            - Vérifier les obligations d'équipements du véhicule en matière de signalisation de chantiers            - Prévoir les interventions avec 2 véhicules (1 devant et 1 derrière avec trifflesh).            - Prévoir interventions en fonction du flux de circulation routière            - Veiller au port effectif de gilet HVI niveau 2 ou 3 par les agents</p>
Travail de nuit	<p><b>Phase de travail :</b> Astreinte 1 semaine sur 3</p> <p>interventions en situation isolée la nuit (augmentation des risques)</p>	<p>O - I : Roulements dans les plannings</p> <p>Protocole des astreintes formalisé</p>	18/10/2024  G = 3 F = 2 M = 2	10	<p><b>Recommandation :</b> - Faire respecter le protocole : prévenir en priorité l'astreinte de direction qui décide d'envoyer un agent et formaliser la sécurisation de l'agent (heure de sortie, heure de retour, .....)            - Envisager l'opportunité d'utilisation d'un DATI</p>
Travail isolé	<p><b>Phase de travail :</b> Intervention lors des astreintes de nuit</p> <p>Incident ou accident lors d'une sortie en astreinte</p> <p>Dommmages :            - Agression            - Malaise</p>		18/10/2024  G = 4 F = 2 M = 2	12	<p><b>Recommandation :</b> - Formaliser une procédure de prévenance pour sorties (et retours) pendant une astreinte            - Etudier la nécessité d'un PTI (protection du travailleur isolé)</p>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif du responsable</p> <p>TMS, Fatigue oculaire</p> <p>Dommmages :            - Fatigue oculaire            - TMS</p>	<p>H - I : Adopter une posture adaptée au travail sur écran            H - I : Favoriser les pauses actives pour limiter les risques liés à la sédentarité            T - I : Mise en place de matériel informatique ergonomique adapté aux besoins (souris, clavier, bras articulé, ...)            T - I : Mise en place de mobilier de bureau ergonomique (bureau réglable en hauteur, fauteuils de bureau 3D, ...)</p>	18/10/2024  G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	
Vibrations mécaniques	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités avec utilisation d'outils vibrants (perforateur, ponceuse, meuleuse, scie sauteuse, disqueuse..)</p> <p>Vibrations mains, bras, corps entier</p> <p>Dommmages :            - Affections périarticulaires            - TMS</p>	<p>Alternance des activités et utilisation vibrant dans un temps limité de la journée            Pauses régulières</p>	18/10/2024  G = 2 F = 3 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> - vérifier si nécessité de port de gants anti vibration            - Privilégier l'acquisition d'outillage équipé d'un système anti vibratoire</p>

## ENTRETIEN DES LOCAUX

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Contact usagers Nettoyage vestiaires et sanitaires collecte Nettoyage successifs de plusieurs lieux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition aux bactéries véhiculés par les équipiers de collecte surtout si lésions existantes</li> <li>- Exposition aux agents infectieux, virus...</li> <li>- Exposition aux microorganismes dans l'eau (légionellose ou autres pathogènes émergents) dans les réseaux d'eau chaude sanitaire : la température et la stagnation de l'eau sont les facteurs décisifs de la propagation de la légionelle</li> <li>- Nettoyage successifs de plusieurs lieux (en commençant par la collecte) avec les mêmes gants et vêtements et de plusieurs mobiliers avec les mêmes lingettes (poignées de porte et cuvettes de WC...)</li> <li>- Réutilisation des lavettes sur plusieurs lieux et mobiliers et plusieurs jours</li> <li>- Coupures ou piqûres lors de la manipulation de sacs poubelles avec certains déchets (seringues, objets tranchants..)</li> </ul> <p>Dommmages : - Contamination - Infections</p>	<p>Trousse de secours à disposition dont le réassort est organisé Port de gants de protection Equipement de vêtements de travail</p>	<p>25/10/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Consigne de port des équipements de protection adaptés : gants obligatoire (vérifier quelle norme pour les gants) et formation au port et retrait des gants, procédure pour durée d'utilisation des gants (microperforations..), tenues, lunettes...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consigne de soin en cas de lésion, se laver les mains régulièrement et après chaque activité "à risque"</li> <li>- Consigne de respecter les règles d'hygiène et étudier possibilité de vestiaires afin de se changer en début et fin de service et organisation des vêtements de travail</li> <li>- Sanitaires peu ou pas utilisés (douche vestiaire femmes collecte) : Rincer les canalisations quotidiennement pou éviter la propagation de la légionellose</li> <li>- Nettoyer régulièrement les pommes de douche et les mousseurs de robinet de tous les sanitaires (salles de restauration et douches) même si non utilisés</li> <li>- Etudier possibilité de fournir aux agents d'entretien des crèmes pour les mains à utiliser en fin de service</li> <li>- Etablir un protocole de nettoyage et d'utilisation des lavettes (ex : code couleur) pour chaque bâtiment si nécessaire pour éviter le propagation des bactéries et mettre eu lavage en machine après nettoyage du bâtiment quotidien</li> <li>- Mise en place du tri des déchets sur chaque site avec consignes et bacs adaptés pour leur évacuation (sacs poubelles par le haut par exemple..)</li> </ul> <p><b>Commentaire :</b> suite observations du 29/10/2024 : utilisation de gants en coton troués + gants en nitrile non changés toute la journée</p>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Nettoyage des locaux : sols, murs, vitres, matériel des bureaux, détartrage des sanitaires (évier, lavabos, cuvettes de WC, urinoirs)</p> <p>Contact avec les produits de nettoyage, détergents (inhalation, contact cutané ou projection) et stockage des produits</p> <p>Dommmages : - Brûlures - Intoxication - Irritation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produits stockés dans armoire en fer fermée à clé</li> <li>- Utilisation de gants de protection</li> <li>- Sensibilisation sur prévention des projections (ex : spray sur lingettes et non sur support à nettoyer)</li> </ul>	<p>25/10/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Consignes en cas de reconditionnement de produits, : reproduire étiquettes sur nouveau contenant, ne jamais mélanger les produits, ne pas transvaser produit dans flacon ou bouteille à usage alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au port effectif des EPI appropriés : gants, lunettes, tenues de travail (blouses),</li> <li>- Veiller à ce que gants résistants aux produits chimiques (vérifier norme)</li> <li>- Mise à disposition des Fiches de Données Sécurité (FDS)</li> <li>- Vérifier conditions de stockage des produits</li> </ul> <p><b>Commentaire :</b> observations du 29/10/2024 Aspiran : aucune FDS à disposition des agents d'entretien</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements entre les bâtiments dans chaque site et notamment au local poubelle au siège</p> <p>Horaires décalés (parfois tôt le matin et tard le soir ) et lampes extérieures parfois défectueuses Eclairage solaire insuffisant au local poubelles de siège</p> <p>Dommmages : - Fatigue oculaire</p>		<p>25/10/2024</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.5</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Mise en place d'une procédure de signalement des lampadaires défectueux ou insuffisant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier meilleur éclairage au local poubelles de siège ou le déplacer</li> </ul>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Phase de nettoyage des locaux</p> <p>Travail nécessitant un effort physique comportant des risques en cas de fortes chaleurs</p> <p>Dommmages : - Coups de chaleur - Déshydratation - Transpiration abondante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</li> <li>- Climatisation réversible dans tous les locaux</li> <li>- Gourdes isothermes fournies</li> </ul>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 2 M = 0.75</p>	<p><b>Recommandation :</b> - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : donner des consignes d'hydratation et veiller à ce que chaque agent soit doté de sa gourde isotherme (ou a à disposition de l'eau fraîche), informer les agents sur les risques et les bonnes conduites</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail :</b> Nettoyage des sols : remplissage des seaux d'eau chaude et nettoyage des appareils contenant de l'eau chaude</p> <p>Brulure avec l'eau chaude</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Lésion cutanée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sanitaires équipés de mitigeurs</li> <li>- Consignes de ne pas nettoyer les appareils électriques dans les services (cafetière, bouilloire) pouvant contenir de l'eau bouillante</li> </ul>	25/10/2024 G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> - Nettoyage des vitres en hauteur et des éléments de VMC - Déplacements et nettoyage des escaliers (siège, MG, gare)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de tabourets pour accéder aux parties en hauteur</li> <li>- Chute dans les escaliers (souvent port d'ustensiles diminuant la visibilité des marches)</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contusions</li> <li>- Fracture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interdiction du travail en hauteur et de monter sur un escabeau de plus d'1 marche</li> <li>- Externalisation du nettoyage des vitres hautes</li> <li>- Ascenseur à disposition au siège</li> </ul>	25/10/2024 G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Mener une réflexion sur un local de stockage à chaque étage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel des consignes d'interdiction de travail en hauteur</li> </ul>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements fréquents sur les sites pour nettoyage</p> <p>Espaces parfois encombrés, exigus, Travail sur sols humides, glissants,</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Contusions</li> </ul>	Agents équipés de chaussures fermées à semelles antidérapantes	25/10/2024 G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Consigne aux agents des bureaux de désencombrer les allées en fin de journée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyer la mousse devant local machine à Aspiran et étudier possibilité de revêtement devant l'entrée antidérapant (pente avec mousse = glissant)</li> </ul> <p><b>Commentaire :</b> observations du 29/10/2024 à Aspiran</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de nettoyage Stockage des produits d'entretien</p> <p>Nettoyage dans des espaces parfois encombrés (au-dessus des armoires) et à proximité d'étagères mal rangées : chute d'objets sur la tête Stockage des produits et matériel dans casiers inadaptés</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contusions</li> <li>- Traumatisme</li> </ul>	Organisation de journées de classement et d'archivage régulier dans les services	25/10/2024 G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au rangement optimal des armoires de stockage des agents d'entretien sur chaque site</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter l'approvisionnement au strict nécessaire</li> </ul> <p><b>Commentaire :</b> observations du 29/10/2024 : casiers avec cadenas pour rangement produits : stockage inadapté</p>
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de nettoyage</p> <p>Sentiment de mal faire son travail par manque de temps (gestion des aléas difficile : ramassage des feuilles, coulures d'encre, etc...)</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentiment d'inutilité</li> <li>- Stress</li> </ul>	Note de service aux agents utilisateurs des locaux notamment dans les salles de restauration Possibilité de récupérer les heures justifiées par événements non prévisibles (ex : panne de machines à laver...)	25/10/2024 G = 1 F = 4 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> - Organiser audits d'observations sur les différents sites et bâtiments,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une procédure de remontées d'informations pour agir en cas d'événements récurrents (ex : consignes de ranger mobilier après repas salle du parc)</li> </ul>
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de nettoyage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Branchements et débranchements d'appareils électriques (aspirateur, nettoyeur vitres type Kärcher...) avec les mains souvent humides</li> <li>- Interventions à proximité d'armoires électriques</li> <li>- Nettoyage des appareils tels que micro-ondes, cafetières</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Electrisation</li> <li>- Electrocuton</li> </ul>		25/10/2024 G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Consigne de toujours débrancher un appareil à la prise,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir le matériel électrique en bon état et consigne d'alerter en cas de dysfonctionnement</li> <li>- Veiller à ce qu'aucun stockage ou aucune intervention de nettoyage ne soit réalisé proche d'une installation électrique nécessitant habilitation</li> <li>- Consignes de nettoyer les appareils électriques avant le départ des agents (interdiction en travail isolé)</li> <li>- veiller à ce qu'armoires électriques fermées à clé"</li> </ul>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Stockage des produits d'entretien</p> <p>Flacons de produits d'entretien non rangés dans placard dédié : réaction possible entre mélange de 2 produits d'entretien</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Incendie</li> </ul>	Utilisation de produits d'entretiens éco labellisés	25/10/2024 G = 2 F = 3 M = 0.75	3.8	<p><b>Recommandation :</b> Affichage des pictogrammes des produits chimiques dans chaque local Consigne de stocker les produits dans armoire fermée et dédiée Organiser des lieux pour sécuriser les dosages produits et transvasement Mettre à disposition les FDS Veiller à la présence d'extincteur à proximité des armoires de stockage</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Nettoyage locaux administratifs</p> <p>Horaires tardifs le soir (après la fermeture des services)</p> <p>Dommages : - Stress</p>		25/10/2024 G = 1 F = 4 M = 1	5	<b>Recommandation :</b> Réflexion sur la réorganisation du travail et des horaires
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de nettoyage</p> <p>- Utilisation des locaux pendant les horaires habituels de travail</p>	Existence d'un process d'informations transmises par l'accueil pour réunions en salle du parc notamment Formation appropriée lors des remplacements : 1 jour travaillé en binôme	25/10/2024 G = 1 F = 2 M = 0.75	2.3	
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de nettoyage</p> <p>- Port des ustensiles (seaux, balais..) et produits d'entretien - Déplacements de mobilier, des effets personnels laissés par terre (chaussures des ripeurs, fils de téléphones...) - Déplacement des containers à poubelles - Soulèvement et secouement des tapis d'entrée - Nettoyage vitre porte d'entrée bâtiment administratif tous les jours</p> <p>Dommages : - Douleurs - Lombalgies</p>	<p>- Mise à disposition de chariots pour transport du matériel - Local de stockage dans chaque bâtiment pour éviter transport de matériel - Nettoyage de plans avec lingettes</p>	25/10/2024 G = 3 F = 4 M = 1	7	<p><b>Recommandation :</b> - Formation PRAP (sur sites) - Organiser les évacuations des déchets dans les locaux (exemple : bouteilles de verres à mettre dans les colonnes) et gestion du tri NB : penser à inclure les agents d'entretien dans la procédure (invitation aux réunions de travail) - Installer un tuyau sur robinet pour éviter de soulever seau dans local - Privilégier matériel de pré imprégnation dès que possible - Note de service dans les vestiaires de collecte demandant de ne rien laisser traîner au sol - Note de service dans tous les locaux de restauration avec micro-ondes : bien positionner le couvercle pour chauffage des plats pour éviter éclaboussures - Fournir un appareil pour sécher le linge (blouses, lavettes.. ) <b>Commentaire :</b> suite observations du 29/10/2024 Aspiran : 3 flexibles pour éviers si pas de matériel de pré imprégnation ; note vestiaires ripeurs (certaines chaussures sont posées depuis longtemps) - Etudier possibilité de masquer la vitre de la porte d'entrée du bâtiment administratif à Aspiran</p>
Organisation du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Horaires de travail variables et morcelés Conciliation vie privée/vie pro difficile</p> <p>Dommages : - Fatigue physique - Stress</p>		25/10/2024 G = 1 F = 4 M = 1	5	<b>Recommandation :</b> Réflexion sur réorganisation des horaires
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de nettoyage</p> <p>- Gestes répétitifs : passer aspirateur, balai, serpillère, microfibras - Bras au-dessus de l'épaule lors de certaines tâches - Problèmes du canal carpien (utilisation répétée des pulvérisateurs, essorage des lavettes..)</p> <p>Dommages : - Affections périarticulaires - Contraintes posturales - Douleurs - Lombalgies</p>	Formation et sensibilisation au TMS le 23 novembre 2023 Alternance des tâches Possibilité de commander matériel léger (balais légers à manches réglables)	25/10/2024 G = 3 F = 4 M = 1	7	<b>Recommandation :</b> - Limiter les opérations de remplissage, de transport et de vidange des seaux (déplacements avec charges) et l'essorage des franges (efforts avec la presse) : matériel de pré imprégnation
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de nettoyage et notamment utilisation et vidage de l'aspirateur</p> <p>inhalation de poussières</p> <p>Dommages : - Intoxication - Irritation</p>	Aspirateur équipés de sac (filtration)	25/10/2024 G = 2 F = 4 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> Consigne de porter un masque pour passage de balais en fonction de l'état de salissure et pour changement des sacs de l'aspirateur

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Travail de nuit	<p><b>Phase de travail :</b> Nettoyage de 21H à 22H</p> <p>Fatigue, non conciliation vie privée/vie pro</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue physique</li> <li>- Stress</li> </ul>		25/10/2024	5	<b>Recommandation :</b> Réflexion sur une réorganisation et aménagement des horaires
Travail isolé	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail : nettoyage des locaux</p> <p>Travail seul dans les locaux (malaise, accident, chute, agression)</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agression</li> <li>- Malaise</li> </ul>		25/10/2024	16	<b>Recommandation :</b> Réflexion sur une réorganisation et aménagement des horaires pour ne plus être en situation de travail isolé Dans l'attente formaliser procédure en cas de difficultés

## ESPACES VERTS

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Travaux sur voie publique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taille de plantes urticantes et piquantes, élagage de branche d'arbres</li> <li>- Plantations (bêchage, binage), passage du rotofil</li> <li>- Contact avec les usagers dans les zones artisanales</li> <li>- Travaux dans les stations d'épuration</li> </ul> <p>- Exposition à des pollens, plantes allergiques, coupures, piqûres d'insectes ou de végétaux, brûlures, possible contact avec chenilles processionnaires, morsures d'animaux</p> <p>- risque de contact et de projections avec des déjections animales (leptospirose, rage)</p> <p>- risques de coupure avec déchets contaminés : seringues, verres</p> <p>- Transmission de virus, pathologies...</p> <p>- Projection de matières fécales lors du débroussaillage station d'épuration de Fontes (débordement) ou dans les zones (matières fécales de chiens de chiens)</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Allergies</li> <li>- Contamination</li> <li>- Infections</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port de gants en cuir pour manutention</li> <li>- Port de gants anti coupures pour espaces verts (tronçonnage)</li> <li>- Consigne de ne pas approcher des nids et bombes anti guêpes dans le camion</li> <li>- Trousses de secours (sérum physiologique, tulle gras, désinfectant..) dans chaque camion</li> <li>- Combinaison de type tyvec à disposition</li> </ul>	<p>10/12/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au réassort régulier des trousses de secours</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de besoin port de combinaison de type tyveck</li> <li>- Formation et sensibilisation des saisonniers sur risques liés à la végétation, formalisation des - Accueil du nouvel arrivant à formaliser avec les consignes de sécurité</li> <li>- Formation de tous les agents aux 1ers secours et renouvellement à effectuer</li> <li>- Surveillance médicale et sensibilisation des vaccinations</li> <li>- Fournir une bombe poivre (lacrymo anti chiens) et aspivenin</li> <li>- Rendre obligatoire le port de la combinaison tyvec en station d'épuration et la douche en fin de journée et envisager le nettoyage des vêtements de travail des agents</li> </ul> <p><b>Commentaire :</b> suite observations de 11/12/2024 : nombreux chiens errants et possiblement agressifs sur l'AAGV lors de l'intervention</p>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Transvasement du carburant (mélange et huile) dans l'outillage thermique, Transport de carburant Utilisation d'outillage thermique, Activités d'élagage et débroussaillage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inhalation de gaz de combustion et de vapeurs toxiques, de poussières et de sciures de bois</li> <li>- Projection dans les yeux, rhinite, allergies,</li> <li>- Utilisation de produits irritants (carburant)</li> <li>- Exposition aux traitements phytosanitaires (fongicides, insecticides, herbicides), lors de la pulvérisation (utilisation des restes de produits en stock)</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Allergies</li> <li>- Intoxication</li> <li>- Irritation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transvasement du carburant de l'outillage en extérieur</li> <li>- Lors du débroussaillage port de casque forestier (protection visage intégral + Tête + oreilles)</li> </ul>	<p>10/12/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Sensibilisation au risque chimique, notamment poussières de bois, formation à l'utilisation des EPI (notamment gants de protection)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer la pertinence d'acquisition de matériel sur batteries portatives (batteries sur harnais dorsal), : matériel déjà acheté et peu d'autonomie et moins de puissance</li> <li>- Prévoir des masques de protection P2 (extérieur) pour transvasement des hydrocarbures</li> <li>- Equiper les camions d'extincteurs et de sangles pour arrimer les bidons de carburant</li> <li>- Formaliser les consignes spécifiques au transport de carburant</li> </ul>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités en chantiers</p> <p>Chantiers extérieurs permanents : exposition chaleur, froid, pluie et vent</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coups de chaleur</li> <li>- Déshydratation</li> <li>- Hypothermie</li> </ul>	<p>T - I : Climatisation réversible dans les locaux O - I : Diminuer le temps d'exposition aux intempéries T - I : Fournir des Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés (vêtements, gants, ...) O - I : Mettre à disposition des boissons et locaux de repos</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</li> <li>- En cas d'intempérie : consigne de rester aux ateliers,</li> <li>- Mise à disposition de gourdes isothermes de 2 litres</li> <li>- Possibilité de faire des pauses régulières,</li> <li>- Horaires aménagés l'été (7-14h) et 6H-13h en cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême)</li> <li>- Organisation des tâches en fonction de la température ambiante,</li> <li>- Port de gants chauds en hiver</li> <li>- Tenues de travail adaptées fournies : bonnet, vestes, pulls, tee-shirts....</li> <li>- Chantiers organisés de manière à pouvoir profiter d'espaces de repos et de pauses de restauration à bonne température (climatisé l'été et chauffé et abrité en hiver)</li> </ul>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.75</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Consignes de ne pas se dévêtir, notamment en été</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes d'appliquer crème protectrice solaire contre les rayonnements UV</li> <li>- Proscrire le port des shorts et bermudas pour certaines activités (débroussaillage notamment) et imposer des tenues HVI pour travaux en bord de voirie</li> </ul>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités en chantiers</p> <p>Outillage à fortes émissions sonores, notamment tronçonneuse</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteinte de l'acuité auditive</li> </ul>	<p>Port de casques anti bruit</p>	<p>10/12/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Acquisition de casques anti bruit à fréquence humaine (proximité des agents avec machines en mouvement)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- surveillance médicale renforcée des agents</li> </ul>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation d'outillage thermique</p> <p>Contact avec le moteur brûlant</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Lésion cutanée</li> </ul>	Moteur disposant de carinage	10/12/2024 G = 3 F = 3 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> Consigne de vigilance et formation interne à l'utilisation de l'outillage quand nouvel arrivant notamment
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> - Débroussaillage sur les sites gérés par le PIE (station d'épuration, PR)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Montée et descente de la benne du camion</li> <li>- Elagage d'arbres et de haies à faible hauteur</li> <li>- Méconnaissance de l'environnement et plaques d'égouts non conformes</li> <li>- Chute du camion sur outillage au sol</li> <li>- Utilisation d'un escabeau ou grimper dans la benne du camion pour passer le taille haies : outillage lourd, porté en mauvaise posture et en situation de contrainte physique</li> <li>- Utilisation d'une nacelle en location pour élagage en hauteur et tronçonnage</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contusions</li> <li>- Fracture</li> <li>- Traumatisme crânien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents formés à l'utilisation de la nacelle (vérifier validité des CACES de tous les agents permanents)</li> <li>- EPI adaptés au travail en nacelle : harnais, casques ..</li> </ul>	11/12/2024 G = 4 F = 3 M = 2	14	<p><b>Recommandation :</b> - Planification des entretiens espaces verts en concertation avec le PIE pour recueil d'éléments de contexte si besoin</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equiper l'ouverture des points de relèvements des barres antichute par le PIE</li> <li>- Consignes de travail à donner en fonction du site d'intervention</li> <li>- Utilisation d'un escabeau avec garde corps : proscrire le travail en force sur un escabeau non normalisé</li> <li>- Proscrire les travaux en hauteur en situation de travail isolé</li> <li>- Acquisition d'une perche pour les taille haies</li> </ul> <p><b>Commentaire :</b> suite enquête AT du 26 juin 2023 et observations du 11/12/2024</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités de travail en chantier : élagage, taille, débroussaillage, tronçonnage, tonte, fauchage, ramassage de feuilles, désherbage, bêchage, binage, arrosage, chargement et déchargement du matériel</p> <p>Sol inégal, glissant (feuilles, végétaux, verres)</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Contusions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaussures de sécurité S3 fournies</li> <li>- Rangement régulier des espaces de travail</li> </ul>	10/12/2024 G = 2 F = 4 M = 1	6	
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Taille et élagage de branches d'arbres</p> <p>Stockage de l'outillage dans les ateliers</p> <p>- Chute de branches, projections</p> <p>- Chute des outils lors du rangement</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contusions</li> <li>- Traumatisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'un casque combiné à une visière de protection grillagée lors des opérations d'élagage</li> <li>- Ateliers rangés et outillages rangés dans des racks fixés aux murs</li> <li>- Outillage rangé dans des coffres sur le plateau du camion à hauteur</li> </ul>	10/12/2024 G = 3 F = 3 M = 0.75	4.5	<b>Recommandation :</b> Consigne de garder ses EPI jusqu'à la fin du chantier (notamment en binôme)
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Co activité engins, voitures et piétons aux ateliers et sur chantiers internes CCC notamment au siège</p> <p>heurts par véhicule</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules et piétons</li> <li>- Traumatisme</li> </ul>	Cône de lubeck, triangles de chantiers dans le camion	10/12/2024 G = 4 F = 3 M = 1	7	<p><b>Recommandation :</b> - Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières) sur tous les sites communautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation aux dangers de travaux sur voirie et balisage des chantiers quand c'est nécessaire</li> <li>- Veiller à l'utilisation effective des moyens de prévention existants</li> <li>- Port de tenue HVI en bord de voirie</li> </ul>
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Passage du souffleur et Ramassage des feuilles mortes</p> <p>Ramassage de déchets résiduels ou verre enfouis dans les feuilles : mauvais compostage</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentiment d'inutilité</li> </ul>		11/12/2024 G = 1 F = 2 M = 2	6	<p><b>Recommandation :</b> Organiser une coordination d'intervention avec le service de nettoyage afin que les déchets verts emmenés en déchetterie pour du compostage ne soient pas impropres</p> <p><b>Commentaire :</b> suite observations terrain du 11/12/2024 : ramassage feuilles gare</p>
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> - Entretien et maintenance des systèmes d'arrosage automatique (réglages, remplacement électrovannes 9 volts, buses, aspenseurs</p> <p>- Intervention sur la végétation à proximité de lignes électriques</p> <p>Risques d'électrisation si fils au sol ou aériens</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Electrisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents formés et habilités aux risques électriques (1er niveau)</li> <li>- Matériel récent et en bon état</li> </ul>	10/12/2024 G = 3 F = 2 M = 1	5	<b>Recommandation :</b> Veiller à l'habilitation électrique de tous les agents et leur renouvellement

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Equipements de travail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités en chantiers d'utilisation et de nettoyage de l'outillage</p> <p>Blessures diverses, piqûres, sectionnement de membres, happement, coupures lors du changement de lames des tondeuses, écrasement si renversement de l'engin, projections</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Coupures</li> <li>- Ecrasement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guêtres anti coupures à disposition</li> <li>- Port des gants anti coupure pour les activités de tronçonnage</li> <li>- Port d'un casque avec protection faciale + anti bruit lors de l'utilisation du rotofil et tronçonnage</li> </ul>	10/12/2024	7	<p><b>Recommandation :</b> - Formation des saisonniers aux risques spécifiques de l'activité et fourniture des EPI adaptés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition de gants anti coupures renforcés pour chacun des agents : vérifier la pertinence de la norme avec la maniabilité : faire des essayages</li> <li>- Fournir et veiller au port des pantalons ou jambières anti coupures</li> <li>- Veiller à la validité des EPI (n'offre plus de protection optimale en fonction de l'exposition aux UV et chocs) et changer si besoin</li> <li>- Sensibiliser les agents pour un stockage conforme des EPI</li> <li>- Fournir et veiller au port des lunettes de sécurité ou visières lors des opérations de taille</li> </ul> <p><b>Commentaire :</b> Rendre obligatoire le port des EPI anti coupure (gants, pantalon notamment) et l'ensemble visière avec protection auditive (casque forestier intégral) lors de l'utilisation de la tronçonneuse, du taille haie, débroussailleuse</p>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Transfert du fût en jerricane en atelier et transvasement dans l'outillage sur chantiers</p> <p>Transport de carburant</p> <p>Utilisation de produits inflammables</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Explosion</li> <li>- Incendie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes de sécurité + extincteurs en atelier</li> <li>- Formation à l'utilisation d'extincteurs</li> <li>- Interdiction d'utiliser la débroussailleuse en cas de canicule (éviter les étincelles avec la lame)</li> </ul>	10/12/2024	6	<p><b>Recommandation :</b> - Rappel des consignes sur produits inflammables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signaler l'interdiction de fumer par panneau en atelier et dans les camions</li> <li>- Prévoir bacs de rétention pour les fûts de carburant dans les ateliers</li> <li>- Veiller au trans port réglementaire du carburant ( jerricane correctement attaché et calé ) et jamais dans l'habitacle du camion</li> <li>- Veiller à la vérification des extincteurs des camions (à poudre)</li> </ul>
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités en espaces verts</p> <p>Intensité des entretiens des espaces verts en fonction de la météo (pluie + soleil) : sites peu ou pas entretenus demandent un travail plus intense (ex : pas d'entretien des espaces verts de l'AAGV )</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue mentale</li> </ul>	Beaucoup d'autonomie dans l'organisation du travail laissée aux agents	12/12/2024	2.3	
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> - Acquisition et utilisation de produits spécifiques aux espaces verts (identifier des lieux et temps spécifiques pour une utilisation modérée)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail en bord de voirie ou en zones d'activités</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impossibilité d'acquisition de certains produits phytosanitaires (herbicides, fongicides et insecticides)</li> <li>- Manque de connaissance réglementaire en matière de balisage de voiries : risque de heurt et collision</li> </ul>	Balisage de chantiers effectuée sans connaissance précise et réglementaire	12/12/2024	6	<p><b>Recommandation :</b> - Formation " L'entretien du matériel pour les espaces verts » à programmer pour permettre polyvalence et alternance des activités (activités très contraignantes physiquement) et réparation du petit matériel en cas d'intempérie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation certiphyto à effectuer en identifiant la formation acheteur et utilisateur</li> <li>- Formation au balisage de voiries/signalisation de chantiers</li> </ul>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> - Toutes activités de travail en chantiers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargement et déchargement du matériel dans les bennes (tondeuses lourdes)</li> </ul> <p>Répétition de ces manutentions de matériel et outillage lourd et de végétaux au cours de la journée</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contraintes posturales</li> <li>- Douleurs</li> <li>- TMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de faire des pauses régulières,</li> <li>- Entraide entre agents (travail toujours en binôme)</li> <li>- Acquisition de polybennes pour faciliter les chargements et déchargements</li> </ul>	10/12/2024	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Etudier possibilité d'acquisition d'outillage sur batteries beaucoup moins lourd que l'outillage thermique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Polyvalence des tâches et alternance des activités</li> <li>- Formation gestes et postures</li> </ul>
Manutention mécanique	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation de l'épareuse et de la minipelle</p> <p>Engins non adaptés : risque de déport et de chute de l'engin (adaptation de l'épareuse successive à la tête de débroussailleuse : risque de dérégler le tracteur</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renversement</li> </ul>	L'épareuse a été réglée sur le tracteur par le fournisseur à l'origine	11/12/2024	5	<p><b>Recommandation :</b> Etudier la pertinence d'échanger ce matériel pour des engins plus adaptés aux missions des agents des espaces verts</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Noyade	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités en chantiers à proximité de bassins de rétention, élagage et entretien de berges (Salagou et station de lagunage)</p> <p>Chute dans l'eau</p>	Interdiction absolue de travail isolé	10/12/2024 G = 4 F = 3 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Formaliser l'interdiction de travailler seul à proximité de l'eau (surveillance accrue des binômes)</p> <p>- Au besoin fournir des cuissardes en néoprène et bottes de sécurité</p>
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail :</b> Tous travaux de chantiers d'espaces verts</p> <p>Contraintes posturales et articulaires (rotation du buste à 180°, travail accroupi, courbé, en torsion, maintien de bras en l'air et station debout prolongée)</p> <p>Dommmages : - Contraintes posturales - Douleurs - TMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition de perches pour les taille haies</li> <li>- Alternance et polyvalence des activités</li> <li>- Polybennes pour chargement et déchargement de l'outillage</li> </ul>	10/12/2024 G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Formation gestes et postures</p> <p>- Organiser des quarts de sécurité sur les étirements</p>
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Tous travaux de taille, élagage et débroussaillage</p> <p>Inhalation et contact avec des poussières de végétaux</p> <p>Dommmages : - Allergies - Irritation</p>		10/12/2024 G = 3 F = 2 M = 2	10	<p><b>Recommandation :</b> - Limiter les durées d'exposition par polyvalence des activités notamment en période de pollinisation</p> <p>- Nettoyage des ateliers à l'eau ( éviter les balais pour dispersion des poussières)</p>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> - Déplacements sur chantiers (aller-retour déchetterie, dépôt, chantiers)</p> <p>- Toutes activités en bord de voirie</p> <p>risques liés à la circulation routière</p> <p>Dommmages : - Blessure - Collisions entre véhicules et piétons</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Véhicules équipés d'un trflash chantier (rampe lumineuse) ,</li> <li>- Signalétique véhicule avec bandes réfléchissantes,</li> <li>- Chasubles de haute visibilité (HVI) dans les véhicules</li> <li>- Mise en place signalisation de chantiers (cône de lubeck, triangles)</li> <li>- Sensibilisation aux risques routiers (novembre 2023)</li> <li>- Entretien réguliers des véhicules (systèmes de freinage, pneus..)</li> </ul>	10/12/2024 G = 4 F = 3 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Rationalisation des déplacements</p> <p>- Sensibilisation aux risques de la conduite et des effets néfastes des addictions</p> <p>- Veiller à l'utilisation effective des équipements de prévention existants : port de vêtements HVI niveau 2 ou 3 (adaptés à la saison)</p> <p>- Formation au balisage de chantiers</p>
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Travail sur zones d'activités et en bord de voirie</p> <p>Contact avec les usagers parfois mécontents du fait des restrictions de circulation ou des projectiles de cailloux sur leur pare-brise (difficiles à contrôler lors de l'utilisation du rotofil)</p> <p>Dommmages : - Agression</p>	- Consignes claires de téléphoner au responsable pour apaiser la situation	11/12/2024 G = 2 F = 2 M = 2	8	<p><b>Recommandation :</b> - Organiser les horaires de travail pour le passage du rotofil en bord de voirie afin de minimiser la fréquence de circulation (tôt le matin par exemple) et les projectiles</p>
Vibrations mécaniques	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités d'utilisation de l'outillage</p> <p>vibrations main, bras, corps entier</p> <p>Dommmages : - Affections périarticulaires - Troubles vasculaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outillage récent équipé de système anti vibratoire</li> <li>- Alternance des activités</li> </ul>	12/12/2024 G = 3 F = 4 M = 1	7	<p><b>Recommandation :</b> - Prévoir gants anti vibrations spécifiques aux espaces verts norme EN ISO 10819</p> <p>- Lors de l'acquisition de nouveaux équipements , veiller à privilégier l'outillage avec des poignées antivibratiles et des matériaux absorbants en élastomères</p> <p>- Planifier le travail afin d'éviter la réalisation d'une activité exposant au risque vibratoire pendant toute une journée.</p> <p>- Organiser le signalement des équipements défectueux ou nécessitant une maintenance particulière et remplacer toutes pièces ou parties trop usées ou défectueuses</p> <p>- Veiller au bon affutage des outils coupant et au bon graissage des parties mobiles de l'ensemble des équipements,</p>

## GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail</b> : Prêt de matériel aux communes Festivités</p> <p>Contact avec agents communaux et autres</p> <p>Dommmages : - Contamination</p>	Trousse de secours avec réassort régulier et référent désigné Accès au savon pour lavage des mains régulier	17/10/2024  G = 2 F = 3 M = 1	5	<b>Recommandation</b> : Affichage des consignes de sécurité spécifiques
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail</b> : Stockage de produits chimiques divers</p> <p>inhalation et vapeurs toxiques</p> <p>Dommmages : - Gêne de la respiration - Irritation</p>	Stockage dans local réservé aux utilisateurs autorisés (magasiniers) avec contenants fermés hermétiquement	08/11/2024  G = 3 F = 3 M = 1	6	<p><b>Recommandation</b> : - Veiller à ne pas stocker les contenants déjà ouverts dans le magasin (pas de bac de rétention, pas de ventilation) - Mise en place de procédures de stockage des produits chimiques et détermination des spécificités de stockage des produits - Mettre à disposition des magasiniers les fiches de Données Sécurité des produits (FDS) - Affichage de l'étiquetage des produits (principaux types de dangers et symboles) - Veiller à la séparation des produits non compatibles (chapitre 10 de la FDS) - Formation des agents au risque chimique <b>Commentaire</b> : suite observations du 8/11/2024</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail</b> : Mise en place de festivités en périodes estivales (grosses chaleurs) ou hivernales</p> <p>Travail physique (installation de matériel : tables et chaises) en extérieur ou dans les salles ni chauffées ni climatisées</p> <p>Dommmages : - Déshydratation - Hypothermie - Transpiration abondante</p>	<p>T - I : Climatisation réversible dans les locaux O - I : Mettre à disposition des boissons et locaux de repos O - I : Organiser le travail (pauses, local de repos...)</p> <p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</p>	30/06/2025  G = 3 F = 3 M = 1	6	<p><b>Recommandation</b> : - Fournir gourde isotherme 2 litres aux magasiniers pour travail en extérieur - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : réorganiser les tâches et privilégier le travail de bureau dans lieu réfrigéré l'après-midi</p>
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail</b> : Chargement et déchargement du matériel des festivités, Stockage en hauteur droguerie</p> <p>chute du quai de chargement, chute de l'escabeau 2 marches droguerie avec port des fournitures</p> <p>Dommmages : - Contusions - Fracture</p>	Prêt de matériel aux communes : Quai de chargement adapté aux véhicules avec plateau ou hayon, vigilance	17/10/2024  G = 3 F = 3 M = 2	12	<p><b>Recommandation</b> : Privilégier le stockage des charges lourdes au plus près du sol Fournir escabeau adapté type girafe (escabeau 3 marches instable) Quai de chargement : placer des barrières ou garde-corps manuels, fixes ou automatiques pour éviter les chutes et rendre le quais antidérapant (application de vernis ou peinture antidérapant) <b>Commentaire</b> : suite observations du 8/11/2024</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail</b> : Déplacements dans et autour des ateliers, sur sites, à l'extérieur....</p> <p>Chutes dans les allées au magasin et droguerie</p> <p>Dommmages : - Blessure - Contusions</p>	<p>O - I : Mise en place d'un éclairage adapté T - II : Port des chaussures de sécurité</p> <p>Bonne gestion du rangement des stocks (magasin et droguerie)</p>	15/11/2024  G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	<b>Recommandation</b> : Organisation hebdomadaire du rangement du magasin : évacuation régulière des encombrants (cartons, déchets..)
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail</b> : - Stockage des consommables et fournitures - Prêt de matériel : utilisation du transpalette pour déplacer tables, chaises etc...</p> <p>- Effondrement du matériel lourd stocké en hauteur et sur étagères non stables - Coincement ou écrasement lors de manœuvres dans le hall de stockage ou par déséquilibre d'un chariot lors du chargement ou du déchargement en hauteur ou de la charge manutentionnée.</p> <p>Dommmages : - Fracture - Traumatisme</p>	racks en bon état,	17/10/2024  G = 2 F = 3 M = 1	5	<p><b>Recommandation</b> : - Privilégier stockage de charges lourdes au plus bas - Installer des racks verticaux (planches, tubes, tuyaux) + divers supports : balais, etc.. dans atelier bâtiment, - Fixer les étagères dans chaque atelier au sol et/ou aux murs - Etablir des règles de chargement et d'utilisation du chariot élévateur (ex : s'assurer que les palettes sont appropriées aux charges à déplacer, que les charges sont équilibrées et calées sur les supports...) <b>Commentaire</b> : observations du 8/11/2024 : hall de stockage avec allées étroites</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Circulations	<p><b>Phase de travail</b> : Déplacements sur sites</p> <p>Circulation à pied dans des zones de circulation et de stationnement des véhicules des agents et de service</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules et piétons</li> <li>- Contusions</li> <li>- Fracture</li> </ul>		17/10/2024	14	<p><b>Recommandation</b> : Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières) et mise en place d'une signalétique (passage piétons, cheminement piétons)</p> <p>Limitation de vitesse sur le site à 20 km/h</p> <p>Imposer le stationnement en marche arrière</p>
Electricité	<p><b>Phase de travail</b> : installation des manifestations communautaires</p> <p>électrification avec les équipements sono et vidéo mis en place par le service informatique concomitamment</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Electrification</li> </ul>		17/10/2024	3,8	
Equipements de travail	<p><b>Phase de travail</b> : Déballage de cartons lors des réceptions de livraison</p> <p>Coupure avec le cutter</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coupures</li> </ul>		17/10/2024	10	<p><b>Recommandation</b> : Fournir cutter de sécurité</p> <p>Consigne de port des gants de protection obligatoire lors de l'utilisation de l'outillage type cutter</p>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail</b> : Stockage de produits dans les ateliers et locaux du site</p> <p>incendie dû aux produits inflammables</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Explosion</li> <li>- Incendie</li> </ul>	<p>T - I : Présence d'extincteurs adaptés</p> <p>O - I : Vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie</p>	08/11/2024	8	<p><b>Recommandation</b> : Former les opérateurs aux incompatibilités de stockage et de mélange</p> <p>Réaliser des exercices d'évacuation en cas d'incendie plus régulièrement</p> <p>Etablir une procédure de reprise des produits périmés avec le fournisseur et d'évacuation</p> <p><b>Commentaire</b> : observations du 8/11/2024 : bidons percés et produits coulant sur le sol dans la droguerie</p>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail</b> : Prêt du matériel</p> <p>Installation du matériel sur lieux des événements (tables, chaises)</p> <p>Droguerie : chargement et déchargement de bidons</p> <p>Port de charges lourdes</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lombalgies</li> <li>- TMS</li> </ul>	<p>moyens de manutention mécanique adaptés au chargement : utilisation de diable, transpalette et au besoin du chariot élévateur, chaises sur supports à roulettes - stockages organisés de façon à faciliter les manutentions</p>	17/10/2024	3,8	<p><b>Recommandation</b> : Formation PRAP</p> <p>Vérifier possibilités de diminuer les conditionnements (sacs de 10kgs maxi par exemple)</p>
Manutention mécanique	<p><b>Phase de travail</b> : Rangement du stock et prêt de matériel</p> <p>utilisation du chariot élévateur</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecrasement de personnes</li> </ul>	<p>Le chariot utilisé est conforme et en bon état</p> <p>Port des chaussures de sécurité obligatoire</p>	17/10/2024	6	<p><b>Recommandation</b> : Formation au CACES des 2 agents utilisateurs</p> <p>Respect des consignes de circulation</p>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail</b> : Déplacements pour achat de matériel chez les fournisseurs</p> <p>Livraisons des fournitures sur les sites communautaires</p> <p>Installation du matériel sur les événements communautaires</p> <p>Risques liés à la circulation routière</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Collisions entre véhicules</li> </ul>	<p>H - II : Formation du personnel au risque routier</p> <p>H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété</p> <p>H - II : Respect du code de la route</p> <p>H - II : Téléphone Interdit au volant</p>	17/10/2024	6	<p><b>Recommandation</b> : Faire respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone en conduisant (notamment pour ouverture des portails)</p>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail</b> : Travail administratif</p> <p>Mauvaises postures et fatigue oculaire</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue oculaire</li> <li>- TMS</li> </ul>	<p>-Matériel ergonomique fourni au besoin et sur demande de l'agent (repose pieds, porte documents pour saisie, supports d'ordi adaptés pour surélever écran à hauteur des yeux</p> <p>-Alternance des tâches pour limiter les risques liés à la sédentarité</p>	17/10/2024	4,5	<p><b>Recommandation</b> : Sensibiliser et informer les agents au risque lié au travail sur écran</p>

## MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail autour des bassins</p> <p>Inhalations des chloramines : irritations respiratoires, oculaires, cutanées, asthme et rhinite</p> <p>Dommmages : - Infections</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse d'eau des bassins 3 fois/ jour (si taux &gt; 0,6 : procédure de lavage des bassins et évacuation des locaux</li> <li>- Locaux équipés de renouvellement d'air automatique contrôlés par la GTC et entreprise de maintenance</li> <li>- Locaux adaptés pour les agents partagés avec les équipes du CAQ</li> </ul>	<p>17/10/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.5</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">3</p> <p><b>Recommandation :</b> Veiller à la surveillance médicale renforcée</p>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Remplacement des bouteilles de chlore gazeux - Déversement d'acide, TAC+, soude dans les bacs tampons en bidons de 20 litres et nettoyage des bacs tampons de tous les bassins 2 fois par an - Remplacement des galets de chlore dans les chlorominateurs</p> <p>Brûlures et inhalations de produits chimiques Utilisation de produits nocifs et corrosifs : inhalation et contact cutané</p> <p>Dommmages : - Brûlures - Gêne de la respiration - Irritation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des agents aux risques du chlore gazeux + manipulation des bouteilles</li> <li>- Masque Cartouche respiratoire ref ? : porte cartouches individuel à disposition sur le site</li> <li>- Gants chimiques et lunettes de protection disponibles sur site</li> <li>- Armoire dédiée aux EPI à l'entrée du local technique</li> <li>- Utilisation de masques complets à cartouche (oculaires + cartouches),</li> <li>- Utilisation de bottes en caoutchouc, de gants anti acides</li> <li>- Livraison par entreprise spécialisée,</li> <li>- Local dédié à l'extérieur du bâtiment, spécifique des réserves de produits de traitement (éloigné de la chaufferie et des vestiaires et fermé à clé) , ventilé et avec bac de rétention</li> <li>- Entretien et réparation des pompes et du système de dosage effectué par entreprise spécialisée</li> <li>- Présence de tablier et gants de protection du risque chimique, rince œil dans local, local ventilé correctement</li> <li>- Vérification de la validité des cartouches de filtration des masques par les agents</li> </ul>	<p>17/10/2024</p> <p>G = 4 F = 4 M = 0.75</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">6</p> <p><b>Recommandation :</b> - Mise à disposition des FDS - Veiller au port de combinaison de type tyvec lors des opérations de nettoyage des bacs tampons - Veiller à l'incompatibilité de stockage des produits entre eux (produits de désinfection éloignés des produits acides et des produits azotés ou facilement oxydables - Veiller au port effectif des EPI et vêtements de travail (vêtements de travail traités anti acides, gants PVC avec manchettes, écran facial de protection, masque de protection respiratoire, chaussures ou bottes de sécurité), - Installer affichage d'interdiction de fumer - Élaboration et affichage des notices au poste de travail des produits chimiques utilisés - Formation à l'utilisation en sécurité des produits chimiques et aux règles de stockage</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Maintenance en sous-sol : circulation et et intervention dans les locaux techniques (local pompes)</p> <p>Aucun éclairage naturel et parfois éclairage insuffisant</p> <p>Dommmages : - Fatigue oculaire</p>	Eclairage artificiel	<p>22/10/2024</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.5</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">2.5</p> <p><b>Recommandation :</b> Amélioration de l'éclairage dans les zones d'ombre</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Ambiance climatique très chaude et contraste de température lors des déplacements extérieurs (récupération consommables, maintenance en sous sol si besoin)</p> <p>Dommmages : - Coups de chaleur - Déshydratation - Transpiration abondante</p>	<p>O - I : Mettre à disposition des boissons et locaux de repos O - I : Organiser le travail (pauses, local de repos...)</p> <p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</p>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.75</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">5.3</p> <p><b>Recommandation :</b> - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : réorganiser les horaires et prévoir des pauses plus régulières, installer des protections contre l'accumulation de chaleur sur le lieu de travail (ventilateurs...) - Tenues légères qui assurent malgré tout une sécurité (compliquée) - Tolérance au short et port du tablier de protection chimique pour les travaux chimiques (à cibler) - Fournir gourdes isothermes de 2 litres et donner des consignes d'hydratation en période estivale</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> - Maintenance en sous-sol</p> <p>Bruit des machines en fonctionnement, des moteurs sur variateur de vitesse qui tournent en permanence, des démarrages non contrôlés des compresseurs d'air et du blower</p> <p>Dommmages : - Atteinte de l'acuité auditive - Fatigue mentale - Stress</p>	Mise en place d'un casque anti-bruit à l'entrée du local pataugeoire et à l'entrée des locaux techniques	<p>17/10/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">7</p> <p><b>Recommandation :</b> Fourniture aux techniciens CAQ un casque de chantier avec casque anti-bruit intégré</p>
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail :</b> Maintenance en sous-sol</p> <p>Risques de brûlures avec parties chaudes des locaux techniques : réseau de chauffage à 80°C, réseau ECS à 60°C et réseau solaire qui peu atteindre les 130 °C</p> <p>Dommmages : - Brûlures - Plaies</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si nécessité d'intervention, consigne de fermer les vannes en amont</li> <li>- Pour les grosses réparations (changement des moteurs) appel à des entreprises extérieures</li> <li>- Contrôle des fixations et de l'état des vannes régulièrement</li> </ul>	<p>17/10/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.75</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">5.3</p> <p><b>Recommandation :</b> - Contrôler la fixation et l'état des flexibles régulièrement - Fournir aux agents des gants résistants aux températures élevée - Affichage des consignes de sécurité - Trousse de secours avec compresses de gel d'eau et pansement gras Cutissell</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Nettoyage des évacuations pluviales et les panneaux solaires Manutention de charges dans des escaliers</p> <p>Intervention en toiture terrasse pour entretien ou dépannage Augmentation du risque de chute dans les escaliers avec port de charges</p> <p>Dommages : - Contusions - Fracture - Traumatisme crânien</p>	Lignes de vies présentes mais qui obligent les agents qui interviennent à avoir la formation travail en hauteur + un harnais + longes	17/10/2024  G = 4 F = 2 M = 2	12	<p><b>Recommandation :</b> - Mise en place de protections collectives (gardes corps) sur la toiture du Centre Aquatique - Mise en place d'un treuil pour monter ou descendre les charges (voir placement treuil) <b>Commentaire :</b> observations du 8/11/24 : 1 ligne de vie hors service</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Tous déplacements</p> <p>Sol qui peut être souvent mouillé ou humide donc glissant autour des bassins, dans tous les espaces de stockage</p> <p>Dommages : - Blessure - Fracture</p>	<p>- Port de chaussures de sécurité - Revêtement antidérapant autour des bassins</p>	17/10/2024  G = 3 F = 4 M = 1	7	<p><b>Recommandation :</b> En sous-sol : baliser les très faibles hauteurs</p> <p>Humaines : veiller au port du casque de protection lors des déplacements en sous-sol</p> <p>Techniques : fournir chaussures coquées et fermées à semelles anti dérapantes, repositionner les grilles manquantes et cloches sur les siphons <b>Commentaire :</b> - Signalétique pour prévenir du risque de glissade - Fourniture de chaussures avec semelles anti-dérapante</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail en sous-sol du centre aquatique : Circulation dans les galeries techniques</p> <p>- Défaillance structurelle sous les bassins : nombreuses fuites et risque d'effondrement du plafond du sous sol (passage agents) - Risque de se cogner la tête en circulant dans des lieux exigus (tiges filetées)</p> <p>Dommages : - Contusions - Traumatisme</p>		17/10/2024  G = 2 F = 4 M = 2	12	<p><b>Recommandation :</b> Fourniture aux techniciens CAQ d'un casque de chantier avec casque anti-bruit intégré Balisage des zones de faible hauteur</p>
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Cheminement dans les zones de circulation et de stationnement des véhicules du personnel et de service.</p> <p>Risque d'accrochage avec un autre véhicule ou de choc avec un piéton, en sortant de sa place de stationnement en marche arrière (mauvaise visibilité).</p> <p>Dommages : - Collisions entre véhicules et piétons - Contusions - Traumatisme</p>		17/10/2024  G = 4 F = 4 M = 0.75	6	<p><b>Recommandation :</b> - Imposer le stationnement en marche arrière - Mise en place d'une signalétique au sol (passage piétons, cheminement piétons)</p>
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Maintenance dans locaux techniques</p> <p>- Tous risques électriques liés à l'activité de maintenance et de dépannage des installations et notamment intervention techniques sur armoire TGBT - Fuites d'eau des plafonds en sous-sol à proximité de branchements et câbles électriques</p> <p>Dommages : - Brûlures - Electrisation - Electrocutation</p>	Formation aux risques électriques de tous les agents d'intervention + habilitation délivrée par l'employeur	15/11/2024  G = 3 F = 4 M = 2	14	<p><b>Recommandation :</b> Fourniture aux agents habilités des EPI + équipements nécessaires aux interventions et vérifier le port effectif des EPIs adaptés à leurs habilitations <b>Commentaire :</b> voir si toujours des fuites</p>
Equipements de travail	<p><b>Phase de travail :</b> Travaux de première maintenance : utilisation d'outillage divers</p> <p>Risques de blessures, coupures, pincements</p> <p>Dommages : - Coupures - Lésion</p>		17/10/2024  G = 2 F = 3 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> Veiller au respect des visites en médecine préventive (renouvellement des vaccinations notamment) Veiller au port des gants de protection Prévoir l'affichage des consignes de sécurité avec n° d'urgence et trousse de secours adaptée dans le local technique</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Fluides sous pression	<p><b>Phase de travail :</b> Maintenance et circulation dans les locaux techniques</p> <p>Défaillance de réseau d'air comprimé 8 bars qui alimente les vannes pneumatique pour la filtration des bassins.</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Explosion</li> <li>- Projection</li> </ul>		17/10/2024	12	<p><b>Recommandation :</b> - Contrôler la fixation et l'état des flexibles régulièrement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir aux agents un masque/lunettes de protection ou fourniture de casque avec lunettes de protection intégrées</li> </ul>
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> - Maintenance dans locaux techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stockage des produits chimiques (galets chlore, floculants, acides et bases)</li> <li>- Interaction de flammes, étincelles avec produits chimiques</li> <li>- Produits incompatibles et extrêmement inflammables</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Explosion</li> <li>- Incendie</li> <li>- Intoxication</li> </ul>	<p>O - II : Réalisation d'exercices d'évacuation deux fois par an</p> <p>O - I : Vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie</p> <p>O - I : Vérification périodique annuelle des installations de gaz</p>	17/10/2024	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller à l'interdiction effective de fumer (affichage + consignes claires)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier compatibilité de stockage des produits chimiques sur FDS et former les opérateurs aux incompatibilités de stockage et de mélange</li> </ul>
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Sentiment de surcharge de travail par certains agents (absence prolongée d'un agent)</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue mentale</li> <li>- Stress</li> </ul>	<p>Contrat de renfort ponctuel</p> <p>Formation spécialisée des agents</p>	17/10/2024	4.5	<p><b>Recommandation :</b> Former une équipe pérenne de 2 agents formés permanents</p>
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Travail nécessitant une rotation et un travail en équipe alors qu'un agent ne se sent pas à sa place</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentiment d'isolement</li> <li>- Stress</li> </ul>		17/10/2024	12	<p><b>Recommandation :</b> Envisager mobilité interne de l'agent</p>
Machines et outils	<p><b>Phase de travail :</b> Maintenance et réparation d'équipements défectueux</p> <p>Utilisation d'outillage, disquer / Meuler / soulever des plaques de faux plafond / percer en hauteur</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Coupures</li> <li>- Lésion</li> </ul>		17/10/2024	6	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir un masque / lunettes de protection</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation à l'utilisation de l'outillage</li> </ul>
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Manipulation de produits chimiques</p>	<p>Formation des agents permanents</p>	17/10/2024	3.8	<p><b>Recommandation :</b> Sensibilisation de tous les agents intervenants (saisonniers inclus)</p>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Manipulation des consommables (bidons de produits, rouleaux essuie-tout..)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manipulation de bidons lourds (25l)</li> <li>- Stockage dans local extérieur et déplacements</li> <li>- Port de charges (sacs de 15kgs)</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Douleurs</li> <li>- Lombalgies</li> <li>- TMS</li> </ul>	<p>Chariot de transport à disposition</p>	17/10/2024	6	<p><b>Recommandation :</b> - Prévoir local de stockage proche des lieux d'utilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmer une formation PRAP</li> </ul>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Noyade	<b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail autour des bassins (intérieurs et extérieurs) et dans les bacs tampons Chute dans les bassins (glissage ou heurt...)		17/10/2024 G = 4 F = 3 M = 2	14	<b>Recommandation :</b> - Proscrire le travail isolé au bord des bassins - Consigne de réaliser les travaux en bord de bassin ou dans les bacs tampons à 2 - Sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène de vie (alimentation, sommeil, addictions)  Techniques : mettre en place un dispositif ""homme mort"" (si agent + 30 secondes couché, appel urgences)"
Postures pénibles	<b>Phase de travail :</b> Maintenance et réparations dans les locaux techniques Intervention en zone encombrée exigüe Dommages : - Contraintes posturales - Douleurs - Lombalgies	Alternance des activités (non prolongement d'une position inconfortable)	17/10/2024 G = 3 F = 3 M = 0.75	4.5	<b>Recommandation :</b> - Formation PRAP et respect des gestes et postures appropriés - Vérifier si besoin d'équipement type genouillère pour postures à genou
Risque Routier	<b>Phase de travail :</b> Déplacements fréquents : responsable se déplace sur site 2 fois par semaine Risques liés à la circulation routière Dommages : - Blessure - Collisions entre véhicules - Contusions	Utilisation de véhicules de service entretenus,	17/10/2024 G = 4 F = 4 M = 0.75	6	<b>Recommandation :</b> Rationnaliser les déplacements Rappeler les consignes d'interdiction de téléphone au volant et respect du code de la route
Tiers / public / clients	<b>Phase de travail :</b> co- activité avec les équipes internes et usagers divers (associations utilisatrices) et public pas d'entente et de cohésion au sein de l'équipe technique et avec les autres équipes du centre agressions verbales, physiques et incivilités des usagers : non proximité ressentie du responsable	existence d'un cahier de remontées d'informations Passage quotidien du responsable	15/11/2024 G = 1 F = 3 M = 2	8	<b>Recommandation :</b> Renforcer le dialogue social et la communication intra et inter équipe du centre : réunions plus régulières Formaliser la prise en compte du cahier de remontée d'informations et prendre les mesures nécessaires
Travail de nuit	<b>Phase de travail :</b> Sortie en astreinte de nuit Tous les risques généraux amplifiés notamment risques routiers Dommages : - Fatigue intellectuelle	O - I : Roulements dans les plannings	17/10/2024 G = 3 F = 2 M = 0.75	3,8	<b>Recommandation :</b> Organisation des sorties astreinte (uniquement en cas d'impossibilité de différer l'intervention) Envisager l'acquisition d'un DATI
Travail en milieu confiné	<b>Phase de travail :</b> Maintenance et réparation dans le local technique Intervention dans des parties de locaux étroites		17/10/2024 G = 2 F = 2 M = 2	8	<b>Recommandation :</b> Identification des locaux à risque et organisation du travail Envisager l'acquisition d'un DATI
Travail isolé	<b>Phase de travail :</b> Tous les travaux à risque effectués seul et astreintes Travail isolé Dommages : - Malaise	Attribution d'un talkie walkie individuel avec attache bandoulière	17/10/2024 G = 3 F = 3 M = 2	12	<b>Recommandation :</b> - Proscrire les travaux dangereux en situation isolée (électriques, en hauteur, ...) - Formaliser procédure à mettre en place (appel en fin de service notamment) - Mettre en place un DATI
Travail sur écran	<b>Phase de travail :</b> Travail administratif (responsable au CTI et agents dans local technique) Risques liés au travail sur écran Dommages : - Fatigue oculaire - Lombalgies - TMS	Matériel ergonomique sur demande travail sur écran non continu sur la journée (1 à 2 heures/jour)	17/10/2024 G = 2 F = 4 M = 1	6	

## MAINTENANCE DES VEHICULES

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Interventions sur les bennes à ordures ménagères</p> <p>Contact avec les déchets amplifié en cas de lésion</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contamination</li> <li>- Infections</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interventions post lavage de camions (sauf urgence sur routes)</li> <li>- Installations sanitaires adaptées permettant hygiène générale : douches, lavabos : lavage des mains fréquent,</li> <li>- surveillance médicale (à voir )</li> <li>- Casiers double compartiment à disposition : séparation des tenues de travail et de ville</li> <li>- Gants à disposition</li> </ul>	29/10/2024	6	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller à l'approvisionnement de la trousse de secours et son réassort régulier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes de sécurité</li> <li>- Veiller au port de gants lors des interventions sur les BOM</li> </ul>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Toutes phases de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stockage des produits (futs d'huiles, liquide de frein, lave glace, batteries) neufs et usagés</li> <li>- Vidange moteurs</li> <li>- Retouches de peinture</li> <li>- Réglage des niveaux (liquides de refroidissement, antigel, liquides de frein)</li> </ul> <p>- Exposition importante aux produits chimiques (contact, inhalation, projections)</p> <p>- Stockage dans l'espace de travail et produits incompatibles entre eux : risques chimiques : inhalation, brûlures</p> <p>- Contact cutané avec huiles minérales et solvants de dégraissage</p> <p>- Inhalation de produits chimiques : vapeurs des composés organiques volatils (COV) contenus dans les solvants de peinture de carrosserie ou de produits de dégraissage et dans les carburants, lors des interventions sur le carburateur ou sur le réservoir d'essence, les changements de filtres</p> <p>- Toxicité des vapeurs des carburants et gaz d'échappement (contenant des hydrocarbures aromatiques polycycliques)</p> <p>- stockage des bombes de peinture sur postes de travail inadapté</p> <p>- Eclaboussures, projection, contact cutané de produits chimiques</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CMR</li> <li>- Irritation</li> <li>- Pollution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EPI à disposition dont les gants de protection contre les risques chimiques</li> <li>- Pompes sous pression à air comprimé avec flexibles sur enrouleur</li> <li>- Utilisation d'une servante d'atelier spécifique pour vidange,</li> <li>- Déchets et résidus liquides ( diluants usés) ou solides (chiffons sales) entreposés dans récipients</li> <li>- Vêtements de travail fournis (combinaison)</li> <li>- Contenants avec couvercles étanches maintenus fermés ( futs destinés à recueillir huiles de vidange à l'extérieur))</li> </ul>	29/10/2024	7	<p><b>Recommandation :</b> - Limiter stockage des produits sur postes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation sur les dangers des produits utilisés : connaître les pictogrammes, utiliser les EPI adaptés,</li> <li>- Stockage des contenants dans local ventilé, extérieur à l'atelier muni d'un extincteur et fermé à clé et bacs de rétention et portes aération hautes et basses</li> <li>- Sensibilisation des agents au risque chimique : affichage pictogrammes</li> <li>- Veiller au port effectif des EPI (gants obligatoires pour produits chimiques en nitrile ou adapté au type de solvant, masques P2 pour petits travaux et P3 en cas d'empoussièrement important),</li> <li>- Port d'un masque P2 pour application de peinture</li> <li>- Veiller au port effectif des EPI et de tenues de travail à manches longues,</li> <li>- Mise à disposition des FDS</li> <li>- veiller à l'entretien régulier du système de ventilation (nettoyage des conduits d'extraction, changement des filtres)</li> <li>- Veiller à utiliser des aspirateurs à filtre (non des soufflettes qui dispersent les poussières dans l'air) pour les postes de travail</li> <li>- Nettoyer régulièrement les sols à l'humide pour limiter la dispersion des poussières</li> </ul>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail en atelier et à l'extérieur</p> <p>Exposition aux conditions climatiques (chaud, froid, humidité) : atelier à portes sectionnelles ouvert en permanence pendant les heures de présence du mécanicien</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coups de chaleur</li> <li>- Déshydratation</li> <li>- Engourdissements</li> <li>- Gélures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</li> <li>- Présence d'un chauffage à gasoil (non utilisé car pas de ventilation dans l'atelier)</li> <li>- Mise à disposition des gourdes isothermes, de frigos, et locaux de repos climatisés</li> <li>- Vêtements de travail adaptés à la saison</li> <li>- En cas de vigilance orange et rouge : adaptation des horaires (passage aux heures d'été) et réorganisation de la tâche de travail à accomplir , privilégier le travail de bureau dans local réfrigéré</li> </ul>	30/06/2025	5,3	<p><b>Recommandation :</b> - Prévoir évacuation extérieure des gaz d'échappement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager auvent pour intervention sur véhicules sous abri lors des intempéries et pas de possibilité de rentrer le véhicule dans l'atelier</li> </ul>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail en atelier</p> <p>Utilisation de machines bruyantes (compresseur, clé à choc, soufflette)</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteinte de l'acuité auditive</li> <li>- Fatigue auditive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel en bon état contrôlé régulièrement</li> <li>- Casque anti bruit à disposition</li> <li>- Réflexion sur une étude de réaménagement du site incluant l'atelier mécanique</li> </ul>	29/10/2024	6	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au port du casque anti bruit lors de travaux à forte intensité sonore</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à l'écart des appareils bruyants (compresseurs..) dans local indépendant</li> </ul>
Brûlure thermique	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités de réparation mécanique</p> <p>Brulures avec parties chaudes du moteur, du pot d'échappement</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Plaies</li> </ul>	<p>Prudence : attente du refroidissement des pièces chaudes avant intervention</p>	29/10/2024	5	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au port des gants adaptés lors des interventions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au soin de toutes brûlures (trousse de secours adaptée dans l'atelier)</li> </ul>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation de l'échelle télescopique pour accéder sur camions</p> <p>Chute du camion / de l'échelle</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contusions</li> <li>- Fracture</li> <li>- Traumatisme crânien</li> </ul>	- Utilisation d'un escabeau et d'une échelle télescopique	29/10/2024 G = 3 F = 3 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir PIRL (plateforme individuelle roulante légère)</p> <p>- Interdiction du travail en hauteur seul</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail : déplacements dans l'atelier et sur les lieux d'intervention variés</p> <p>Sols encombrés, rendus glissants par des flaques d'huile et dépôts de graisse</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Contusions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port de chaussures de sécurité S3 (coques et semelles)</li> <li>- Utilisation d'absorbants systématique lors de fuite ou déversement d'huiles, carburants ou graisse,</li> <li>- Rangement et entretien des sols de l'atelier réguliers (balai)</li> </ul>	08/01/2025 G = 2 F = 4 M = 1	6	<p><b>Recommandation :</b> - Prévoir aires de rangement des organes démontés</p>
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation du pont de levage</p> <p>Chutes de pièces du véhicule, écrasements, exigüité de l'atelier</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contusions</li> <li>- Traumatisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pont à 4 colonnes (meilleure stabilité)</li> <li>- Contrôle de sécurité CEV effectué annuellement,</li> <li>- Dispositif de sécurité anti chute</li> <li>- Respect de la CMU de l'engin de levage</li> </ul>	29/10/2024 G = 3 F = 4 M = 0.5	3.5	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller à privilégier l'utilisation du pont par rapport aux chandelles</p> <p>- Veiller à caler le véhicule correctement lors d'interventions</p> <p><b>Commentaire :</b> vérifier utilisation systématique du pont</p>
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Essais des systèmes de sécurité (freins,...) sur site</p> <p>Heurt et coactivité piétons, véhicules</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules et piétons</li> <li>- Traumatisme</li> </ul>	- Essais en fonction de la présence (faible) sur site	19/12/2024 G = 3 F = 3 M = 2	12	<p><b>Recommandation :</b> - Prévoir les cheminements sur site (notamment piétonniers)</p> <p>- Sens de circulation</p> <p>- Limitation de vitesse à 20km/h</p>
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Maintenance des véhicules</p> <p>Attente de l'utilisateur du nettoyage du véhicule en sus de sa réparation</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stress</li> </ul>		29/10/2024 G = 1 F = 2 M = 2	6	<p><b>Recommandation :</b> - Elaboration d'un protocole prévoyant un nettoyage antérieur à l'entrée en atelier mécanique (ce n'est pas le rôle du mécanicien)</p>
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation des machines outils électriques</p> <p>risque d'électrisation</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Electrisation</li> <li>- Electrocuttion</li> <li>- Lésion cutanée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outillage en bon état</li> <li>- Maintenance préventive des appareils,</li> <li>- Machines équipées de boutons d'arrêt d'urgence (notamment perceuse colonnes)</li> </ul>	29/10/2024 G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - Vérifier régulièrement les prolongateurs et outils portatifs</p> <p>- Sensibiliser au risque électrique</p>
Equipements de travail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités de réparation mécanique : utilisation des machines outils électriques, outillage : pont élévateur, crics, presse, perceuse colonnes, poste à souder, compresseur, meuleuse disquer, machines à flexibles, presse manuelle...</p> <p>Blessures, pincements, projection</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures</li> <li>- Ecrasement</li> <li>- Lésion</li> </ul>	Bon état général de l'outillage avec maintenance régulière préventive et corrective des appareils	29/10/2024 G = 3 F = 4 M = 0.75	5.3	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller à l'utilisation correcte et adaptée de l'outillage</p> <p>- Veiller au port effectif des Epis adaptés</p>
Fluides sous pression	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation des distributeurs d'huiles, compresseurs, karchers</p> <p>Maintenance des éléments hydrauliques et pneumatiques des véhicules</p> <p>Eclatement des flexibles/pneus</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Explosion</li> <li>- Projection</li> </ul>		29/10/2024 G = 3 F = 2 M = 2	10	<p><b>Recommandation :</b> - Contrôle de la fixation et l'état des flexibles régulièrement</p> <p>- Respect des consignes de stockage des éléments sous pression</p> <p>- Veiller au port des Epis nécessaires</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> - Stockage des produits chimiques de l'atelier - Stockage de produits et consommables dans local dédié</p> <p>- Présence de nombreux produits inflammables - Produits chimiques incompatibles</p> <p>Dommages : - Explosion - Incendie</p>	<p>- Extincteurs en nombre suffisant contrôlés - Local aéré, fermé à clé, équipé d'extincteurs</p>	<p>29/10/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 2</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Stockage des batteries dans local ventilé extérieur et dédié (alvéoles : parois feraient office de parois coupe feu et isolerait chaque produit spécifique) - Affichage des pictogrammes - Veiller aux dispositifs de protection incendie (murs et portes coupe feu, détecteur d'incendie, consignes d'évacuation) - Interdiction de fumer et de générer des étincelles près des produits inflammables (soudage, meulage). - Formation à l'utilisation des extincteurs et connaissance des consignes d'incendie et d'évacuation - Aménagement de locaux spécifiques de stockage : armoires de sécurité pour petites quantités de produits inflammables, bacs de rétention, local ventilé (soit mécanique, soit naturelle avec entrée en partie basse et sortie à l'opposé en partie haute). - Veiller au stockage des produits chimiques (toujours isolés du sol) : possible d'utiliser des caillebotis et tout stockage doit être muni d'une cuvette de rétention. - Veiller à toujours bien refermer les bidons et autres conteneurs de produits chimiques et de prendre des précautions lors de leur manipulation et transvasements. - Veiller à entreposer les déchets et résidus liquides (diluants usés...) ou solides (chiffons sales ...) dans des récipients munis de couvercles étanches maintenus fermés - Fournir des couvertures anti feu</p>
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de réparation</p> <p>Répondre aux urgences : difficulté à tenir l'agenda prévisionnel des interventions régulières sur les véhicules et difficulté de quantifier le temps d'intervention sur une panne</p> <p>Dommages : - Stress</p>	<p>Renfort permanent d'un aide mécanicien Logiciel adapté (ATAL) pour le rappel des contrôle périodique : alertes</p>	<p>29/10/2024</p> <p>G = 1 F = 4 M = 1</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Prioriser les urgences : véhicules qui répondent aux besoins du service public (notamment collecte)</p>
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Entretien de tous les véhicules de service de la collectivité : parc de 79 véhicules tous confondus (10 PL + 69 VL )</p> <p>Nettoyage intérieur des véhicules : sentiment de manque de considération et de reconnaissance</p> <p>Dommages : - Stress</p>	<p>- Nettoyage par les ripeurs et les agents des services techniques de leur véhicules</p>	<p>29/10/2024</p> <p>G = 1 F = 2 M = 2</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Harmoniser procédure de lavage des véhicules de service - Sensibiliser les utilisateurs des véhicules de service (évacuation de leurs détritres, etc...)</p>
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités de mécanique</p> <p>Formation insuffisante en sécurité des agents</p>	<p>1 agent certifié et diplômé en mécanique sur les 2</p>	<p>19/12/2024</p> <p>G = 1 F = 4 M = 1</p>	<p><b>Recommandation :</b> Formation spécifique aux risques de la mécanique (sécurité) et aux produits chimiques</p>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail Opérations de vissage, de démontage de pièces, de filtres</p> <p>Port de charges lourdes (vérins de 150Kgs) Gestes répétitifs des poignets</p> <p>Dommages : - Affections périarticulaires - Douleurs - Lomalgies</p>	<p>- Utilisation de palans, d'une chèvre - Alternance des activités - Gants de manutention à disposition</p>	<p>19/12/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.75</p>	<p><b>Recommandation :</b> Veiller à l'utilisation effective des moyens de manutention Veiller au port effectif des Epis formation Prap</p>
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes activités de réparations</p> <p>Postures contraignantes : positions fréquentes accroupies, couchées sous les véhicules, bras en l'air</p> <p>Dommages : - Contraintes posturales - Douleurs - TMS</p>	<p>- Mise à disposition de bancs de réparation (planche à roulettes) - Non prolongement d'une position inconfortable - Vérification par le responsable des conditions de travail et des ressources nécessaires</p>	<p>19/12/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0.75</p>	<p><b>Recommandation :</b> Formation PRAP</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> - réglages moteurs - changement des plaquettes et disques de freins - ponçage ou décapage des carrosseries, soudage</p> <p>- inhalation des gaz d'échappement et des vapeurs de carburant (hydrocarbures cancérigène) - inhalation de poussières toxiques - inhalation de poussières et fumées toxiques (poussières contenant plomb, chrome)</p> <p>Dommages : - Contamination - Gêne de la respiration - Irritation</p>	<p>- Existence d'un aspirateur COV (composés organiques volatiles) non branché - Utilisation de soufflettes pour dépolvoisier des supports, nettoyage régulier de l'atelier mais soufflettes dispersent les poussières dans l'air - Maintenance sur véhicules moteurs arrêtés</p>	<p>29/10/2024</p> <p>G = 4 F = 4 M = 2</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Etudier possibilité d'utiliser aspirateurs à filtre pour dépolvoisier et nettoyer sols à l'humide pour éviter dispersion des poussières, montage et démontage des plaquettes à l'humide - Installer ventilation de l'atelier, fournir nettoyeurs de freins sans N-hexane - Classer les agents en SMR - Créer une évacuation extérieure pour l'extracteur de COV, - Installer une ventilation générale de l'atelier avec système d'extraction (VMC) - Veiller à l'entretien régulier du système de ventilation : nettoyage des conduits d'extraction - installer un captage efficace des vapeurs et poussières (cf VMC) - Fournir ponceuse à aspiration intégrée</p>
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> - Interventions sur véhicule sur sites extérieurs, dépannage sur routes, essais sur routes, - Déplacements fournisseurs (devis, récupérer matériel..)</p> <p>risques liés à la circulation routière</p> <p>Dommages : - Blessure - Collisions entre véhicules - Collisions entre véhicules et piétons</p>	<p>- Sensibilisation sur les risques routiers (novembre 2023) - Véhicule de service en bon état équipé d'un gyrophare aimanté - Equiper de gilets HVI - Déplacements optimisés : prise de rdv par téléphone, regrouper déplacements sur le territoire</p>	<p>29/10/2024</p> <p>G = 4 F = 4 M = 0.75</p>	<p><b>Recommandation :</b> - Fixer le gyrophare - Installer les bandes réfléchissantes adéquates sur le véhicule de service - Fournir les cônes de lubeck, triangles... et veiller à leur mise en place effective lors d'interventions sur la voirie - Sensibilisation sur les risques routiers (1/4 heure sécurité)</p>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Commandes fournisseurs gestion des stocks Planning des maintenances (logiciel ...)</p> <p>Risques liés au travail sur écran</p> <p>Dommages : - Fatigue oculaire - TMS</p>	<p>Fauteuil ergonomique Taille des écrans adaptée Bureau bien agencé avec luminosité suffisante Alternance des activités</p>	<p>29/10/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	
Vibrations mécaniques	<p><b>Phase de travail :</b> Utilisation de clé à choc à fortes vibrations</p> <p>Vibrations des membres supérieurs</p> <p>Dommages : - Affections périarticulaires - Douleurs rachidiennes ou des épaules</p>	<p>Matériel en bon état contrôlé régulièrement Alternance des activités et utilisation courte</p>	<p>29/10/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	



## COLLECTE DES DECHETS

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Addictions (alcool, drogues, médicaments, ...)	<p><b>Phase de travail :</b> Collecte des déchets en période estivale (festivités)</p> <p>Conduite en état d'ébriété et/ou de fatigue : alcool, prise de médicaments ou de substances</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décès</li> <li>- Fatigue mentale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action de sensibilisation à la sécurité routière avec ateliers animés par les IDSR de la préfecture</li> <li>- Modification des horaires au 6 janvier 2025 : 6H-13H : moins de fatigue matinale liée au travail de nuit</li> </ul>	06/12/2024	6	<p><b>Recommandation :</b> - Etudier la pertinence d'installer un EAD (éthylotest antidémarrage sur les 7 véhicules de collecte (4 BOM + 1 mini benne PL et 2 VL)</p> <p>- Organisation une action spécifique sur le thème des addictions et l'hygiène de vie</p>
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail en collecte des déchets, nettoyage des camions et dans les vestiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contact cutané et respiration d'émanations de déchets +/- contaminés (verres, ferrailles, déchets verts, déchets organiques..)</li> <li>- Coupures, piqûres, morsures par animaux errants (AES)</li> <li>- Utilisation de sèche mains à air pulsé dans les vestiaires : risque de propagation des germes et bactéries</li> <li>- Utilisation de douches mal nettoyées</li> <li>- Collecte en chenil : projection, inhalation de matières organiques</li> <li>- Projection de déchets lors du nettoyage au nettoyeur haute pression</li> <li>- Douche mal nettoyée : risque de développement de légionellose</li> <li>- collecte des sacs poubelle au sol</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contamination</li> <li>- Infections</li> </ul>	<p>O - II : Consignes de sécurité spécifiques affichées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance médicale renforcée des agents</li> <li>- Trousse de secours dans chaque véhicule dont réassort organisé par le chef d'équipe</li> <li>- Gants de protection contre les coupures et piqûres fournis et port obligatoire en tournée de collecte</li> <li>- Port de vêtements de travail entretenus par CCC</li> <li>- Installations sanitaires adaptées,</li> <li>- Consignes : ramassage des sacs en vrac par le dessus pour éviter risques de coupure, piqûres</li> </ul>	06/12/2024	7	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au réassort des trousse de secours (vérifier que produits adaptés)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier régulièrement état des EPI et vêtements de travail,</li> <li>- Mise en place d'un registre de signalement des blessures , même bénignes, de presqu'accidents</li> <li>- Formation aux 1ers secours (1 dans chaque équipe recommandé)</li> <li>- Veiller à une hygiène corporelle (sensibiliser les agents au lavage des mains et nécessité de se doucher après chaque tournée, désinfection régulière des mains avec gel hydroalcoolique fourni (également en cours de collecte),</li> <li>- Supprimer les sèche-mains à air pulsé des vestiaires et privilégier les serviettes en papier</li> <li>- Veiller à la désinfection quotidienne des sanitaires : étudier nettoyage à la vapeur, donner des moyens adéquats et des consignes claires aux agents d'entretien (ex: ne pas négliger le pommeau de douche, ne pas oublier les poignées de porte, les interrupteurs..., les chiffons de nettoyage (95°), les tapis de bain (nid à saletés et microbes)</li> <li>- systématisation d'une procédure "Action/réaction" pour chaque dysfonctionnement"</li> <li>- Consigne de ne pas collecter (et rester dans le camion) quand chiens à proximité (ex : chemin mas de marre à Brignac)</li> </ul> <p><b>Commentaire :</b> suite observations du 30/01/2025</p>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> Collecte et vérification des déchets (refus déchets non conformes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contact avec produits divers et variés pouvant être corrosifs, toxiques, irritants</li> <li>- Exposition aux gaz d'échappement des bennes et autres véhicules</li> </ul> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gêne de la respiration</li> <li>- Intoxication</li> <li>- Pollution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation et responsabilisation des communes, des gestionnaires et des usagers (médiateur du tri),</li> <li>- Pots d'échappements en hauteur sur PL et sur les côtés sur les mini bennes,</li> </ul>	06/12/2024	6	<p><b>Recommandation :</b> - Faire régulièrement des 1/ d'heure sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au port effectif du port des EPI : signalement par chef d'équipe et traçabilité pour responsable de service</li> <li>- Etudier possibilité de dévoyer l'échappement en mini bennes</li> </ul>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> Collecte des déchets</p> <p>Parfois absence d'éclairage ou éclairage artificiel défectueux en début de collecte</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue oculaire</li> </ul>		06/12/2024	6	
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> collecte des bacs</p> <p>travail en extérieur, exposé aux intempéries</p> <p>Dommmages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coups de chaleur</li> <li>- Crampes</li> <li>- Déshydratation</li> <li>- Hypothermie</li> <li>- Problèmes vasculaires</li> <li>- Transpiration abondante</li> </ul>	<p>T - I : Climatisation réversible dans les locaux</p> <p>T - I : Fournir des Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés (vêtements, gants, ...)</p> <p>O - I : Mettre à disposition des boissons et locaux de repos</p> <p>O - I : Organiser le travail (pauses, local de repos...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge</li> <li>- Eau à disposition</li> <li>- Possibilité de faire des pauses dans local climatisé et chauffé ,</li> <li>- Fourniture de tenues de travail adaptées aux saisons : polaires, vêtements imperméables (pantalons, vestes et gants), tee-shirts et shorts longs tolérés</li> </ul>	30/06/2025	6	<p><b>Recommandation :</b> - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail : adapter les horaires des lendemains des jours fériés en été pour éviter la double journée sur la période chaude ; informer les agents sur les risques et les bonnes pratiques (encourager à l'hydratation)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir gourde isotherme (2 l) ou augmenter la mise à disposition d'eau fraîche</li> </ul>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Collecte des déchets</p> <p>Exposition permanente à des nuisances sonores (broyeur de la benne, circulation routière, nettoyage benne à haute pression)</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteinte de l'acuité auditive</li> <li>- Stress</li> </ul>	- Exposition non continue	<p>06/12/2024</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.75</p>	3.8	
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> Montée et descente du marche pied ou de la cabine de conduite entre 2 ponts de ramassage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre très répété de montées et descentes</li> <li>- PR en mauvais état et sur les trottoirs</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contusions</li> <li>- Plaies</li> <li>- Traumatisme crânien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port du casque obligatoire en situation de collecte</li> <li>- Chauffeurs formés sur les 3 points d'appui pour montées et descentes (permis PL + FIMO)</li> <li>- Usage du marche pied interdite et impossible en vitesse de conduite supérieure à 25km/h : système de détection</li> </ul>	<p>06/12/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 1</p>	7	<b>Recommandation :</b> - Rappel aux ripeurs de signaler les PR défectueux pour les déplacer et/ou aménager
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> - Chargement et déchargement des containers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Levage des containers</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Troux sur les chaussées, trottoirs, sols abimés , PR inadaptés : trop bas, trop hauts..</li> </ul> <p>Risque amplifié dans un environnement peu ou pas éclairé</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessure</li> <li>- Fracture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interdiction de monter ou descendre des marche pieds lorsque la benne n'est pas complètement arrêtée</li> <li>- Port des chaussures de sécurité à semelles antidérapantes</li> <li>- Marche pieds antidérapants</li> </ul>	<p>06/12/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 0.75</p>	4.5	<b>Recommandation :</b> - Formaliser un process de remontées d'informations pour actions des municipalités sur voirie et PR - Veiller à installer au plus possible les PR sur des dalles quand possible pour éviter les dénivelés
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> - Utilisation des organes de levage lors du vidage des mini bennes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action des lève containers pour vidage des bacs en cours de collecte</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vidage des mini bennes dans compacteur: chute de déchets sur les agents</li> <li>- Décrochage des bacs : pincement ou écrasement des mains et pieds ou choc sur la tête</li> </ul> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contusions</li> <li>- Ecrasement</li> <li>- Traumatisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes aux agents de se positionner sur le côté des bennes</li> <li>- Port obligatoire d'un casque de protection anti heurt</li> </ul>	<p>26/12/2024</p> <p>G = 3 F = 4 M = 0</p>	0	
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Arrivée et départ sur sites pour les prises et fins de postes et pauses</p> <p>Risques de heurt piéton/ véhicule entre les camions et piétons et camion des livraisons des bacs</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules et piétons</li> </ul>		<p>06/12/2024</p> <p>G = 4 F = 4 M = 2</p>	16	<b>Recommandation :</b> Etablir un plan de circulation du site avec balisage des zones piétonnières , limitation de vitesse à 20 KM/H
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Branchement du compacteur le matin</p> <p>Par temps humide, compacteur disjoncte et obligation de le réenclencher au disjoncteur dans les vestiaires et de rebrancher la prise les pieds dans l'eau</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Electrisation</li> <li>- Electrocutioin</li> </ul>		<p>06/12/2024</p> <p>G = 4 F = 3 M = 2</p>	14	<b>Recommandation :</b> - Installer un boitier étanche au niveau de la prise du compacteur - Etudier une installation de sécurité au niveau de compacteur pour éviter l'eau stagnante - Intervention d'un électricien pour sécuriser les éléments électriques à la zone de compactage
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail</p> <p>Succession d'accidents très grave au sein du service générant une certaine insécurité</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anxiété</li> </ul>	Soutien de la direction et des élus avec accompagnement psychologique sur demande des agents	<p>06/12/2024</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.75</p>	3.8	<b>Recommandation :</b> - Veiller au soutien psychologique des agents pour qui c'est nécessaire : informer du dispositif DAAD

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Fluides sous pression	<p><b>Phase de travail</b> : Avant la tournée : vérification des organes de sécurité du moteur En cours de collecte si dysfonctionnement</p> <p>- Entretien au 1er niveau des éléments du moteur : liquide de refroidissement, liquide lave glace, huile moteur, pression d'air</p> <p>Dommages : - Explosion - Projection</p>	- Consigne de faire intervenir le mécanicien si suspicion de panne	06/12/2024  G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail</b> : Transport et collecte de déchets</p> <p>Collecte de produits inflammables entre eux, collecte de bouteilles de gaz</p> <p>Dommages : - Explosion - Incendie</p>	- Tous les véhicules sont équipés d'extincteur vérifiés annuellement - Sensibilisation au tri et à l'évacuation des déchets inflammables et explosifs par les médiateurs du tri - Consigne de refus de collecte si déchets dangereux visibles	06/12/2024  G = 3 F = 3 M = 0.75	4.5	
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail</b> : Collecte des déchets</p> <p>sensation de surcharge de travail sur certaines tournées pour certains jours de la semaine</p> <p>Dommages : - Fatigue mentale</p>	- Réorganisation régulière des tournées en fonction des remontées d'informations, - Optimisation des tournées en fonction des paramètres suivants : temps de travail, temps de pause, tonnage collecté.	03/01/2025  G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	<b>Recommandation</b> : - Prévision en amont de la charge des tournées (optimisation en poids, en durée et en volume) et en fonction de la catégorie des déchets (bio ou résiduels)
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail</b> : Toutes phases de travail</p> <p>Mésentente entre les agents liée à des méthodes de travail différentes et la gestion de la sécurité</p> <p>Dommages : - Stress</p>	Organisation optimale des absences exceptionnelles : astreinte à tour de rôle et toujours planning de remplacement avec une organisation permettant de pallier à une absence sur une tournée (tournée à 3)	03/01/2025  G = 2 F = 4 M = 0.75	4.5	<b>Recommandation</b> : - Responsabiliser tous les agents de l'impact "équipe" des absences inopinées - Expliquer clairement les règles à chacun et recadrer les déviances
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail</b> : Collecte avec les nouveaux arrivants et les saisonniers</p> <p>Tous les risques du métier de ripeur si non formés aux dangers inhérents aux activités</p>	- Nouveau ripeur toujours en binôme et placé du coté droit de la benne, remise des EPI et formation accentuée sur les risques + technique - Accueil sécurité : formulaire spécifique aux activités de collecte avec préconisation de tuilage pour les chauffeurs	03/01/2025  G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	<b>Recommandation</b> : Formaliser procédure d'informations sur les risques spécifiques et les consignes de sécurité
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail</b> : - Mini bennes : collecte des déchets : manipulation des conteneurs, modulos, lancement des sacs dans la trémie..... - BOM : collecte des déchets : manipulation des conteneurs, lancement des sacs dans la trémie..... - Ramassage des sacs au sol - Nettoyage hebdomadaire de l'aire de lavage</p> <p>- Nombreuses manutentions manuelles, postures contraignantes et gestes répétitifs des membres supérieurs (lever-porter), regroupement des sacs poubelles dans les containers et montée - Bacs de l'aire de lavage remplis et lourds : difficulté à soulever</p> <p>Dommages : - Contraintes posturales - Lombalgies - TMS</p>	- Polyvalence des tâches (alternance des activités chauffeur/ripeur), - Aide du chauffeur au ripeur, - Optimisation des tournées (mini bennes/BOM) et en fonction de la démographie et du tonnage maximal de charge - Déplacement à 2 des gros conteneurs, - Bacs équipés de roues pour faciliter le déplacement des charges - Prise en compte connaissance sur tournées des agents pour modifications de tournées	03/01/2025  G = 3 F = 4 M = 1	7	<b>Recommandation</b> : - Veiller au respect des consignes opérationnelles pour la manipulation des conteneurs - Formation PRAP - Vider les bacs de l'aire de lavage plus 2 fois/semaine et étudier possibilité de soulever les bacs avec chariot élévateur nécessitant autorisation de conduite <b>Commentaire</b> : suite observations du 30/01/2025
Manutention mécanique	<p><b>Phase de travail</b> : Utilisation des organes de compactage en cours de collecte et au moment du vidage</p> <p>- Récupération d'objets dans la trémie : Sectionnement du membre - Projection de particules lors du compactage</p> <p>Dommages : - Ecrasement de personnes</p>	- Commandes d'arrêt d'urgence accessibles à partir de chaque marche pied et de la cabine, - Lunettes de protection à disposition, - Consigne de s'écarter du champ d'action pendant opération de levage mécanique, - Vérification du système de compactage de la benne tous les ans par organisme habilité - Interdiction absolue de récupération d'objets dans la trémie	06/12/2024  G = 3 F = 2 M = 0.75	3.8	

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS
Postures pénibles	<p><b>Phase de travail :</b> Collecte des déchets</p> <p>Station prolongée en position debout sur le marche pied Station prolongée du chauffeur sur le siège très abîmé (VL dont siège n'a plus de tissus) Station prolongée d'un ripeur sur siège BOM non adapté (pas de place pour les jambes sur siège du milieu)</p> <p>Dommmages : - Contraintes posturales - Douleurs</p>	Consigne de bonne posture et de maintien (témoins de grip sur les poignées)	03/01/2025  G = 2 F = 4 M = 1	6  <b>Recommandation :</b> - Formation gestes et postures - Consignes d'étirements et de musculation du dos : réfléchir à la mise en place de séances d'étirements hebdomadaires - Réparer ou changer les sièges très abîmés - Limiter la présence du ripeur sur le siège non adapté (aller retour à Soumont à 2 dans le véhicule concerné) <b>Commentaire :</b> suite observations du 30/01/2025 : siège de M. Thomé sur la ferraille
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Collecte de déchets verts ou résiduels</p> <p>Projection et inhalation de cendres et/ou poussières fines</p> <p>Dommmages : - Allergies - Contamination - Irritation</p>	lunettes de protection et masque à disposition	03/01/2025  G = 3 F = 4 M = 1	7  <b>Recommandation :</b> - Consigne de se positionner sur le côté de la benne lors du vidage pour ne pas se trouver dans le reflux d'air chargé de microbes
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Collecte des déchets : - conduite et manœuvre des BOM - conduite et manœuvre des mini bennes en zone urbaine dense - vidage des bennes à Soumont : nombreux semi et autres bennes sur le site et routes de terres glissantes en temps de pluie</p> <p>- Risques liés à la circulation routière : heurt de la benne avec un véhicule ou écrasement des agents à l'arrière des bennes, véhicules mal garés, rues étroites, bateaux de trottoir peu pratique, travaux sur voiries (non connus du service), -risques liés aux intempéries (verglas, aquaplaning...) - Risques liés au remplissage excessif des camions (sur tonnage) : stabilité et freinage non efficient</p> <p>Dommmages : - Blessure - Collisions entre véhicules - Collisions entre véhicules et piétons - Contusions - Fatigue physique - Lombalgies</p>	<p>H - II : Interdiction de conduire en état d'ébriété H - II : Téléphone Interdit au volant</p> <p>- Véhicules équipés de gyrophares ou feux à éclats et des bandes de signalisation, - Collecte bilatérale interdite sauf certains chemins à titre exceptionnel lorsque tout dépassement ou croisement avec un véhicule tiers n'est pas possible (chemins listés par le responsable) - Port des vêtements HVI de classe 2, - En cas de défaillance mécanique, appel du mécanicien qui se rend sur place ou si possible retour au dépôt immédiat - Présence d'un système vidéo d'aide à la conduite,</p> <p>- Impossibilité de présence de ripeurs sur marchepieds lors des déplacements à vitesse &gt; 25 et 30km/H : marche pied à détecteur de présence électronique), - Tous les véhicules sont équipés de rétroviseurs - Protocole de sécurité avec syndicat centre Hérault pour le vidage à Soumont, St Thibéry et à la déchetterie d'Aspiran - Expérience de conduite des chauffeurs sur les sites et période de tuilage pour nouveaux chauffeurs - Prévision en amont avec lotisseurs pour création et accessibilité PR, - Prise en compte de l'avis des agents pour choix des véhicules, - Partenariat avec collectivités pour gestion des stationnements gênants : arrêtés municipaux limitant les stationnements les jours de collecte - Acquisition des GPS adaptés aux tracés des tournées (à mettre à jour) - Formaliser les conduites à tenir en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. - Interdiction d'usage du téléphone portable (chauffeur pendant la conduite et ripeur en cours de collecte),</p>	31/01/2025  G = 4 F = 4 M = 1	8  <b>Recommandation :</b> - Insister régulièrement auprès des communes pour être prévenus des travaux sur voirie qui engendrent déformations et trous de chaussées et coactivité avec les entreprises - Optimiser les points de regroupement dans les communes (impasses...) , pour éviter les marche arrières (Paulhan, route Adissan par exemple...) - Supprimer les marche arrières (en cours) - Identifier clairement dans les plans de tournée les principales difficultés (ronds points, voies étroites, impasses..) (en cours) - Proscrire certains comportements de conduite dangereux - Interdiction absolue d'être à son poste en état d'alcoolisation et sous l'emprise de drogues, - Sensibilisation régulière au risque routier, - Veiller au port de la ceinture de sécurité en cabine - Sensibiliser les municipalités et bailleurs privés (Hérault logement) pour programmer déplacement PR ou PR de substitution quand difficultés d'accès - Plan de tournée conçu de manière à éviter au maximum marches arrière et collecte bilatérale simultanée, - Vérification des organes de sécurité des véhicules avant chaque tournée à imposer et si organe de sécurité défaillant (pneus, phares, freins ... ) consigne d'utiliser le véhicule "mulet" qui doit être entretenu en ce sens - En cas d'intempéries (notamment gel et grosses pluies), identifier les routes et chemins à différer ou nécessitant une vigilance accrue - Consigne de vidage au compacteur ou à Soumont quand trop plein : optimiser les tournées pour éviter les surcharges (ex : un BOM + un VL sur certaines tournées identifiées) <b>Commentaire :</b> suite observations du 30 janvier 2025
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> Collecte : contact avec les usagers et dépôts sauvages non conformes aux PR (encombrants et autres)</p> <p>Agressions verbales ou incivilités lors de passage par certains usagers (notamment après jours fériés)</p> <p>Dommmages : - Agression</p>	- Moyen de communication permanent pour contacter hiérarchie ou services d'urgence (téléphone portable dans chaque véhicule) - Soutien du responsable: appel aux messagers du tri pour re sensibilisation, après des services compétents (mairies, bailleurs sociaux)	03/01/2025  G = 2 F = 2 M = 0.75	3  <b>Recommandation :</b> - Organiser remontées d'informations auprès des communes concernées - Accroître niveau de sensibilisation des usagers (exemple autocollants ou tickets d'information pour stationnement gênant ou non respect du mode de présentation des déchets..)
Vibrations mécaniques	<p><b>Phase de travail :</b> Conduite PL et VL Station debout sur le marche pied</p> <p>Vibrations du camion en fonction du revêtement des routes et chemins</p> <p>Dommmages : - TMS</p>	Sièges pneumatiques sur PL Alternance des activités (conduite et rip)	03/01/2025  G = 2 F = 4 M = 1	6  <b>Recommandation :</b> - Remettre en état les banquettes et assises régulièrement

## GESTION DES BACS ET DU TRI

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Manipulation de bacs usagers                      - Nettoyage des bacs sur aire de lavage : contact avec les déchets                      - Contact public fréquent : exposition aux agents infectieux, virus...                      - Morsure d'animaux chez les particuliers                      - Ouverture et fouille des sacs poubelles pour vérification du tri suite à des manifestations et/ou lors de dépôts sauvages                      - Suivi de collecte : ouverture des bacs pour vérification du tri des usagers</p> <p>Risque de contamination, de coupures ou blessures diverses, de piqûres de guêpes</p> <p>Dommmages :                      - Contamination                      - Infections</p>	<p>- Gants de protection fournis                      - Trousse de secours dans les véhicules dont le réassort organisé                      - Sensibilisation aux consignes de sécurité                      - Aérosols anti guêpes à disposition                      - Consigne de ne pas rentrer chez les administrés (même si pas de sonnette)</p>	<p>16/12/2024</p> <p>G = 2                      F = 4                      M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Consignes d'hygiène : se laver ses mains après chaque situation à risque de contamination                      - Fournir gel hydroalcoolique dans chaque véhicule                      - Veiller au port effectif et au stockage des EPI (par exemple caisse individuelle)                      - Fournir combinaison pour fouille déchets (ou blouse) et assurer son nettoyage                      - Fournir gants anti coupure et piqûres pour fouille déchets</p>
Agents chimiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Traçage au sol des PR avec peinture aérosol                      - Nettoyage aux karchers des bacs</p> <p>- Contact et inhalation de produits chimiques</p> <p>Dommmages :                      - Allergies                      - Brûlures                      - Irritation</p>		<p>16/12/2024</p> <p>G = 2                      F = 2                      M = 2</p>	8	<p><b>Recommandation :</b> - Mettre à disposition les FDS des produits utilisés                      - Organiser le stockage adéquat des produits                      - Fournir et veiller au port effectif des EPI : gants, lunettes et masques (selon les indications de la FDS)</p>
Ambiances lumineuses	<p><b>Phase de travail :</b> - Suivi de collecte (passage avant collecte)                      - Stockage des consommables dans atelier (garage OM)</p> <p>- Travail de nuit sans ou avec peu d'éclairage artificiel                      - Eclairage artificiel insuffisant</p> <p>Dommmages :                      - Fatigue oculaire</p>	<p>- Port de frontales lors des interventions de nuit</p>	<p>16/12/2024</p> <p>G = 1                      F = 1                      M = 1</p>	2	<p><b>Recommandation :</b> - Rajouter points d'éclairage dans l'atelier pour récupération des consommables</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> - Travail en extérieur : livraison des bacs, sensibilisation des usagers au tri sélectif, montage et assemblage des bacs à l'atelier ou chez l'usager, réparation des bacs chez l'habitant, recensement des outils de collecte (porte à porte)                      - Participation à des manifestations communautaires, communales, associatives.....</p> <p>Exposition chaleur, froid, pluie et vent</p> <p>Dommmages :                      - Coups de chaleur                      - Déshydratation                      - Problèmes vasculaires                      - Transpiration abondante</p>	<p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge                      - Tenues de travail adaptées à la saison : vestes polaires, tee-shirts, chemises en coton                      - Bureaux et véhicules climatisés                      - Anticipation avec les communes sur les dotations de bacs pour réserver un espace de repos réfrigéré et ou chauffé en journée continue                      - En cas de canicule ou intempérie (fortes pluies) : organisation de travail réaménagée : travail au bureau                      - Espaces climatisés aux bureaux et réfectoire du CTI                      - Aire de montage (ou hangar) abrité du vent et de la pluie avec petit local de stockage des consommables                      - Barnum à disposition                      - Fontaine à eau à disposition au bureau</p>	<p>30/06/2025</p> <p>G = 3                      F = 2                      M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail : reporter la participation des agents aux manifestations en pleine journée, réorganiser les horaires, augmenter la mise à disposition d'eau fraîche                      - Fournir des gourdes isothermes à chaque agent                      - Fournir chapeau ou casquette                      - Fournir crème de protection solaire anti UV en été</p>
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> - Perçage des bacs pour monter serrure et installer puces sur les bacs</p> <p>- Utilisation d'une perceuse et marteau</p> <p>Dommmages :                      - Fatigue auditive</p>	<p>- Commande de bacs pré troués depuis 2024</p>	<p>19/12/2024</p> <p>G = 3                      F = 3                      M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Fournir des bouchons d'oreille ou casque anti bruit  <b>Commentaire :</b> observations terrain du 18/12/2024</p>
Chute de hauteur	<p><b>Phase de travail :</b> - Montée et descente des camions                      - Rangement dans les placards des bureaux</p> <p>- Pas de rampe ni haillon dans les camions                      - Utilisation d'un escabeau 3 marches au bureau</p> <p>Dommmages :                      - Contusions</p>	<p>Lors des opérations de dotation des bacs jaunes: location de camions équipés de haillon</p>	<p>16/12/2024</p> <p>G = 2                      F = 4                      M = 0.75</p>	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Etudier la possibilité d'équiper les camions d'une rampe pour monter et descendre les bacs (système de haillon trop longue pour dotation individuelle)</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> - Déplacements fréquents sur tout le territoire : chez les usagers, tournées de collecte, - Déplacements zone de travail pour montage et lavage des bacs récupérés sales - Déplacements sur les manifestations</p> <p>- Sol souvent inégal, glissant sur l'aire de lavage - Espaces encombrés (bureaux et zones de stockage)</p> <p>Dommages : - Blessure - Fracture</p>	<p>- Port chaussures de sécurité à semelles antidérapantes S3 - Espaces dans les bureaux rangés</p>	16/12/2024  G = 2 F = 4 M = 1	6	<b>Recommandation :</b> - Etudier les possibilités d'organisation du stockage sur le site
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> - Stockage de consommables et couvercles en vrac dans le camion du service - Stockage des bacs containers du petit matériel dans l'atelier et à l'extérieur - Montage et assemblage dans l'atelier</p> <p>- Risques d'effondrement des couvercles - Risques de chute des bacs empilés en hauteur notamment quand ils sont gorgés d'eau de pluie et en cas de vent</p> <p>Dommages : - Traumatisme</p>		16/12/2024  G = 3 F = 4 M = 2	14	<b>Recommandation :</b> - Concevoir aménagement spécifique des camions pour couvercles, étagères du petit outillage et casiers pour papiers et autocollants - Fixer étagères du local - Rendre obligatoire le port du casque lors du couchage au sol des bacs
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> - Réception des livraisons de bacs sur palettes par camion 38 Tonnes - Nombreux véhicules de service, de livraisons, des communes au compacteur et prêt de matériel et visiteurs sur le site</p> <p>- Utilisation du chariot élévateur pour réceptionner les palettes sur haillon - Risques de heurt avec véhicules camions piétons</p> <p>Dommages : - Collisions entre véhicules et piétons</p>		16/12/2024  G = 3 F = 4 M = 2	14	<b>Recommandation :</b> - Formation Caces aux agents utilisateurs du chariot + autorisation de conduite du président - Aménager les circulations au sein du site : baliser des zones piétonnes, des sens de circulation, limiter la vitesse à 20 km/h
Coactivité	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail sur le site du CTI en coactivité : travaux divers, gestion du compacteur par Nicollin 2 fois :jour tous les 2 jours etc...</p> <p>Risques liés à l'activité d'entreprises extérieures</p> <p>Dommages : - Blessure</p>	<p>- Mise en place d'horaires de livraison imposés pour les bacs (en dehors des horaires du service collecte)</p>	16/12/2024  G = 3 F = 3 M = 2	12	<b>Recommandation :</b> - Etablir un plan de prévention pour chaque entreprise extérieure (livraison et autres travaux)
Conflits de valeur	<p><b>Phase de travail :</b> Dotation de bacs selon des critères définis (selon destinataires particuliers ou professionnels, nombre d'habitants et nature des déchets)</p> <p>Consigne de dotation hors critères pour certains usagers</p> <p>Dommages : - Anxiété - Sentiment d'impuissance</p>		16/12/2024  G = 1 F = 1 M = 2	4	<b>Recommandation :</b> Formaliser un règlement de dotation avec les critères définis et les appliquer à tous les usagers
Electricité	<p><b>Phase de travail :</b> Assemblage et montage de bacs à l'atelier</p> <p>utilisation d'appareils électriques portatifs (perceuse)</p> <p>Dommages : - Electrisation</p>	<p>Installation électrique conforme et vérifiée</p>	16/12/2024  G = 2 F = 2 M = 0.5	2	

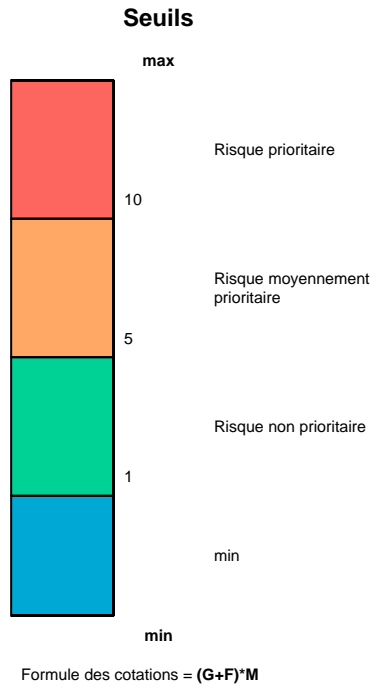
RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE	RECOMMANDATIONS	
Equipements de travail	<p><b>Phase de travail :</b> - Pose de serrure sur les bacs - Assemblage et réparation des bacs - Déconditionnement des roues et axes de roues filmés avec cutter - Nettoyage des bacs au nettoyeur haute pression</p> <p>- Utilisation de petit outillage divers (marteau, visseuse, tournevis) : pincement des doigts, - Risques de projections d'éclats de plastique et de poussières</p> <p>Dommages : - Coupures - Fracture - Lésion</p>	<p>- Port de gants de protection de manutention - Commande de bacs pré percés pour la serrure</p>	<p>19/12/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au port des EPI (chaussures de sécurité, gants et lunettes de protection) - Pour l'utilisation du nettoyeur haute pression : fournir une paire de gants imperméables à manchettes, des bottes de sécurité à semelles antidérapantes</p>
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> - Recensement et livraison des bacs - Sensibilisation au tri</p> <p>Contact des usagers en situation de faiblesse (par ex impossibilité pour l'usager de se déplacer aux colonnes de tri. ou de sortir un bac..)</p> <p>Dommages : - Anxiété</p>	<p>Concertation en équipe des usagers en situation difficile pour trouver des solutions adaptées</p>	<p>16/12/2024</p> <p>G = 1 F = 1 M = 0.75</p>	1.5	
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Transport de bombes de peinture</p> <p>Explosion des bombes stockées en plein soleil</p> <p>Dommages : - Incendie</p>	<p>- Interdiction de fumer dans les véhicules</p>	<p>16/12/2024</p> <p>G = 3 F = 1 M = 1</p>	4	<p><b>Recommandation :</b> - Afficher et faire respecter l'interdiction de fumer dans les véhicules - Veiller à ne pas stocker les bombes de peinture en plein soleil</p>
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> - Accueil téléphonique au bureau - Encadrement du service</p> <p>- Gestion de plusieurs activités concomitantes : appel des usagers et gestion des problématiques diversifiées selon les appels - Impossibilité de s'isoler pour des tâches requérant une forte concentration : dérangements incessants : ouverture portail, sollicitation des collègues ....</p> <p>Dommages : - Anxiété</p>	<p>- Procédure formalisée de traitement des problématiques des usagers : code couleur sur fichier Excel et suivi de la gestion par organisation du planning notamment poste d'accueil à la semaine - Possibilité de solliciter les responsables pour traitement de certaines problématiques (soutien et aide quotidienne) - organisation de temps de travail seul les vendredis après-midi</p>	<p>16/12/2024</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Recommandation :</b> - Déléguer le standard téléphonique du vendredi après-midi auprès de l'assistante</p>
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> - Déplacements du chariot élévateur - Encadrement d'un service qui se professionnalise</p> <p>- Agents non formés et autorisés à la conduite des engins - Epuisement de l'encadrement</p>		<p>16/12/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 1</p>	5	<p><b>Recommandation :</b> - Former les agents au CACES - Former les encadrants au management</p>
Manutention manuelle	<p><b>Phase de travail :</b> - Montage des bacs : montage des roues avec ressort et socle, couvercles, pose d'autocollants, de la puce .. - Réceptionne, organise et range les bacs : manutention de charges encombrantes (empilement des bacs) stockées en extérieur (remplis en cas de pluie) : soutenir les piles pour les mettre à terre (piles de 8 bacs de 600L) - Port et montage des composteurs chez l'habitant (9kgs)</p> <p>Port de charges lourdes et encombrantes : pose et dépose des bacs dans le camion....</p> <p>Dommages : - Contraintes posturales - Douleurs - Lomalgies</p>	<p>- Alternance d'activités : montage et livraison</p>	<p>19/12/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Acquisition d'un chariot de levage spécifique aux bacs - Installation d'une rampe spécifique pour le camion pour faire rouler les bacs - Formation gestes et postures</p>
Poussières ou particules	<p><b>Phase de travail :</b> Toutes phases de travail en atelier de montage des bacs</p> <p>- Exposition aux aux poussières de fientes qui contiennent une bactérie dont l'inhalation peut entraîner l'o mithose psittacose - Exposition aux gaz d'échappement des véhicules de collecte</p> <p>Dommages : - Contamination - Intoxication</p>	<p>- Atelier aéré en continue la journée (odeurs nauséabondes dans l'atelier car attenant au garage des BOM) - Atelier nettoyé 2 fois par an</p>	<p>17/12/2024</p> <p>G = 1 F = 4 M = 2</p>	10	<p><b>Recommandation :</b> - Consigne de fermer les fenêtres de l'atelier pour empêcher les pigeons d'y pénétrer : isoler l'atelier des garages des BOM - Déplacer l'atelier de montage</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements très fréquents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Livraison des outils de collecte (badges, bacs, documentation..)</li> <li>- Recensement auprès des habitants du territoire</li> <li>- Participation aux manifestations</li> </ul> <p>Risques liés à la circulation routière (parfois arrêt en bord de voirie pour livraisons)</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collisions entre véhicules</li> <li>- Collisions entre véhicules et piétons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation aux risques routiers en novembre 2023</li> <li>- Véhicules dédiés au service en bon état avec entretien et maintenance régulière</li> <li>- Port de gilet HVI</li> <li>- master équipé de bandes réfléchissantes normalisées</li> </ul>	19/12/2024	8	<p><b>Recommandation :</b> - Equiper tous les véhicules de bandes réfléchissantes normalisées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes de respect du code de la route (interdiction du téléphone, port de ceinture ..)</li> <li>- Sensibilisation aux comportements addictifs (alcool, médicaments, substances ..)</li> </ul>
Tiers / public / clients	<p><b>Phase de travail :</b> - Sensibilisation des administrés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement auprès de la population</li> <li>- Participation aux manifestations</li> <li>- Retrait des bacs laissés à demeure aux PR (sur demande des communes)</li> </ul> <p>Contact usagers très fréquent : agressions verbales, physiques, incivilités</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail en binôme dans certains quartiers</li> <li>- Consignes : ne pas pénétrer dans les habitations et partir en cas de conflit et en cas d'agressions au téléphone : transférer l'appel à la responsable</li> <li>- Appel aux ASVP pour accompagnement en cas de situation délicate</li> <li>- En dehors des horaires de travail : possibilité d'appeler l'astreinte de direction</li> </ul>	19/12/2024	5	<p><b>Recommandation :</b> - Formation à la gestion des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser et outiller (questionnaire de satisfaction) des consignes en cas d'agressions</li> <li>- Organiser des retours d'expérience en réunion</li> </ul>
Travail de nuit	<p><b>Phase de travail :</b> - Participation à des manifestations nocturnes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de collecte (passage avant la BOM )</li> </ul> <p>Risques routiers amplifiés par la fatigue des journées continues</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue physique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de collecte : horaires adaptés (5h- 12h)</li> <li>- Respect des pauses réglementaires</li> </ul>	19/12/2024	4.5	<p><b>Recommandation :</b> - Organisation du travail à adapter lors de manifestations pour récupération</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation sur la chronobiologie</li> </ul>
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> - Saisie informatique : impression des OS (ordres de service), des étiquettes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des rdv de livraison</li> <li>- Suivi d'un listing téléphonique</li> <li>- Gestion de la messagerie dédiée</li> </ul> <p>Risques TMS et fatigue oculaire</p> <p>Dommages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatigue oculaire</li> <li>- TMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alternance des activités, pauses régulières</li> <li>- Matériel ergonomique sur demande : fauteuil,</li> <li>- Casque de standard à disposition</li> </ul>	17/12/2024	4.5	

## SERVICES TECHNIQUES : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Agents biologiques dangereux	<p><b>Phase de travail :</b> - Contacts quotidiens avec les équipiers de collecte en tenue de ripeur (avant la douche) - Travail en openspace pour l'assistante administrative</p> <p>Exposition aux agents infectieux, bactéries amplifiée par vulnérabilité de certains agents</p> <p>Dommages : - Contamination - Infections</p>		28/10/2024  G = 2 F = 4 M = 2	12	<p><b>Recommandation :</b> - Réflexion sur des consignes d'hygiène et procédures à mettre en place - Consigne lavage de main régulier</p>
Ambiances thermiques et climatiques	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>Soumis aux conditions climatiques</p> <p>Dommages : - Déshydratation - Transpiration abondante</p>	<p>T - I : Climatisation réversible dans les locaux O - I : Mettre à disposition des boissons et locaux de repos</p> <p>- Affichage des consignes dans le cadre du dispositif de vigilance canicule déployé par Météo France : Vigilance verte, jaune, orange et rouge - Climatisation des locaux</p>	30/06/2025  G = 3 F = 3 M = 0.5	3	
Bruit	<p><b>Phase de travail :</b> Travail en open-space ou en partage de bureaux</p> <p>Les conversations téléphoniques des autres collègues, le passage des collègues dans le bâtiment est une source de fatigue</p> <p>Dommages : - Fatigue mentale - Stress</p>	- Possibilité de fermer la porte pour certains postes administratifs	28/10/2024  G = 1 F = 4 M = 1	5	<p><b>Recommandation :</b> Réflexion sur un réaménagement avec attribution des bureaux pouvant être fermés</p>
Chute de plain-pied	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements couloirs et bureaux</p> <p>Encombrement des espaces et port de documents</p> <p>Dommages : - Blessure - Contusions</p>	<p>O - I : Mise en place d'un éclairage adapté H - II : Rangement des espaces de travail</p>	28/10/2024  G = 2 F = 3 M = 0.75	3.8	
Chute d'objets	<p><b>Phase de travail :</b> Rangement et archivage</p> <p>stockage sur étagères en hauteur</p> <p>Dommages : - Contusions - Traumatisme</p>	O - II : Ne rien stocker sur le dessus des armoires. Respecter les moyens de stockage.	28/10/2024  G = 2 F = 3 M = 0.75	3.8	
Circulations	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements sur le site</p> <p>heur par co activité piétons, véhicules de service, véhicules personnels, véhicules des prestataires (camion Nicollin..) : nombreux passages et aucune réglementation</p> <p>Dommages : - Collisions entre véhicules et piétons - Traumatisme</p>		28/10/2024  G = 3 F = 4 M = 2	14	<p><b>Recommandation :</b> - Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières) - Limitation de vitesse sur le site - Règles de stationnement (en marche arrière)</p>
Exigences émotionnelles	<p><b>Phase de travail :</b> Gestion administrative des agents</p> <p>Gestion émotionnelle de plusieurs décès et accidents graves dans les services en peu de temps (2 décès d'agents, 1 accident grave) : vider leurs placards, recevoir famille .....</p> <p>Dommages : - Anxiété - Stress</p>	<p>Intervention psychologue du travail après les événements et possibilité de suivi psychologique proposé Soutien élus et direction</p>	28/10/2024  G = 1 F = 3 M = 1	4	<p><b>Recommandation :</b> - Mise en place d'une vigilance sur conséquences post traumatique des agents - Organisation des réunions d'équipe régulières et libérer la parole</p>

RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	MESURES PREVENTIVES EXISTANTES	COTATION INITIALE		RECOMMANDATIONS
Incendie et explosion	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>Utilisation d'appareils électriques et nombreuses multiprises</p> <p>Dommages : - Incendie</p>	<p>H - II : Formation au risque incendie à l'usage des extincteurs et au risque d'explosion</p> <p>O - II : Réalisation d'exercices d'évacuation deux fois par an</p> <p>O - I : Vérification périodique annuelle des extincteurs et du système de détection incendie</p>	<p>28/10/2024</p> <p>G = 2 F = 1 M = 0.5</p>	1.5	
Intensité et complexité du travail	<p><b>Phase de travail :</b> Gestion administrative de certains dossiers : 2 VP avec 2 services importants, réunions de travail hebdomadaire, réunions de chantier, réunions de direction, réunions avec les partenaires externes (SCH)</p> <p>Contraintes administratives avec des délais nécessitant continuité de services (éléments de paye, visa factures, commandes, gestion agents d'entretien)</p> <p>- Directrice : charge de travail élevée, et forte charge mentale et stress en raison des exigences de la direction, de la pression des délais à respecter, des contraintes réglementaires, de la gestion de certains conflits sociaux, des conflits possibles avec certains collègues...</p> <p>- Continuité du service public, service collecte : remplacements agents absents dans l'urgence</p> <p>- Interruption intempestives dans l'exécution des tâches</p> <p>Dommages : - Anxiété - Fatigue mentale - Stress</p>	<p>- Contrat de renfort administratif</p> <p>- Esprit d'équipe pour gestion des situations quotidiennes et d'urgence</p>	<p>28/10/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller particulièrement à la clarté des rôles et à la communication sur l'organisation du travail mise en place (personnes ressources...)</p> <p>- Evaluer les urgences et définir les priorités d'actions pour chaque agent</p> <p><b>Commentaire :</b> voir avec Delphine</p>
Les Relations Sociales	<p><b>Phase de travail :</b> Gestion des missions et des activités</p> <p>Relations de proximité des services avec activités distinctes pouvant générer parfois de l'incompréhension</p> <p>Dommages : - Anxiété - Sentiment d'isolement</p>		<p>28/10/2024</p> <p>G = 1 F = 4 M = 0.75</p>	3.8	<p><b>Recommandation :</b> Renforcer la cohésion : projet ERAU et accentuer la communication</p>
Manque de formation ou d'information	<p><b>Phase de travail :</b> Gestion des missions et des activités en transversalité avec les autres services communautaires</p> <p>Manque d'informations</p>	<p>Réunions hebdomadaires avec les responsables de services permettant la transmission des informations importantes</p>	<p>28/10/2024</p> <p>G = 1 F = 3 M = 0.75</p>	3	
Risque Routier	<p><b>Phase de travail :</b> Déplacements</p> <p>Risques liés à la circulation routière</p> <p>Dommages : - Blessure - Collisions entre véhicules</p>	<p>- Véhicules de services bien entretenus, - Contrôle des permis de conduire régulier - Sensibilisation à la sécurité routière (novembre 2023) - Règlement intérieur de sécurité : interdiction de téléphoner en conduisant etc...</p>	<p>28/10/2024</p> <p>G = 4 F = 4 M = 1</p>	8	<p><b>Recommandation :</b> - Veiller au respect du code de la route et au règlement intérieur de sécurité - Réflexion sur un règlement du parc automobile</p>
Télétravail	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif télétravaillable</p> <p>Isolement, mauvaise ergonomie du poste de travail</p> <p>Dommages : - Fatigue mentale - Sentiment d'isolement</p>	<p>- Télétravail limité à 1 jour par semaine - Possibilité de matériel ergonomique sur demande</p>	<p>28/10/2024</p> <p>G = 2 F = 3 M = 0.75</p>	3.8	
Travail sur écran	<p><b>Phase de travail :</b> Travail administratif</p> <p>risques de TMS et fatigue visuelle</p> <p>Dommages : - Fatigue visuelle - TMS</p>	<p>- Matériel ergonomique fourni au besoin et sur demande de l'agent (repose pieds, porte documents pour saisie, supports d'ordi adaptés pour surélever écran à hauteur des yeux - Sensibilisation aux TMS (avril 2024)</p>	<p>28/10/2024</p> <p>G = 2 F = 4 M = 1</p>	6	<p><b>Recommandation :</b> - Faire des pauses actives - Fournir fauteuil ergonomique à chaque agent administratif</p>



<b>G</b>	<b>Gravité</b>
1	Faible : accident ou maladie sans arrêt de travail
2	Moyenne : accident ou maladie avec arrêt de travail
3	Grave : accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
4	Très grave : accident ou maladie mortelle
<b>F</b>	<b>Fréquence</b>
1	Faible : exposition de l'ordre d'une fois par an
2	Moyenne : exposition de l'ordre d'une fois par mois
3	Fréquente : exposition de l'ordre d'une fois par semaine
4	Très fréquente : exposition quotidienne ou permanente
<b>M</b>	<b>Maitrise</b>
0	Suppression du risque
0.5	Équipements de protection collective
0.75	Mesures organisationnelles
1	Equipements de protection individuelle
2	Aucune mesure ou équipement

**Types des mesures de prévention****T:** Technique**H:** Humaine**O:** Organisationnelle**Classifications des mesures de prévention**

Code	Libellé	Définition
I	Prévention primaire	La prévention primaire consiste à anticiper les problèmes et à développer une culture de prévention. En prévention primaire, on cherche à repérer un facteur de risque pour l'éliminer, le supprimer. Ce risque se situe dans l'organisation. C'est une démarche de compréhension et d'anticipation des difficultés avérées ou probables.
II	Prévention secondaire	La prévention secondaire consiste met l'accent, non plus sur l'organisation mais sur l'individu. Elle consiste à identifier les problèmes récurrents et à rechercher une amélioration spécifique. Elle prend souvent la forme de formations, sensibilisations, d'actions ponctuelles vers une équipe de travail.
III	Prévention tertiaire	La prévention tertiaire n'est plus de la prévention mais de la réparation. Elle est axée sur les conséquences.

## PREVISOFT - Plans d'action des évaluations des risques

COTATION INITIALE ÉVALUATION DES RISQUES - VALEUR	RISQUE	SITUATION DANGEREUSE	TÂCHES À RÉALISER (MESURES DE PRÉVENTION PARTICULIÈRES)	ENTITÉ DE RATTACHEMENT	RESPONSABLE / PILOTE DU PLAN D'ACTION
16.0	Circulations	Risques de heurt piéton/ véhicule entre les camions et piétons et camion des livraisons des bacs	Etablir un plan de circulation du site avec balisage des zones piétonnières , limitation de vitesse à 20 KM/H	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
16.0	Poussières ou particules	- inhalation des gaz d'échappement et des vapeurs de carburant (hydrocarbures cancérigène) - inhalation de poussières toxiques - inhalation de poussières et fumées toxiques (poussières contenant plomb, chrome)	- Etudier possibilité d'utiliser aspirateurs à filtre pour dépolluage et nettoyer sols à l'humide pour éviter dispersion des poussières, montage et démontage des plaquettes à l'humide - Installer ventilation de l'atelier, fournir nettoyeurs de freins sans N-hexane - Classer les agents en SMR - Créer une évacuation extérieure pour l'extracteur de COV, - Installer une ventilation générale de l'atelier avec système d'extraction (VMC) - Veiller à l'entretien régulier du système de ventilation : nettoyage des conduits d'extraction - installer un captage efficace des vapeurs et poussières (cf VMC) - Fournir ponceuse à aspiration intégrée	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
16.0	Travail isolé	Travail seul dans les locaux (malaise, accident, chute, agression)	- Réflexion sur une réorganisation et aménagement des horaires pour ne plus être en situation de travail isolé - Dans l'attente formaliser procédure en cas de difficultés	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
16.0	Circulations	Aucun cheminement, règles de stationnement, signalétique et beaucoup de circulation de véhicules sur site d'Aspiran	- Formaliser les dangers de l'intervention avec la structure accueillante (exemple : travaux, horaires...) - Baliser chaque chantier avec cônes et rubalise, notamment à l'intérieur des bâtiments - Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières, limitation de vitesse, règles de stationnement en marche arrière, etc....)	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
16.0	Travail isolé	travail isolé	- Formaliser procédure d'appel et d'alerte en fin de service - Minimiser les plages horaires en situation de travail isolé - Etudier la pertinence d'équiper les agents d'un DATI	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
16.0	Noyade	Chute dans les bassins (malaise, glissement ou heurt...), certaines tranches horaires (ouverture et fermeture du centre) en situation de travail isolé	- Minorer autant que possible le travail isolé au bord des bassins (privilégier activités autres) : établir des consignes et organisation du planning et des tâches des agents pour ne jamais être en situation de travailler seul au bord ou à l'intérieur des bassins - Organisation du travail à modifier pour ne pas être seul pour sortir le robot du bassin - Sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène de vie (alimentation, sommeil, addictions) - Etudier pertinence d'équiper les agents d'un DATI à mutualiser avec les services intervenant sur le CAQ et procédure pour son utilisation	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
16.0	Circulations	Passage de véhicules autorisés sur chemin : Services techniques, service collecte, livraisons, ETC..	Réflexion globale sur les accès des véhicules sur la base : - Installer un portail ou barrière de sécurité pour interdire ou limiter les circulations lors des temps d'activités et réguler les entrées et sorties - Interdire le stationnement sur les zones d'activités : utiliser le parking du personnel : attribuer des places aux agents permanents - Limiter la vitesse à 20KM/H - Délimiter des passages piétonniers devant le bâtiment	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile

14.0	Circulations	Heurt par véhicules de service, livraisons diverses, véhicules des élus...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières)</li> <li>- Limitation de vitesse sur le site</li> <li>- Consigne de se garer en marche arrière</li> </ul>	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique
14.0	Travail isolé	La réglementation n'interdit pas le recours au travail isolé mais celui-ci est prohibé dès lors qu'il présente un caractère dangereux pour les agents : conjonction des risques présents par la situation de travail : chute, noyade, écrasement, électrocution, agression	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les responsables à la réglementation</li> <li>- Interdiction du travail isolé pour tout travail dangereux à lister</li> <li>- Réorganiser et planifier les tâches des agents afin d'éliminer (supprimer le travail isolé pour tous travaux dangereux) ou limiter les situations de travailleurs isolés (ex : travail en binôme). A défaut mise à disposition d'un DATI, si le travail isolé ne peut être supprimé, mettre en place une procédure permettant d'établir des contacts réguliers avec le travailleur isolé. (assurer une surveillance par le passage périodique d'une autre personne ou contacts téléphoniques). Former et informer le personnel (modalité d'utilisation des moyens de communication, numéros et procédure d'urgence...)</li> <li>- Mise en place de DATI</li> </ul>	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
14.0	Agents chimiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inhalation de gaz toxiques : dégagement de gaz dus à l'utilisation de produits chimiques pour traitement, dégagement de gaz de fermentation des matières organiques (méthane ou hydrogène sulfuré),</li> <li>- Présence de polluants (solvants des colles, résines, peintures, métaux lourds..)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des agents aux risques chimiques et formation aux symboles/stockage</li> <li>- Veiller à stocker des substances et préparations dangereuses dans des lieux spécifiques et affichage de l'interdiction de fumer et zone ATEX</li> <li>- Installer des bacs de rétention pour le stockage</li> <li>- Mettre à disposition les procédures d'intervention en cas de fuite ou déversements de réactifs ex : nettoyage au jet d'eau ou buvards absorbants</li> <li>- Prévoir évacuation des bidons des produits par le prestataire</li> <li>- Rappel formalisé des règles de sécurité avant et pendant les interventions (présence de gaz toxiques) : affichage sur les portes notamment</li> <li>- Equiper tous les agents de détecteurs de gaz H2S qui se déclenche automatiquement (réétalonnés tous les 2 ans) pour vérifier la présence de gaz toxiques (sulfure d'hydrogène, méthane..)</li> </ul>	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
14.0	Noyade	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Terrains souvent accidentés en bord de cours d'eau</li> <li>- Travail isolé en bord de cours d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formalisation des consignes de prudence (notes de services..)</li> <li>- Accueil sécurité au poste des nouveaux arrivants</li> <li>- Interdire le travail isolé en bord de cours d'eau</li> <li>- Acquisition d'un DATI</li> <li>- Mise en place d'une procédure formalisée d'informations des heures de visites de terrains et de sorties</li> <li>- Equiper les agents Gemapi d'un Waders (salopette en principe étanche) et d'un gilet de sauvetage adapté</li> <li>- S'assurer que les agents savent nager</li> </ul>	PROJETS, TRAVAUX ET GEMAPI	GLAAS MICHELE
14.0	Circulations	heurt par co activité piétons, véhicules de service, véhicules personnels, véhicules des prestataires (camion Nicollin..) : nombreux passages et aucune réglementation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières)</li> <li>- Limitation de vitesse sur le site</li> <li>- Règles de stationnement (en marche arrière)</li> </ul>	SERVICES TECHNIQUES : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	DARDE DELPHINE
14.0	Chute d'objets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques d'effondrement des couvercles</li> <li>- Risques de chute des bacs empilés en hauteur notamment quand ils sont gorgés d'eau de pluie et en cas de vent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir aménagement spécifique des camions pour couvercles, étagères du petit outillage et casiers pour papiers et autocollants</li> <li>- Fixer étagères du local</li> <li>- Rendre obligatoire le port du casque lors du couchage au sol des bacs</li> </ul>	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
14.0	Circulations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation du chariot élévateur pour réceptionner les palettes sur haillon</li> <li>- Risques de heurt avec véhicules camions piétons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation Caces aux agents utilisateurs du chariot + autorisation de conduite du président</li> <li>- Aménager les circulations au sein du site : baliser des zones piétonnes, des sens de circulation, limiter la vitesse à 20 km/h</li> </ul>	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
14.0	Electricité	Par temps humide, compacteur disjoncte et obligation de le réenclencher au disjoncteur dans les vestiaires et de rebrancher la prise les pieds dans l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer un boîtier étanche au niveau de la prise du compacteur</li> <li>- Etudier une installation de sécurité au niveau de compacteur pour éviter l'eau stagnante</li> <li>- Intervention d'un électricien pour sécuriser les éléments électriques à la zone de compactage</li> </ul>	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE

14.0	Incendie et explosion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de nombreux produits inflammables</li> <li>- Produits chimiques incompatibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stockage des batteries dans local ventilé extérieur et dédié (alvéoles : parois fairaient office de parois coupe feu et isolerait chaque produit spécifique)</li> <li>- Affichage des pictogrammes</li> <li>- Veiller aux dispositifs de protection incendie (murs et portes coupe feu, détecteur d'incendie, consignes d'évacuation)</li> <li>- Interdiction de fumer et de générer des étincelles près des produits inflammables (soudage, meulage).</li> <li>- Formation à l'utilisation des extincteurs et connaissance des consignes d'incendie et d'évacuation</li> <li>- Aménagement de locaux spécifiques de stockage : armoires de sécurité pour petites quantités de produits inflammables, bacs de rétention, local ventilé (soit mécanique, soit naturelle avec entrée en partie basse et sortie à l'opposé en partie haute).</li> <li>- Veiller au stockage des produits chimiques (toujours isolés du sol) : possible d'utiliser des caillebotis et tout stockage doit être muni d'une cuvette de rétention.</li> <li>- Veiller à toujours bien refermer les bidons et autres conteneurs de produits chimiques et de prendre des précautions lors de leur manipulation et transvasements.</li> <li>- Veiller à entreposer les déchets et résidus liquides (diluants usés...) ou solides (chiffons sales ...) dans des récipients munis de couvercles étanches maintenus fermés</li> <li>- Fournir des couvertures anti feu</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
14.0	Electricité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous risques électriques liés à l'activité de maintenance et de dépannage des installations et notamment intervention techniques sur armoire TGBT</li> <li>- Fuites d'eau des plafonds en sous-sol à proximité de branchements et câbles électriques</li> </ul>	Fourniture aux agents habilités des EPI + équipements nécessaires aux interventions et vérifier le port effectif des EPIs adaptés à leurs habilitations	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
14.0	Noyade	Chute dans les bassins (glissage ou heurt...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proscrire le travail isolé au bord des bassins</li> <li>- Consigne de réaliser les travaux en bord de bassin ou dans les bacs tampons à 2</li> <li>- Sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène de vie (alimentation, sommeil, addictions)</li> <li>- Mettre en place un dispositif ""homme mort"" (si agent + 30 secondes couché, appel urgences)"</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
14.0	Circulations	Circulation à pied dans des zones de circulation et de stationnement des véhicules des agents et de service	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières) et mise en place d'une signalétique (passage piétons, cheminement piétons)</li> <li>- Limitation de vitesse sur le site à 20 km/h</li> <li>- Imposer le stationnement en marche arrière</li> </ul>	GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS	DARDE DELPHINE
14.0	Chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance de l'environnement et plaques d'égouts non conformes</li> <li>- Chute du camion sur outillage au sol</li> <li>- Utilisation d'un escabeau ou grimper dans la benne du camion pour passer la taille haies : outillage lourd, porté en mauvaise posture et en situation de contrainte physique</li> <li>- Utilisation d'une nacelle en location pour élagage en hauteur et tronçonnage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification des entretiens espaces verts en concertation avec le PIE pour recueil d'éléments de contexte si besoin</li> <li>- Equiper l'ouverture des points de relèvements des barres antichute par le PIE</li> <li>- Consignes de travail à donner en fonction du site d'intervention</li> <li>- Utilisation d'un escabeau avec garde corps : proscrire le travail en force sur un escabeau non normalisé</li> <li>- Proscrire les travaux en hauteur en situation de travail isolé</li> <li>- Acquisition d'une perche pour les taille haies</li> </ul>	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
14.0	Chute d'objets	Chutes ou effondrements d'objets et matériel lourds : planches rangés au-dessus des racks	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au port du casque de chantier si besoin</li> <li>- Veiller à la rédaction de plan de prévention quand nécessaire (coactivité)</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
14.0	Agents chimiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- contact cutané avec produit irritant, inhalation de vapeurs et projection de produits nocifs : non port des EPI adaptés, exposition aux poussières liées au ponçage des surfaces, perforation de murs ou planchers, découpe de faïence</li> <li>- expositions à l'amiante des bâtiments qui en présentent et au plomb dans les bâtiments anciens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au port effectif des EPI,</li> <li>- Sensibiliser les agents aux risques chimiques ex : pictogrammes, appliquer les conseils de la FDS</li> <li>- Vérifier si existence d'un diagnostic amiante et plomb sur bâtiments, si carence, le faire</li> <li>- fournir EPI adaptés : gants avec manchettes longues, heaume , lunettes</li> <li>Pour activités de peinture :</li> <li>- Réaliser une étude de marché pour externalisation des travaux de peinture auprès d'un garage spécialisé</li> <li>- Prévoir acquisition d'une cabine de peinture ventilée avec filtration , (prévention collective à privilégier)</li> <li>- Veiller à l'utilisation de masque à cartouche P3</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
14.0	Chute d'objets	Heurt sur la tête en cours de conduite (freinage d'urgence par exemple)	- Pose d'une cloison de protection entre l'habitacle du conducteur et le chargement (installer un filet de sécurité dans l'attente)	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP	NOLET Kathy

14.0	Bruit	Bruit du matériel (plaque réfrigérante, fours, batteur, hotte...)	- Fournir bouchons d'oreille ( en plastique avec ficelle plus adapté au niveau hygiène qu'en mousse : bouchons bleus adaptés à l'hygiène alimentaire) : faire des essais avec les agents	PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE	NOLET Kathy
14.0	Circulations	Heurt voiture piéton	- Anticiper organisation du RPE avec les communes : réserver places de parking aux agents pour déchargement - Aménagement des sites communautaires : cheminement piéton, limitation de la vitesse à 20 KM/H, réparations des trous dans la chaussée....	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP	NOLET Kathy
14.0	Bruit	Exposition aux cris et pleurs des enfants et bébés (accentuée en cas d'intempéries et l'impossibilité de sortir les enfants) : niveau sonore élevé ( moyenne de 78dbS mesurée le 19/03/2025)	- Améliorer l'acoustique générale du bâtiment grâce à des matériaux absorbants - Optimiser l'agencement pour une meilleure isolation phonique (ex : placer les meubles de rangement contre les murs mitoyens avec coussins et peluches (qui absorbent le bruit) - Privilégier jouets moins bruyants (roues en caoutchouc...), - Equiper quelques endroits ciblés de pièges à sons pour casser la réverbération des fréquences sonores - Fournir des PICB type bouchons d'oreille - Recouvrir les surfaces des tables avec un revêtement amortissant - Installer des patins aux pieds des chaises et tables - Limiter le libre accès aux jouets bruyants - Proposer des activités en extérieur aussi souvent que possible - Séparer les groupes d'enfants autant que possible	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	FERNANDEZ RICHARD
14.0	Bruit	Enfants très agités et nuisances sonores particulièrement fortes	- Modification de l'activité dans la salle (activités calmes) et activités motrices déplacées dans le dortoir ou moins de résonance sonore - Port des PICB lors de ces activités	CRECHE DE CLERMONT	FERNANDEZ RICHARD
14.0	Chute d'objets	- Stockage charges lourdes en hauteur et encombrement de l'espace de rangement administratif - Matériel lourd stocké sur les armoires ou léger et contendant - Fermetures brutales des portes et fenêtres en déplacements ou courants d'air (beaucoup de vent)	- Ne rien stocker sur le dessus des armoires. - Respecter les moyens et règles de stockage (rien qui dépasse) - Fixer les étagères aux murs - Identifier et équiper toutes les fermetures/portails de ralentisseurs ou bloc portes quand nécessaire	JEUNESSE : ANIMATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET EVENEMENTIEL	FERNANDEZ RICHARD
14.0	Fluides sous pression	Projections chlore - risque d'explosion	- Equiper les 2 véhicules du service d'extincteurs - Respecter les consignes de stockage des éléments sous pression	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
14.0	Travail isolé	Agressions physiques et verbales Encaissement devant les usagers	- Formaliser procédure et faire retour sur signalements - Moureze : installation de rideaux devant la banque d'accueil pour éviter d'être vu après la fermeture et compter la caisse en sécurité	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
14.0	Chute de plain-pied	- Glissades sur la plage des optimistes (petits voiliers) : dénivelé et trous importants sur la plage - Flexible d'arrosage non rangé devant le stock des gilets de sauvetage - Accès chalet de stockage des pagaies et accessoires dériveurs	- Mise en place d'un tapis alvéolé antidérapant sur le port - Installer enrouleur pour le flexible d'arrosage - veiller au port de chaussures antidérapantes (les fournir aux permanents) - Installer rampe devant le chalet des pagaies - Etudier terrassement et aménagement de l'ensemble du port	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
14.0	Agents chimiques dangereux	Méconnaissance des incompatibilités et des dangers inhérents aux produits utilisés pouvant mettre en danger les utilisateurs et agents à proximité : carburant, acétone, résine polyester, epoxy...	- Veiller à la bonne aération du local de réparation - Installer des bacs de rétention dans l'armoire dédiée - Respecter les consignes d'utilisation des produits : lire les fiches de données de sécurité (ex: port de gants de protection contre les risques chimiques norme EN374) - Etudier possibilité d'installer une cuve de carburant - Veiller à l'élimination des déchets selon la filière - Affichage des pictogrammes dangers des produits chimiques - Veiller au respect de la réglementation (notamment formation des agents) pour le transport de carburant	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile

14.0	Incendie et explosion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atmosphère explosive en permanence (dégagement d'hydrogène)</li> <li>- Stockage sur l'étagère du bureau du responsable de produits chimiques nocifs et inflammables et comburants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un plan de prévention avec entreprises extérieures intervenant dans le local</li> <li>- Vérifier compatibilité de stockage des différents produits</li> <li>- Tenir FDS à disposition des agents, sensibilisation au risque chimique</li> <li>- Stocker dans armoire métallique fermée à clé dans endroit spécifique bien ventilé avec bac de rétention</li> </ul>	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
12.0	Agents biologiques dangereux	Exposition aux agents infectieux, virus.. Transmission de bactéries	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir gel hydroalcoolique aux accueils et dans les véhicules pour accueil extérieur (permanences communes)</li> <li>- Consigne de ne pas serrer les mains aux usagers et se laver les mains après chaque contact avec usager et /ou agent d'exploitation (par ex : contact avec effet personnel de l'utilisateur ou agent : téléphone ou autres)</li> <li>- Consignes à l'agent d'entretien de désinfecter régulièrement les poignées de porte et les interrupteurs</li> <li>- Veiller à se changer (chaussures de sécurité notamment) après une intervention sur site dans les vestiaires dédiés avant de rejoindre les espaces administratifs</li> </ul>	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	GLAAS MICHELE
12.0	Agents biologiques dangereux	Exposition aux agents infectieux, bactéries amplifiée par vulnérabilité de certains agents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion sur des consignes d'hygiène et procédures à mettre en place</li> <li>- Consigne lavage de main régulier</li> </ul>	SERVICES TECHNIQUES : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	DARDE DELPHINE
12.0	Coactivité	Risques liés à l'activité d'entreprises extérieures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un plan de prévention pour chaque entreprise extérieure (livraison et autres travaux)</li> </ul>	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
12.0	Circulations	Heurt et coactivité piétons, véhicules	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir les cheminements sur site (notamment piétonniers)</li> <li>- Sens de circulation</li> <li>- Limitation de vitesse à 20km/h</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
12.0	Les Relations Sociales	Travail nécessitant une rotation et un travail en équipe alors qu'un agent ne se sent pas à sa place	Envisager mobilité interne d'un agent	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
12.0	Fluides sous pression	Défaillance de réseau d'air comprimé 8 bars qui alimente les vannes pneumatique pour la filtration des bassins.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler la fixation et l'état des flexibles régulièrement</li> <li>- Fournir aux agents un masque/lunettes de protection ou fourniture de casque avec lunettes de protection intégrées</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
12.0	Chute d'objets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défaillance structurelle sous les bassins : nombreuses fuites et risque d'effondrement du plafond du sous sol (passage agents)</li> <li>- Risque de se cogner la tête en circulant dans des lieux exigus (tiges filetées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture aux techniciens CAQ d'un casque de chantier avec casque anti-bruit intégré</li> <li>- Balisage des zones de faible hauteur</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
12.0	Chute de hauteur	Intervention en toiture terrasse pour entretien ou dépannage Augmentation du risque de chute dans les escaliers avec port de charges	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de protections collectives (gardes corps) sur la toiture du Centre Aquatique</li> <li>- Mise en place d'un treuil pour monter ou descendre les charges (voir placement treuil)</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
12.0	Travail isolé	Travail isolé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proscrire les travaux dangereux en situation isolée (électriques, en hauteur, ...)</li> <li>- Formaliser procédure à mettre en place (appel en fin de service notamment)</li> <li>- Mettre en place un DATI</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
12.0	Chute de hauteur	chute du quai de chargement, chute de l'escabeau 2 marches droguerie avec port des fournitures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privilégier le stockage des charges lourdes au plus près du sol</li> <li>- Fournir escabeau adapté type girafe (escabeau 3 marches instable)</li> <li>- Quai de chargement : placer des barrières ou garde-corps manuels, fixes ou automatiques pour éviter les chutes et rendre le quai antidérapant (application de vernis ou peinture antidérapant)</li> </ul>	GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS	DARDE DELPHINE

12.0	Poussières ou particules	Inhalation de poussières de bois (classées cancérigènes), de solvants chimiques et projections : non port des EPI adaptés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répertoire tous les EPIs nécessaires aux activités et veiller au port effectif notamment pour activités de soudage : utilisation d'un masque à cartouche et pause toutes les 2 heures (alternance d'activités) et vérifier nécessité d'utilisation d'un heaume ventilé</li> <li>- Veiller au stockage des EPIs ( ne pas stocker à l'air libre pour éviter colmatage des filtres)</li> <li>- Découpage de planches en bois : port du masque + utilisation de l'aspirateur comme extracteur de poussières</li> <li>- Repenser réorganisation des flux d'air dans l'atelier (air entrant et air sortant) , et équiper le bras existant d'une filtration ,</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
12.0	Travail isolé	Incident ou accident lors d'une sortie en astreinte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser une procédure de prévenance pour sorties (et retours) pendant une astreinte</li> <li>- Etudier la nécessité d'un PTI (protection du travailleur isolé)</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
12.0	Manque de formation ou d'information	Absence de formation spécifique obligatoire à certains travaux dangereux	Effectuer les formations et autorisations nécessaires à l'exécution des missions	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
12.0	Chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chutes de toits :</li> <li>- Chutes d'échelles : utilisation fréquente d'escabeau, d'échelles avec les mains encombrées (matériel + consommable) exemple : maintenance électrique (changements d'ampoule sur façades en hauteur)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au travail en binôme obligatoire, si location nacelle : toujours 1 agent au sol et agent sur nacelle formé à la - manipulation de nacelles (CACES nacelle)</li> <li>- Prévoir formation montage et démontage échafaudage,</li> <li>- Prévoir formation travail en hauteur</li> <li>- Equiper si possible tous les bâtiments de ligne de vie,</li> <li>- Fournir harnais de sécurité, longes et mousquetons (penser à formaliser maintenance spécifique du matériel de sécurité)</li> <li>- Proscrire le travail en hauteur en situation isolée (toujours un agent au bas de l'échelle ou escabeau)</li> <li>- Fournir PIRL adaptée aux travaux (plateforme individuelle roulante légère)</li> <li>- Veiller au travail en équipe ( jamais une personne seule sur échafaudage)</li> <li>- Installer des garde corps sur échafaudage</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
12.0	Postures pénibles	Ouverture portillon bois difficile et inadaptée causant des douleurs articulaires	Etudier les possibilités de modifier le système d'ouverture du portillon ou le changer	CRECHE DE CANET	FERNANDEZ RICHARD
12.0	Agents chimiques dangereux	Contact et inhalation de produits chimiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner consignes aux agents pour détartrage (certains agents effectuent 1fois et d'autres 2fois / semaine)</li> <li>- Formation pratique et appropriée sur risques chimiques</li> <li>- Veiller au port des EPI (gants en caoutchouc nitrile ou PVC et port de lunettes de protection) : sensibiliser les agents</li> <li>- Stockage des produits dans des placards dédiés (enlever produits des casiers)</li> <li>- Faire analyse synthétique des produits à distribuer aux agents (gros dossier)</li> <li>- Fournir PIRL adaptée aux travaux (plateforme individuelle roulante légère)</li> <li>- Etudier réaménagement des locaux de stockage dans chaque pôle : local aéré nécessaire</li> <li>- Mise en place de procédures d'utilisation, de stockage des produits chimiques</li> <li>- Octon : Fournir et étudier les FDS (les ranger dans classeur dédié) , ranger les produits dans placard dédié avec bac de rétention et aéré</li> </ul>	ENTRETIEN ET RESTAURATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	FERNANDEZ RICHARD
12.0	Postures pénibles	Matériel très lourd et étroitesse du local oblige à des postures contraignantes : corps en extension 2 agents avec des préconisations posturales (notamment genou)	Prévoir formations gestes et postures et faire analyse de postes ergonomique	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
12.0	Organisation du travail	Responsabilité du fonctionnement du service et sur sollicitations du service, des agents et des élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser l'interdiction d'appel durant les absences (congés ou autres) sauf cas de force majeure</li> <li>- Identifier personne compétente pour répondre aux besoins du service en cas d'absence du responsable</li> </ul>	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
12.0	Manutention manuelle	Matériel de sonorisation très lourd et caisson sur roulettes à démonter car impossible à charger dans le véhicule du service	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equiper chaque véhicule d'un chariot de transport adapté (pliable et léger) pour bureau/véhicule et véhicule/site d'intervention</li> <li>- Limiter les déplacements du caisson sonorisation</li> <li>- Achat d'un véhicule à haillon à mutualiser avec les services (techniques, théâtre, etc...)</li> </ul>	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald

12.0	Chute de hauteur	utilisation d'une échelle télescopique et port d'outillage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser l'interdiction du travail en hauteur en situation isolée</li> <li>- Fournir équipement adapté pour le travail en hauteur (possibilité de mutualiser avec les ST)</li> <li>- Formation travail en hauteur pour 4 agents</li> </ul>	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
12.0	Electricité	Travail toujours sous tension : risque de choc électrique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir les EPI adaptés (tapis isolant, gants, masque avec visière ou lunettes) et veiller à leur port effectif, acquisition d'un VAT (vérificateur d'absence de Tension)</li> <li>- Travail en binôme obligatoire sous tension</li> </ul>	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
12.0	Travail isolé	Travaux dangereux en situation de travail isolé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir procédure écrite pour organiser les secours</li> <li>- Proscrire les travaux en hauteur en situation isolée et tous travaux dits à caractère dangereux</li> </ul>	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
12.0	Chute de hauteur	Echelles non sécurisées, mal stabilisées, ou sur un sol instable et peu résistant, des plateformes surchargées et encombrées, absence d'accès sécurisés, des garde-corps absents ou fixés de manière non sûre, utilisation des échelles sur plan non stable pouvant entraîner leur glissement ou renversement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation sur le travail en hauteur</li> <li>- Fournir PIRL (à étudier en interne pour hauteur et largeur adaptées aux locaux),</li> <li>- Fournir harnais de sécurité et veiller à les contrôler</li> <li>- Interdire le travail en hauteur en situation de travail isolé</li> <li>- Consignes : pas de port de charges lourdes et encombrantes dans les escaliers (privilégier plusieurs déplacements)</li> </ul>	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
12.0	Chute d'objets	Utilisation d'un véhicule de service non adapté : risque de heurt par objets lourds Reserve encombrée : risque de chute sur la tête	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir filet de sécurité pour véhicule</li> <li>- Etudier possibilité d'équiper service d'un véhicule aménagé avec casiers et séparation matériel/habitacle</li> <li>- Organiser rangement optimal de l'espace de manière régulière</li> <li>- Mettre au rebut le matériel inutilisé,</li> <li>- Prévoir un espace de rangement suffisant</li> <li>- utilisation de pieds lestés (parfois insuffisant)</li> <li>- Fixer les étagères dans le local du sous sol</li> </ul>	PROTOCOLE	CATUSSE THEO
12.0	Tiers / public / clients	Agressivité des usagers parfois insatisfaits pour diverses raisons : - mauvaise information sur les services et compétences communautaires - retard sur les permanences	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception et réorganisation des locaux à envisager et notamment création d'un espace plus sécurisé : paroi d'accueil + hygiaphone à étudier et possibilités d'évacuation permettant de se soustraire rapidement aux agresseurs (fermeture de la double porte)</li> <li>- Organisation d'une alerte et d'un appui en cas d'incidents pour une intervention rapide afin de désamorcer une éventuelle menace ou agression et élaborer des procédures faciles à mettre en œuvre sur la conduite à tenir (ex : rester calme et proposer de remplir un questionnaire de satisfaction, ...)</li> <li>- Mettre à disposition des publics toute information facilitant les démarches comme site internet à jour et communication des infos (exemple : magnet avec annuaire des services communautaires, écran d'accueil avec diffusion de messages sur l'actualité des services)</li> <li>- Formation de gestion des conflits et des émotions (concevoir une formation en intra avec tous les agents communautaires chargés d'accueil)</li> <li>- Organiser des moments d'échanges réguliers avec les agents chargés d'accueil pour une analyse de pratiques</li> <li>- Réflexion à mener sur l'accueil des permanences au rez-de-chaussée</li> </ul>	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA
12.0	Travail sur écran	Posture statique prolongée et aménagement poste administratif inadapté (pas de fauteuil de bureau réglable) Gestes répétitifs du clavier et souris Contraintes visuelles (travail sur écran) Mauvaise position pour taper à l'ordinateur au téléphone : combiné calé entre l'épaule et l'oreille	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibiliser au risques de TMS</li> <li>- fournir fauteuil réglable pour les agents du service sur tous les sites (éventuellement convention avec mairies d'accueil)</li> <li>- veiller au bon éclairage des locaux</li> <li>- favoriser les pauses actives pour limiter les risques liés à la sédentarité</li> <li>- utiliser le téléphone en mains libres quand possible et étudier possibilité de casque avec micro</li> </ul>	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA
12.0	Tiers / public / clients	Agressivité verbale et ou physique (propos déplacés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eviter les situations de travailleur isolé - Suivi psychologique personnalisé si besoin - réfléchir à un bipeur d'alerte en cas de situation difficile, de mise en place de système de vidéo surveillance - formaliser la procédure de déclaration de tout incident et les services de soutien aux victimes - Actions de sensibilisation et formation de tous les agents (gestion des conflits, gestion du stress, techniques de dialogue, etc..) : stratégies de coping - Ronde des ASVP à proximité si possible notamment à Fontes ou bureau isolé</li> </ul>	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA

12.0	Brûlure thermique	Brulures par les machines (four, machine à hot dog et lave vaisselle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre obligatoire le port des gants anti chaleur quand nécessaire</li> <li>- Acquérir du matériel à paroi froide (four notamment)</li> <li>- Fournir la trousse de secours de pansement gras type jelonet</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ENTRETIEN DES LOCAUX ET RESTAURATION SNACK	AMIEL Cécile
12.0	Agents chimiques dangereux	Présence d'électrolyte : risques de graves brulures, inhalation de produits chimiques si batterie défectueuse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage de : - Conduite à tenir en cas de projection d'acide ou d'incident, Panneau d'interdiction de fumer sur la porte du local</li> <li>- Les fiches de données de sécurité (FDS) des produits utilisés doivent être fournies</li> <li>- sensibilisation des agents au risque chimique</li> <li>- Mise en place de procédures d'utilisation, de stockage des produits chimiques et affichage des pictogrammes</li> <li>- Port obligatoire des EPI adaptés au risque chimique en cas de défaillance de l'ondeur : bottes et gants résistants à l'acide sulfurique, écran facial P3, mise en place d'un bac de rétention pour le stockage</li> </ul>	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
12.0	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière + risques de heurt par engin (grue élévatrice, chariot élévateur) sur lieu d'installation spectacle ou par un véhicule en bord de voirie de l'agent concentré sur l'affichage ou de la voiture arrêtée en bord de route	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir et veiller au port du gilet haute visibilité sur chantiers et lors de la pose de la signalétique</li> <li>- Equiper le véhicule de bandes de signalisation réfléchissantes lors de la pose de la signalétique avec arrêts fréquents</li> </ul>	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
10.0	Chute de hauteur	Utilisation d'une échelle télescopique	utiliser la PIRL du CTI (prêt du véhicule adapté pour son transport)	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA
10.0	Poussières ou particules	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition aux aux poussières de fientes qui contiennent une bactériedont l'inhalation peut entraîner l'ornithose psittacose</li> <li>- Exposition aux gaz d'échappement des véhicules de collecte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consigne de fermer les fenêtres de l'atelier pour empêcher les pigeons d'y pénétrer : isoler l'atelier des garages des BOM</li> <li>- Déplacer l'atelier de montage</li> </ul>	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
10.0	Fluides sous pression	Eclatement des flexibles/pneus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle de la fixation et l'état des flexibles régulièrement</li> <li>- Respect des consignes de stockage des éléments sous pression</li> <li>- Veiller au port des Epis nécessaires</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
10.0	Equipements de travail	Coupure avec le cutter	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir cutter de sécurité</li> <li>- Consigne de port des gants de protection obligatoire lors de l'utilisation de l'outillage type cutter</li> </ul>	GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS	DARDE DELPHINE
10.0	Poussières ou particules	Inhalation et contact avec des poussières de végétaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter les durées d'exposition par polyvalence des activités notamment en période de pollinisation</li> <li>- Nettoyage des ateliers à l'eau ( éviter les balais pour dispersion des poussières)</li> </ul>	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
10.0	Travail de nuit	interventions en situation isolée la nuit (augmentation des risques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire respecter le protocole : prévenir en priorité l'astreinte de direction qui décide d'envoyer un agent et formaliser la sécurisation de l'agent (heure de sortie, heure de retour, ....)</li> <li>- Envisager l'opportunité d'utilisation d'un DATI</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
10.0	Brûlure thermique	Utilisation d'outillage (chalumeau, décapeur thermique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au réassort adéquat de la trousse de secours (compresses type jelonet)</li> <li>- veiller au port des EPIS (gants anti chaleur, casque avec visiere)</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
10.0	Organisation du travail	Augmentation du risque routier car multiplication des déplacements Sentiments d'inutilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticipation des besoins de matériel et fournitures avant début des travaux</li> <li>- Prise en compte des avis des agents concernés</li> <li>- Mettre en place une communication interne dans l'entreprise</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE

10.0	Intensité et complexité du travail	- Temps de concentration pour la production élevé et plan de nettoyage assuré individuellement par manque de temps : cadences de travail élevées - Heures de travail contraintes aux obligations de service des repas et de livraison : 11h15 pour le secteur des bébés et 11h30 pour le secteur des grands (&er service) et 12h15 (second service)	- Passage à temps complet de l'agent à TNC (25H)	PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE	NOLET Kathy
10.0	Conflits de valeur	Mise à mal de la perception par les agents de la qualité d'un accueil à donner dans le cadre d'un service public	- Prévoir un espace dédié à l'accueil des familles et aménagé à cet effet : table de change dans les toilettes, espaces pour laver et faire sécher le matériel du RPE, installer des chaises d'attente dans le couloir, etc.....	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP	NOLET Kathy
10.0	Ambiances lumineuses	Plafonnier à leds agressifs (couleur blanche) et lumière naturelle faible	- Etudier les besoins individuels ; passage aux leds de couleur jaune et/ou installer variateur - Fournir lampes de bureau	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP	NOLET Kathy
10.0	Chute de hauteur	Pas de rampe pour adultes pour salle en contre-bas	- Installer rampe dans les escaliers - Fournir marche pied normalisé (avec main courante et marches anti dérapantes)	CRECHE DE CLERMONT	FERNANDEZ RICHARD
10.0	Agents biologiques dangereux	Présence de moisissures et de salpêtre	- Réparation des infiltrations ( CTI prévenu)	CRECHE DE CLERMONT	FERNANDEZ RICHARD
10.0	Ambiances lumineuses	Eclairage accueil : reflets écran et reflets vitres	Etudier les possibilités de supprimer les reflets (installation d'un film polarisateur)	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
10.0	Coactivité	exposition aux risques inhérents aux activités extérieures	- Fournir les EPI adaptés (casque..) et veiller au port effectif - Rédaction du plan de prévention en amont	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
10.0	Bruit	Ambiance sonore élevée (bruit des moteurs + climatisation)	- Fournir bouchons d'oreille - Limiter temps d'intervention au-delà de 80 décibels	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
10.0	Circulations	stationnement sur voirie +/- proche du lieu de dépannage : co-activité avec agents et usagers (piétons et véhicules)	- Baliser les zones de circulation piétonnières sur les sites CCC et limiter la vitesse de circulation - Formaliser interdiction de téléphoner en voiture	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
10.0	Chute d'objets	chute d'objets lourds : éléments scéniques, outils, matériel d'éclairage et de son + lors de chargement et transport de matériel dans véhicule de service, de livres... + Chute de pierre ou de branches en milieu extérieur	- Veiller au port des EPI et notamment casque de sécurité sur chantiers - Respecter les consignes de stockage et les standards de rangement - Installer un filet de sécurité dans le véhicule	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
10.0	Chute de plain-pied	déplacements fréquents sur sols instables, glissants, inégaux Installation en simultanéité avec le service informatique et nombreux câbles au sol durant l'insatallation	Fournir chaussures antidérapantes et confortables	PROTOCOLE	CATUSSE THEO
10.0	Exigences émotionnelles	Contact avec le grand public, thématique de travail directement liée aux inégalités mondiales et locales	- Formation à la gestion des émotions - Analyse de pratiques en équipe	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane

10.0	Agents biologiques dangereux	Transmission des virus, Blessures lors des visites terrains (morsures serpents, tiques si hautes herbes...), Coupures avec métaux rouillés (zones et terrains notamment)	- Trousse de secours à emporter lors des sorties avec gel hydro alcoolique - Prévoir VM et vérifications vaccinations recommandées (tuberculose notamment) - Consignes de laver les mains après chaque visite et rencontres	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
10.0	Noyade	Risques de chutes dans des plans d'eau existant lors de visites de conformité	- Consigne générale de sécurité : rester à distance des points d'eau et grande vigilance lors de l'inspection (prise de photos, mesures au laser...) - Signaler au service la présence d'une piscine lors d'une visite de sécurité lorsque c'est déclaré et appeler le service en cas de piscine sur les lieux non déclarée	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
10.0	Chute d'objets	- Utilisation d'un véhicule de service non adapté : risque de heurt par objets lourds - Rangement étagères bureau : espace encombré et matériel lourd placé en hauteur : risque de chute sur la tête - Evènements extérieurs : risque d'effondrement des grilles et barnums en cas de temps venteux ou éléments de chantier selon le cas	- Respecter les consignes de stockage et les standards de rangement - Prévoir filet de sécurité dans le véhicule ou étudier possibilité d'équiper service d'un véhicule aménagé avec casiers et séparation matériel/habitacle - Stockage : mettre au rebut le matériel inutilisé - Fournir casque de chantier si besoin	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
10.0	Chute de plain-pied	Déplacements fréquents sur sols instables, glissants, inégaux avec concentration détournée sur prise de photos/vidéos...	- Consigne de port de chaussures fermées pour sorties extérieures - Fournir chaussures de sécurité si besoin	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
10.0	Travail isolé	Pas de soutien possible en cas d'agressivité physique et/ou verbale d'un administré énérvé	- Fournir des locaux permettant une confidentialité d'échanges ainsi qu'une proximité avec des collègues en cas d'agression - Mettre en place un système d'urgence (voir les propositions de l'ANCT)	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA
10.0	Chute d'objets	Heurt ou chute d'objets (voile ou autre)	- Sensibiliser et respecter les règles de stockage et les standards de rangement dans tous les espaces - Fixer les étagères au mur dans les ateliers - Etudier possibilité d'augmenter les espaces de stockage au sol et de rangement : construction de bâtiments	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
10.0	Bruit	Salle du haut non insonorisée et bruyante lors d'activités (cerfs-volants, stages, ..)	Isoler la salle du haut : cloisons et plafond bas	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile
8.0	Risque Routier	Risques lié à la circulation routière	- Assurer le plus possible une bonne organisation des déplacements et des communications afin de garantir la concentration des agents sur la route, et de réduire le stress et la fatigue. - Possibilité de rentrer avec véhicule de service si éloigné du siège et fatigue +++ (ex : après une festivité) - S'assurer que le niveau de la haute visibilité des tenues soit conservé (vérifier et respecter le nombre de lavages des vêtements) - Veiller à rester concentrés sur la route et changer de conducteur au besoin (planning chargé en juillet notamment) - Restreindre voire stopper toutes patrouilles en véhicule en cas de fortes intempéries (épisodes cévenols) - fournir des radios relais à portée suffisante pour couvrir zones blanches (ceux actuels non satisfaisants)	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA
8.0	Coactivité	Intervention d'une entreprise extérieure ou des agents du service technique dans les bureaux des agents	- Organiser l'intervention à l'avance pour permettre aux agents concernés de s'organiser pour les travaux (ex : télétravail si durée des travaux supérieure à 1/2 journée ou si travaux occasionnant des nuisances sonores) - Sensibiliser les intervenants au respect des équipements des agents (ex : protection des affaires personnelles, outils de travail, etc...)	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique

8.0	Chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail en bord des fosses (position accroupie pour photos, penchée en avant pour mesures de hauteur de boue), au-dessus de 4 m de hauteur sur postes de relèvement</li> <li>- Utilisation d'échelles</li> <li>- Travail isolé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation des barres anti chute sur les ouvrages non équipés</li> <li>- port d'un DATI en situation de travailleur isolé</li> <li>- Mise à disposition de protection stop chute (ex : harnais) avec formation obligatoire pour l'utilisation et mise en place d'un suivi des équipements particuliers (attention les tâches nécessitant l'utilisation de harnais ne doivent pas être effectuées en position de travailleur isolé)</li> <li>- Mettre en place des procédures,</li> <li>- Identifier et répertorier les zones blanches</li> <li>- Identifier les tâches pour lesquelles le travail seul est proscrit</li> <li>- Etudier la pertinence d'acquérir une PIRL et quelles dimensions ou de la louer pour certains</li> <li>- En cas de prêt de l'échafaudage du CTI, le faire monter par un agent formé en montage et démontage des échafaudages</li> </ul>	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
8.0	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au respect du code de la route et au règlement intérieur de sécurité</li> <li>- Réflexion sur un règlement du parc automobile</li> </ul>	SERVICES TECHNIQUES : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	DARDE DELPHINE
8.0	Agents chimiques dangereux	- Contact et inhalation de produits chimiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à disposition les FDS des produits utilisés</li> <li>- Organiser le stockage adéquat des produits</li> <li>- Fournir et veiller au port effectif des EPI : gants, lunettes et masques (selon les indications de la FDS)</li> </ul>	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
8.0	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière (parfois arrêt en bord de voirie pour livraisons)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equiper tous les véhicules de bandes réfléchissantes normalisées</li> <li>- Consignes de respect du code de la route (interdiction du téléphone, port de ceinture ..)</li> <li>- Sensibilisation aux comportements addictifs (alcool, médicaments, substances ..)</li> </ul>	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
8.0	Travail en milieu confiné	Intervention dans des parties de locaux étroites	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des locaux à risque et organisation du travail</li> <li>- Envisager l'acquisition d'un DATI</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
8.0	Tiers / public / clients	pas d'entente et de cohésion au sein de l'équipe technique et avec les autres équipes du centre agressions verbales, physiques et incivilités des usagers : non proximité ressentie du responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le dialogue social et la communication intra et inter équipe du centre : réunions plus régulières</li> <li>- Formaliser la prise en compte du cahier de remontée d'informations et prendre les mesures nécessaires</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
8.0	Incendie et explosion	incendie dû aux produits inflammables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les opérateurs aux incompatibilités de stockage et de mélange</li> <li>- Réaliser des exercices d'évacuation en cas d'incendie plus régulièrement</li> <li>- Etablir une procédure de reprise des produits périmés avec le fournisseur et d'évacuation</li> </ul>	GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS	DARDE DELPHINE
8.0	Tiers / public / clients	Contact avec les usagers parfois mécontents du fait des restrictions de circulation ou des projectiles de cailloux sur leur pare-brise (difficiles à contrôler lors de l'utilisation du rotofil)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser les horaires de travail pour le passage du rotofil en bord de voirie afin de minimiser la fréquence de circulation (tôt le matin par exemple) et les projectiles</li> </ul>	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE

8.0	Risque Routier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques liés à la circulation routière : heurt de la benne avec un véhicule ou écrasement des agents à l'arrière des bennes, véhicules mal garés, rues étroites, bateaux de trottoir peu pratique, travaux sur voiries (non connus du service),</li> <li>-risques liés aux intempéries (verglas, aquaplaning...)</li> <li>- Risques liés au remplissage excessif des camions (sur tonnage) : stabilité et freinage non efficient</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insister régulièrement auprès des communes pour être prévenus des travaux sur voirie qui engendrent déformations et trous de chaussées et coactivité avec les entreprises</li> <li>- Optimiser les points de regroupement dans les communes (impasses...), pour éviter les marche arrières (Paulhan, route Adissan par exemple...)</li> <li>- Supprimer les marche arrières (en cours)</li> <li>- Identifier clairement dans les plans de tournée les principales difficultés (ronds points, voies étroites, impasses...) (en cours)</li> <li>- Proscrire certains comportements de conduite dangereux</li> <li>- Interdiction absolue d'être à son poste en état d'alcoolisation et sous l'emprise de drogues,</li> <li>- Sensibilisation régulière au risque routier,</li> <li>- Veiller au port de la ceinture de sécurité en cabine</li> <li>- Sensibiliser les municipalités et bailleurs privés (Hérault logement) pour programmer déplacement PR ou PR de substitution quand difficultés d'accès</li> <li>- Plan de tournée conçu de manière à éviter au maximum marches arrière et collecte bilatérale simultanée,</li> <li>- Vérification des organes de sécurité des véhicules avant chaque tournée à imposer et si organe de sécurité défaillant (pneus, phares, freins ...) consigne d'utiliser le véhicule "mulet" qui doit être entretenu en ce sens</li> <li>- En cas d'intempéries (notamment gel et grosses pluies), identifier les routes et chemins à différer ou nécessitant une vigilance accrue</li> <li>- Consigne de vidage au compacteur ou à Soumont quand trop plein : optimiser les tournées pour éviter les surcharges (ex : un BOM + un VL sur certaines tournées identifiées)</li> </ul>	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
8.0	Coactivité	En cas de travaux à proximité : risques liés aux travaux spécifiques de l'entreprise (ex chutes de tuiles ..)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibiliser les communes pour informer le service en cas de travaux et prévoir si nécessaire les mesures de précaution (plan de prévention...)</li> </ul>	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP	NOLET Kathy
8.0	Intensité et complexité du travail	Nettoyage des cabines simultanément aux appels casiers, gestion des scolaires, analyses et nettoyage des vomissements : souvent seul pour gestion du nettoyage et ses aléas	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner des consignes opérationnelles afin de pouvoir évaluer les urgences et définir les priorités d'actions pour chaque agent : priorisation sanitaire</li> <li>- Prévoir un agent en renfort pendant la période des vidanges (renfort externe)</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
8.0	Noyade	Travail en bord de bassin : risque de chute dans l'eau en cas de malaise Possibilité de s'entraîner lorsque public ne vient pas	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interdiction du travail isolé</li> <li>- sensibiliser personnels saisonniers sur l'hygiène de vie (alimentation, sommeil)</li> <li>- interdire l'entraînement seul dans le bassin</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
8.0	Conflits de valeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parents retardataires et impossibilité morale de laisser la personne seule dans l'attente : aucune consigne dans cette situation et culpabilité par les parents</li> <li>- Enfants en dessous de 12 ans déposés seuls et trompant sur leur âge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imposer les justificatifs des tarifs réduits (corps de métiers, résidents, situation sociale, membres des associations handicap invisible..) : faire respecter la consigne</li> <li>- Consignes claires de la direction sur les situations , procédure de remontées d'informations et soutien : courrier aux usagers concernés)</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
8.0	Postures pénibles	Port de charges Utilisation d'engins ou outils (marteau piqueur)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des actions de sensibilisation aux TMS pour les techniciens et aux bonnes postures</li> </ul>	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
8.0	Manutention manuelle	Nombre excessif de manipulations et au type de mouvements (torsion, déplacement, soulèvement de charges lourdes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et sensibilisation aux Troubles Musculosquelettiques</li> <li>- Fournir un chariot de transport pour petit matériel (nappes , caisses, machines à café...)</li> <li>- Eviter les ports de charge répétés inutiles : organiser les éléments à disposition et à la bonne hauteur dans la mesure du possible</li> </ul>	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
8.0	Tiers / public / clients	Soumis au mécontentement du public, associations, partenaires : possibilité d'agressions physiques et verbales : parfois travail seul	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place procédure de gestion des réclamations</li> <li>- Formation gestion des conflits</li> </ul>	PROTOCOLE	CATUSSE THEO
8.0	Brûlure thermique	renversement eau bouillante	Prévoir trousse de secours dans le véhicule avec Kit de secours brûlure thermique ou compresses hydrogel pour brûlure thermique + n° d'urgence	PROTOCOLE	CATUSSE THEO

8.0	Les Relations Sociales	Risque de conflits, divergence d'intérêt, indisponibilité des directeurs et désorganisation des actions mises place, obligation de s'appuyer sur les actions des autres services, frustration des organisations, agents formatés à travailler individuellement, déresponsabilisation.	- Etudier préparation des réunions en cas d'indisponibilité d'un participant (exemple : envoyer agent avec informations) et proscrire les retards aux réunions ( sensibiliser également les élus) : fiche d'organisation de réunion à diffuser aux services en amont (cf fiche protocole)	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
8.0	Ambiances lumineuses	Potentiels problèmes d'éclairages inadaptés en cas d'utilisation de locaux inhabituels ou en cas d'interventions en extérieur	Fournir une lampe frontale	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
8.0	Manutention manuelle	Port de charges lourdes (tables, chaises...)	- Prendre connaissance de règles de sécurité des évènements - Prévoir soutien des services techniques pour les installation/désinstallation	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
8.0	Intensité et complexité du travail	Urgence à gérer en priorité : manque de process Annulation d'évènements qui on nécessités plusieurs mois travail	Anticiper les urgences (commissions, conseils etc...) par meilleure communication interservices	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
8.0	Coactivité	dangers liés à l'activité de l'entreprise visitée	- Prendre connaissance des règles de sécurité de l'entreprise visitée - Fournir un minimum d'EPI pour visites sites (gilet HV, casque..	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RAMBIL MERBOUHA
8.0	Circulations	heurt par coactivité piétons, véhicules de service	- Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières) - Limitation de vitesse sur le site (20KM/H) - Obligation de port d'un gilet HVI pour déplacements sur zones d'activités et en bord de voirie des centre villes	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
8.0	Chute d'objets	Bureau : étagère non fixée au mur Sur chantiers : risques liés aux effondrements et chutes	- Fixer étagères au mur et respecter les consignes de rangement - Fournir un casque de chantier à disposition et le porter si nécessaire	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina

8.0	Bruit	nuisance sonore élevée	Prévoir EPI si besoin (protection auditive)	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
8.0	Poussières ou particules	reprographie : impression de cartographies dans le bureau des agents : inhalation d'émissions toxiques (poussières : particules de papier et encre en poudre, gaz : ozone, particules ultrafines)	- Déplacer traceur dans salle inoccupée - Veiller à l'aération du bureau durant son utilisation	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
8.0	Exigences émotionnelles	Risque de réaction violente de l'utilisateur suite à un refus, une non-conformité ou un constat d'infraction et pas de systématisation de prévenir le service au moment du départ	- Suite refus ou contestation, si possible présence de l' élu en charge de l'urbanisme ou lieu de la permanence dans le bureau de l'agent communal chargé de l'urbanisme - Mise en place d'un agenda partagé ou d'une procédure pour avertir de la sortie en constat d'infractions de l'agent assermenté - Réflexion sur mise en place d'une procédure pour avertir et demander le soutien du service ASVP lors des constats d'infraction chez les particuliers	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
8.0	Chute d'objets	Dossiers dématérialisés, mais conservation des anciens dossiers volumineux (PLU, lotissements, archives des dossiers contentieux) Visite sur les chantiers	Fournir casque pour l'agent assermenté lors des visites de contrôle	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
8.0	Chute de plain-pied	constat d'infraction sur chantiers : déplacements sur sols défectueux, non stables et encombrés Risques de glissades sur des sols lisses / risques de trébucher sur le terrain (obstacles)	Fournir chaussures de sécurité et casque pour l'agent assermenté lors des visites de contrôle	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
8.0	Agents biologiques dangereux	contact public fréquent : exposition aux agents infectieux, virus... risques de blessure en sorties extérieures, morsures d'animaux (voie publique ou chez les particuliers)	- Localiser la trousse de secours - Trousse de secours portable avec aspi venin - rajouter phrase sur courrier de convocation des visites de contrôle et conformité : "si vous avez des animaux, merci de prendre les mesures adéquates de sécurité" - fournir gel hydro pour sorties extérieures et consignes (N° d'urgence)	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
8.0	Coactivité	Tous les risques liés aux accidents de chantiers	Donner des consignes de port des EPI adaptés (chaussures de sécurité, casque de chantier, gilet HVI si besoin) et fournir des équipements individuels	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
8.0	Chute de hauteur	utilisation de moyens inadéquats (utilisation du matériel sur place (chaise...))	- Etudier voir possibilités de se faire accompagner par des agents techniques avec le matériel adéquat pour mise en place signalétique - Proscrire le travail sur une échelle - Proscrire le travail en hauteur en situation isolée	COMMUNICATION	CATUSSE THEO

8.0	Chute de hauteur	Chemins glissants, caillouteux, terrains accidentés	Fournir des chaussures adaptées, antidérapantes	TOURISME : ENTRETIEN, EQUIPEMENT ET BALISAGE DES SITES AMENAGES	RIGAL Océane
8.0	Electricité	Lors d'incident disjoncteur, agent manipule tableau électrique	Donner des consignes de sécurité écrites interdisant manipulation tableau et fermer à clé tableau électrique, Vérifier régulièrement installations électriques, et des canaux de gaz	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
8.0	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière pouvant être amplifiés parfois par des éléments : - conduite tard et de nuit (DGS + Cabinet) - conduite en traitant des dossiers au téléphone pour traiter les urgences et optimiser le temps	- Proscrire l'usage du téléphone au volant (pour l'ouverture du parking, utiliser le téléphone qu'n étant stationné) - Optimisation des déplacements (réservation véhicules de service ou covoiturage) quand c'est possible	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA
8.0	Manque de formation ou d'information	Demandes complexes et nécessité de polyvalence	Formation à prévoir sur l'accompagnement humain	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA
8.0	Intensité et complexité du travail	- Report des rendez-vous en cas d'absences imprévues et organisation de dernière minute à assurer générant de la pression psychologique impactant la charge mentale - Difficultés des connexions internet sur certains sites (fontes..)	Réflexion pour amélioration du service et recrutement d'un second agent permanent	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA
8.0	Exigences émotionnelles	Difficulté à rester sur son quant-à-soi face à la détresse des usagers	- Formation à la gestion des émotions - organiser des réunions d'équipe	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA
8.0	Coactivité	co-activité avec agents communautaires ou autres entreprises extérieures	Commande de travaux en saison basse de préférence (ex : nettoyage des vitres, travaux en régie..) et transmettre planification des travaux par les services techniques à la Base	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile
7.0	Circulations	Pas de cheminement piétonnier sur le site	- Baliser un cheminement piétonnier au siège - Limiter la vitesse dans l'enceinte du parc	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA
7.0	Manque de formation ou d'information	- Méconnaissance des règles de sécurité pouvant engendrer des accidents - Défaut de conformité réglementaire pour certaines activités nécessitant des recyclages réguliers	- Tenir un calendrier de suivi des recyclages de mise à jour des compétences (en doublon avec le service RH)	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
7.0	Bruit	Inconfort, gêne, fatigue auditive	- Affichage des consignes de sécurité lors de l'entrée dans les zones bruyantes	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
7.0	Postures pénibles	Travaux en position non adaptée : posture accroupie à proximité des réseaux, postures couchées au sol avec les bras tendus, courbées dans les réseaux, à genoux devant les armoires électriques	-Formation PRAP - Si possible, adapter allègement des charges (matériel plus léger..)	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
7.0	Travail de nuit	Accentuation de l'ensemble des risques	- Prévoir une organisation du travail avec des temps de repos si nécessaire après les astreintes - Interdire les travaux dangereux ou les reporter au lendemain (pas de travail isolé) - Port d'un DATI - Formaliser une procédure pour les astreintes (fin d'interventions notamment)	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE

7.0	Manutention manuelle	Port de charges lourdes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation PRAP ou gestes et postures</li> <li>- Renouveler pour adapter les matériels lourds ex : remplacement des regards en fonte par des matériaux plus légers</li> </ul>	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
7.0	Circulations	Heurt piéton - véhicule	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baliser une cheminement piétonnier</li> <li>- Consigne de se garer en marche arrière</li> </ul>	PROJETS, TRAVAUX ET GEMAPI	GLAAS MICHELE
7.0	Circulations	Heurt piéton - véhicule	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baliser une cheminement piétonnier</li> <li>- Consigne de se garer en marche arrière</li> </ul>	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
7.0	Noyade	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inhalation de gaz toxiques pouvant provoquer nausées et syncopes et risque de chute dans les fosses</li> <li>- gestion des urgences ou en astreinte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En astreinte : formaliser une procédure avec le pilotage de l'astreinte de décision</li> <li>- Proscrire formellement le travail en situation isolée aux abords d'une fosse</li> <li>- Mise en place de perches (gaffes télescopiques et bouées en bord de bassin)</li> <li>- Vérifier la pertinence de port d'un gilet de sauvetage en cas d'intervention à risque</li> <li>- Formaliser une procédure d'intervention aux abords des bassins des stations d'épuration (ex : quand risque de chutes dans l'eau, toujours visibilité d'un autre agent)</li> </ul>	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
7.0	Ambiances thermiques et climatiques	Travail en ambiance très chaude et alternance des lieux avec des températures différentes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail : des pauses plus régulières, privilégier la confection de repas froids ou évitant les branchements des fours, informer les agents sur les risques et les bonnes pratiques, donner des consignes d'hydratation et ne pas laisser es agents seuls dans les cantines trop longtemps</li> <li>- Vérification par pôles des lieux climatisés</li> <li>- Vérification des aérations permettant l'extraction des chaleurs</li> </ul>	ENTRETIEN ET RESTAURATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	GEORGEL Cédric
7.0	Poussières ou particules	Projection et inhalation de cendres et/ou poussières fines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consigne de se positionner sur le côté de la benne lors du vidage pour ne pas se trouver dans le reflux d'air chargé de microbes</li> </ul>	COLLECTE DES DECHETS	
7.0	Chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre très répété de montées et descentes</li> <li>- PR en mauvais état et sur les trottoirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel aux ripeurs de signaler les PR défectueux pour les déplacer et/ou aménager</li> </ul>	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
7.0	Manutention manuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombreuses manutentions manuelles, postures contraignantes et gestes répétitifs des membres supérieurs (lever-porter), regroupement des sacs poubelles dans les containers et montée</li> <li>- Bacs de l'aire de lavage remplis et lourds : difficulté à soulever</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au respect des consignes opérationnelles pour la manipulation des conteneurs</li> <li>- Formation PRAP</li> <li>- Vider les bacs de l'aire de lavage plus 2 fois/semaine et étudier possibilité de soulever les bacs avec chariot élévateur nécessitant autorisation de conduite</li> </ul>	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
7.0	Agents biologiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contact cutané et respiration d'émanations de déchets +/- contaminés (verres, ferrailles, déchets verts, déchets organiques..),</li> <li>- Coupures, piqûres, morsures par animaux errants (AES)</li> <li>- Utilisation de sèche mains à air pulsé dans les vestiaires : risque de propagation des germes et bactéries</li> <li>- Utilisation de douches mal nettoyées</li> <li>- Collecte en chenil : projection, inhalation de matières organiques</li> <li>- Projection de déchets lors du nettoyage au nettoyeur haute pression</li> <li>- Douche mal nettoyée : risque de développement de légionellose</li> <li>- collecte des sacs poubelle au sol</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au réassort des trousse de secours (vérifier que produits adaptés)</li> <li>- Vérifier régulièrement état des EPI et vêtements de travail,</li> <li>- Mise en place d'un registre de signalement des blessures , même bénignes, de presque accidents</li> <li>- Formation aux 1ers secours (1 dans chaque équipe recommandé)</li> <li>- Veiller à une hygiène corporelle (sensibiliser les agents au lavage des mains et nécessité de se doucher après chaque tournée, désinfection régulière des mains avec gel hydroalcoolique fourni (également en cours de collecte),</li> <li>- Supprimer les sèche-mains à air pulsé des vestiaires et privilégier les serviettes en papier</li> <li>- Veiller à la désinfection quotidienne des sanitaires : étudier nettoyage à la vapeur, donner des moyens adéquats et des consignes claires aux agents d'entretien (ex: ne pas négliger le pommeau de douche, ne pas oublier les poignées de porte, les interrupteurs.... , les chiffons de nettoyage (95°), les tapis de bain (nid à saletés et microbes)</li> <li>- systématisation d'une procédure "" Action/réaction "" pour chaque dysfonctionnement"</li> <li>- Consigne de ne pas collecter (et rester dans le camion) quand chiens à proximité (ex : chemin mas de marre à Brignac)</li> </ul>	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE

7.0	Agents chimiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition importante aux produits chimiques (contact, inhalation, projections)</li> <li>- Stockage dans l'espace de travail et produits incompatibles entre eux : risques chimiques : inhalation, brûlures</li> <li>- Contact cutané avec huiles minérales et solvants de dégraissage</li> <li>- Inhalation de produits chimiques : vapeurs des composés organiques volatils (COV) contenus dans les solvants de peinture de carrosserie ou de produits de dégraissage et dans les carburants, lors des interventions sur le carburateur ou sur le réservoir d'essence, les changements de filtres</li> <li>- Toxicité des vapeurs des carburants et gaz d'échappement (contenant des hydrocarbures aromatiques polycycliques)</li> <li>- stockage des bombes de peinture sur postes de travail inadapté</li> <li>- Eclaboussures, projection, contact cutané de produits chimiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter stockage des produits sur postes de travail</li> <li>- Formation sur les dangers des produits utilisés : connaître les pictogrammes, utiliser les EPI adaptés,</li> <li>- Stockage des contenants dans local ventilé, extérieur à l'atelier muni d'un extincteur et fermé à clé et bacs de rétention et portes aération hautes et basses</li> <li>- Sensibilisation des agents au risque chimique : affichage pictogrammes</li> <li>- Veiller au port effectif des EPI (gants obligatoires pour produits chimiques en nitrile ou adapté au type de solvant, masques P2 pour petits travaux et P3 en cas d'empoussièrement important),</li> <li>- Port d'un masque P2 pour application de peinture</li> <li>- Veiller au port effectif des EPI et de tenues de travail à manches longues,</li> <li>- Mise à disposition des FDS</li> <li>- veiller à l'entretien régulier du système de ventilation (nettoyage des conduits d'extraction, changement des filtres)</li> <li>- Veiller à utiliser des aspirateurs à filtre (non des soufflettes qui dispersent les poussières dans l'air) pour les postes de travail</li> <li>- Nettoyer régulièrement les sols à l'humide pour limiter la dispersion des poussières</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
7.0	Bruit	Bruit des machines en fonctionnement, des moteurs sur variateur de vitesse qui tourment en permanence, des démarrages non contrôlés des compresseurs d'air et du blower	Fourniture aux techniciens CAQ un casque de chantier avec casque anti-bruit intégré	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
7.0	Chute de plain-pied	Sol qui peut être souvent mouillé ou humide donc glissant autour des bassins, dans tous les espaces de stockage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baliser les très faibles hauteurs</li> <li>- Veiller au port du casque de protection lors des déplacements en sous-sol</li> <li>- Fournir des chaussures coquées et fermées à semelles anti dérapantes,</li> <li>- Repositionner les grilles manquantes et cloches sur les siphons</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
7.0	Vibrations mécaniques	vibrations main, bras, corps entier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir gants anti vibrations spécifiques aux espaces verts norme EN ISO 10819</li> <li>- Lors de l'acquisition de nouveaux équipements , veiller à privilégier l'outillage avec des poignées antivibratiles et des matériaux absorbants en élastomères</li> <li>- Planifier le travail afin d'éviter la réalisation d'une activité exposant au risque vibratoire pendant toute une journée.</li> <li>- Organiser le signalement des équipements défectueux ou nécessitant une maintenance particulière et remplacer toutes pièces ou parties trop usées ou défectueuses</li> <li>- Veiller au bon affutage des outils coupant et au bon graissage des parties mobiles de l'ensemble des équipements,</li> </ul>	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
7.0	Agents biologiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition à des pollens, plantes allergiques, coupures, piqûres d'insectes ou de végétaux, brûlures, possible contact avec chenilles processionnaires, morsures d'animaux</li> <li>- risque de contact et de projections avec des déjections animales (leptospirose, rage )</li> <li>- risques de coupure avec déchets contaminés : seringues, verres</li> <li>- Transmission de virus, pathologies...</li> <li>- Projection de matières fécales lors du débroussaillage station d'épuration de Fontes (débordement) ou dans les zones (matières fécales de chiens de chiens)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au réassort régulier des trousse de secours</li> <li>- En cas de besoin port de combinaison de type tyvek</li> <li>- Formation et sensibilisation des saisonniers sur risques liés à la végétation, formalisation des - Accueil du nouvel arrivant à formaliser avec les consignes de sécurité</li> <li>- Formation de tous les agents aux 1ers secours et renouvellement à effectuer</li> <li>- Surveillance médicale et sensibilisation des vaccinations</li> <li>- Fournir une bombe poivre (lacrymo anti chiens) et aspivenin</li> <li>- Rendre obligatoire le port de la combinaison tyvek en station d'épuration et la douche en fin de journée et envisager le nettoyage des vêtements de travail des agents</li> </ul>	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
7.0	Agents chimiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inhalation de gaz de combustion et de vapeurs toxiques, de poussières et de sciures de bois</li> <li>- Projection dans les yeux, rhinite, allergies,</li> <li>- Utilisation de produits irritants (carburant)</li> <li>- Exposition aux traitements phytosanitaires (fongicides, insecticides, herbicides), lors de la pulvérisation (utilisation des restes de produits en stock)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation au risque chimique, notamment poussières de bois, formation à l'utilisation des EPI (notamment gants de protection)</li> <li>- Evaluer la pertinence d'acquisition de matériel sur batteries portatives (batteries sur harnais dorsal), : matériel déjà acheté et peu d'autonomie et moins de puissance</li> <li>- Prévoir des masques de protection P2 (extérieur) pour transvasement des hydrocarbures</li> <li>- Equiper les camions d'extincteurs et de sangles pour arrimer les bidons de carburant</li> <li>- Formaliser les consignes spécifiques au transport de carburant</li> </ul>	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
7.0	Circulations	heurts par véhicule	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières) sur tous les sites communautaires</li> <li>- Sensibilisation aux dangers de travaux sur voirie et balisage des chantiers quand c'est nécessaire</li> <li>- Veiller à l'utilisation effective des moyens de prévention existants</li> <li>- Port de tenue HVI en bord de voirie</li> </ul>	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE

7.0	Bruit	Outillage à fortes émissions sonores, notamment tronçonneuse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition de casques anti bruit à fréquence humaine (proximité des agents avec machines en mouvement)</li> <li>- surveillance médicale renforcée des agents</li> </ul>	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
7.0	Equipements de travail	Blessures diverses, piqûres, sectionnement de membres, happement, coupures lors du changement de lames des tondeuses, écrasement si renversement de l'engin, projections	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des saisonniers aux risques spécifiques de l'activité et fourniture des EPI adaptés</li> <li>- Acquisition de gants anti coupures renforcés pour chacun des agents : vérifier la pertinence de la norme avec la maniabilité : faire des essayages</li> <li>- Fournir et veiller au port des pantalons ou jambières anti coupures pour les activités le nécessitant (à déterminer précisément)</li> <li>- Veiller à la validité des EPI (n'offre plus de protection optimale en fonction de l'exposition aux UV et chocs) et changer si besoin</li> <li>- Sensibiliser les agents pour un stockage conforme des EPI</li> <li>- Fournir et veiller au port des lunettes de sécurité ou visières lors des opérations de taille</li> </ul>	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
7.0	Postures pénibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestes répétitifs : passer aspirateur, balai, serpillière, microfibrés</li> <li>- Bras au-dessus de l'épaule lors de certaines tâches</li> <li>- Problèmes du canal carpien (utilisation répétée des pulvérisateurs, essorage des lavettes..)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter les opérations de remplissage, de transport et de vidange des seaux (déplacements avec charges) et l'essorage des franges (efforts avec la presse) : matériel de pré imprégnation</li> </ul>	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
7.0	Manutention manuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port des ustensiles (seaux, balais..) et produits d'entretien</li> <li>- Déplacements de mobilier, des effets personnels laissés par terre (chaussures des ripeurs, fils de téléphones...)</li> <li>- Déplacement des containers à poubelles</li> <li>- Soulèvement et secouement des tapis d'entrée</li> <li>- Nettoyage vitre porte d'entrée bâtiment administratif tous les jours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation PRAP (sur sites)</li> <li>- Organiser les évacuations des déchets dans les locaux (exemple : bouteilles de verres à mettre dans les colonnes) et gestion du tri NB : penser à inclure les agents d'entretien dans la procédure (invitation aux réunions de travail)</li> <li>- Installer un tuyau sur robinet pour éviter de soulever seau dans local</li> <li>- Privilégier matériel de pré imprégnation dès que possible</li> <li>- Note de service dans les vestiaires de collecte demandant de ne rien laisser traîner au sol</li> <li>- Note de service dans tous les locaux de restauration avec micro-ondes : bien positionner le couvercle pour chauffage des plats pour éviter éclaboussures</li> <li>- Fournir un appareil pour sécher le linge (blouses, lavettes..)</li> </ul>	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
7.0	Agents chimiques dangereux	Contact avec les produits de nettoyage, détergents (inhalation, contact cutané ou projection) et stockage des produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes en cas de reconditionnement de produits, : reproduire étiquettes sur nouveau contenant, ne jamais mélanger les produits, ne pas transvaser produit dans flacon ou bouteille à usage alimentaire</li> <li>- Veiller au port effectif des EPI appropriés : gants, lunettes, tenues de travail (blouses),</li> <li>- Veiller à ce que gants résistants aux produits chimiques (vérifier norme)</li> <li>- Mise à disposition des Fiches de Données Sécurité (FDS)</li> <li>- Vérifier conditions de stockage des produits</li> </ul>	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
7.0	Equipements de travail	Blessures diverses : piqûres, coupures, brûlures, sectionnement Projections de débris métalliques lors d'activités soudure, perçage, meulage et découpe de fer	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Récupérer attestations de conformité et notices d'entretien des machines, formaliser procédure de remontées d'informations pour dysfonctionnements de l'outillage ou manquement</li> <li>- Veiller au port effectif des EPI et leur stockage dans de bonnes conditions (armoires individuelles ou véhicules).</li> <li>- Proscrire port de short et bermudas,</li> <li>- Veiller au renouvellement des formations SST</li> <li>- Fournir gants anti coupures pour chaque agent,</li> <li>- Veiller à la trousse de secours adaptée par véhicule ainsi que procédure de réassort et consignes en cas de blessures</li> <li>- Veiller à maintenir les compétences des agents (formations, etc..)</li> <li>- Veiller à l'utilisation du cutter dans de bonnes conditions : connaissance des risques, port de gants anti coupures</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
7.0	Manutention manuelle	Manutentions de matériaux lourds et/ou encombrants (sacs de ciment, mobilier, lavabos, panneaux de bois...), postures contraignantes : travail accroupi, à genoux, corps en extension	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au port effectif des EPIs (gant de manutention, genouillères, ...)</li> <li>- Formation gestes et postures</li> <li>- Adapter charge physique aux situations de handicaps au besoin et porter à 2 les charges lourdes et encombrantes</li> <li>- Favoriser l'alternance des tâches dans chaque équipe</li> <li>- Privilégier les contenants de faible poids (ex : sacs de 15kgs au lieu de 25)</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE

7.0	Chute de plain-pied	chute de plain pied sur objets coupants ou sol instable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à fournir des chaussures de sécurité S3 (coques et semelles anti perforation)</li> <li>- Réfléchir à une réorganisation complète de l'atelier : 2 postes de travail (soudure et meulage) séparés par écrans pare-flammes. Chaque poste ayant indépendamment son extracteur d'air, son alimentation électrique (toret vertical suspendu), son air comprimé et son éclairage.</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
7.0	Bruit	Utilisation d'outillage manuel, électro portatif, co activité avec engins	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au port effectif des EPI et formation à l'utilisation des EPIs</li> <li>- Voir possibilité de casque anti bruit communicant</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
7.0	Manutention manuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contorsion et port de charges lourdes manuellement (du sol en hauteur)</li> <li>- Seul à Clermont pour déchargement norvégiennes (poids moyen de 40 à 45kgs)</li> <li>- Position inconfortable pour lave vaisselle cuisine Clermont trop bas, antéflexion du tronc, gestes répétitifs,</li> <li>- Poids des appareils à déplacer pour nettoyage (bateurs mélangeurs, robots coupes)</li> <li>- Déplacement des bacs poubelles (charges lourdes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rangement de l'économat avec rayonnage efficace : placer les charges lourdes à hauteur de taille pour préserver des affections dorsolombaires</li> <li>- Assurer maintenance régulière des roulettes (nettoyage, graissage, remplacement)</li> <li>- Prévoir 2 personnes au déchargement des norvégiennes à Clermont ou adapter le véhicule du service : haillon ou liaison entre le véhicule et plateau de déchargement (socle rouleur..),</li> <li>- Fournir un tabouret assis/debout si besoin sur certains postes (épluchage ou découpage)</li> <li>- Formation gestes et postures à refaire régulièrement</li> </ul>	PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE	NOLET Kathy
7.0	Postures pénibles	postures contraignantes : position debout prolongée, accroupie, penchée notamment pour mobilier adapté hauteur d'enfants en crèche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer assise confortable dans les dortoirs ET dans les salles d'activités (type transat de plage) pour être à hauteur des enfants (siège avec cale dos)</li> <li>- Etudier une organisation pour diminuer les temps de rangements des jouets</li> <li>- Etudier nécessité d'acquisition d'un 2nd fauteuil biberon à la crèche de Canet</li> <li>- Etudier la possibilité de remonter le coffre fort à hauteur de buste</li> <li>- Installer des distributeurs de savon pour les enfants (coin repas des bébés à Canet notamment)</li> </ul>	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	NOLET Kathy
7.0	Postures pénibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Station debout prolongée, piétinements,</li> <li>- Positionnements inadéquats : fléchissements en avant..., courbures du torse.....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation PRAP</li> <li>- S'équiper de matériel ergonomique (pré imprégnation pour éviter les fléchissements)</li> <li>- Proposer des séances d'étirements et renforcements musculaires à la prise de poste</li> <li>Octon : prévoir armoires de rangement des produits adaptés (actuellement coffres bas nécessitant courbures et port de bidons lourds)</li> </ul>	ENTRETIEN ET RESTAURATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	FERNANDEZ RICHARD
7.0	Manutention manuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- port de charges : déplacement mobilier (monter les chaises sur les tables), mettre la table, ranger la vaisselle</li> <li>- remplir et débarrasser les chariots de vaisselle lourde : port de charge avec torsion du corps</li> <li>- nettoyer les tables : gestes répétitifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lors des renouvellements de vaisselle, choisir matière + légère (type pyrex)</li> <li>- prévoir des espaces pour glisser vers et hors du lave vaisselle pour éviter le port des plateaux remplis</li> <li>- Stockage selon les règles de rangement dans les frigos</li> <li>- Formation gestes et postures</li> <li>- Etudier les aménagements et le matériel nécessaire à l'ergonomie</li> <li>- Passage au matériel de pré imprégnation pour le lavage des sols, des tables, des vitres</li> <li>- Octon : organiser le remplissage de l'adoucisseur à plusieurs (sacs de 25kgs) , fournir un chariot supplémentaire pour dressage tables (nombreuses manipulations d'aller et retour), prévoir un plan pour éviter le port des plateaux de vaisselle remplis</li> </ul>	ENTRETIEN ET RESTAURATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	FERNANDEZ RICHARD
7.0	Chute d'objets	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risque d'effondrement des objets stockés en hauteur, de tomber chaise sur les pieds...</li> <li>Risque de renversement des gastros et de brûlure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser les rangements de manière optimale et mettre au rebus les choses non utilisées</li> <li>- Etudier réaménagement des locaux ( étagères, ..) si besoin : à lister par pôles</li> <li>Octon : réaliser des étagères dans les salles du bas (salle d'animation + laverie) et cuisine et les fixer</li> <li>- Changer les fours : éliminer ceux trop hauts (étages au-dessus des épaules)</li> </ul>	ENTRETIEN ET RESTAURATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	FERNANDEZ RICHARD
7.0	Circulations	heurt par co activité piétons, véhicules de service	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières au siège)</li> <li>- Limitation de vitesse sur le site à 20KM/H</li> </ul>	JEUNESSE : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	FERNANDEZ RICHARD
7.0	Tiers / public / clients	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécontentement (difficulté du logiciel famille, de contact avec les pôles, ...)</li> <li>Gestion d'une caisse face au public dans un environnement spécifique (lieu de deal, proximité bar//)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de consignes claires aux agents en cas de situation conflictuelle : appel hiérarchie, donner un questionnaire de satisfaction ...</li> <li>- Mise en place du dispositif étudié avec le service juridique</li> <li>- Etudier possibilité de règlement numérique (CB, internet..)</li> </ul>	JEUNESSE : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	FERNANDEZ RICHARD

7.0	Electricité	Branchement et débranchement des appareils électriques à proximité de l'eau et avec les mains humides	- Vérifier la nécessité de formation habilitation électrique des 3 agents	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
7.0	Tiers / public / clients	- Agression physique verbale régulière des gens qui ne peuvent pas présenter de justificatif pour avoir des tarifs réduits, mécontents de la surveillance, de la musique... - Risque lié à la manipulation de l'argent- brackage-bcp d'accès libre pour le bureau et l'accueil	- Formation en gestion des conflits - Affichage de consignes claires aux usagers - Consignes claires aux agents de ne pas se mettre en danger	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
7.0	Circulations	collision voiture piéton	Etudier plan de circulation et signalétique parking du personnel	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
7.0	Travail sur écran	fatigue visuelle et TMS	- Analyse ergonomique des postes et fournir matériel ergonomique (sur demande) - Faire des pauses actives régulières	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
7.0	Incendie et explosion	courts-circuits électriques, pyrotechnie, effets spéciaux, feu sur scène... présence d'une bouteille de propane au local, de résine epoxy, produits d'entretien / risque de courts-circuits électriques, produits de pyrotechnie, conception de feu sur le plateau méconnaissance des procédures d'évacuation en cas d'incendie et non maîtrise des appareils anti-incendie	- Procéder à l'affichage réglementaire au local technique : panonceaux d'indication des extincteurs, consignes d'évacuation, interdiction de fumer.. - Effectuer exercices d'évacuation régulièrement (2 fois/an). - Veiller au respect de l'interdiction de fumer dans tous les locaux - Veiller à la compatibilité de stockage des produits dangereux (faire l'inventaire des produits stockés et mettre à disposition les Fiches de Données Sécurité (FDS)) - Déplacer la bouteille de gaz dans local adapté.	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
7.0	Electricité	risques d'électrisation électrocution sur des branchements électriques fixes et temporaires + vérifications des dispositifs de protection (fusibles et disjoncteurs) + branchement du matériel informatique sur multiprises non adaptées + utilisation de machines (poste à souder, meuleuse, scies) + travail sur installation électrique (armoires électriques, gradateurs, disjoncteurs)	- Fournir et veiller au port effectif des EPI obligatoires (gants, lunettes ou visière, tapis, vêtements appropriés) - Faire contrôler annuellement les appareils électriques portatifs par un organisme agréé - Faire procéder aux travaux nécessaires pour supprimer les multiprises non réglementaires et/ou anticiper les branchements électriques de la billetterie par agent habilité - afficher une attestation de consignation / déconsignation en cas d'intervention sur des organes sous tension	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
7.0	Manutention manuelle	manipulation d'objets lourds et encombrants, mise en place de matériel, de salles (matériel et fournitures stockés dans espaces différents (salle du parc, box, bureau, café...), port de bouteilles et packs d'eau, caisse des chevaux	- Etudier possibilité d'aménager un véhicule spécifique à l'activité du service : étagères amovibles, sangles pour flammes, frigo (notamment pour éviter transport glacières lourdes en cas de manifestations extérieures l'été ainsi que du rangement + dérangement des bouteilles trop fréquemment) - Anticiper et organiser toutes manifestations de façon à que ST toujours en soutien pour préparation (ou services techniques des communes si concernées) - Etudier possibilité d'attribuer local permettant stockage de l'ensemble des fournitures nécessaires aux festivités - Etudier possibilité de porter les chevaux des personnes présentes ou n'ayant pas répondu (caisse lourde) - Acquisition de caisses spécifiques pour bouteilles	PROTOCOLE	
7.0	Circulations	heur/collision	- Consigne de port d'un gilet HVI sur la voie publique - Limitation de vitesse sur les sites de la communauté - Création d'un cheminement piétonnier	PROTOCOLE	CATUSSE THEO
7.0	Circulations	Collision avec des véhicules de service dans les sites intercommunaux (siège, CTI)	- Délimitation des cheminements piétons, - Limitations de vitesse sur sites internes	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane

7.0	Circulations	heurt par co activité piétons, véhicules de service	- Création d'un plan de circulation (baliser les circulations piétonnières) - Limitation de vitesse sur le site	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
7.0	Chute de hauteur	Nez des marches d'escalier non contrastés Lors des visites de chantier : chutes depuis les parties de construction mal protégées	Pose de contrastes visuels et tactiles en haut de l'escalier + contraste visuel sur le nez des marches + pose revêtement non glissant	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
7.0	Travail isolé	Toutes situations dangereuses (blessures, rencontres chiens, malaises, coups de chaud...)	Mise en place d'un dispositif d'alerte et de localisation	TOURISME : ENTRETIEN, EQUIPEMENT ET BALISAGE DES SITES AMENAGES	RIGAL Océane
7.0	Tiers / public / clients	gestion des réclamations, des agressions verbales des usagers	-Formation à la gestion des conflits - Prévoir passage des ASVP sur les temps d'accueil seul le Week end samedi hors saison notamment (lac et Moureze) - Enregistrer numéros d'urgence (ex police municipale à Clermont) en raccourci clavier téléphone - Pas d'exposition de couteaux à portée du public : photo ou vitrine - Etudier pertinence d'une vidéoprotection sur les 3 accueils (caméra ) et/ou d'un dispositif d'appel d'urgence - Etudier possibilité de rendre moins visible la caisse lors d'encaissements	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
7.0	Noyade	- Trébuchement, heurt provoquant glissade et chute dans le lac - Malaise ou choc du moniteur provoquant une chute dans l'eau	- Veiller à la mise en place d'un dispositif de sécurité avec le groupe encadré ou surveillé : prévenir l'accueil en cas de malaise (former à l'utilisation du VHF, sous forme ludique pour les groupes d'enfants)	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
7.0	Chute de hauteur	bureau à l'étage : escaliers sans rampe	Installer une rampe d'escalier	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile
6.0	Manque de formation ou d'information	- Difficultés à développer information et dialogue auprès de la population, à rédiger procédures et actes administratifs courants et de procéder à une veille réglementaire - sentiment de non légitimité	- Finaliser le parcours d'intégration des ASVP en plusieurs modules (formation initiale non finalisée ou non commencée pour certains) - Etudier la possibilité d'une initiation au self défense - Formation au NATINF - Fournir des cartes professionnelles pour permettre une meilleure identification des usagers et de la gendarmerie	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA
6.0	Tiers / public / clients	Missions pouvant exposer les agents à des situations d'agressivité verbales (injures, menaces) ou physique (atteinte corporelle)	- Etudier pertinence d'équiper agents de protections adaptées : gilet par balle au lieu du pare lame , caméra piéton (vérifier l'évolution de la réglementation car pas encore autorisé aux ASVP), bombe lacrymo d'une contenance <100ml (sans autorisation) - Formation à la gestion du stress, des conflits, ou "contact public"	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA

6.0	Les Relations Sociales	Relations quotidiennes avec les élus, les organismes de l'état, services, population...: sentiment de non reconnaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au soutien par le maire requérant aux agents effectuant des interventions au bénéfice des communes (porter la responsabilité de l'intervention)</li> <li>- Formation aux relations avec le public</li> <li>- Recruter un chef de service de proximité et organiser des réunions de service régulières</li> <li>- Instaurer des temps de cohésion avec d'autres services de la collectivité : veiller à une intégration</li> <li>- Expliquer clairement les règles et missions des ASVP à tous les agents et élus pour permettre aux agents de se construire des repères et recadrer les déviances</li> </ul>	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA
6.0	Chute de plain-pied	Sol pouvant être glissant, encombré, ....	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes de ne pas téléphoner en marchant (pour assurer vigilance) et de garder les mains libres</li> </ul>	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA
6.0	Manque de formation ou d'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stress lié au manque d'information pour mener à bien la tâche (ex : clôture du budget)</li> <li>- Manque d'information sur les postes à pourvoir dans la collectivité</li> <li>- irrégularités juridiques et/ou mécontentement des agents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des réunions plus régulières pour informer des décisions de l'autorité ayant un impact sur les activités du service</li> <li>- Procéder à un affichage des recrutements en cours et/ou transmission par mails aux agents</li> <li>- Former les agents sur une gestion intégrée</li> </ul>	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique
6.0	Les Relations Sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflits au sein de l'équipe</li> <li>- Méconnaissance des activités des services engendrant des incompréhensions</li> <li>- "Coin café" au centre des espaces de travail</li> <li>- Absence de réponses aux relances sur dossiers avec échéances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les agents à la gestion intégrée en RH</li> <li>- Consigne de privilégier l'appel téléphonique ou physique en cas d'urgence</li> <li>- privilégier la pause café dans l'espace dédié (cafétéria)</li> </ul>	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique
6.0	Intensité et complexité du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stress lié à la prise de décision impactant le fonctionnement des ouvrages et à la remontée - d'alarmes permanentes</li> <li>- Charge de travail élevée</li> <li>- Vacance de certains postes et absences à palier (difficultés de recrutement eu égard aux technicités des emplois)</li> <li>- Responsabilité sur la sécurité des biens et des personnes sur la problématique inondation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour les procédures d'astreinte</li> <li>- Renforcement des compétences des agents : se questionner sur l'organisation des moyens humains du pôle</li> </ul>	PROJETS, TRAVAUX ET GEMAPI	
6.0	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière et appels téléphoniques reçus lors des déplacements routiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation régulière au risque routier (fait en novembre 2024)</li> <li>- Etablir un protocole de communication : interdire le téléphone et le kit mains libre au volant, mettre en place des règles d'appels et de bonne conduite</li> <li>- Mettre en place une vérification annuelle des kits de sécurité présents dans les véhicules : triangle, gilet</li> <li>- Mettre en place la vérification périodique des permis de conduire</li> </ul>	PROJETS, TRAVAUX ET GEMAPI	GLAAS MICHELE
6.0	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière et appels téléphoniques reçus lors des déplacements routiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation à la signalisation temporaire de chantier et mise en place d'une procédure au niveau de la signalisation (schémas types d'interventions en bordure de route : balisage et protection de la zone d'intervention)</li> <li>- Sensibilisation régulière au risque routier (fait en novembre 2024)</li> <li>- Etablir un protocole de communication : interdire le téléphone et le kit mains libre au volant, mettre en place des règles d'appels</li> <li>- Mettre en place une vérification annuelle des kits de sécurité présents dans les véhicules : triangle, gilet</li> <li>- Mettre en place la vérification périodique des permis de conduire</li> </ul>	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
6.0	Manutention mécanique	Ecrasement, entraînement, Blessures diverses	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifications périodiques des installations à programmer : potences, armoires électriques, monorail....</li> <li>- Formaliser des procédures d'intervention : uniquement sur machines à l'arrêt</li> <li>- Formaliser des procédures de consignations avant toute intervention (notamment consignation des énergies, électricité)</li> <li>- Afficher les consignes, règles d'utilisation et pictogrammes des machines</li> </ul>	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
6.0	Tiers / public / clients	Contact avec des riverains mécontents ou public particulier (teuffers, caravanings....)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser les consignes de contact avec les riverains et usagers dans des situations de conflits</li> <li>- Face à une situation à risque (proximité de publics type nomades) : rebrousser chemins et prévenir responsable</li> <li>- Voir la pertinence d'équiper les agents d'une bombe anti-agression</li> </ul>	PROJETS, TRAVAUX ET GEMAPI	GLAAS MICHELE

6.0	Chute d'objets	Etagères non fixées , objets parfois lourds dépassant des armoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des archivages réguliers</li> <li>- Fixer les étagères aux murs ou plafond</li> <li>- Vider les dessus d'armoires (ou ne pas laisser d'objets lourds et encombrants)</li> </ul>	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	GLAAS MICHELE
6.0	Agents biologiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contact ou projection d'eaux usées (réservoirs à micro-organismes dont certains pathogènes) : infections, troubles respiratoires ou digestifs</li> <li>- Transmission d'un agent biologique pathogène par voie respiratoire, (inhalation de bioaérosol), par voie digestive (en portant ses mains ou objets souillés à la bouche) ou par contact avec les muqueuses (yeux nez bouche)</li> <li>- Risque de leptospirose</li> <li>- Dans les dégrilleurs des Step ou sur les tapis de tri, les opérateurs peuvent aussi se trouver face à des animaux morts</li> <li>- Contamination des vêtements propres par vêtements sales lors des phases d'habillage et déshabillage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier vaccinations à jour par la médecine de prévention (campagne sur la leptospirose)</li> <li>- Sensibiliser agents au respect des règles d'hygiène : nettoyage des sols, de l'outillage, lavage des mains avant manger, après le retrait des Epi.</li> <li>- Port d'une visière de protection sur les activités visées</li> <li>- Lavage des vêtements de travail par la collectivité afin que les agents ne rapportent pas chez eux des équipements souillés</li> <li>- Port d'epi et protocole spécifique pour évacuer un animal mort</li> <li>- Désinfecter matériel après intervention</li> <li>- Fournir des jerricanes d'eau + savon dans chaque véhicule</li> </ul>	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
6.0	Electricité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manipulation de l'armoire électrique (coupure ou réarmement des pompes en coffret)</li> <li>- Présence parfois de pompes de relevage sur sites</li> <li>- Utilisation de matériel électrique en atmosphère humide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et recyclage des habilitations électriques nécessaires aux missions des agents : veiller à limiter les travaux électriques aux tâches autorisées et décrites sur l'habilitation</li> <li>- Mise en place d'un calendrier de suivi des vérifications périodiques des installations électriques</li> <li>- Fournir des tapis isolants aux agents chargés de travaux d'ordre électrique (électromécaniciens)</li> </ul>	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
6.0	Agents biologiques dangereux	Transmission de virus, bactéries pathogènes Piqûres de tiques, moustiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes d'éloignement des situations à risque pathogènes (rester en observation)</li> <li>- Fournir des bombes anti tiques et crochet pour enlever les tiques</li> <li>- sensibilisation à la vaccination leptospirose pour Cogarantir leur sécurité sur le terrain.</li> <li>- Reconnaissance obligatoire des rejets des STEPs avant toute intervention en rivières</li> <li>- Formaliser une procédure de nettoyage des Epis après une intervention à risques de transmission pathogène</li> <li>- consigne de prendre la trousse de secours dans le sac à dos pour les sorties longues</li> </ul>	PROJETS, TRAVAUX ET GEMAPI	GLAAS MICHELE
6.0	Ambiances thermiques et climatiques	Ambiance climatique très chaude, notamment en été et contraste de température lors des déplacements extérieurs (récupération consommables si besoin)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prévoir l'acquisition de fontaines à eau (eau du robinet sort tiède) : intervention des ST en juin 2025</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Intensité et complexité du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directrice : charge de travail élevée, et forte charge mentale et stress en raison des exigences de la direction, de la pression des délais à respecter, des contraintes réglementaires, de la gestion de certains conflits sociaux, des conflits possibles avec certains collègues...</li> <li>- Continuité du service public, service collectif : remplacements agents absents dans l'urgence</li> <li>- Interruption intempestives dans l'exécution des tâches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller particulièrement à la clarté des rôles et à la communication sur l'organisation du travail mise en place (personnes ressources...)</li> <li>- Évaluer les urgences et définir les priorités d'actions pour chaque agent</li> </ul>	SERVICES TECHNIQUES : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	DARDE DELPHINE
6.0	Travail sur écran	risques de TMS et fatigue visuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire des pauses actives</li> <li>- Fournir fauteuil ergonomique à chaque agent administratif</li> </ul>	SERVICES TECHNIQUES : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	DARDE DELPHINE
6.0	Equipements de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de petit outillage divers (marteau, visseuse, tournevis) : pincement des doigts,</li> <li>- Risques de projections d'éclats de plastique et de poussières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au port des EPI (chaussures de sécurité, gants et lunettes de protection)</li> <li>- Pour l'utilisation du nettoyeur haute pression : fournir une paire de gants imperméables à manchettes, des bottes de sécurité à semelles antidérapantes</li> </ul>	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
6.0	Bruit	- Utilisation d'une perceuse et marteau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir des bouchons d'oreille ou casque anti bruit</li> </ul>	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE

6.0	Manutention manuelle	Port de charges lourdes et encombrantes : pose et dépose des bacs dans le camion....	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition d'un chariot de levage spécifique aux bacs</li> <li>- Installation d'une rampe spécifique pour le camion pour faire rouler les bacs</li> <li>- Formation gestes et postures</li> </ul>	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
6.0	Chute de plain-pied	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sol souvent inégal, glissant sur l'aire de lavage</li> <li>- Espaces encombrés (bureaux et zones de stockage)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier les possibilités d'organisation du stockage sur le site</li> </ul>	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
6.0	Agents biologiques dangereux	Risque de contamination, de coupures ou blessures diverses, de piqûres de guêpes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes d'hygiène : se laver ses mains après chaque situation à risque de contamination</li> <li>- Fournir gel hydroalcoolique dans chaque véhicule</li> <li>- Veiller au port effectif et au stockage des EPI (par exemple caisse individuelle)</li> <li>- Fournir combinaison pour fouille déchets (ou blouse) et assurer son nettoyage</li> <li>- Fournir gants anti coupure et piqûres pour fouille déchets</li> </ul>	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
6.0	Postures pénibles	<p>Station prolongée en position debout sur le marche pied</p> <p>Station prolongée du chauffeur sur le siège très abîmé (VL dont siège n'a plus de tissus)</p> <p>Station prolongée d'un ripeur sur siège BOM non adapté (pas de place pour les jambes sur siège du milieu)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation gestes et postures</li> <li>- Consignes d'étirements et de musculation du dos : réfléchir à la mise en place de séances d'étirements hebdomadaires</li> <li>- Réparer ou changer les sièges très abîmés</li> <li>- Limiter la présence du ripeur sur le siège non adapté (aller retour à Soumont à 2 dans le véhicule concerné)</li> </ul>	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
6.0	Vibrations mécaniques	Vibrations du camion en fonction du revêtement des routes et chemins	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remettre en état les banquettes et assises régulièrement</li> </ul>	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
6.0	Ambiances thermiques et climatiques	travail en extérieur, exposé aux intempéries	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail : adapter les horaires des lendemains des jours fériés en été pour éviter la double journée sur la période chaude ; informer les agents sur les risques et les bonnes pratiques (encourager à l'hydratation)</li> <li>- Fournir gourde isotherme (2 l) ou augmenter la mise à disposition d'eau fraîche</li> </ul>	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
6.0	Conflits de valeur	Attente de l'utilisateur du nettoyage du véhicule en sus de sa réparation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un protocole prévoyant un nettoyage antérieur à l'entrée en atelier mécanique (ce n'est pas le rôle du mécanicien)</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
6.0	Les Relations Sociales	Nettoyage intérieur des véhicules : sentiment de manque de considération et de reconnaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmoniser procédure de lavage des véhicules de service</li> <li>- Sensibiliser les utilisateurs des véhicules de service (évacuation de leurs détrit, etc...)</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
6.0	Bruit	Utilisation de machines bruyantes (compresseur, clé à choc, soufflette)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au port du casque anti bruit lors de travaux à forte intensité sonore</li> <li>- Mise à l'écart des appareils bruyants (compresseurs..) dans local indépendant</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
6.0	Agents biologiques dangereux	Contact avec les déchets amplifié en cas de lésion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à l'approvisionnement de la trousse de secours et son réassort régulier</li> <li>- Affichage des consignes de sécurité</li> <li>- Veiller au port de gants lors des interventions sur les BOM</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
6.0	Chute de hauteur	Chute du camion / de l'échelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir PIRL (plateforme individuelle roulante légère)</li> <li>- Interdiction du travail en hauteur seul</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
6.0	Chute de plain-pied	Sols encombrés, rendus glissants par des flaques d'huile et dépôts de graisse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir aires de rangement des organes démontés</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE

6.0	Risque Routier	risques liés à la circulation routière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixer le gyrophare</li> <li>- Installer les bandes réfléchissantes adéquates sur le véhicule de service</li> <li>- Fournir les cônes de lubeck, triangles... et veiller à leur mise en place effective lors d'interventions sur la voirie</li> <li>- Sensibilisation sur les risques routiers (1/4 heure sécurité)</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
6.0	Machines et outils	Utilisation d'outillage, disquer / Meuler / soulever des plaques de faux plafond / percer en hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir un masque / lunettes de protection</li> <li>- Formation à l'utilisation de l'outillage</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
6.0	Circulations	Risque d'accrochage avec un autre véhicule ou de choc avec un piéton, en sortant de sa place de stationnement en marche arrière (mauvaise visibilité).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imposer le stationnement en marche arrière</li> <li>- Mise en place d'une signalétique au sol (passage piétons, cheminement piétons)</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
6.0	Agents chimiques dangereux	Brûlures et inhalations de produits chimiques Utilisation de produits nocifs et corrosifs : inhalation et contact cutané	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition des agents des FDS</li> <li>- Veiller au port de combinaison de type tyvec lors des opérations de nettoyage des bacs tampons</li> <li>- Veiller à l'incompatibilité de stockage des produits entre eux (produits de désinfection éloignés des produits acides et des produits azotés ou facilement oxydables)</li> <li>- Veiller au port effectif des EPI et vêtements de travail (vêtements de travail traités anti acides, gants PVC avec manchettes, écran facial de protection, masque de protection respiratoire, chaussures ou bottes de sécurité),</li> <li>- Installer affichage d'interdiction de fumer</li> <li>- Élaboration et affichage des notices au poste de travail des produits chimiques utilisés</li> <li>- Formation à l'utilisation en sécurité des produits chimiques et aux règles de stockage</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
6.0	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rationaliser les déplacements</li> <li>- Rappeler les consignes d'interdiction de téléphone au volant et respect du code de la route</li> <li>- Vérification régulière des permis de conduire</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
6.0	Manutention manuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manipulation de bidons lourds (25l)</li> <li>- Stockage dans local extérieur et déplacements</li> <li>- Port de charges (sacs de 15kgs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir local de stockage proche des lieux d'utilisation</li> <li>- Programmer une formation PRAP</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
6.0	Manutention mécanique	utilisation du chariot élévateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation au CACES des 2 agents utilisateurs</li> <li>- Respect des consignes de circulation</li> </ul>	GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS	DARDE DELPHINE
6.0	Ambiances thermiques et climatiques	Travail physique (installation de matériel : tables et chaises) en extérieur ou dans les salles ni chauffées ni climatisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir gourde isotherme 2 litres aux magasiniers pour travail en extérieur</li> <li>- En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : réorganiser les tâches et privilégier le travail de bureau dans lieu réfrigéré l'après-midi</li> </ul>	GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS	DARDE DELPHINE
6.0	Agents chimiques dangereux	inhalation et vapeurs toxiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à ne pas stocker les contenants déjà ouverts dans le magasin (pas de bac de rétention, pas de ventilation)</li> <li>- Mise en place de procédures de stockage des produits chimiques et détermination des spécificités de stockage des produits</li> <li>- Mettre à disposition des magasiniers les fiches de Données Sécurité des produits (FDS)</li> <li>- Affichage de l'étiquetage des produits (principaux types de dangers et symboles)</li> <li>- Veiller à la séparation des produits non compatibles (chapitre 10 de la FDS)</li> <li>- Formation des agents au risque chimique</li> </ul>	GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS	DARDE DELPHINE
6.0	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière	Faire respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone en conduisant (notamment pour ouverture des portails)	GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS	DARDE DELPHINE

6.0	Conflits de valeur	Ramassage de déchets résiduels ou verre enfouis dans les feuilles : mauvais compostage	Organiser une coordination d'intervention avec le service de nettoyage afin que les déchets verts emmenés en déchetterie pour du compostage ne soient pas impropres	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
6.0	Manque de formation ou d'information	- Impossibilité d'acquisition de certains produits phytosanitaires (herbicides, fongicides et insecticides) - Manque de connaissance réglementaire en matière de balisage de voiries : risque de heurt et collision	- Formation " L'entretien du matériel pour les espaces verts » à programmer pour permettre polyvalence et alternance des activités (activités très contraignantes physiquement) et réparation du petit matériel en cas d'intempérie - Voir nécessité de Formation Certibiocide à effectuer en identifiant la formation acheteur et utilisateur - Formation au balisage de voiries/signalisation de chantiers	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
6.0	Brûlure thermique	Contact avec le moteur brûlant	Consigne de vigilance et formation interne à l'utilisation de l'outillage quand nouvel arrivant notamment	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
6.0	Postures pénibles	Contraintes posturales et articulaires (rotation du buste à 180°, travail accroupi, courbé, en torsion, maintien de bras en l'air et station debout prolongée)	- Formation gestes et postures - Organiser des quarts de sécurité sur les étirements	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
6.0	Incendie et explosion	Utilisation de produits inflammables	- Rappel des consignes sur produits inflammables - Signaler l'interdiction de fumer par panneau en atelier et dans les camions - Prévoir bacs de rétention pour les fûts de carburant dans les ateliers - Veiller au transport réglementaire du carburant ( jerrycan correctement attaché et calé ) et jamais dans l'habitacle du camion - Veiller à la vérification des extincteurs des camions (à poudre)	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
6.0	Poussières ou particules	inhalation de poussières	Consigne de porter un masque pour passage de balais en fonction de l'état de salissure et pour changement des sacs de l'aspirateur	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
6.0	Agents biologiques dangereux	- Exposition aux bactéries véhiculés par les équipiers de collecte surtout si lésions existantes - Exposition aux agents infectieux, virus... - Exposition aux microorganismes dans l'eau (légionellose ou autres pathogènes émergents) dans les réseaux d'eau chaude sanitaire : la température et la stagnation de l'eau sont les facteurs décisifs de la propagation de la légionelle - Nettoyage successifs de plusieurs lieux (en commençant par la collecte) avec les mêmes gants et vêtements et de plusieurs mobiliers avec les mêmes lingettes (poignées de porte et cuvettes de WC...) - Réutilisation des lavettes sur plusieurs lieux et mobiliers et plusieurs jours - Coupures ou piqûres lors de la manipulation de sacs poubelles avec certains déchets (seringues, objets tranchants..)	- Consigne de port des équipements de protection adaptés : gants obligatoire (vérifier quelle norme pour les gants) et formation au port et retrait des gants, procédure pour durée d'utilisation des gants (microperforations..), tenues, lunettes... - Consigne de soin en cas de lésion, se laver les mains régulièrement et après chaque activité "à risque" - Consigne de respecter les règles d'hygiène et étudier possibilité de vestiaires afin de se changer en début et fin de service et organisation des vêtements de travail - Sanitaires peu ou pas utilisés (douche vestiaire femmes collecte) : Rincer les canalisations quotidiennement pour éviter la propagation de la légionellose - Nettoyer régulièrement les pommes de douche et les mousseurs de robinet de tous les sanitaires (salles de restauration et douches) même si non utilisés - Etudier possibilité de fournir aux agents d'entretien des crèmes pour les mains à utiliser en fin de service - Etablir un protocole de nettoyage et d'utilisation des lavettes (ex : code couleur) pour chaque bâtiment si nécessaire pour éviter le propagation des bactéries et mettre en lavage en machine après nettoyage du bâtiment quotidien - Mise en place du tri des déchets sur chaque site avec consignes et bacs adaptés pour leur évacuation (sacs poubelles par le haut par exemple..)	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
6.0	Chute de plain-pied	Espaces parfois encombrés, exigus, Travail sur sols humides, glissants,	- Consigne aux agents des bureaux de désencombrer les allées en fin de journée - Nettoyer la mousse devant local machine à Aspiran et étudier possibilité de revêtement devant l'entrée antidérapant (pente avec mousse = glissant)	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
6.0	Machines et outils	Utilisation d'outillages et de machines	- Faire une liste exhaustive des EPIS pour chaque utilisation d'outillage, les fournir et veiller au port effectif - Faire vérifier l'outillage régulièrement	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
6.0	Coactivité	Pas de plan de prévention : tous les risques liés aux chantiers	- Réaliser un plan de prévention chaque fois que nécessaire - Interdire l'accès aux chantiers sans les EPIS	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE

6.0	Electricité	Tableau électrique de tout le site dans l'atelier, Outillage alimenté par du triphasé, Multiprises non aux normes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre obligatoire et veiller au port effectif des Équipements de Protection Individuelle (EPI) : gants, lunettes ou visière, tapis, vêtements appropriés</li> <li>- Rajouter des prises murales supplémentaires avec disjoncteur</li> <li>- Privilégier le travail en binôme et veiller à la présence constante d'un agent habilité sur le lieu de travail pour les travaux sous tension ou au voisinage de pièces sous tension</li> <li>- Proscrire toutes interventions sur électricité par agents non habilités,</li> <li>- Veiller aux formations électriques adéquates selon l'activité</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
6.0	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière (trajets PSTC-chantiers)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire vérifier permis de conduire de chaque agent annuellement (avec les ordres de mission) et signer une obligation de déclarer toutes pertes de points entraînant suspension ou annulation du permis de conduire</li> <li>- Formaliser un fichier de remontées d'incidents mécaniques pour chaque véhicule</li> <li>- Vérifier les obligations d'équipements du véhicule en matière de signalisation de chantiers</li> <li>- Prévoir les interventions avec 2 véhicules (1 devant et 1 derrière avec triflash).</li> <li>- Prévoir interventions en fonction du flux de circulation routière</li> <li>- Veiller au port effectif de gilet HVI niveau 2 ou 3 par les agents</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
6.0	Travail sur écran	TMS et fatigue oculaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changer l'écran et fournir un support écran</li> <li>- Fournir une webcam pour les formations en distanciel et les visios</li> </ul>	PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE	NOLET Kathy
6.0	Agents chimiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contact avec produits divers et variés pouvant être corrosifs, toxiques, irritants</li> <li>- Exposition aux gaz d'échappement des bennes et autres véhicules</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire régulièrement des 1/4 d'heure sécurité</li> <li>- Veiller au port effectif du port des EPI : signalement par chef d'équipe et traçabilité pour responsable de service</li> <li>- Etudier possibilité de dévoyer l'échappement en mini bennes</li> </ul>	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
6.0	Ambiances thermiques et climatiques	Ambiance chaude et humide et contraste de température bureau/cuisine et extérieur (exposition aux intempéries)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : privilégier la confection de repas froid ou à faible utilisation des fours ; augmenter les temps de pauses et informer les agents aux risques et bonnes pratiques 'encourager l'hydratation)</li> <li>- Prévoir espace abrité pour réception des livraisons</li> </ul>	PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE	NOLET Kathy
6.0	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation régulière au risque routier</li> </ul>	PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Chute de hauteur	Chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décoration à limiter à hauteur</li> <li>- Régler le détecteur de présence à hauteur adaptée des agents</li> <li>- Equiper l'escalier d'une main courante (adapté à la largeur d'escaliers)</li> </ul>	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP	NOLET Kathy
6.0	Ambiances thermiques et climatiques	Exposition aux variations de températures et pluie notamment lors du transfert de matériel véhicule- salle d'animation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation aux communes pour adapter les températures de la salle</li> <li>- réserver un emplacement pour déchargement des véhicules de manière temporaire (arrêté de police)</li> <li>- En cas de vigilance orange ou rouge par Météo France (période de canicule extrême) : annulation ou report des manifestations prévues en extérieur, privilégier le travail de bureau et/ou en salle réfrigérée</li> </ul>	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP	NOLET Kathy
6.0	Chute d'objets	chute d'objets lourds , stockage surchargé, étagères non fixées au mur Porte qui cogne sur l'épaule	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixer correctement le rayonnage au mur dans réserve de Canet</li> <li>- Archiver les documents (trouver un lieu de stockage adéquat)</li> <li>- Respecter les moyens de stockage : aucun dépassement</li> <li>- Equiper la porte d'un bloc porte</li> </ul>	PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE	NOLET Kathy
6.0	Manutention manuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargement et déchargement des caisses activités</li> <li>- Aménagement des locaux pour sécuriser un espace PE : déplacements mobilier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'un diable</li> <li>- Choix du matériel avec prise facilitée, caisses à roulettes...</li> <li>- Disposer des patins sous les tables à déplacer (si changement mobilier veiller à achat du mobilier plus léger)</li> <li>- Dans les salles partagées avec le service jeunesse, voir possibilité de mutualiser l'entraide concernant l'aménagement (ex : débarrasser avant les ateliers RPE et/ou remettre en place après)</li> </ul>	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP	NOLET Kathy

6.0	Tiers / public / clients	Interventions dans des lieux d'accueil partagés : sentiment de gêne Accueil en 1ère ligne avec du public parfois en difficultés et stressés en demande d'aide (accueil seul)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation gestion des conflits</li> <li>- Réflexion collective sur les outils à proposer pour gérer les situations conflictuelles (ex : formulaire à renseigner)</li> <li>- Définir des consignes sur la conduite à tenir en cas de litige (qui appeler selon gravité de la situation...)</li> <li>- Suivre et gérer les incidents pour identifier et traiter les causes récurrentes</li> </ul>	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP	NOLET Kathy
6.0	Intensité et complexité du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charge mentale liée à la mission de management et à l'agitation perpétuelle des enfants qui demande une vigilance constante (stress subi de manière répétée)</li> <li>- poste de volante : remplacement au pied levé pour palier aux nombreuses absences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former régulièrement le personnel d'encadrement au management</li> <li>- Veiller particulièrement à la clarté des rôles et à la communication sur l'organisation du travail mise en place (personnes ressources...)</li> <li>- Évaluer les urgences et définir les priorités d'actions pour les agents</li> <li>- Réfléchir à des plannings avec amplitudes horaires plus grandes avec plus de pauses dans les journées pour un meilleur confort au travail (tests sur plusieurs semaines)</li> <li>- Organiser des pauses collectives dans local de détente</li> </ul>	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	NOLET Kathy
6.0	Chute de hauteur	- Utilisation de tabourets pour accéder aux parties en hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir marche pied normalisé au besoin</li> <li>- Fournir perche pour nettoyage des vitres</li> <li>- Installer bande antidérapante en nez de marche des escaliers (mezzanine et salle en contrebas) si compatible avec enfants</li> </ul>	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	NOLET Kathy
6.0	Tiers / public / clients	Agressions des familles mécontentes Incivilités et coups portés par les enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser des outils et des façons de communiquer pour améliorer les conditions d'échanges d'informations concernant l'enfant</li> <li>- Définir des consignes sur la conduite à tenir en cas de litige</li> <li>- Suivre et gérer les incidents pour identifier et traiter les causes récurrentes</li> <li>- Encourager l'implication des parents</li> <li>- Formation en "gestion des comportements" et "communication bienveillante"</li> </ul>	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Agents chimiques dangereux	Méconnaissance des risques chimiques liés aux produits utilisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas utiliser de produits sans étiquettes</li> <li>- Privilégier port d'une blouse et de gants de ménage</li> <li>- Former les agents aux produits utilisés (connaissances des pictogrammes et des FDS)</li> </ul>	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Chute d'objets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle en contrebas : étagère à hauteur de tête d'adulte dans le passage</li> <li>- Caisses de jouets lourdes et divers objets stockés sur les armoires qui dépassent</li> <li>- Nombreuses archives stockées sur des étagères en hauteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les consignes de stockage et ne rien stocker sur le dessus des armoires</li> <li>- Installer du plexiglas entre les barreaux de la mezzanine qu'un enfant ne pousse les caisses</li> <li>- Déplacer ou supprimer l'étagère de la salle en contrebas</li> <li>- Recenser les archives obligatoires à conserver et détruire les documents faisant doublon</li> </ul>	CRECHE DE CLERMONT	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Exigences émotionnelles	Vacance au poste de direction : manque de soutien pour les dysfonctionnements quotidiens (ex : parent refusant de quitter le secteur)	- Recrutement pérenne d'un directeur(trice)	CRECHE DE CANET	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Manque de formation ou d'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>- manque d'information sur les procédures RH d'entrée en formation</li> <li>- Saisonniers : souvent public jeune avec attitude de déni du risque</li> <li>- Contact avec de nombreux usagers : pas d'information sur les activités prévisionnelles des différents services de la CCC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une procédure d'accueil avec sensibilisation à la sécurité et rappel de règles d'hygiène des saisonniers</li> <li>- Améliorer la communication interne à la CCC</li> <li>- Présenter les processus RH pour demande de renseignements et accompagnement</li> </ul>	JEUNESSE : ANIMATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET EVENEMENTIEL	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Agents biologiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- expositions prolongées et répétées aux enfants pouvant être porteurs d'agents infectieux (poux, virus...)</li> <li>- tous risques de blessures liés à l'activité</li> <li>- exposition à des pollens, plantes allergiques, piqûres d'insectes, coupures, piqûres d'insectes ou de végétaux, brûlures, possible contact avec chenilles processionnaires, morsures d'animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consigne de désinfecter toute plaie, même superficielle</li> <li>- Equiper chaque structure de gel hydroalcoolique</li> <li>- Veiller au respect des mesures d'hygiène (se laver les mains après chaque activité, avant les repas..)</li> </ul>	JEUNESSE : ANIMATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET EVENEMENTIEL	FERNANDEZ RICHARD

6.0	Manutention manuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port de charges lourdes transport de matériel et fournitures diverses (glacières avec repas, bouteilles d'eau, sacs à dos, dossiers, matériel pédagogique...) : parfois plus de 30 kilos</li> <li>- Port et déplacements de charges (tables et chaises)</li> <li>- Port des enfants en bas âge (ex : enfant qui dort ou malade dans le bus..)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir chariot adapté à assistance mécanique pour transport des caisses de matériel et au besoin dans les structures de loisirs</li> <li>- Formation PRAP</li> </ul>	JEUNESSE : ANIMATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET EVENEMENTIEL	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Travail sur écran	risques de TMS et fatigue visuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser et informer les agents au risque lié au travail sur écran</li> <li>- Fournir le matériel ergonomique : fauteuil, souris, clavier déporté, etc...</li> <li>- Adapter l'aménagement des bureaux en fonction des activités des agents</li> </ul>	JEUNESSE : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Chute de hauteur	chute dans l'escalier en colimaçon utilisation d'une chaise pour l'archivage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poser des nez de marche antidérapant dans l'escalier</li> <li>- Fournir un escabeau à 3 marches</li> </ul>	JEUNESSE : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière	Acquisition d'un véhicule réservé au service jeunesse	JEUNESSE : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Les Relations Sociales	mauvaises relations liées à des méthodes de travail différentes selon les agents et générant des insatisfactions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Re travailler le protocole de nettoyage collectivement pour uniformiser les pratiques notamment code couleur pour les lingettes, l'obligation de nettoyer tous les vestiaires, méthodes de travail (organiser une réunion des agents entre eux pour trouver la meilleure méthode)</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Postures pénibles	lombalgies, TMS, etc	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir formation PRAP</li> <li>- Acquérir une raclette à manche rétractable et ajustable à la taille des agents</li> <li>- Acquérir un lave linge et un sèche linge (à installer dans local extérieur)</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Machines et outils	Risque d'écrasement et de blessure	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier les chaussures les plus adaptées lors de l'utilisation de ces appareils</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Tiers / public / clients	Usagers utilisateurs d'un service public exigeant et non respectueux des consignes (sont en loisirs ) exemple : port des chaussures dans espaces non autorisés, apport de nourriture, boissons, bouteilles en verre autour des bassins etc..... : agressions verbales, physiques et incivilités des usagers : + non proximité ressentie du responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir formation gestion des conflits et accueil du public</li> <li>- Prévoir un parcours balisé pour usagers à destination du public de tous âges pour respect des consignes d'hygiène et de vivre -ensemble) et notamment pour le port des chaussures (autocollant au sol ou autre)</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Manutention manuelle	Port de charges (bidons produits, matériel de lavage : mono brosse, autolaveuse)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir une formation gestes et postures</li> <li>- Changer le système des 4 poubelles extérieures</li> <li>- Equiper le local d'entretien fourniture d'un flexible pour remplissage des seau</li> <li>- Equiper les 2 vestiaires + local d'entretien d'un enrouleur et d'un flexible rétractable et d'une centrale de nettoyage (demander au fournisseur des propositions)</li> <li>- Organiser le travail pour remonter le robot en dehors du bassin à 2 (éviter risque noyade)</li> <li>- Equiper les rideaux des vestiaires d'une poignée pour faciliter fermetures et ouvertures</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Chute de plain-pied	Déplacement sur sols glissants et humides : autour des bassins, dans les vestiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir un enrouleur tuyau d'eau rétractable facile à ranger et vidanger tuyau avant rangement pour éviter qu'il goutte en permanence.</li> <li>- Repositionner les grilles manquantes et cloches sur les siphons</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD

6.0	Manque de formation ou d'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise compréhension des procédures de déchloration par l'apport de jets d'eau lors des analyses du taux de chloramines dans l'eau : pollution de l'air ambiant respiré +++</li> <li>- Pas de communication sur les dysfonctionnements de la technique du CAQ aux MNS</li> <li>- Aucune formation autre que celle du diplôme initial sur les activités sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des réunions régulières de l'ensemble des équipes permettant des temps d'échanges et de réponses aux questions des uns et des autres</li> <li>- Informer systématiquement des dysfonctionnements techniques les agents au contact du public pour apporter des réponses</li> <li>- Prévoir des formations sur les activités sportives (aquagym, aquafitness..) pour renouveler</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Coactivité	Risques liés aux activités de chantier: bruit, effondrement	Etablir un plan de prévention avec l'entreprise extérieure et le communiquer à l'ensemble du personnel du CAQ	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Ambiances lumineuses	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans les bureaux : "lumière naturelle faible : lumière artificielle obligatoire</li> <li>- Autour des bassins : led au-dessus de gradins mal orientés : éblouissement</li> <li>- Autour des bassins extérieurs : éblouissement par le soleil"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier la possibilité de réorientation des leds autour des bassins ou changer l'ampoule</li> <li>- Fournir des lunettes de soleil polarisées en été</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Travail sur écran	risques de TMS et fatigue visuelle	sensibiliser et informer les agents au risque lié au travail sur écran	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Manutention manuelle	- Port de charges lourdes (toboggan, tapis, aquabike) ne pouvant être installés en binôme vu le peu de temps entre chaque groupe : mettre et sortir les aquabike de l'eau,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir chariot de transport adapté au matériel pédagogique</li> <li>- Etudier possibilité d'aménagement facilitant la remontée des aquabike</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Chute de plain-pied	Déplacements nombreux sur sols mouillés ou humides et revêtements de sol inadaptés Sauts et pratique sportive sur sols mouillés et humides	Fournir chaussures de sport à semelles antidérapantes et fermées pour activités sportives en bord de bassin : aquagym et aquafitness	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Travail sur écran	Risques liés au travail sur écran	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer un support et clavier déporté pour l'ordi portable</li> <li>- installer un bras articulé pour l'écran principal</li> <li>- mettre une protection au niveau du tiroir caisse (mousse)</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Intensité et complexité du travail	Agents absents non remplacés et contrainte d'ouverture du service public	Recruter ou former un agent d'accueil volant capable de remplacer au pied levé (absences et congés) : possibilité de mutualiser avec d'autres services	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Chute de plain-pied	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encombrement des espaces (cartons des fournisseurs ..) et sol parfois humides</li> <li>- Câbles au sol avec goulottes non fixées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacements des câbles ou positionnement sécurisants</li> <li>- Rangement des espaces</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD

6.0	Addictions (alcool, drogues, médicaments, ...)	Conduite en état d'ébriété et/ou de fatigue : alcool, prise de médicaments ou de substances	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier la pertinence d'installer un EAD (éthylotest antidémarrage sur les 7 véhicules de collecte (4 BOM + 1 mini benne PL et 2 VL)</li> <li>- Organisation une action spécifique sur le thème des addictions et l'hygiène de vie</li> </ul>	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
6.0	Agents chimiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inhalation modérée de chloramines dans les espaces d'accueil et administratifs et impossibilité d'aérer (fenêtres fixes impossible à ouvrir)</li> <li>- inhalation de produits désinfectants et chlorures lors du passage de l'autolaveuse dans le hall</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des prélèvements d'atmosphère (tube cassette)</li> <li>- Sensibiliser les usagers sur les interdictions dans les piscines</li> <li>- Substituer les produits dangereux dès que possible par des produits moins dangereux</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	
6.0	Agents chimiques dangereux	Utilisation de produits d'entretien : contact , projection et inhalation de produits chimiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier les besoins spécifiques d'EPI pour et les fournir au besoin (gants de protection aux risques chimiques si utilisation démycosant, etc...)</li> <li>- Mettre FDS des produits utilisés à disposition et sensibiliser les agents sur risques chimiques</li> <li>- Respect de pauses régulières lors des phases de vidange (prévoir douche après opération)</li> <li>- Rendre obligatoire et veiller au port effectif des EPI adéquats (vérifier protection sur les FDS, combinaison lors des vidanges ..)</li> <li>- Afficher les pictogrammes des produits dangereux et afficher des consignes (essentiellement dans lieux de stockage)</li> <li>- Prévoir gants de ménage à manchettes longues</li> <li>- Prévoir des bacs de rétention pour stockage des produits chimiques</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Agents biologiques dangereux	Transmission de virus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes de lavage de mains après aide matérielle des usagers quand travail en binôme</li> <li>- Mise à disposition de gel hydroalcoolique quand impossible de quitter son poste (dévidoir fixe dédié aux agents d'accueil et régulateur)</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
6.0	Exigences émotionnelles	stress lié à l'empressement des usagers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place maintenance préventive régulière des équipements</li> <li>- Mise en place d'une info pour périmètre "intervention en cours"</li> </ul>	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
6.0	Conflits de valeur	Insécurité émotionnelle des agents en cas de mauvaise manipulation ou oubli	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des réunions d'équipe régulières pour échanger sur les difficultés rencontrées dans les missions</li> </ul>	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
6.0	Risque Routier	collision ou heurt par un véhicule	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consigne d' intervention avec véhicule équipé pour voirie de l'entreprise extérieure sinon report de l'intervention</li> <li>- Port du gilet HVI pour les interventions sur voie publique</li> <li>- Consignes de prudence et de respecter le balisage (ne pas intervenir si balisage insuffisant)</li> <li>- Acquérir un véhicule automatique (2 agents sur 4 ayant des troubles du genou)</li> </ul>	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
6.0	Fluides sous pression	Risque de brûlure ou d'explosion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les consignes de stockage des éléments sous pression</li> <li>- Equipements et installations conformes et bien entretenu</li> </ul>	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
6.0	Circulations	accidents ou heurts par co-activités piétons et public + déplacements avec véhicules de service + risque de heurts par engin (chariot élévateur..)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect du plan de prévention (à établir)</li> <li>- Réflexion sur une marque de visibilité pour les agents lors de manifestations nocturnes</li> </ul>	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
6.0	Chute de plain-pied	sols inégaux (trous, pavage ou dallage irréguliers...), ou humides et des zones présentant des parties en contrebas passage de zones fortement éclairées à des zones sombres, câbles au sol, zones encombrées par une accumulation d'objets (fils électriques, éléments de décors, matériels divers), des plans inclinés, avec des revêtements dégradés ou mal fixés et des passages étroits.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Balisage, éclairage et sécurisation des voies de circulation et rangement en permanence du chantier (palettes, câbles, cartons, matériels et outils divers...).</li> <li>- Consignes : port obligatoire de chaussures fermées lors des préparations et jours de spectacles et interdiction d'envoyer sms en marchant</li> <li>- Fournir des chaussures de sécurité à semelles anti-dérapantes aux techniciens et veiller à leur port effectif</li> </ul>	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE

6.0	Travail de nuit	Risque d'accident accru en cas de fin tardive de l'évènement : chutes, risques routiers, .....	- Anticiper systématiquement si connaissance de l'heure tardive de fin de l'évènement pour commencer plus tard le jour J + le lendemain (selon possibilités et souhait de l'agent) - Permettre dès que possible de libérer l'agent avant 21H (consignes aux participants de ranger le frais au frigo par exemple, déposer les clés de la salle, etc....)	PROTOCOLE	CATUSSE THEO
6.0	Travail sur écran	Travail sur ordinateur la majorité du temps	- Faire les réglages et les aménagements adaptés à chacun	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
6.0	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière	Organisation de journée pour optimiser les déplacements	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
6.0	Manque de formation ou d'information	Nombreux sujets abordés sous le prisme du développement durable, possibilité de manque de connaissances dans certains domaines par manque de spécialisation Manque d'informations de la part des services communautaires (exemple : plans )	- Sectorisation dans le service (agents plus spécialisés) - Sensibiliser les directeurs et responsables sur le travail en transversalité et les informations à communiquer	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
6.0	Electricité	Branchements successifs de multiprises	Branchements prises au bureau à faire contrôler par électricien et réalisation de travaux si nécessaire	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
6.0	Chute d'objets	Travail à proximité d'objets stockés en hauteur, étagères encombrées, armoires encombrées d'archives	- Archivage à déplacer dans un lieu dédié - Etudier possibilité d'un local / atelier pour l'activité du service et stockage du matériel pour animation (pinces, jardinage, vélos, bouteilles réduction des déchets, ...)	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
6.0	Travail sur écran	Travail sur ordinateur la majorité du temps	Faire les réglages et les aménagements adaptés à chacun	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
6.0	Travail sur écran	risques de TMS et fatigue visuelle	Fournir le matériel ergonomique : en priorité les fauteuils de bureau et réaménagement des postes de travail selon les règles de base de contraintes posturales	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina

6.0	Manque de formation ou d'information	Agressivité ou frustration des entreprises devant les délais ou absence de retour	Mise en place d'une démarche qualité interservices qui obligerait à faire un retour dans les 72h	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
6.0	Les Relations Sociales	Opposition ou non concordance des diverses nécessités des services	Expliquer clairement les finalités du service et communiquer régulièrement avec les collègues	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
6.0	Exigences émotionnelles	Absorption des charges émotionnelles des personnes souvent en détresse	formation à la gestion des émotions	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
6.0	Chute de hauteur	Chute de hauteur	- Fournir escabeau 2 ou 3 marches sécurisé pour rangement à l'étage - Prévoir soutien des services techniques pour accrochage des panneaux	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
6.0	Agents chimiques dangereux	Inhalation de produits toxiques	- En amont de la visite en entreprise si connaissance d'utilisation des produits chimiques, remplir une fiche de renseignements permettant de s'équiper des EPI nécessaires et de respecter des précautions de sécurité	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
6.0	Addictions (alcool, drogues, médicaments, ...)	Consommation d'alcool pendant l'animation Prise de médicaments pour palier à la fatigue de l'événement et/ou pour palier à la pression en amont de l'événement	- Mise en place d'éthylotest (vérifier Règlement intérieur) - Consignes de bonne conduite pour événement (débriefing )	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
6.0	Travail sur écran	Travail assis et lecture sur écran d'ordinateur (dos, cou)	Changement des fauteuils, acquisition repose-pieds	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie

6.0	Encombrement	Prise de photos avec téléphone portable perso, prise de notes sur des copies A3 avec un support en A 4 : manipulation pouvant générer des mauvais postures et des chutes	- Envisager l'acquisition d'une tablette avec stylet connectée 3 G permettant une prise de notes simplifiée dans des conditions confortables , la prise de photos permettant d'anticiper le travail a posteriori de la visite et l'accès direct à tous les éléments du ou des dossiers	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
6.0	Travail sur écran	TMS et fatigue	Commande de matériel ergo (fauteuil et écran en priorité)	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
6.0	Manque de formation ou d'information	Inconfort lié au manque d'information organisationnelle générale (clés bâtiment, prise de congé, recrutements et départs des collègues) et sentiment de frustration lié par exemple à l'annulation d'évènement sans connaître les raisons après avoir fourni un travail important	- Mettre en place un accueil nouvel arrivant par le service RH avec guide - Etudier les possibilités d'informer le service sur la non diffusion des outils de communication travaillés pour éviter la perte de confiance et le sentiment de non reconnaissance)	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
6.0	Circulations	Concentration centrée sur les photos et non sur la circulation Obligation de stationner le véhicule éloigné du centre de la manifestation et déplacements sans voie réservée au piétons	- Création cheminement piéton au siège - limitation vitesse à 20 KM en interne - Fournir et consignes de porter un gilet réfléchissant (ou chasuble) pour déplacements sur manifestations	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
6.0	Ambiances lumineuses	Augmente les risques de chute (pénombre) et de fatigue (luminosité excessive en été)	- Fournir matériel adapté : lampe frontale et lunettes polarisées si besoin	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
6.0	Agents biologiques dangereux	contact public fréquent / Serrage de mains: exposition aux agents infectieux, virus..., risques de blessure en sorties extérieures	Fournir gel hydroalcoolique et trousse de secours dans le véhicule + consignes de sécurité et n° tel urgence	PROTOCOLE	CATUSSE THEO
6.0	Coactivité	génère des risques : froid, chute	- prévoir un autre horaire en dehors des horaires de bureau pour nettoyage des vitres	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
6.0	Ambiances thermiques et climatiques	Soumis aux intempéries et au climat (chaud en été et froid en hiver)	- Optimisation de l'implantation du chalet au Salagou (en fonction du soleil) - Climatiseur mobile dans le chalet - Affichage consignes de sécurité (n° utiles) + informations canicule (flyer de sensibilisation)	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
6.0	Travail sur écran	TMS du à la posture assise prolongée	Fournir des équipements ergonomiques : fauteuils et souris en priorité	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
6.0	Organisation du travail	Pas de définition d'organisation des remplacements et pas de suivi des outils mis en place (ex : tableau de suivi des appels) : manque de reconnaissance de l'agent	- Réflexion sur une organisation du travail en adéquation avec les besoins des agents et des nécessités de service (festivités du protocole ..) - Renforcement du binôme en instaurant des temps d'échanges plus réguliers entre les 2 agents - Planning des événements du protocole à formaliser pour permettre aux 2 agents de planifier leurs congés à l'année en concertation	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA
6.0	Circulations	heurt par co activité piétons, véhicules de service	Balisage d'un cheminement piéton sur site + limitation de vitesse (20km/h)	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA

6.0	Bruit	Nuisances sonores du fait de l'aménagement de l'espace et son utilisation : - impressions en nombre des autres services - ouverture et fermeture bruyantes des portes - hall de passage où des personnes discutent sans considération de l'activité de l'agent d'accueil (parfois au téléphone)	Réflexion d'ensemble sur la conception des espaces permettant un confort dans le travail d'accueil physique et téléphonique de l'agent	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA
6.0	Ambiances lumineuses	Faible luminosité naturelle dans un bureau (S. Colin) nécessitant l'utilisation d'une lampe halogène Leds de blanc froid au plafond de l'accueil procurant inconfort et gêne (sécheresse oculaire)	- Consigne de ne pas toucher l'ampoule halogène avec les doigts (pour son remplacement notamment) - Réflexion sur l'éclairage à l'accueil : par exemple permettre le réglage individuel de l'éclairage en fonction de la luminosité naturelle et prévoir lampe de bureau adaptée	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA
6.0	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière et risques accrus sur les petites routes (direction fontes ou octon)	- Protocole de communication : pour proscrire usage du téléphone au volant et respect du code de la route - Envisager vérification sécurité (pneus, éclairage, freins....) des véhicules des conseiller(e)s MFS ou véhicule de service	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA
6.0	Conflits de valeur	Manque de temps pour répondre aux demandes lié à l'accroissement des rendez-vous et du nombre d'agent dans le service. Fermetures exceptionnelles du service public en cas d'indisponibilité de l'agent	Recrutement d'un second agent permanent	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA
6.0	Circulations	Pas de cheminement piéton	- Limiter la vitesse de circulation au siège à 10 km/h - Baliser un cheminement piéton au siège	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA
6.0	Bruit	Exposition à des nuisances sonores	Prévoir une information par la commune d'accueil des travaux à proximité et si besoin décaler les rendez-vous du lieu	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA
6.0	Agents biologiques dangereux	exposition à des agents biologiques ou infectieux au contact des usagers (serrage de mains pour remerciements) ; et des matériaux (poignées de porte..) mais aussi saisie du téléphone de l'utilisateur (aide à l'inscription à l'organisme par exemple) blessures diverses	- Assurer l'accès à des points d'eau + savon sur chaque lieu d'accueil, fournir gel hydroalcoolique, affichage de consignes pour les usagers - Consigne de désinfection des mains après chaque rendez-vous - Fournir lingettes désinfectantes pour matériel usager (notamment téléphone) - Fournir trousse de secours d'urgence - Fournir fiche avec consignes de sécurité et numéros d'urgence	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA
6.0	Tiers / public / clients	Clientèle pressée, insatisfaite : risque d'agressions physiques et ou verbales	Formation à la gestion des conflits des agents permanents	BASE DE PLEIN AIR : ENTRETIEN DES LOCAUX ET RESTAURATION SNACK	AMIEL Cécile
6.0	Incendie et explosion	- Produits inflammables en présence de moteurs thermiques - Utilisation de produits inflammables (résines, solvants..) dans espace confiné	- Affichage de l'interdiction de fumer notamment aux ateliers et au local de stockage carburant - Réaliser les plans des bâtiments avec consignes d'évacuation et actualiser les BAES - Réaliser les exercices d'évacuation 2 fois par an - Rédiger le protocole d'évacuation en cas d'incendie	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
6.0	Chute de hauteur	- Escalier abrupt pour la mezzanine - Escabeau non normalisé - Terrain accidenté et avec dénivelé + concentration sur la clientèle (se retourner souvent..) - Chute dans l'eau ou sur le sol lors d'interventions sur le bateau	- Limiter le stockage des objets lourds et encombrants sur la mezzanine - Sensibiliser l'animateur sur le risque de chute lors des sorties et interventions - Etudier possibilité d'équiper la trottinette de l'encadrant d'un rétroviseur - Etudier possibilité d'emprunter PIRL sur un service communautaire (CAQ ou CTI) ou achat d'un escabeau normalisé - Fournir des chaussures ouvertes à semelles antidérapantes	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile

6.0	Brûlure thermique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Brûlures par contact du chalumeau</li> <li>- Brûlures par contact de certaines parties du moteur quand ouverture du capot</li> <li>- Surchauffe du cordon de la batterie des trottinettes pouvant générer une brûlure cutanée en utilisation</li> <li>- Coups de soleil : exposition au soleil amplifiée par réverbération de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir des gants thermiques et identifier activités pour le port de ces gants</li> <li>- Prévoir des compresses type Jelonet pour la pharmacie et affichage des consignes "que faire en cas de brûlure"</li> <li>- Fournir crème solaire anti UV, casquette</li> <li>- Consignes de se protéger des effets néfastes du soleil (interdiction du travail torse nu...)</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
6.0	Ambiances thermiques et climatiques	Exposition prolongée au froid ou au soleil : coups de chaleur, insolation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir une crème solaire à indice anti UV élevé</li> <li>- Adapter les horaires de repos en cas de canicule pour s'hydrater</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
6.0	Agents biologiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition aux piqûres de guêpes, morsures de serpent, scorpions, animaux errants : nombreuses guêpes nichées dans les cata, sol, pédalos..</li> <li>- Exposition aux virus (proximité usagers)</li> <li>- Exposition aux bactéries dans le lac du Salagou (cyanobactéries notamment)</li> <li>- Exposition à la leptospirose</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier la pertinence du contenu des trousse de secours en fonction des activités (et donc des risques)</li> <li>- Adopter des bons réflexes lors de l'apparition des nids de guêpes (d'avril en octobre) : vérification quotidienne des endroits particulièrement abrités et faciles d'accès (suivre trajectoire de la guêpe par exemple), ne pas laisser de verres de boissons sucrées à l'air libre et faire appel si besoin aux pompiers ou société de désinsectisation</li> <li>- Consignes en cas de piqure pour soulager la douleur : désinfecter (eau + savon puis désinfectant), glace et en situation d'urgence contacter le SAMU (piqûre dans la gorge ou la bouche, piqûres multiples, allergie au venin d'hyménoptère)</li> <li>- Sensibilisation aux gestes d'hygiène et à la vaccination contre la leptospirose (médecine du travail)</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
6.0	Conflits de valeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement d'entreprises extérieures programmées par les ST sans délais de prévenance suffisant</li> <li>- Commandes sur budget bpa par des tiers sans consultation directrice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclure des phases de concertation avec la directrice pour toutes décisions importantes ayant un impact sur la planification des agents de la Base ou sur son budget</li> <li>- Rajouter dans le suivi des travaux une date prévisionnelle d'intervention</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile
6.0	Circulations	Heurt par un véhicule circulant sur le site : livraisons/ et divers services techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de signalétique pour ralentir</li> <li>- Baliser un cheminement piéton pour accéder aux activités</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile
6.0	Agents biologiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contamination des gaines de ventilation</li> <li>Contacts cutanés fréquents avec les claviers, le mobilier des usagers</li> <li>Brûlures avec les composants électroniques (processeur monte jusqu'à 100° C)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation de gants et de masques pour intervention dans un environnement potentiellement infecté</li> <li>- Donner des consignes d'hygiène ou protocole pour intervention sur matériel des usagers (lavage mains ou gel hydroalcoolique)</li> <li>- équiper les véhicules du service de trousse de secours et prévision du réassort</li> </ul>	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
5.3	Agents biologiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contamination avec micro organismes, exposition aux virus..</li> <li>- Risques de morsures et griffures animales</li> <li>- Exposition au sang lors d'accidents et contact potentiel avec des objets contaminés tels que des seringues usagées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir du gel hydroalcoolique pour nettoyage des mains dans le véhicule (à utiliser après fouille des déchets quasi quotidienne)</li> <li>- Encourager chaque commune à conventionner avec le sictom pour capture des animaux errants (compétence communale) ou faire respecter la consigne aux agents de ne pas intervenir sur les sollicitations concernant des chiens errants</li> <li>- Fournir des gants anti coupure ET anti piqure et veiller à leur renouvellement</li> <li>- Consignes de sécurité affichées et expliquées avec n° d'urgence dans le véhicule (rajouter n° spécifiques au service (ex : gendarmerie...))</li> <li>- Consigne d'utiliser la douche du bâtiment RMG après des contacts possiblement à des bactéries : fournir clé et code alarme)</li> <li>- Prévoir des vestiaires avec casiers à double compartiment (hommes et femmes) : étudier emplacement adéquat</li> </ul>	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA
5.3	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier régulièrement la détention du permis de conduire par les agents utilisateurs des véhicules de service</li> <li>- Consigne de ne pas utiliser le téléphone portable en conduisant (ouverture du portail une fois stationné)</li> <li>- Formaliser une procédure de signalement des dysfonctionnements du véhicule</li> <li>- Rationaliser les déplacements</li> <li>- vérifier la présence des équipements de sécurité dans les véhicules : triangle; gilet HVI, ...</li> </ul>	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique

5.3	Travail isolé	Conjonction des risques présents par la situation de travail : chute, noyade, écrasement, électrocution, agression	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les responsables à la réglementation</li> <li>- Interdiction du travail isolé pour tout travail dangereux</li> <li>- Réorganiser et planifier les tâches des agents afin d'éliminer (supprimer le travail isolé pour tous travaux dangereux) ou limiter les situations de travailleurs isolés (ex : travail en binôme). A défaut mise à disposition d'un DATI, si le travail isolé ne peut être supprimé, mettre en place une procédure permettant d'établir des contacts réguliers avec le travailleur isolé. (assurer une surveillance par contacts téléphoniques). Former et informer le personnel (modalité d'utilisation des moyens de communication, numéros et procédure d'urgence...)</li> <li>- Mise en place de DATI</li> </ul>	PROJETS, TRAVAUX ET GEMAPI	GLAAS MICHELE
5.3	Circulations	Heurt piéton - véhicule : utilisation des locaux par des institutions extérieures qui augmente la fréquence du passage sur le parking	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consigne de se garer en marche arrière</li> <li>- Etudier la pertinence de baliser un cheminement piéton d'accès au bâtiment</li> </ul>	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	GLAAS MICHELE
5.3	Ambiances thermiques et climatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition chaleur, froid, pluie et vent, intempéries</li> <li>- Travail dans une atmosphère dont le taux d'humidité est important</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail : interventions à programmer le matin très tôt dès que possible et en cas d'urgence prévoir des pauses et de l'eau fraîche supplémentaire et informer les agents sur les risques et les bonnes pratiques</li> <li>- Sensibilisation des agents sur les risques liés aux rayonnements UV et aux fortes chaleurs</li> <li>- Fournir des bottes</li> </ul>	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
5.3	Incendie et explosion	- Risque d'explosion et/ou incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'un détecteur H2S (sulfure d'hydrogène inodore)</li> <li>- Mise en place de consignes incendie</li> <li>- Etablir des fiches de sécurité sur certains postes notamment soudure, perceuse portative..</li> <li>- Mise en place de permis de feu pour travaux de soudure, meulage</li> <li>- Affichage de panneaux d'interdiction de fumer et veiller au respect de ces interdictions (notamment à proximité des produits inflammables) : zone ATEX</li> <li>- Recommandations sur le stockage affichées sur les lieux de stockage</li> </ul>	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
5.3	Tiers / public / clients	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de nombreuses personnes insatisfaites dans le bâtiment (tel + physique) : soumis aux agressions verbales et physiques</li> <li>- Encasement en espèces, CB et chèque à l'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir procédure en cas d'agressions : consigne d'alerte et de fournir des fiches de réclamation pour désamorcer le conflit</li> <li>- Prise de contact avec la gendarmerie (information sur l'activité)</li> <li>- Faire installer des grilles sur la banque d'accueil et une barrière amovible d'accès au postes d'accueil</li> <li>- Affichage des consignes et ou charte de bonne conduite avec sanctions en cas de transgression</li> <li>- Etudier la pertinence de l'installation d'une caméra (factice) avec affichage pour les usagers et/ou bouton poussoir relié aux bureaux des responsables</li> <li>- Faire la régie dans le bureau de la responsable (non à l'accueil)</li> <li>- La responsable isole l'administré dans son bureau en laissant la porte ouverte et/ou se fait accompagné d'un agent du service lors de l'entretien avec l'abonné.</li> </ul>	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	GLAAS MICHELE
5.3	Postures pénibles	Postures contraignantes : positions fréquentes accroupies, couchées sous les véhicules, bras en l'air	Formation PRAP	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
5.3	Equipements de travail	Blessures, pincements, projection	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à l'utilisation correcte et adaptée de l'outillage</li> <li>- Veiller au port effectif des Epis adaptés</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
5.3	Ambiances thermiques et climatiques	Exposition aux conditions climatiques (chaud, froid, humidité) : atelier à portes sectionnelles ouvert en permanence pendant les heures de présence du mécanicien	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir évacuation extérieure des gaz d'échappement</li> <li>- Aménager auvent pour intervention sur véhicules sous abri lors des intempéries et pas de possibilité de rentrer le véhicule dans l'atelier</li> <li>- En cas de vigilance orange et rouge : adaptation des horaires (passage aux heures d'été) et réorganisation de la tâche de travail à accomplir , privilégier le travail de bureau dans local réfrigéré</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
5.3	Manutention manuelle	Port de charges lourdes (vébins de 150Kgs) Gestes répétitifs des poignets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à l'utilisation effective des moyens de manutention</li> <li>- Veiller au port effectif des Epis</li> <li>- formation Prap</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE

5.3	Brûlure thermique	Risques de brûlures avec parties chaudes des locaux techniques : réseau de chauffage à 80°C, réseau ECS à 60°C et réseau solaire qui peu atteindre les 130 °c	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler la fixation et l'état des flexibles régulièrement</li> <li>- Fournir aux agents des gants résistants aux températures élevée</li> <li>- Affichage des consignes de sécurité</li> <li>- Trousse de secours avec compresses de gel d'eau et pansement gras Cutissell</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
5.3	Ambiances thermiques et climatiques	Ambiance climatique très chaude et contraste de température lors des déplacements extérieurs (récupération consommables, maintenance en sous sol si besoin)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : réorganiser les horaires et prévoir des pauses plus régulières, installer des protections contre l'accumulation de chaleur sur le lieu de travail (ventilateurs...)</li> <li>- Tenues légères qui assurent malgré tout une sécurité (compliqué)</li> <li>- Tolérance au short et port du tablier de protection chimique pour les travaux chimiques (à cibler)</li> <li>- Fournir gourdes isothermes de 2 litres et donner des consignes d'hydratation en période estivale</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
5.3	Incendie et explosion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interaction de flammes, étincelles avec produits chimiques</li> <li>- Produits incompatibles et extrêmement inflammables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à l'interdiction effective de fumer (affichage + consignes claires)</li> <li>- Vérifier compatibilité de stockage des produits chimiques sur FDS et former les opérateurs aux incompatibilités de stockage et de mélange</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
5.3	Noyade	Chute dans l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser l'interdiction de travailler seul à proximité de l'eau (surveillance accrue des binômes)</li> <li>- Au besoin fournir des cuissardes en néoprène et bottes de sécurité</li> </ul>	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
5.3	Ambiances thermiques et climatiques	Chantiers extérieurs permanents : exposition chaleur, froid, pluie et vent	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes de ne pas se dévêtir, notamment en été</li> <li>- Consignes d'appliquer crème protectrice solaire contre les rayonnements UV</li> <li>- Proscrire le port des shorts et bermudas pour certaines activités (débroussaillage notamment) et imposer des tenues HVI pour travaux en bord de voirie</li> </ul>	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
5.3	Risque Routier	risques liés à la circulation routière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rationalisation des déplacements le plus possible</li> <li>- Sensibilisation aux risques de la conduite et des effets néfastes des addictions</li> <li>- Veiller à l'utilisation effective des équipements de prévention existants : port de vêtements HVI niveau 2 ou 3 (adaptés à la saison)</li> <li>- Formation au balisage de chantiers</li> </ul>	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
5.3	Manutention manuelle	Répétition de ces manutentions de matériel et outillage lourd et de végétaux au cours de la journée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier possibilité d'acquisition d'outillage sur batteries beaucoup moins lourd que l'outillage thermique</li> <li>- Polyvalence des tâches et alternance des activités</li> <li>- Formation gestes et postures</li> </ul>	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
5.3	Chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de tabourets pour accéder aux parties en hauteur</li> <li>- Chute dans les escaliers (souvent port d'ustensiles diminuant la visibilité des marches)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener une réflexion sur un local de stockage à chaque étage</li> <li>- Rappel des consignes d'interdiction de travail en hauteur</li> </ul>	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
5.3	Electricité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Branchements et débranchements d'appareils électriques (aspirateur, nettoyeur vitres type Karcher...) avec les mains souvent humides</li> <li>- Interventions à proximité d'armoires électriques</li> <li>- Nettoyage des appareils tels que micro-ondes, cafetières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consigne de toujours débrancher un appareil à la prise,</li> <li>- Maintenir le matériel électrique en bon état et consigne d'alerter en cas de dysfonctionnement</li> <li>- Veiller à ce qu'aucun stockage ou aucune intervention de nettoyage ne soit réalisé proche d'une installation électrique nécessitant habilitation</li> <li>- Consignes de nettoyer les appareils électriques avant le départ des agents (interdiction en travail isolé)</li> <li>- veiller à ce qu'armoires électriques fermées à clé"</li> </ul>	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
5.3	Postures pénibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contraintes posturales</li> <li>Nombreux agents en aménagements de postes liés à une RQTH (3 agents sur 5)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation gestes et postures</li> <li>- Envisager le recrutement d'1 agent supplémentaire</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
5.3	Ambiances thermiques et climatiques	exposition chaleur, froid, pluie et vent	Sensibiliser les agents à la nécessité de la protection solaire pour la peau et les yeux (application crème solaire haute protection et port de lunettes de protection avec filtres pour l'ultraviolet)	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE

5.3	Manutention manuelle	Manutention et port de charges lourdes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privilégier l'achat de matériel à roulettes (lits notamment)</li> <li>- Consigne d'utilisation systématique de l'escalier pour monter au plan de change : réparation des roulettes pour caler</li> <li>- Prévoir des manipulations en binôme lors du nettoyage annuel</li> <li>- Faire des pauses régulières lors des manutentions ,</li> <li>- Utilisation des diables et chariots de transport fournis</li> <li>- Mise en place du matériel de pré imprégnation</li> <li>- Installer un tuyau sur robinet pour éviter de soulever seau</li> <li>- Etudier la pratique du "change debout" pour les plus grands</li> </ul>	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	FERNANDEZ RICHARD
5.3	Chute de hauteur	Utilisation d'un escabeau Risque accru de chute dans les escaliers et gradins du fait du sol mouillé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir perche et matériel de pré imprégnation pour nettoyer les vitres</li> <li>- Vérifier si escabeau normalisé</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
5.3	Incendie et explosion	Stockage des produits chimiques (galets chlore, floculants, acides et bases) et certains produits sont incompatibles et extrêmement inflammables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier compatibilité de stockage des produits chimiques sur FDS</li> <li>- Prévoir bacs de rétention galvanisés (résistants) dans chaque local de stockage de produits chimiques</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
5.3	Ambiances thermiques et climatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition à la chaleur et aux rayons UV en été en extérieur</li> <li>- Exposition à taux d'humidité élevé et ambiance chaude</li> <li>- Chauffage réglé à 2 degrés au dessus de la température de l'eau (30°) : contraste de température suite activité lors de la douche (température vestiaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre la mesure de la température autour des bassins (vérification du fonctionnement de la ventilation)</li> <li>- Formaliser consignes spécifiques pour le travail au soleil</li> <li>- Veiller au respect des consignes et sensibilisation aux dangers des rayons UV</li> <li>- Fournir gourde isotherme</li> <li>- Etudier possibilité de fournir des casquettes</li> <li>- Etudier possibilité d'une salle de repos aménagée</li> <li>- Fournir tenue de travail spécifique aux activités sportives en bord de bassin (anti transpirant : choix des agents)</li> <li>- En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : réorganiser le travail (étudier la pertinence de fermer les bassins extérieurs), augmenter les pauses des agents, augmenter la mise à disposition d'eau fraîche</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
5.3	Chute de hauteur	2 chaises non stables (prévues pour être fixées au sol) et matériau trop léger	Etudier possibilité d'acquisition d'une chaise spécifique ou fixer les chaises hautes au sol	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
5.3	Incendie et explosion	Présence de bouteilles d'oxygène à l'infirmerie, de chlore gazeux (local extérieur spécifique) Manipulation et stockage de produits inflammables sur le site	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser régulièrement des exercices d'évacuation des bassins avec tous les agents du centre</li> <li>- Respecter les consignes de transport des bouteilles d'oxygène du fournisseur</li> <li>- Présenter annuellement aux agents permanents ET saisonniers le Plan d'Organisation de Surveillance et de Secours (POSS)</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
5.3	Tiers / public / clients	contact permanent avec le public : réprimande les usagers ayant des comportements à risque et expulser si situation perdue	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation gestion des conflits</li> <li>- Recruter un agent de sécurité à Paulhan</li> <li>- Formaliser procédure en cas d'agression</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
5.3	Incendie et explosion	Milieu à risque	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser la Mise à jour du protocole d'évacuation</li> <li>- Réaliser les exercices d'évacuation 2 fois /an</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD

5.3	Ambiances thermiques et climatiques	En été température au sein de l'accueil avoisine en permanence + ou - 30° En hiver froid extérieur, courant d'air ressenti en plein visage.	- Etudier possibilité d'installer un split à l'accueil - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : augmenter la mise à disposition d'eau fraîche (prévoir acquisition d'une fontaine à eau) et prévoir des pauses dans des lieux réfrigérés	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
5.3	Electricité	Rallonges électriques au sol pour alimenter l'imprimante près d'un climatiseur : si fuites climatiseur , eau se déverse au sol	- Etudier possibilité de déplacer les câbles au sol ou imprimante - Etudier possibilité de ventiler la baie de brassage pour la fermer à clé - Etudier possibilité de déplacer le bureau du chef de bassin	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
5.3	Agents chimiques dangereux	- Ambiance polluée (chlore et dérivés) NB : chloramines est un dérivé chloré généré par combinaison du chlore avec pollution azotée apportée involontairement par les baigneurs (sueur, urines..) - Utilisation de produits détergents (Décalcit) : contact , projection et inhalation de produits chimiques	- Surveillance médicale des agents renforcé (bruit + chlore) et vaccinations recommandées par médecin de prévention + radio poumon - Information et sensibilisation du public sur hygiène en vue de diminuer l'apport de chlore dans l'eau et ainsi réduire taux de chloramines dans l'air (corrélation entre matières organiques apportées par baigneurs et chlore dans l'eau) - Faire des mesures de l'air ambiant (comme pour l'eau des bassins) - Etudier besoins spécifiques d'EPI et les fournir au besoin - Mettre FDS produits utilisés à disposition et sensibiliser les agents sur risques chimiques	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
5.3	Poussières ou particules	Inhalation de poussières et particules	- Port du masque obligatoire pour dépoussiérage - Contrôler régulièrement les systèmes de renouvellement de l'air dans le bureau et ventilation des bureaux quotidienne	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
5.3	Chute d'objets	- Etagères non fixées (sol et mur) et matériel lourd stocké en hauteur (tour informatique) - Archives stockées dans les bureaux - Stockage matériel sur étagères dans le bureau des agents (très encombré) - Travail en coactivité avec les agents des services techniques	- Fixation des étagères, temps de rangement dédiés + débarrasage en déchèterie tous les 15 jours - Ranger le matériel lourd au plus près du sol, optimiser stockage et matériel inutilisé - Travail en coactivité avec les agents des services techniques	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
5.3	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière	- Fournir un gilet haute visibilité et consigne de le porter sur la voirie - interdiction de pose et dépose de la signalétique seul ou en cas d'intempéries (mauvaise visibilité) - Sensibilisation aux risques routiers et rappel d'interdiction d'utilisation du téléphone au volant (pour photo également) - Organiser les visites et les rencontres de manière à ne pas avoir de contraintes de temps obligeant à se mettre en danger (marges plus grandes et annulation d'évènements /réunions en cas de retard)	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
5.3	Risque Routier	Risques liés à la circulation routière : certaines routes sont étroites et sinueuses, une partie du territoire est située en altitude augmentant le risque de circulation sur des routes verglacées. Certains chemins sont en très mauvais état.	Acquisition véhicule tout terrain pour visites sur des chantiers isolés (chemins plus ou moins entretenus)	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
5.3	Risque Routier	Déplacements très fréquents : risques liés à la circulation routière + collision véhicule/piéton Ouverture portail siège avec téléphone	- Port d'un gilet HVI pour mise en place signalétique - Consignes et charte de bonne conduite (rappel des règles , proscrire téléphone au volant) - Etudier dispositif pour ouverture du portail autre que utilisation du téléphone ou consigne d'ouvrir le portail qu'après avoir arrêté son véhicule devant le portail	COMMUNICATION	CATUSSE THEO

5.3	Agents biologiques dangereux	Risques de blessure en sorties extérieures (végétaux, morsures d'animaux, piqûres d'insectes), Transmission de virus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réassort de la trousse de secours (pompe aspi venin, pommade contre les piqûres).</li> <li>- renseigner sur la législation relative à la divagation des chiens,</li> <li>- En amont des sorties, contact mairies pour connaître les lieux de pâturages</li> <li>- Acquisition d'une sacoche à la taille type banane pour facilité de port pendant toute la sortie pour matériel de secours (notamment désinfectant) et gourde éventuellement</li> <li>- Consignes de sécurité (notamment en cas de morsure/piqûre) à emporter dans le véhicule avec liste des numéros utiles</li> </ul>	TOURISME : ENTRETIEN, EQUIPEMENT ET BALISAGE DES SITES AMENAGES	RIGAL Océane
5.3	Ambiances thermiques et climatiques	Exposition aux courants d'air à l'accueil Bâtiment ancien avec une mauvaise isolation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion générale sur le cloisonnement des espaces à l'accueil</li> <li>- Etudier possibilité de la fermeture automatique de la porte d'entrée</li> <li>- En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : augmenter les pauses et la mise à disposition d'eau fraîche</li> </ul>	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA
5.3	Risque Routier	Circulation routière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation au risque routier</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
5.3	Manutention manuelle	Port de charges lourdes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier possibilité d'une tonnelle fixe avec store à ranger mécaniquement pour ne pas gêner la circulation et qui se ferme automatiquement en cas de grand vent</li> <li>- Etudier possibilité d'une borne électrique proche du ponton pour les batteries du salon flottant</li> <li>- Poursuivre l'aménagement du port pour faciliter la manutention</li> <li>- Formation du personnel permanent aux bons gestes et postures / PRAP</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
5.3	Tiers / public / clients	Agressions physiques ou verbales de clients mécontents pour des situations extérieures à l'activité (exemple : présence de cyanobactéries dans le lac déconseillant la baignade)	Rédiger procédure sur ""conduite à tenir"" en cas d'agression, Formation gestion des conflits permanents	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile
5.3	Risque Routier	risques d'accident de circulation routière	Compléter les "règles et pratiques de la base" pour rappel sur interdiction d'utilisation du téléphone portable en conduisant et respect code de la route	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile
5.0	Intensité et complexité du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sollicitations des maires des communes pour des évènements</li> <li>- planning en fonction des évènements de la commune mais clarification des horaires</li> <li>- Service en mode restreint à cause des absences (3 sur 6)</li> <li>- Fatigabilité du fait du planning</li> </ul>	Etablir la fiche de rôle des ASVP et la transmettre à toutes les communes ayant conventionnées (hors de ce cadre, chaque demande spécifique doit être relayée à la DGS pour arbitrage)	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA
5.0	Conflits de valeur	Sous l'autorité du maire dans les communes : parfois demandes hors compétence des ASVP et exigence du maire à contenter	- Rappel de la circulaire ministérielle du 28 avril 2017 à tous les élus (ex lors d'un conseil communautaire) qui fixe les missions réglementées des ASVP	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA
5.0	Chute de plain-pied	Glissades en cas de pluie et chutes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de revêtements antidérapants sur la passerelle</li> <li>- Archivage et rangement régulier des dossiers papiers</li> <li>- Réfection des allées du site (nombreux nids de poule)</li> </ul>	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique
5.0	Ambiances lumineuses	Inconfort lié aux lumières fortes et blanches dans les bureaux ainsi que la réverbération lumineuse sur les baies vitrées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir la modulation des éclairages dans les bureaux (variateurs) et/ou équiper les bureaux de lampes d'appoint</li> <li>- Désolidariser les néons notamment lorsque 2 bureaux dans le même espace (bureau facturation/ bureau responsables exploitation)</li> <li>- Prévoir la pose de stores dans certains bureaux (bureau administratif du bas)</li> </ul>	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	GLAAS MICHELE

5.0	Fluides sous pression	Explosion des durites, surpresseurs	- Veiller au port des Epi pendant les interventions de maintenance et de terrassement	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
5.0	Coactivité	- Circulation sur chantier. - Contraintes de temps. - Contraintes d'espace (manque de place, superposition de tâches...) - Méconnaissance des risques liés aux activités de chacun des intervenants.	- Etablir un plan de prévention lors d'interventions d'entreprises extérieures : si travaux > 400 heures / ou si travaux dangereux et plan de prévention simplifié pour tout intervenant sur chantier - rédaction de documents spécifiques : permis de feu, autorisations...	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
5.0	Ambiances lumineuses	Faible éclairage ou luminosité pouvant être générateur d'accidents	- Mise à disposition de lampes frontales	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
5.0	Tiers / public / clients	Relations avec le public : risques d'agressions verbales ou physiques, présence d'un chien	- Formation gestion des situations conflictuelles (techniques de négociation, de communication) - "outiller" les agents de formulaires pour désamorcer les conflits	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
5.0	Bruit	Les conversations téléphoniques des autres collègues, le passage des collègues dans le bâtiment est une source de fatigue	Réflexion sur un réaménagement avec attribution des bureaux pouvant être fermés	SERVICES TECHNIQUES : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	DARDE DELPHINE
5.0	Manque de formation ou d'information	- Agents non formés et autorisés à la conduite des engins - Epuisement de l'encadrement	- Former les agents au CACES - Former les encadrants au management	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
5.0	Tiers / public / clients	Contact usagers très fréquent : agressions verbales, physiques, incivilités	- Formation à la gestion des conflits - Formaliser et outiller (questionnaire de satisfaction) des consignes en cas d'agressions - Organiser des retours d'expérience en réunion	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
5.0	Intensité et complexité du travail	Répondre aux urgences : difficulté à tenir l'agenda prévisionnel des interventions régulières sur les véhicules et difficulté de quantifier le temps d'intervention sur une panne	- Prioriser les urgences : véhicules qui répondent aux besoins du service public (notamment collecte)	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
5.0	Brûlure thermique	Brulures avec parties chaudes du moteur, du pot d'échappement	- Veiller au port des gants adaptés lors des interventions - Veiller au soin de toutes brûlures (trousse de secours adaptée dans l'atelier)	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
5.0	Manque de formation ou d'information	Formation insuffisante en sécurité des agents	Formation spécifique aux risques de la mécanique (sécurité) et aux produits chimiques	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
5.0	Equipements de travail	Risques de blessures, coupures, pincements	- Veiller au respect des visites en médecine préventive (renouvellement des vaccinations notamment) - Veiller au port des gants de protection - Prévoir l'affichage des consignes de sécurité avec n° d'urgence et trousse de secours adaptée dans le local technique	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
5.0	Agents biologiques dangereux	Contact avec agents communaux et autres	Affichage des consignes de sécurité spécifiques	GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS	DARDE DELPHINE

5.0	Chute d'objets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effondrement du matériel lourd stocké en hauteur et sur étagères non stables</li> <li>- Coïncement ou écrasement lors de manœuvres dans le hall de stockage ou par déséquilibre d'un chariot lors du chargement ou du déchargement en hauteur ou de la charge manutentionnée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privilégier stockage de charges lourdes au plus bas</li> <li>- Installer des racks verticaux (planches, tubes, tuyaux) + divers supports : balais, etc.. dans atelier bâtiment,</li> <li>- Fixer les étagères dans chaque atelier au sol et/ou aux murs</li> <li>- Etablir des règles de chargement et d'utilisation du chariot élévateur (ex : s'assurer que les palettes sont appropriées aux charges à déplacer, que les charges sont équilibrées et calées sur les supports...)</li> </ul>	GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS	DARDE DELPHINE
5.0	Manutention mécanique	Engins non adaptés : risque de déport et de chute de l'engin (adaptation de l'épareuse successive à la tête de débroussailluse : risque de dérégler le tracteur	Etudier la pertinence d'échanger ce matériel pour des engins plus adaptés aux missions des agents des espaces verts	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
5.0	Electricité	Risques d'électrification si fils au sol ou aériens	Veiller à l'habilitation électrique de tous les agents et leur renouvellement	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
5.0	Travail de nuit	Fatigue, non conciliation vie privée/vie pro	Réflexion sur une réorganisation et aménagement des horaires	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
5.0	Conflits de valeur	Sentiment de mal faire son travail par manque de temps (gestion des aléas difficile : ramassage des feuilles, coulures d'encre...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser audits d'observations sur les différents sites et bâtiments,</li> <li>- Mettre en place une procédure de remontées d'informations pour agir en cas d'évènements récurrents (ex : consignes de ranger mobilier après repas salle du parc)</li> </ul>	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
5.0	Intensité et complexité du travail	Horaires tardifs le soir (après la fermeture des services)	Réflexion sur la réorganisation du travail et des horaires	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
5.0	Organisation du travail	Horaires de travail variables et morcelés Conciliation vie privée/vie pro difficile	Réflexion sur réorganisation des horaires	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
5.0	Les Relations Sociales	Perturbations de réunions, activités Travail parfois compliqué dans certains lieux (notamment les crèches)	Organiser une réunion de direction pour anticiper les interventions (ex : interventions à programmer en début de journée, identifier les urgences d'intervention...)	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
5.0	Vibrations mécaniques	Vibrations mains, bras, corps entier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier si nécessité de port de gants anti vibration</li> <li>- Privilégier l'acquisition d'outillage équipé d'un système anti vibratoire</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
5.0	Incendie et explosion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention sur conduite de gaz ou réseaux (eau- électricité)</li> <li>- incendie (proximité des produits inflammables aux activités de soudure et projections d'étincelles)</li> <li>- explosion des matières dangereuses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier plan réseaux électriques et gaz avant tous travaux lourds</li> <li>- Sensibilisation des agents aux risques spécifiques : gaz</li> <li>- Equiper chaque véhicule d'un extincteur approprié si transport de produits inflammables</li> <li>- Mettre en place une procédure de réassort des extincteurs après réalisation,</li> <li>- Formation utilisation extincteurs</li> <li>- Stockage des contenants dans armoire métallique fermée et ventilée naturellement (haute et basse)+ bacs de rétention</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
5.0	Agents biologiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmission de virus</li> <li>- Possibilité de prolifération de bactéries nocives (E. coli et Legionella) dans les éviers pouvant entraîner des infections gastro-intestinales, des irritations cutanées et d'autres problèmes de santé en cas de contact ou ingestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au port effectif des EPI notamment des gants à bon escient</li> <li>- Trousses de secours aux ateliers et dans chaque véhicule : désinfectant, tulle gras, pansements compressifs...</li> <li>- Nettoyer les ateliers et déboucher les éviers</li> </ul>	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
5.0	Intensité et complexité du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charge de travail en durée pour un atelier d'1h30</li> <li>- Annulations intempestives des salles par les mairies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Solliciter une aide ponctuelle pour les gros aménagements ou partage des tâches avec les services accueillants (notamment rangement dans la salle)</li> <li>- Sensibiliser les communes pour anticipation des mouvements de plannings éventuels</li> </ul>	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP	NOLET Kathy

5.0	Conflits de valeur	Respect du projet pédagogique parfois en conflit avec leurs valeurs et méthodes personnelles (exemples : proposer du portage et de l'endormissement au bras, ne pas obliger à goûter un aliment au moment des repas etc....)	- Encourager la participation des professionnelles lors des réunions avec la psychologue de service	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	NOLET Kathy
5.0	Ambiances lumineuses	Eclairage artificiel agressif (lumière blanche et intense) recommandation de la PMI d'installer des variateurs dans les salles de vie	- Installation de variateur de lumière - Privilégier l'éclairage de couleur jaune (moins agressif) lors des changements de leds	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	NOLET Kathy
5.0	Tiers / public / clients	Dérangement des professionnelles	Modifier le système de visiophone pour répartir les sonneries en trois lieux : secteur bébés, secteur grands et bureau	CRECHE DE CANET	FERNANDEZ RICHARD
5.0	Ambiances lumineuses	Défaut d'éclairage ( zone de passage, allée ou escalier peu ou pas éclairés)	- Améliorer l'éclairage des passages et des locaux	ENTRETIEN ET RESTAURATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	FERNANDEZ RICHARD
5.0	Chute de hauteur	Agents montent sur une chaise pour accéder aux parties hautes	- Rappel de l'interdiction de travaux en hauteur - S'équiper de perche pour nettoyer les vitres	ENTRETIEN ET RESTAURATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	FERNANDEZ RICHARD
5.0	Organisation du travail	- Horaires atypiques (coupé au cours de la journée) : difficulté de conciliation vie privée/vie pro , 4 semaines de congés imposées lors de fermeture des structures - Activités imposées à l'animateur qui n'a pas les compétences requises - Gestion des PAI générateur de stress (PAI simple où l'animateur est en charge de retirer l'aliment allergène par exemple) - Exposition aux déséquilibres alimentaires en raison des horaires irréguliers, des pauses limitées, de l'itinérance des activités (pôle ados) ... : risque d'affaiblir le système immunitaire et rendre les agents plus sensibles aux infections. - Nouvelle plateforme a supprimé l'accueil des parents : dématérialisation des informations implique parfois un manque d'infos essentielles (ex : gestion des PAI)	- Etudier les possibilités de remplacements des agents des différentes structures pour choix des congés - Etudier les possibilités organisationnelles et structurelles pour limiter les coupés dans la journée : agents multi compétence (entretien et animation) - Améliorer et diversifier si possible les repas fournis aux agents du pôle ados en évitant les carences alimentaires (nutriments essentiels)	JEUNESSE : ANIMATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET EVENEMENTIEL	FERNANDEZ RICHARD
5.0	Coactivité	Risques liés aux chantiers par entreprises extérieures	- Compléter le plan de prévention pour la coactivité à l'intérieur (aucun balisage)	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
5.0	Chute d'objets	Local partagé avec le club des dauphins : certaines étagères sont encombrées et mal rangées : risque de chute d'objets	- Fixer étagères aux murs dans local de stockage avec bacs de rétention - Ne rien stocker sur le dessus des armoires. Respecter les moyens de stockage.	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
5.0	Electricité	Panne batterie enceinte pour activités sportives : branchement du fil de l'enceinte autour du bassin	- Proscrire le branchement électrique autour des bassins - Veiller à charger la sono plus régulièrement : consigne par affichage éventuellement	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD

5.0	Travail isolé	souvent seul du fait de manque de personnel pas de binômes. Les MNS étant sur les bassins	-Organiser un binôme aux horaires d'affluence du public (à définir selon le flow : faire faire un audit avec Logiciel )	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
5.0	Les Relations Sociales	Tensions liées aux différentes équipes sur le même bâtiment	Présence plus régulière du directeur sur le site	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
5.0	Coactivité	gros travaux dans le hall d'accueil : risques liés aux travaux : chute d'objets, chutes ...	Plan de prévention à établir ET communiquer aux agents sur place	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
5.0	Chute de plain-pied	Encombrement des sols (câbles au autres objets divers si travail en coactivité) Sites parfois vétustes et surfaces des sols inégales et mal entretenues	- Rangement des espaces de travail régulier au bureau - Vigilance	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
5.0	Brûlure thermique	Brulures occasionnées par l'utilisation d'arcs électriques (soudure), des projecteurs lumière pouvant chauffer ou utilisation de matériel bureautique type plastifieuse	- Respect des plans de feu - Fournir kit de secours de brûlure thermique dans les trousse de secours des techniciens - travailler à proximité d'extincteurs vérifiés	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
5.0	Bruit	exposition à des niveaux sonores importants (supérieures à 85 dB avec des agressions acoustiques dans la zone des sons 120 dB)	- Fournir des bouchons d'oreille anti bruit avec consigne de les porter le plus possible (faire des essais des PIB) - Veiller au port effectif des casques pour toutes les agents présents sur chantiers	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
5.0	Tiers / public / clients	Risques d'agressions, violences, internes et externes	- Consignes claires pour les partenaires ou usagers pour éviter les revendications inutiles - Formation sur gestion des conflits/émotions	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
5.0	Agents biologiques dangereux	Animations auprès du grand public : actions de sensibilisation, ramassages citoyens, prêt de matériel, ateliers manuels, jardinage (pôles de loisirs notamment), ... Risque de coupures lors des ramassages ou de jardinage avec matériel inadapté, accidents à l'exposition du sang Virus (leptospirose, toxoplasmose...)"	- Fournir Gel hydroalcoolique, accès au savon, trousse de secours portable - Mise à disposition des consignes en cas d'accident, informations vaccinales, matériel adapté, fourniture de vêtements adaptés, consignes d'hygiène (changement de vêtements, douche, casier double, local...)	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
5.0	Manutention manuelle	Manipulation de dossiers lourds	Numérisation des dossiers	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie

5.0	Electricité	Multi prise pour appareils électriques à proximité des plantes vertes : risques d'électrisation lors de l'arrosage	- Déplacement des plantes loin des prises et multiprises - Demander un contrôle des équipements par électricien (visite annuelle par exemple)	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
5.0	Ambiances thermiques et climatiques	exposition chaleur, froid, pluie et vent	- Fournir vêtements de travail adaptés (polaire par temps froid, protection tête chapeau, etc...), - Mettre eau à disposition par temps chaud et rappel sur feuille de route de la mission de ne pas oublier une bouteille d'eau - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : minimiser la participation des agents aux manifestations extérieurs et privilégier le travail administratif dans un bureau climatisé	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
5.0	Machines et outils	Blessures (coupures, écrasement, sectionnement)	Fournir gants de protection adaptés anti coupures, de manutention. Fournir doigtier de protection dans trousse	TOURISME : ENTRETIEN, EQUIPEMENT ET BALISAGE DES SITES AMENAGES	RIGAL Océane
5.0	Poussières ou particules	inconfort lié à la qualité de l'air : incommodation en présence d'odeur nauséabonde	- Assurer le contrôle et le bon fonctionnement des installations assurant l'assainissement et l'aération pour que l'atmosphère des locaux de travail soit à l'abri de toute émanation provenant d'égouts de fosses ou toute autre source d'infection	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
5.0	Intensité et complexité du travail	surcharge de travail en saison conciliation vie privée/vie pro : permanence auprès des agents permanente (week end et congés) en cas de difficultés	- Afficher certaines informations à l'extérieur pour éviter engorgement des OT Exemple : à Moureze, identifier localisation pour paiement du parking (nombreuses personnes se trompent) - Prévoir fermeture en binôme lors des visites guidées à Moureze les mercredis : encaissement, attente usagers en retard, .... - Etudier la mise en place d'un logiciel de caisse plus adapté aux activités spécifiques du service tourisme - Prévoir pause déjeuner plus longue à Moureze en saison (30 mn actuellement) - Prévoir recrutement agent permanent supplémentaire à temps plein avec spécificité guide conférencier	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
5.0	Agents biologiques dangereux	contact public fréquent : exposition aux agents infectieux, virus..., risques de blessure en sorties extérieures (visites guidées, randonnées) Utilisation de matériel de bureau (massicot, ciseaux...) Accueil au lac : pas de savon dans les toilettes publiques (à proximité)	- Clermont : Indiquer localisation trousse de secours et prévoir trousse à emporter lors des visites guidées et formaliser agent chargé du réassort Rajouter indication accueil PMR devant la porte pour inciter usagers non PMR à se diriger derrière la banque d'accueil - Lac Salagou : Fournir gel hydroalcoolique (ou savon) et rajouter aspi venin trousse du lac (guêpes) et enlever spray (toxicité) - Consigne de désinfecter chaque plaie même bénigne	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
5.0	Manutention manuelle	Port de charges lourdes	- Consigne de ne pas porter trop de charges - Utilisation du chariot de transport quand possible - Note aux agents dans le placard des fournitures notamment ne pas laisser de cartons vides	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA
5.0	Manque de formation ou d'information	Manque d'information qui génère une mauvaise incompréhension ou interprétation	- Inviter l'agent d'accueil aux réunions avec les secrétaires de mairie et rappel des informations à délivrer en matière d'urbanisme (compétence communale) - Rédiger une feuille de consignes à afficher dans les véhicules de service avec les infos de base : que faire en cas d'accident ou panne, comment faire le plein de carburant ....	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA
5.0	Les Relations Sociales	Possibilité de conflit avec les collègues : travail de proximité avec les élu-e-s et la direction génère un changement de relationnel avec les collègues Pas ou peu d'échanges de l'équipe complète	- Renforcer les échanges avec les collègues (désacraliser le 3ème étage) ex: actions ERAU - Organiser des réunions de toute l'équipe et des moments de cohésion	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA

5.0	Exigences émotionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise en question permanente et peur d'oublier quelque chose, ou de ne pas avoir réalisé ses tâches correctement</li> <li>- Retards récurrents dans les rdv et difficultés à faire patienter les personnes en attente (moyenne 20 mn pour certains services)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'outils de suivi, de communication</li> <li>- Réflexion sur un espace d'attente adapté</li> </ul>	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA
5.0	Chute de hauteur	Pas d'antidérapants et pas de nez de marches	<ul style="list-style-type: none"> <li>Affichage à créer (voir graphiste) :</li> <li>- Consigne de toujours tenir la main courante lorsqu'on monte ou qu'on descend les escaliers</li> <li>- Éviter de transporter des objets avec les deux mains et de gros objets susceptibles d'obstruer la vue (ex : ramettes de papier, parapheurs..)</li> </ul>	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA
5.0	Ambiances thermiques et climatiques	Locaux difficile à chauffer ou climatiser notamment à Fontes mise en route du chauffage parfois longue si température basse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper la mise en route du chauffage et/ou clim si nécessaire</li> <li>- Fournir vêtement chaud type polaire</li> <li>- En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : augmenter la mise à disposition d'eau fraîche</li> </ul>	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA
5.0	Postures pénibles	Travailler dans des postures contraignantes et inconfortables : debout, bras levés, torsion du tronc, pencher en avant Effectuer des gestes répétitifs des membres supérieurs (épaules, coudes, poignets ....): laver, essuyer...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tester matériel de pré imprégnation</li> <li>- Formation du personnel aux bons gestes et postures / PRAP</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ENTRETIEN DES LOCAUX ET RESTAURATION SNACK	AMIEL Cécile
5.0	Poussières ou particules	exposition à l'inhalation de poussières	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier l'EPI requis pour activité, et rendre son port obligatoire (masque à cartouches)</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
5.0	Manutention mécanique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'une remorque de route avec treuil</li> <li>- Utilisation d'un treuil dans la voilerie</li> <li>utilisation d'une remorque de transport bagagère pour le tir à l'arc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se renseigner sur les obligations de vérification périodique des matériels de levage, treuil et autres, ( voir avec CTI) et les effectuer si nécessaire en interne ou par une entreprise de contrôle spécialisée</li> <li>- Faire vérifier les organes de sécurité des remorques par le service mécanique</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
5.0	Manque de formation ou d'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations de sécurité obligatoires non renouvelées</li> <li>- Environnement générant risque de noyade</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer que tous les agents (permanents et saisonniers) savent nager (attestation d'aisance aquatique) : à délivrer par le RTQ (responsable technique qualifié)</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
5.0	Intensité et complexité du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enchaînements d'activités requérant une vigilance accrue avec public souvent bruyant (scolaires, jeunes ...) en nombre (réglementation 1 adulte pour 24 enfants et essai de se limiter à 18 enfants par groupe) couplé avec réponses aux demandes d'informations de l'accueil par talkie walkie (ex pour cours de voile particuliers car 1 seul moniteur sur la base) + réponses aux questions des visiteurs sur l'espace public ...</li> </ul>	Recrutement d'un moniteur polyvalent supplémentaire permanent à l'année	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
5.0	Electricité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Court-circuit électrique</li> <li>- Electrification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proscrire les branchements électriques à proximité de l'eau ou l'utilisation des appareils avec les mains humides</li> <li>- Former ou mettre à jour les habilitations électriques des agents qui utilisent le disjoncteur sur la base</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
5.0	Coactivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non respect des règles de rangement pouvant générer des risques lors de l'utilisation</li> <li>- Méconnaissance des règles de sécurité des lieux d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former sur les règles de stockage et veiller au respect par tous : photos, affichage etc....</li> <li>- Vigilance en activités sur sites extérieurs</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
5.0	Travail sur écran	TMS du à la posture assise prolongée et saisie écran en bloquant le téléphone entre l'épaule et l'oreille	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de postes si nécessaire en lien avec le service prévention (clavier déporté, porte documents, souris ergo gaucher et support ordi our poste Natacha)</li> <li>Fournir casque téléphonique adapté (oreillette permettant déplacements..)</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile

5.0	Ambiances thermiques et climatiques	Trop chaud ou trop froid (bâtiment non isolé)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Isoler la salle du haut (cloisons et plafond bas)</li> <li>- Envisager le remplacement de la porte d'entrée à fermeture automatique</li> <li>- En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail : pauses plus régulières des agents dans un lieu climatisé, augmenter la mise à disposition d'eau fraîche</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile
5.0	Incendie et explosion	Départ de feu suite à un court circuit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser exercices d'évacuation réguliers</li> <li>- Améliorer les branchements électriques bâtimentaires et supprimer un maximum de rallonges et de multiprises</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile
5.0	Chute de plain-pied	Sol encombré : câbles électriques sous goulottes derrière le comptoir. Sol inégal à l'extérieur	Consigne de port de chaussures fermées obligatoires sur le site	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile
5.0	Chute de plain-pied	Chemins glissants, caillouteux, terrains accidentés	Fournir des chaussures adaptées, antidérapantes	TOURISME : ENTRETIEN, EQUIPEMENT ET BALISAGE DES SITES AMENAGES	RIGAL Océane
4.5	Ambiances thermiques et climatiques	Travail en extérieur (soumis aux fortes chaleurs et intempéries) et fréquemment en voiture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : consigne de ne pas s'exposer trop longtemps au soleil : aires de patrouilles pédestres des agents en extérieur (notamment contrôle du stationnement) et prévoir des pauses plus fréquentes dans les lieux réfrigérés et augmenter la mise à disposition d'eau fraîche et informer les agents sur les risques et les bonnes pratiques</li> <li>- Programmer la clé pour accès au bâtiment RMG avec douche (pour le week end) + codes alarme</li> <li>- Etre vigilant sur la matière des vêtements : privilégier le coton et le lin</li> <li>- Fournir une parka fourrée imperméable pour temps de pluie en hiver</li> </ul>	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA
4.5	Noyade	Se trouver en situation isolée aux abords de points d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel de l'interdiction du travail isolé aux abords de points d'eau,</li> <li>- S'assurer de l'aptitude à nager des agents</li> </ul>	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA
4.5	Incendie et explosion	Présence de nombreuses multiprises pour les ordinateurs et autres outils de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel des consignes d'éteindre les multiprises et les ordinateurs</li> <li>- Rappel des consignes d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>- Effectuer des exercices d'évacuation plus régulièrement (2 fois/an)</li> </ul>	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique
4.5	Travail sur écran	Risques de TMS et fatigue visuelle	sensibiliser sur une utilisation raisonnée des écrans : application de la règle des 20-20-20 : des pauses visuelles fréquentes et courtes en clignant des yeux et en regardant au loin	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique
4.5	Manque de formation ou d'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance des règles de sécurité pouvant engendrer des accidents</li> <li>- Défaut de conformité réglementaire pour certaines activités nécessitant des recyclages réguliers</li> </ul>	- Tenir un calendrier de suivi des recyclages de mise à jour des compétences (en doublon avec le service RH)	PROJETS, TRAVAUX ET GEMAPI	
4.5	Les Relations Sociales	Mésentente des 7 agents du pôle administratif	Rappeler la procédure en cas de harcèlement et notamment qui contacter (procédure présentée en réunion sécu et dans l'affichage sécu)	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	GLAAS MICHELE
4.5	Poussières ou particules	Inhalation de poussières nocives	- Mise à disposition de masques au besoin (dans le véhicule)	PROJETS, TRAVAUX ET GEMAPI	GLAAS MICHELE

4.5	Chute d'objets	- Exposition aux chutes de matériel et outil se trouvant au bord de l'ouverture d'accès au réseau et/ou transportés par une grue	- veiller à ne pas sortir précipitamment de l'outillage - Vérifier les autorisations nécessaires pour le grutage (SPS ou plan de prévention)	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
4.5	Ambiances thermiques et climatiques	Bureaux en prise au "courant d'air" du grand couloir au rez de chaussée et à l'étage Panne des équipements de chauffage et de climatisation	- Trouver le bon réglage des capteurs extérieurs ( test par les agents des services techniques) - Etudier la possibilité de pouvoir fermer les 2 accès couloir - espace administratif par des portes coulissantes ou autres (permet réduction du bruit également lors des passages visiteurs) - En cas de vigilance orange ou rouge par Météo France (période de canicule extrême) et une panne de la climatisation : réorganisation des horaires , augmentation des temps de pause, prévoir du télétravail en conformité avec l'obligation de mission de service public (accueil des usagers)	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	GLAAS MICHELE
4.5	Equipements de travail	Utilisation de pelles, pioche, crochet	- Donner des consignes de sécurité en cas d'accident (Fiche avec protocole d'alerte et de secours) - Effectuer les recyclages SST	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
4.5	Travail sur écran	risques de TMS et fatigue visuelle	- Prévoir des lampes d'appoint adaptées au travail sur écran et aux locaux pour agents qui n'en n'ont pas	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	GLAAS MICHELE
4.5	Manque de formation ou d'information	Méconnaissance de la spécialité du service des agents administratifs	- Partage des veilles juridique régulières auprès de tous les agents (administratives et RH) - droit privé, droit public	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	GLAAS MICHELE
4.5	Travail de nuit	Risques routiers amplifiés par la fatigue des journées continues	- Organisation du travail à adapter lors de manifestations pour récupération - Sensibilisation sur la chronobiologie	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
4.5	Chute de hauteur	- Pas de rampe ni haillon dans les camions - Utilisation d'un escabeau 3 marches au bureau	- Etudier la possibilité d'équiper les camions d'une rampe pour monter et descendre les bacs (système de haillon trop longue pour dotation individuelle)	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
4.5	Les Relations Sociales	Mésentente entre les agents liée à des méthodes de travail différentes et la gestion de la sécurité	- Responsabiliser tous les agents de l'impact ""équipe"" des absences inopinées" - Expliquer clairement les règles à chacun et recadrer les déviances	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
4.5	Intensité et complexité du travail	sensation de surcharge de travail sur certaines tournées pour certains jours de la semaine	- Prévision en amont de la charge des tournées (optimisation en poids, en durée et en volume) et en fonction de la catégorie des déchets (bio ou résiduels)	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
4.5	Chute de plain-pied	- Trous sur les chaussées, trottoirs, sols abimés , PR inadaptés : trop bas, trop hauts.. Risque amplifié dans un environnement peu ou pas éclairé	- Formaliser un process de remontées d'informations pour actions des municipalités sur voirie et PR - Veiller à installer au plus possible les PR sur des dalles quand possible pour éviter les dénivelés	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
4.5	Postures pénibles	Intervention en zone encombrée exigüe	- Formation PRAP et respect des gestes et postures appropriés - Vérifier si besoin d'équipement type genouillère pour postures à genou	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
4.5	Intensité et complexité du travail	Sentiment de surcharge de travail par certains agents (absence prolongée d'un agent)	Former une équipe pérenne de 2 agents formés permanents	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
4.5	Travail sur écran	Mauvaises postures et fatigue oculaire	Sensibiliser et informer les agents au risque lié au travail sur écran	GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS	DARDE DELPHINE

4.5	Chute de plain-pied	Chutes dans les allées au magasin et droguerie	Organisation hebdomadaire du rangement du magasin : évacuation régulière des encombrants (cartons, déchets..)	GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS	DARDE DELPHINE
4.5	Chute d'objets	- Chute de branches, projections - Chute des outils lors du rangement	Consigne de garder ses EPI jusqu'à la fin du chantier (notamment en binôme)	ESPACES VERTS	DARDE DELPHINE
4.5	Noyade	Malaise et chute dans l'eau	Formaliser l'interdiction de travailler seul en bord de bassin	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
4.5	Fluides sous pression	utilisation du compresseur à air comprimé et du nettoyeur haute pression	Veiller au port d'EPI adapté	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
4.5	Agents chimiques dangereux	Utilisation de produits d'entretien chimiques	- Fournir les FDS aux agents utilisateurs des produits - vérifier stockage ( aération, compatibilité, bac de rétention si nécessaire)	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP	NOLET Kathy
4.5	Agents biologiques dangereux	- Contact et exposition aux virus et bactéries diverses et maladies infantiles voir situations pu possibilité de blessures et coupures - Animations exceptionnelles en extérieur dans lieux publics : expositions aux risques de piqûres d'abeille - Locaux à fort taux d'humidité : risques d'infection pulmonaire	- Consignes aux agents de se laver les mains le plus souvent possible - Sensibilisation des communes pour affichage de consignes d'hygiène (lavage des mains) - Port de masques en cas d'épidémies en prévention - Fournir plantes qui absorbent l'humidité et purifient l'air	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP	NOLET Kathy
4.5	Travail sur écran	- Secrétaire : pas de bureau adapté au travail administratif ( Clermont partage bureau directrice et Canet installation salle de repos du personnel sur chaise en plastique) - Directrice Clermont : aménagement du poste restreint	- Secrétaire : prévoir fauteuil de bureau adapté dans les crèches et espace de travail dédié - Directrice Clermont : déplacer l'imprimante, fournir fauteuil de bureau, orienter l'écran dans l'autre sens pour éviter les mouvements incessants des cervicales	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	FERNANDEZ RICHARD
4.5	Risque Routier	- Risque lié au passage sur la voie publique - Risque lié à la circulation routière	- Identification des itinéraires les plus sécuritaires en amont de la sortie - Port de gilet à haute visibilité (à disposition en crèches)	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	FERNANDEZ RICHARD
4.5	Chute de plain-pied	Déplacements fréquents dans les locaux, sols glissants aux abords des lavabos, WC et encombrés par des jouets dans lieux de vie	- Consignes de port de chaussures adaptées - Fournir et utiliser un cône de signalisation du sol mouillé	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	FERNANDEZ RICHARD
4.5	Agents biologiques dangereux	- Assainissement de l'air : humidité de l'air ambiant - Risques infectieux par contact enfants : (pour remplissage des pichets d'eau, et nettoyage des diarrhées et vomissements) - Présence de nuisibles : risque de contamination des denrées et des surfaces par des micro-organismes véhiculés par les nuisibles et leurs déjections - Exposition à la légionellose par l'intermédiaire des robinets (notamment après la fermeture des centres)	- Vérifier nettoyage des conduits d'aération et de ventilation régulièrement - Donner des consignes de soigner toutes blessures, même bénignes - Fournir trousse de secours adaptée avec compresses type jelonet - Procéder régulièrement au détartrage et à la désinfection des embouts de robinetterie (brise-jets, pommeaux de douches) - A la réouverture des centres, laissez couler l'eau des douches et robinets en continu pendant au moins cinq minutes (l'eau chaude et l'eau froide pour éliminer les bactéries)	ENTRETIEN ET RESTAURATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	FERNANDEZ RICHARD
4.5	Chute de plain-pied	Chute pour raisons diverses : sols encombrés par jouets dans les structures, différence de niveaux dans les cours, sols instables en sorties, sols mouillés suite au nettoyage, liquides renversés en cantine, activité piscine.....	- Aménager des rangements supplémentaires dans les structures pour désencombrer allées, - Sécuriser les cours des structures (ex : enterrer tuyaux d'arrosage, fixer enrouleur tuyau arrosage, installer porte manteau, fermer les vides sous bâtiments modulaires, - PL Canet : aménager l'espace café (rallonge électrique traversant couloir pour branchement frigo)	JEUNESSE : ANIMATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET EVENEMENTIEL	FERNANDEZ RICHARD

4.5	Equipements de travail	- Risque de coupure, sectionnement	- Equiper trousse de secours pour soin de toutes blessures Octon : prévoir trousse à l'étage et téléphone d'urgence - Veiller à la présence d'un SST dans chaque centre (avec recyclage tous les 2 ans)	ENTRETIEN ET RESTAURATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	FERNANDEZ RICHARD
4.5	Incendie et explosion	Utilisation de produits inflammables et stockage de produits d'entretien Utilisation d'appareils électriques en cuisine à fort voltage (fours..)	- Rédiger le protocole d'évacuation en cas d'incendie - Organiser régulièrement des exercices d'évacuation d'incendie - Former les agents à l'utilisation d'extincteurs	ENTRETIEN ET RESTAURATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	FERNANDEZ RICHARD
4.5	Chute de plain-pied	Chutes du fait des déplacements fréquents dans les locaux accentué lors du nettoyage car sol mouillé	- Voir possibilité de fournir des semelles antidérapantes S3	PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE	FERNANDEZ RICHARD
4.5	Agents biologiques dangereux	Exposition aux agents infectieux, virus..., Blessures	Identifier emplacement trousse pharmacie et désigner référente pour le réassort dans le registre	JEUNESSE : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	FERNANDEZ RICHARD
4.5	Chute d'objets	Risque d'effondrement des objets stockés en hauteur	- Organiser les rangements de manière optimale - Installer des placards de rangement pour éviter le stockage sur les armoires (cartons de Noel...)	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
4.5	Tiers / public / clients	gestion des réclamations, des agressions verbales du public	Formation à la gestion des conflits, communication non violente (bienveillante, PNL...)	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
4.5	Agents biologiques dangereux	exposition aux agents infectieux, virus..., risques de blessure entraînant infection et de morsures par animaux	- Consigne de désinfecter régulièrement locaux, poignées de porte - Consignes aux agents de désinfecter chaque plaie même bénigne, - Accentuer surveillance médicale en cas de grossesse	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
4.5	Travail sur écran	risques liés au travail sur écran : fatigue oculaire, TMS, lombalgies >...	Sensibiliser et informer les agents au risque lié au travail sur écran	PROTOCOLE	CATUSSE THEO
4.5	Chute de plain-pied	Sols mal dénivélé au siège et parfois dans les rues Terrain encombré chez les entreprises et ZAE	- Consigne de port de chaussures fermées en extérieur (voir opportunité fournir chaussures de sécurité) - Consigne de non utilisation du téléphone portable lors des déplacements encombrés (zones etc...)	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
4.5	Télétravail	Télétravail seul : absence de tiers dans la journée en cas d'accident (chute, perte de connaissance, etc)	Procédure : Signaler la fin de la journée au responsable (mail)	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie

4.5	Intensité et complexité du travail	Diversité et pluralité d'instructions parfois contradictoires souvent en urgence stress lié à la surcharge de travail liée à la croissance constante recrudescence des demandes de dernière minute qui perturbent l'organisation de la planification du service et de l'agent	Formaliser et faire respecter des délais (variables selon le type de demande) pour traitement des demandes des services (saisie par tickets par exemple)	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
4.5	Risque Routier	Risques d'accident de circulation routière : collision lors des vérifications terrain, chemins parfois peu carrossables	Fournir gilet Haute visibilité et consignes de le porter sur les sorties terrains (nombreux arrêts en bord de voirie pour vérification des équipements) Acquisition d'un véhicule type SUV pour accès chemin non, carrossable (avec plaque sous moteur)	TOURISME : ENTRETIEN, EQUIPEMENT ET BALISAGE DES SITES AMENAGES	RIGAL Océane
4.5	Ambiances thermiques et climatiques	Soumis aux intempéries et au climat (chaud en été et froid en hiver)	- Fournir vêtement de protection pour la pluie, le froid (poncho, k-way, polaire, gants). - Etudier la possibilité d'une feuille de route en fonction des saisons pour les sorties	TOURISME : ENTRETIEN, EQUIPEMENT ET BALISAGE DES SITES AMENAGES	RIGAL Océane
4.5	Postures pénibles	2 chaises en plastique dans le chalet et postures contraignantes (assis /debout)	Fournir des tabourets assis debout pour éviter contraintes posturales (surtout genoux)	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
4.5	Chute de plain-pied	Sol inégal avec dénivellation	Consigne de port de chaussures fermées lors des visites guidées, sorties extérieures, accueil lac Salagou	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
4.5	Agents biologiques dangereux	Contact public fréquent : exposition aux agents infectieux, virus.. Blessure avec des ciseaux ou coupe papiers	Consigne de se laver les mains après tout contact (ex : serrage de mains)	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA
4.5	Incendie et explosion	Courts circuits électriques Explosion	Former tous les agents à la manipulation d'extincteurs Réaliser des exercices d'évacuation deux fois par an Débrancher la plaque chauffante qui ne sert plus	BASE DE PLEIN AIR : ENTRETIEN DES LOCAUX ET RESTAURATION SNACK	AMIEL Cécile
4.5	Ambiances thermiques et climatiques	Intensité du travail aux heures chaudes de la journée	- Affichage des consignes en cas de canicule transmis par le service Prévention - Visites médicales à mettre à jour pour tous les agents - En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail : décaler les heures de gros ménage en début de journée et éviter tout plat chaud au snack : privilégier les salades	BASE DE PLEIN AIR : ENTRETIEN DES LOCAUX ET RESTAURATION SNACK	AMIEL Cécile
4.5	Intensité et complexité du travail	- rythme irrégulier lié à la météo et à la saisonnalité - pénurie de moniteur de voile diplômé	- Fournir casque /oreillette pour agent d'accueil permettant le switch accueil tel physique moins contraignant - Recrutement : faire du sourcing dans les écoles et développer l'attractivité du territoire	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile
4.0	Travail sur écran	Risques de TMS et de fatigue visuelle	- Fournir des fauteuils ergonomiques	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA

4.0	Intensité et complexité du travail	- Forte charge mentale et stress en raison des exigences contradictoires de la direction, de la pression des délais à respecter, des contraintes réglementaires, de la gestion de certains conflits sociaux, des conflits possibles avec certains collègues... - Manque de reconnaissance impactant la motivation des agents	- Organiser des réunions collectives avec tous les agents impliqués aux dossiers - Mise en place d'un rétroplanning par service pour identifier les actions à réaliser et les délais et ajuster la période de prise de congés en conséquence	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique
4.0	Exigences émotionnelles	Gestion émotionnelle de plusieurs décès et accidents graves dans les services en peu de temps (2 décès d'agents, 1 accident grave) : vider leurs placards, recevoir famille .....	- Mise en place d'une vigilance sur conséquences post traumatique des agents - Organisation des réunions d'équipe régulières et libérer la parole	SERVICES TECHNIQUES : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	DARDE DELPHINE
4.0	Incendie et explosion	Explosion des bombes stockées en plein soleil	- Afficher et faire respecter l'interdiction de fumer dans les véhicules - Veiller à ne pas stocker les bombes de peinture en plein soleil	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
4.0	Conflits de valeur	Consigne de dotation hors critères pour certains usagers	Formaliser un règlement de dotation avec les critères définis et les appliquer à tous les usagers	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
4.0	Chute de hauteur	Utilisation d'un escabeau	- Fournir un escabeau stable avec garde corps	PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE	NOLET Kathy
4.0	Manque de formation ou d'information	Méconnaissance du fonctionnement de chaque structure Respect des PAI des enfants	- Mise en place de protocoles adéquats (ex: fiches d'accueil des nouveaux arrivants) - Appropriation des outils de chaque structure notamment du projet pédagogique : identifier des temps adaptés (ex : surveillance de la sieste)	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	FERNANDEZ RICHARD
4.0	Chute de plain-pied	Mauvais dénivellement sol extérieur (siege) Encombrement dans certains bureaux de matériel ou d'archivage + fils qui dépassent ou au sol	Prévoir une organisation rangement et archivage réguliers	JEUNESSE : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	FERNANDEZ RICHARD
4.0	Les Relations Sociales	Mésentente / inéquité de traitement entre certains agents / risque d'agressions verbales entre collègues Proximité physique des agents génère des tensions	- Réflexion sur l'organisation des plannings des pôles et leur centralisation - Formation gestion stress - Participation aux activités QVCT (sophrologie,...) - Réflexion sur un réaménagement des espaces (espace gare) pour concilier au mieux les activités des 3 services (réseau jeunes, CISPD, pôle ados) : expertise de Darde	JEUNESSE : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	FERNANDEZ RICHARD
4.0	Manque de formation ou d'information	Stress car aucune information sur l'organisation de l'entretien des nouveaux lieux du bâtiment à l'étage	- Organiser une réunion d'information pour obtenir avis des agents et leur donner des informations (prestataire externe ou nouvelles missions)	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
4.0	Intensité et complexité du travail	stress lié à l'accueil du public et à la surcharge de travail à un moment déterminé / organisation des temps de travail variable et changeants (spécificité du spectacle) rythme de travail parfois soutenu = stress fatigue = mal être, souffrance psychologique	- étudier en amont du spectacle possibilité d'aide technique ou d'agents supplémentaires pour représentations de grande envergure - sur accueil multisites, prévoir lieux de repos dédiés	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
4.0	Agents chimiques dangereux	inhalation et vapeurs toxiques	- Veiller à ne pas stocker les contenants déjà ouverts dans l'atelier technique (pas de bac de rétention, pas de ventilation) - Installer bac de rétention armoire métallique et la dédier au stockage des produits chimiques - Veiller au post des EPI adaptés lors de la manipulation (voir FDS)	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE

4.0	Risque Routier	Déplacements très fréquents : risques liés à la circulation routière	- Utiliser gilet HVI du véhicule pour chargement et déchargement sur voie publique - Optimisation des déplacements (par exemple pour récupération et dépôt des clés de salles à Clermont : à pied ou mutualisé	PROTOCOLE	CATUSSE THEO
4.0	Poussières ou particules	Inhalation de poussière / particules	Port des EPI adaptés selon l'activité (masques...)	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
4.0	Machines et outils	Risque de blessures diverses	Localiser la trousse de secours, consignes en cas d'accident à consulter	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
4.0	Bruit	Volume sonore parfois élevé car 4 personnes dans le bureau + plusieurs réunions simultanées sans isolation phonique	Etude des possibilités d'avoir deux bureaux pour le service	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
4.0	Manutention manuelle	Manipulation d'objets lourds et encombrants , mise en place de matériel	Fournir EPI adapté (gants de manutention..)	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
4.0	Bruit	Clermont : fête foraine 2fois/ an (manège chenille devant OT) Clermont : accueil physique et conversations téléphonique en simultanéité par 2 agents : gêne du bruit ambiant Salagou : proximité de la sono lors des manifestations	- information mairie de Clermont pour déplacement forains - Equiper l'accueil d'un casque avec micro	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
4.0	Ambiances lumineuses	Inconfort lié au manque de luminosité	mesurage au moyen d'un luxmètre (éclairage minimum pour les bureaux est 200 lux) et améliorer l'éclairage si besoin	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA
3.8	Organisation du travail	Rythme de travail atypique et aléatoire (selon permanences et astreintes) et /ou demandes des élus	Etudier la possibilité de 2 jours de repos consécutifs	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA
3.8	Exigences émotionnelles	- Situations de stress engendrant des séquelles traumatiques - Constations décès et de scènes choquantes (accidents...)	- Prévoir des réunions d'équipe de régulation et encourager la communication et la transversalité des équipes - Prévoir suivi médico-psychologique si besoin	BRIGADE ASVP	RAMBIL MERBOUHA
3.8	Ambiances thermiques et climatiques	Exposition aux conditions climatiques externes (canicule, intempéries..)	- En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : privilégier le travail de bureau et organiser les sorties en extérieur au plus tôt dans la matinée dès que possible , informer les agents sur les risques et les bonnes pratiques	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique
3.8	Bruit	- Les conversations téléphoniques des autres collègues notamment en haut parleur - Le bruit des ordinateurs, des imprimantes, des sonneries, de la climatisation - La circulation routière pour les bureaux en bord de voirie	- Voir pertinence d'équiper de casques les agents travaillant en bureaux partagés - Consigne de fermer le bureau lors des conversations téléphoniques en haut parleur	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique

3.8	Tiers / public / clients	Gestion de situations conflictuelles ou en désaccord	- Donner des consignes claires pour les tiers et/ou agents pour éviter les revendications inutiles : prise de rdv par ex	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique
3.8	Travail en milieu confiné	Espaces peu ou pas ventilés	- Proscrire le travail isolé dans un milieu confiné - Disposer des informations spécifiques à l'espace confiné avant l'intervention	EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	GLAAS MICHELE
3.8	Ambiances thermiques et climatiques	Exposition chaleur, froid, pluie et vent, intempéries	- Sensibilisation des agents sur les risques liés aux rayonnements UV et aux fortes chaleurs - Fournir des bottes	PROJETS, TRAVAUX ET GEMAPI	GLAAS MICHELE
3.8	Les Relations Sociales	Relations de proximité des services avec activités distinctes pouvant générer parfois de l'incompréhension	Renforcer la cohésion : projet ERAU et accentuer la communication	SERVICES TECHNIQUES : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	DARDE DELPHINE
3.8	Intensité et complexité du travail	- Gestion de plusieurs activités concomitantes : appel des usagers et gestion des problématiques diversifiées selon les appels - Impossibilité de s'isoler pour des tâches requérant une forte concentration : dérangements incessants : ouverture portail, sollicitation des collègues ....	- Déléguer le standard téléphonique du vendredi après-midi auprès de l'assistante	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
3.8	Ambiances thermiques et climatiques	Exposition chaleur, froid, pluie et vent	- En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail : reporter la participation des agents aux manifestations en pleine journée, réorganiser les horaires, augmenter la mise à disposition d'eau fraîche - Fournir des gourdes isothermes à chaque agent - Fournir chapeau ou casquette - Fournir crème de protection solaire anti UV en été	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
3.8	Exigences émotionnelles	Succession d'accidents très grave au sein du service générant une certaine insécurité	- Veiller au soutien psychologique des agents pour qui c'est nécessaire : informer du dispositif DAAD	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
3.8	Manque de formation ou d'information	Tous les risques du métier de ripeur si non formés aux dangers inhérents aux activités	Formaliser procédure d'informations sur les risques spécifiques et les consignes de sécurité : règlement intérieur de sécurité spécifique à la collecte	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
3.8	Electricité	risque d'électrisation	- Vérifier régulièrement les prolongateurs et outils portatifs - Sensibiliser au risque électrique	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
3.8	Travail de nuit	Tous les risques généraux amplifiés notamment risques routiers	- Organisation des sorties astreinte (uniquement en cas d'impossibilité de différer l'intervention) - Envisager l'acquisition d'un DATI	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
3.8	Manque de formation ou d'information	Manipulation de produits chimiques	Sensibilisation de tous les agents intervenants (saisonniers inclus)	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
3.8	Manutention manuelle	Port de charges lourdes	- Formation PRAP - Vérifier possibilités de diminuer les conditionnements (sacs de 10kgs maxi par exemple)	GESTION DE STOCK ET DES EQUIPEMENTS	DARDE DELPHINE

3.8	Ambiances thermiques et climatiques	Travail nécessitant un effort physique comportant des risques en cas de fortes chaleurs	- En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : donner des consignes d'hydratation et veiller à ce que chaque agent soit doté de sa gourde isotherme (ou a à disposition de l'eau fraîche), informer les agents sur les risques et les bonnes conduites	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
3.8	Chute d'objets	Nettoyage dans des espaces parfois encombrés (au-dessus des armoires) et à proximité d'étagères mal rangées : chute d'objets sur la tête Stockage des produits et matériel dans casiers inadaptés	- Veiller au rangement optimal des armoires de stockage des agents d'entretien sur chaque site - Limiter l'approvisionnement au strict nécessaire	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
3.8	Incendie et explosion	Flacons de produits d'entretien non rangés dans placard dédié : réaction possible entre mélange de 2 produits d'entretien	- Affichage des pictogrammes des produits chimiques dans chaque local - Consigne de stocker les produits dans armoire fermée et dédiée - Organiser des lieux pour sécuriser les dosages produits et transvasement - Mettre à disposition les FDS - Veiller à la présence d'extincteur à proximité des armoires de stockage	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
3.8	Manutention mécanique	Utilisation d'une mini pelle Utilisation d'un chariot élévateur sans formation adéquate	- Prévoir formations CACES + autorisation de conduite du président pour tous les utilisateurs - Vérifier maintenance et contrôles de l'engin	ENTRETIEN DES BATIMENTS	DARDE DELPHINE
3.8	Organisation du travail	- Défaut d'approvisionnement, panne d'une machine, changement de menu - Perturbation par tiers : appel pour modifier nombre de repas tardives (possible jusqu'à 9h30), réception des livraisons...	- Sensibiliser les collaborateurs des crèches pour renseigner le plus tôt possible les modifications de repas	PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE	NOLET Kathy
3.8	Incendie et explosion	Risque d'électrification	- Présenter le plan d'évacuation qui détaille la conduite à tenir en cas d'incendie (appel des secours...) et le point de rassemblement - Réaliser les exercices d'évacuation régulièrement	PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE	NOLET Kathy
3.8	Chute d'objets	Etagères non stabilisées	- Fixer les étagères du local	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	NOLET Kathy
3.8	Les Relations Sociales	- Sentiment d'être inconnu et à l'écart du reste des agents de la CCC - Turn over de l'encadrement et absence de direction récurrente au sein de chaque crèche (métiers en tension) - Manque de cohésion dans les équipes - intervention par entreprise extérieure ou agents du CTI dans les locaux sans prévenance	- systématiser un délai de prévenance pour chaque intervention avec prise en compte des moments contraignants pour les agents des crèches (éviter les travaux à proximité des dortoirs pendant le temps de sieste par exemple)	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	FERNANDEZ RICHARD
3.8	Ambiances thermiques et climatiques	- Partage des locaux avec l'école : salles parfois inadaptées aux variations climatiques - Exposition à la chaleur et aux rayons ultraviolets - Exposition au froid (séjour hivernal ou réception des livraisons nécessitant beaucoup de temps : prise de température, nombre de repas, DLC, quantités de chaque aliment et remplissage d'une fiche de contrôle à réception + rangement dans les frigos )	- En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : procéder à une réorganisation du travail : Etudier les possibilités de reporter au matin les activités en extérieur en cas d'exposition au soleil prolongée et de fortes chaleurs (y compris les activités de baignade) - Aménager des coins d'ombre dans les cours (arbres, tonnelle, préau...) - Equiper les salles polyvalentes de stores et de climatisation - Formaliser des consignes spécifiques pour le travail au soleil : obligation de se couvrir la tête, de ne pas travailler torse nu, protection de la peau qui ne peut être couverte avec crème solaire de haute protection et port de lunettes de protection avec filtres ultraviolet - Etudier possibilité de fournir des casquettes aux animateurs, un parasol pour sorties plages (pas de coin ombragé)	JEUNESSE : ANIMATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET EVENEMENTIEL	FERNANDEZ RICHARD
3.8	Agents chimiques dangereux	- Utilisation de produits de nettoyage, colle, peinture et stockage de ces produits : inhalation et contact cutané avec produits pouvant être irritants	- En cas de reconditionnement de produit, reproduire l'étiquette sur nouveau contenant (pas de récipient type alimentaire) - Mise à disposition des FDS des produits utilisés et sensibilisation à l'utilisation de produits chimiques - Veiller au port des gants de protection dans les structures	JEUNESSE : ANIMATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET EVENEMENTIEL	FERNANDEZ RICHARD

3.8	Manque de formation ou d'information	Situation de travail parfois isolée et habitudes des agents pas toujours adaptées	- Etudier opportunité de réaliser certains protocoles : détartrage, nettoyage... (consignes existent de diverses sources : interne, fournisseurs.. : harmonisation - Organiser des moments d'échange entre agents pour partage d'expériences	ENTRETIEN ET RESTAURATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	FERNANDEZ RICHARD
3.8	Brûlure thermique	Brulures	Fournir un flexible pour remplissage des seaux pour éviter le contact robinetterie	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
3.8	Ambiances lumineuses	Leds très puissants générant de l'inconfort	A chaque panne de led, le remplacer par un moins puissant (voir led de couleur jaune si possible)	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
3.8	Vibrations mécaniques	Vibrations mains, bras, corps entier	- Effectuer la maintenance préventive des appareils	CENTRE AQUATIQUE : ENTRETIEN DES LOCAUX	FERNANDEZ RICHARD
3.8	Circulations	Stationnement du public dans le parking réservé aux agents : risque de heurt, notamment lors de manifestation (nuit de l'eau..)	- Sensibiliser les agents pour fermer le portail notamment lors des manifestations	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
3.8	Risque Routier	risques liés à la circulation routière	- Formaliser procédure écrite de transport de bouteille d'O2: transport vertical, sanglé, vérification fermeture valve, interdiction de fumer	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
3.8	Chute d'objets	Risque d'effondrement des objets stockés en hauteur	- Fixer les étagères dans local de matériel	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
3.8	Vibrations mécaniques	Vibrations	- Equiper les sièges conducteurs des véhicules de service de matériel ergonomique	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
3.8	Ambiances thermiques et climatiques	chantier à l'extérieur et expositions aux contrastes climatiques	--En cas de vigilance orage et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : Organisation des interventions aux heures les plus fraîches, privilégier le travail en bureau et si installation de matériel n organiser en matinée et à plusieurs - Organisation des interventions aux heures les plus fraîches en été - Report du chantier en cas d'intempérie - Prévoir EPI adapté (chaud pour l'hiver)	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
3.8	Noyade	Déplacements autour des bassins si dysfonctionnement du matériel de surveillance en situation isolée	- Organiser l'intervention en présence d'agents du centre aquatique présents sur site - Proscrire le travail isolé autour des bassins	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
3.8	Coactivité	diversité des lieux et des intervenants (artistes) montage du décor, mise en place de la scène, sonorisation Lieux de spectacles possiblement en chantier (si retard par exemple Ceyras le 07/06/24)	- rédiger un plan de prévention en amont (dés la conception du spectacle si possible) pour organiser la coordination entre les différents intervenants, recenser les dangers et mettre en œuvre les mesures de prévention pour chaque intervenant (collectives ou EPI) : implantation, organisation des flux, circulation des intervenants et des engins	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE

3.8	Ambiances thermiques et climatiques	soumis aléas climatiques : froid, pluie, vent,	- Fournir une ceinture avec gourdes et rangements pour clés et autres petits matériels - En cas de vigilance orange et rouge par Météo France (période de canicule extrême) : réorganiser les missions et le travail : report des manifestations extérieures, augmentation des temps de pauses, installation de protections contre le rayonnement solaire (parasols.... ) et limiter l'accumulation de chaleur	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
3.8	Intensité et complexité du travail	horaires atypiques, travail en soirée , le Week end : Travail d'équipe nécessitant bonne cohésion Traitement des urgences avec élus générateur de stress	Organiser l'avant du véhicule pour ranger et avoir à disposition : fiches protocoles, clés, etc...	PROTOCOLE	CATUSSE THEO
3.8	Incendie et explosion	court circuit ,feu	- organiser plus régulièrement des exercices d'évacuation - Faire établir une liste quotidienne des personnes présentes dans le bâtiment - Etudier l'organisation de stationnement du véhicule (chargement notamment) pour ne pas rester devant issue de secours du bâtiment (et ouverture porte et grilles)	PROTOCOLE	CATUSSE THEO
3.8	Ambiances thermiques et climatiques	exposition chaleur, froid, pluie et vent	- Fournir vêtements de travail (polaire et coupe vent) - En cas de vigilance orange ou rouge par Météo France (période de canicule extrême) : éviter toute participation des agents à une manifestation extérieure et privilégier le travail de bureau dans un lieu climatisé	PROTOCOLE	CATUSSE THEO
3.8	Ambiances lumineuses	déplacements et rangement dans lieux à faible luminosité : risques de chute, de heurt, de blessures Luminosité parfois trop forte	Fournir lampe frontale	PROTOCOLE	CATUSSE THEO
3.8	Intensité et complexité du travail	Volume et complexité de travail variables selon les actions en cours, journées parfois longues, gestion simultanée de différents dossiers, risque d'erreurs Nombreux sujets abordés sous le prisme du développement durable, possibilité de manque de connaissances dans certains domaines par manque de spécialisation	Aménagement ponctuel des plannings en fonction des animations et activités	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
3.8	Ambiances thermiques et climatiques	Potentiels risques thermiques et/ou climatiques en cas d'utilisation de locaux inhabituels ou en cas d'interventions en extérieur	- Fournir polaire / vêtements chauds (50 €) - Barnum (soleil / pluie) (500 €) - Pas d'organisation en extérieur par trop forte chaleur ou par intempéries	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
3.8	Conflits de valeur	Décisions politiques qui vont parfois à l'encontre des préconisations techniques	- Renforcer le lien élus/techniciens pour plus de confiance dans les préconisations apportées - Formation sur la collaboration interterritoriale pour dépasser les intérêts	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
3.8	Ambiances thermiques et climatiques	soumis aux aléas climatiques (pluie, chaud, froid)	Equiper les agents de vêtements de protection type polaire et imperméable	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina

3.8	Tiers / public / clients	Mécontentement de l'usager	- Formation à la gestion des conflits - Mise en place d'une procédure en cas d'agression	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
3.8	Intensité et complexité du travail	Charge de travail constante mais diminution du nombre d'instructeurs, pression de certains élus pour accélérer des dossiers ou demander un autre avis que l'avis réglementaire rendu	Création d'au moins 1/2 poste d'instructeur / sigiste	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
3.8	Les Relations Sociales	Travail d'équipe nécessitant une bonne cohésion	Mise en place de réunions de service régulières surtout sur la préparation des gros projets	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
3.8	Bruit	Soumis aux bruits ambiants pouvant avoir débit sonore élevé (exemple : sono)	Fournir si besoin des protections auditives	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
3.8	Agents biologiques dangereux	Exposition aux agents infectieux, virus..., Risques de blessure en sorties extérieures, morsures par animaux	- Fournir gel hydroalcoolique et trousse de secours pour déplacements extérieurs - Consignes aux agents de désinfecter chaque plaie même bénigne,	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
3.8	Tiers / public / clients	Attaques de chiens (patous et chiens errants)	Voir pour formation comportementale. Se renseigner sur la législation relative à la divagation des chiens, en amont des sorties, contact mairies pour connaître les lieux de pâturages	TOURISME : ENTRETIEN, EQUIPEMENT ET BALISAGE DES SITES AMENAGES	RIGAL Océane
3.8	Electricité	Electrisation	Faire contrôler régulièrement l'outillage	TOURISME : ENTRETIEN, EQUIPEMENT ET BALISAGE DES SITES AMENAGES	RIGAL Océane
3.8	Chute d'objets	Stockage de cartons en hauteur	Organisation d'une journée régulière de rangement et d'archivage	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
3.8	Ambiances lumineuses	Faible (Clermont) et forte (Salagou) luminosité naturelle	Port de lunettes de soleil au Salagou	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
3.8	Incendie et explosion	Départ de feu dans le bâtiment	- Organiser plus régulièrement des exercices d'évacuation - Veiller à la formation des agents à la manipulation d'extincteurs - Mise en place d'une feuille de présence quotidienne pour appel en cas de rassemblement suite alerte ( incluant personnes extérieures des permanences)	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA

3.8	Chute de plain-pied	Chute lors de déplacements notamment à la salle du parc avec des parapheurs ou dans les bâtiments voisins du bâtiment principal : sol inégal et lumière défaillante	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ragréage des allées piétonnières du siège</li> <li>- Changer les ampoules défectueuses</li> <li>- Consigne d'effectuer plusieurs voyages avec les parapheurs plutôt qu'un seul chargé et avec une mauvaise visibilité</li> </ul>	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	RAMBIL MERBOUHA
3.8	Manutention manuelle	Port de charges lourdes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation du personnel aux bons gestes et postures / PRAP</li> <li>- Consignes aux agents de laisser décharger le livreur</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ENTRETIEN DES LOCAUX ET RESTAURATION SNACK	AMIEL Cécile
3.8	Electricité	Lors d'incident disjoncteur, manipulation du tableau électrique Stockage près du tableau électrique Nombreux câbles sous la banque d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne rien stocker à proximité du disjoncteur,</li> <li>- Donner des consignes de sécurité écrites interdisant manipulation tableau</li> <li>- Fermeture à clé du tableau électrique</li> <li>- Faire vérifier périodiquement les installations électriques,</li> <li>- Ranger les câbles sous la banque d'accueil</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile
3.8	Chute d'objets	Stockage de cartons en hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les consignes de stockage et les standards de rangement</li> <li>- Organiser journées de rangement 2fois/an</li> </ul>	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile
3.5	Chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chute dans les escaliers</li> <li>- Utilisation d'une chaise pour ranger les cartons d'archive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat d'un escabeau 2 ou 3 marches pour archivage</li> </ul>	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	GLAAS MICHELE
3.5	Chute d'objets	Chutes de pièces du véhicule, écrasements, exigüité de l'atelier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à privilégier l'utilisation du pont par rapport aux chandelles</li> <li>- Veiller à caler le véhicule correctement lors d'interventions</li> </ul>	MAINTENANCE DES VEHICULES	DARDE DELPHINE
3.5	Equipements de travail	coups avec couteaux et machines à trancher et couvercle conserves coupe lors du décartonnage et déconditionnement des fournitures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir avec tous les fournisseurs la possibilité d'être livré dans caisses plastiques empilables et réutilisables</li> <li>- Préférer un cutter à lame rétractable</li> </ul>	PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE	NOLET Kathy
3.5	Risque Routier	risques liés à la circulation routière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consigne d'attendre d'être stationné pour ouvrir le portail avec le téléphone</li> <li>- Réfléchir à un système permettant de ne pas gêner la circulation pendant l'ouverture du portail</li> </ul>	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP	NOLET Kathy
3.5	Agents biologiques dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contamination d'agents infectieux véhiculés par selles et urines,</li> <li>- Exposition aux déchets, microbes</li> <li>- Linge souillé par des vomissements et régurgitations,</li> <li>- Griffures : risque aggravé car les agents ont souvent les mains mouillées et abimées,</li> <li>- Accident d'exposition au Sang</li> <li>- Utilisation de produits préparés non étiquetés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au port effectif des gants (gants en vinyle non poudré) pour manipulation du linge souillé, d'articles sales ou souillés et pour nettoyer sanitaires</li> <li>- Prévoir des vêtements de protection type blouses à usage unique à disposition des agents</li> <li>- Etudier la pertinence d'installer une douche sur l'évier</li> <li>- Application de crèmes protectrices adaptées pour les mains pour éviter irritations cutanées occasionnées par lavages fréquents,</li> <li>- Mettre en place séparation des flux propres et sales</li> <li>- Procédure de nettoyage et de désinfection de toutes plaies (piqûre, blessure, coupure)</li> <li>- Consignes de ne jamais mettre les mains dans une poubelle pour la vider</li> <li>- Tenir à disposition une trousse de secours adaptée et veiller à son réassort (signalisation de la trousse)</li> <li>- Rappel de consigne de lavage des mains (en arrivant, avant les repas, après le passage aux toilettes et après tout contact potentiel avec agents biologiques (change, mouchage d'un enfant..)</li> <li>- Consignes à renforcer en cas d'épidémie</li> </ul>	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	FERNANDEZ RICHARD
3.5	Bruit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition aux bruits générés par les enfants (cris, pleurs) accentués par mauvaise isolation de certaines salles : bruits de fond importants + bruits impulsifs</li> <li>- Exposition aux bruits du matériel : fours, extracteurs d'air, lave vaisselle...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir, au besoin, des protections auditives adaptées à l'environnement (bouchons d'oreille)</li> <li>- Installer des pièges à son (objets ou parois anti-bruit) dans les locaux non équipés</li> </ul>	ENTRETIEN ET RESTAURATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	FERNANDEZ RICHARD

3.5	Incendie et explosion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stockage de produits inflammables (peinture, colle, vernis) et proximité avec stockage de corrosifs ex : carburant</li> <li>- Incompatibilité des produits inflammables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixer les plaques correspondant aux extincteurs, vérifier que chaque salle d'activité est équipée d'extincteur (utilisation de produits inflammables) à vérifier selon structures</li> <li>- Veiller à l'incompatibilité de stockage des produits entre eux</li> <li>- Organiser régulièrement des exercices d'évacuation, réactualiser les consignes d'évacuation</li> <li>- Formation utilisation des extincteurs</li> <li>- Ranger les produits dans une armoire fermée et ventilée avec bac de rétention,</li> </ul>	JEUNESSE : ANIMATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET EVENEMENTIEL	FERNANDEZ RICHARD
3.5	Bruit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition prolongée au bruit généré par public présent dans et autour des bassins, accentué par jets de cascade (becs de cygne) et musique lors des activités</li> <li>- Expositions à des nuisances sonores liées aux cris des enfants (salle de goûter, hall d'accueil)</li> <li>- Bruit permanent de la baie de brassage dans le bureau du chef de bassin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au renouvellement des protections auditives (vérifier durée de validité)</li> <li>- Veiller au port des bouchons d'oreille aux contractuels et vacataires (EPI obligatoire) : faire un accueil sécurité avec présentation des EPI et dotation des vêtements de travail</li> </ul>	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
3.0	Manutention manuelle	Port de cartons lourds à l'étage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibiliser au partage de l'activité approvisionnement (alternance des agents)</li> </ul>	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique
3.0	Chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'escaliers intérieurs et extérieurs</li> <li>- Utilisation d'un marche pied pour rangement des dossiers (service RH)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privilégier l'utilisation de l'escalier intérieur</li> </ul>	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique
3.0	Télétravail	Risques d'isolement ou mauvaise ergonomie des postes de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier la possibilité de fournir un ordinateur portable dédié au télétravail permettant la connexion au VPN</li> </ul>	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	GLAAS MICHELE
3.0	Organisation du travail	Méconnaissance des process RH : congés, horaires, ASA etc....	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser un règlement intérieur de la collectivité avec des indications précises</li> </ul>	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	GLAAS MICHELE
3.0	Chute de plain-pied	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Heurt avec le poteau et chute</li> <li>- Glissades sur le parking en cas de temps de pluie (revêtement sableux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir la réfection du revêtement du parking</li> </ul>	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	GLAAS MICHELE
3.0	Incendie et explosion	Présence de produits inflammables dans l'atelier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser régulièrement des exercices d'évacuation</li> <li>- Rédiger les consignes d'évacuation et identifier les points de rassemblement</li> <li>- Etablir quotidiennement 1 liste des présents dans le bâtiment disponible à l'accueil :</li> <li>• Demander aux agents présents de signaler à l'accueil leur départ lors des RDV extérieurs et la durée – de signaler leur présence lors de leur retour au PIE</li> <li>- Dans le protocole, identifier clairement les départs d'incendie en bas de l'escalier (difficulté d'évacuation des agents dans les bureaux situés à l'étage du bâtiment)</li> </ul>	PIE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	GLAAS MICHELE
3.0	Tiers / public / clients	Agressions verbales ou incivilités lors de passage par certains usagers (notamment après jours fériés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser remontées d'informations auprès des communes concernées</li> <li>- Accroître niveau de sensibilisation des usagers(exemple autocollants ou tickets d'information pour stationnement gênant ou non respect du mode de présentation des déchets..)</li> </ul>	COLLECTE DES DECHETS	DARDE DELPHINE
3.0	Agents biologiques dangereux	Inhalations des chloramines : irritations respiratoires, oculaires, cutanées, asthme et rhinite	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à la surveillance médicale renforcée</li> </ul>	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE

3.0	Agents chimiques dangereux	- Projection ou contact cutané ou oculaire lors de manipulation de produits dégraissants ou acides - Respiration de vapeurs, fumées, ....	Après transvasement des produits dans des flacons, apposer une étiquette à l'identique	PETITE ENFANCE : RESTAURATION COLLECTIVE	NOLET Kathy
3.0	Electricité	Electrification : nettoyage des appareils branchés	- Consigne de nettoyer les appareils après les avoir débranchés	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	FERNANDEZ RICHARD
3.0	Incendie et explosion	Méconnaissance des procédures d'évacuation en cas d'incendie	- Formation manipulation des extincteurs - rédaction du protocole et des consignes d'évacuation à mettre à jour et protocole - Réaliser des exercices d'évacuation réguliers	JEUNESSE : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	FERNANDEZ RICHARD
3.0	Intensité et complexité du travail	Succession des groupes à surveiller : public, scolaires,+ enchainement avec activités	Etudier possibilité d'un local de repos aménagé	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
3.0	Les Relations Sociales	Changement d'organisation et de modes de fonctionnement (responsable) : stress lié à l'instabilité de l'équipe Absence longue durée d'un MNS Turn over incessant des BNSSA, difficulté à recruter un MNS	- Organiser des moments de partage et de cohésion entre agents - Recruter un MNS permanent	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
3.0	Organisation du travail	conciliation vie privée/vie professionnelle	- gestion en amont des besoins de personnel pour prévoir planning à l'avance (notamment week end) ex : renouvellement de contractuels	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
3.0	Manutention manuelle	Port de charges lourdes	Mise à disposition d'un chariot de transport	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
3.0	Exigences émotionnelles	Empathie pour des personnes en difficultés physiques qui sollicite les agents (machines à boissons) ; Ecoute des doléances des usagers (à l'occasion d'une demande remboursement notamment)	Consignes de demander un écrit (mail) et décision de remboursement sera prise par la direction	CENTRE AQUATIQUE : ACCUEIL DES USAGERS ET ADMINISTRATIF	FERNANDEZ RICHARD
3.0	Travail sur écran	TMS du à la posture assise prolongée	- Fournir le matériel informatique ergonomique adapté aux besoins - Consigne de varier les positions en situation de travail de bureau	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
3.0	Organisation du travail	horaires atypiques : soir et Week end lors de représentations : gestion annualisée : difficulté de conciliation vie privée/vie professionnelle organisation du travail variable selon programmation et possibles changements fréquents des programmes (heure d'arrivée artistes...)	- Réaliser une fiche accueil nouvel arrivant et accompagnement du service RH à la prise de poste pour informations générales	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
3.0	Les Relations Sociales	Stress généré par une tension des artistes Stress généré par les aléas du spectacle vivant ou non	Recadrer les demandes des artistes si nécessaire	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE

3.0	Ambiances lumineuses	Travail dans la pénombre et faisceaux lumineux intenses et brefs	- Faire contrôler la vue lors des Visites médicales périodiques - Veiller au port de protections des yeux lors des essais de lumière	ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	LAVILLE JULIE
3.0	Manque de formation ou d'information	Manque d information importante pour l'organisation	Veiller à transmettre la fiche protocole dans un délai raisonnable incompressible : sensibiliser les agents	PROTOCOLE	CATUSSE THEO
3.0	Manutention manuelle	Port de charges lourdes, mauvaises postures	- Achat d'un chariot ou diable adapté, - Etude d'un atelier / local	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
3.0	Incendie et explosion	Travail au 3ème étage du bâtiment : Potentiel risque d'incendie sur le lieu de travail	Organiser plus régulièrement des exercices d'évacuation ,	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
3.0	Chute de plain-pied	Sol mal nivelé, encombré (racines etc), mauvaise luminosité	Consignes de port de chaussures adaptées	DEVELOPPEMENT DURABLE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	ESTRADA Lysiane
3.0	Incendie et explosion	Incendie dans le bâtiment	- Tenir à jour une fiche de présence quotidienne - Matérialiser le PR (point de rassemblement) - Réaliser des exercices plus régulièrement	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS	RIBEYROLLES Marina
3.0	Incendie et explosion	Méconnaissance des procédures d'évacuation en cas d'incendie	Organiser plus régulièrement des exercices d'évacuation , réactualiser les consignes d'évacuation	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
3.0	Ambiances thermiques et climatiques	soumis aux aléas climatiques	- voir si possibilité de déplacer l'unité clim au-dessus de la porte de communication avec chef de service (orientation air froid) - En cas de vigilance rouge par Météo France (période de canicule extrême) : reporter les visites en extérieur	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie

3.0	Tiers / public / clients	- Soumis au mécontentement du public, associations, partenaires : possibilité d'agressions physiques et verbales + - Mécontentement des personnes via les réseaux sociaux - Jugement inadéquat du public lors de prise de photos (exemple : photos des enfants pendant les quinzaines aquatiques) car fonction non identifiée	- Formation à la gestion de situations de conflits , - Fournir tenue pour identification appartenance collectivité service communication	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
3.0	Incendie et explosion	Départ de feu suite à un court-circuit par exemple	Organiser régulièrement des exercices d'évacuation , réactualiser les consignes d'évacuation	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
3.0	Equipements de travail	utilisation de petit matériel (ciseau, agrafeuse, massicot...), réalisation et découpe de plans avec un cutter et des autocollants	Faire fiche de sécurité sur l'utilisation du cutter (le proscrire si non adapté)	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
3.0	Electricité	risque d'électrisation	Organiser manifestations en amont pour installations matériel électrique par agents habilités	COMMUNICATION	CATUSSE THEO
3.0	Manque de formation ou d'information	Méconnaissance de la législation qui évolue fréquemment	Formations juridiques	TOURISME : ENTRETIEN, EQUIPEMENT ET BALISAGE DES SITES AMENAGES	RIGAL Océane
3.0	Incendie et explosion		- Former tous les agents à la manipulation d'extincteurs - Rédiger protocole d'évacuation en cas d'incendie	TOURISME : ACCUEIL ET GESTION ADMINISTRATIVE	RIGAL Océane
3.0	Conflits de valeur	- Tension élu-e-s et collègues sur dossiers sensibles - Non conformité des consignes avec des valeurs de développement durable (ex : consigne de photocopies en nombre) - Méconnaissance des raisons de certains dysfonctionnements internes générant incompréhension et mauvaise information du public	- Mettre en place un processus d'information systématique de l'accueil sur des dysfonctionnements internes et inclure des phases de concertation avec les agents pour tous changements importants dans l'organisation et les processus - Organiser des Réunions d'équipe régulières pour échanger sur les difficultés rencontrées dans ses missions	CABINET : ACCUEIL ET SECRETARIAT DE DIRECTION ET DES ELUS	CATUSSE THEO
3.0	Chute de plain-pied	Couloir encombré ou mal éclairé	Baliser les surfaces glissantes si besoin (nettoyage des sols par agent d'entretien)	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA
3.0	Machines et outils	Coupeure avec les ustensiles tranchants de cuisine (couteaux, ..)	- Fournir des gants anti coupeure alimentaire en textile enduits (ou gants en cote de mailles) - Afficher les conduites à tenir en cas de coupeure (garder glaçons à disposition en toutes saisons)	BASE DE PLEIN AIR : ENTRETIEN DES LOCAUX ET RESTAURATION SNACK	AMIEL Cécile
3.0	Agents chimiques dangereux	Manipulation des produits d'entretien	- Fournir les fiches de données de sécurité (FDS) des produits utilisés - Rendre obligatoire le port des gants lors d'utilisation de produits chimiques	BASE DE PLEIN AIR : ENTRETIEN DES LOCAUX ET RESTAURATION SNACK	AMIEL Cécile
3.0	Agents biologiques dangereux	Pathologie ORL par contact avec la clientèle, par exposition à des variations de température Infections de plaies Piqûres de guêpes ou abeilles en terrasse (présence de nourriture et bacs à fleurs)	- Vérifier bonne conformité de la trousse (coupeure, brûlures...) et veiller à son réassort régulier (désigner personne référente) - Afficher les agents SST, les consignes de sécurité et n° de secours d'urgence dans la cuisine	BASE DE PLEIN AIR : ENTRETIEN DES LOCAUX ET RESTAURATION SNACK	AMIEL Cécile

3.0	Bruit	Nuisance sonore élevée	Organisation des activités avec des temps calmes	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
3.0	Ambiances lumineuses	Forte luminosité naturelle par temps ensoleillé accentué par la réverbération de l'eau	Fournir lunettes polarisées avec cordon	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
2.5	Ambiances lumineuses	Forte luminosité naturelle liée à l'exposition au soleil de certains bureaux	- Faire un état des lieux des bureaux nécessitant l'installation de stores	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique
2.5	Ambiances lumineuses	Aucun éclairage naturel et parfois éclairage insuffisant	Amélioration de l'éclairage dans les zones d'ombre	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS AQUATIQUES	DARDE DELPHINE
2.5	Ambiances lumineuses	Horaires décalés (parfois tôt le matin et tard le soir ) et lampes extérieures parfois défectueuses Éclairage solaire insuffisant au local poubelles de siège	- Mise en place d'une procédure de signalement des lampadaires défectueux ou insuffisant - Etudier meilleur éclairage au local poubelles du siège ou le déplacer	ENTRETIEN DES LOCAUX	DARDE DELPHINE
2.5	Exigences émotionnelles	- Exposition aux situations précaires des familles et aux difficultés de santé et de développement des enfants - Crainte liée aux conséquences de l'aggravation d'un cas dans l'attente de leur arrivée auprès de l'enfant malade	- Veiller aux renouvellements formation aux 1ers secours	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	NOLET Kathy
2.5	Ambiances thermiques et climatiques	- PAC Hors service (chauffage au sol défectueux) - Thermostats des climatiseurs reliés sur tous les locaux de la crèche : difficulté à gérer les différences de température	- Installer film solaire vitrage sur baie non équipée de store (secteur bébé)	CRECHE DE CANET	FERNANDEZ RICHARD
2.5	Electricité	utilisation de matériel électrique (sono..)	- Procédure de signalement de dysfonctionnements de tous appareils, - Etudier opportunité de faire passer habilitation à certains agents (responsables notamment) pour réenclencher un disjoncteur notamment - Consignes de toujours avoir les mains sèches pour utiliser appareil électrique et éloignée d'une source d'humidité - vérifier fermeture tableau électrique (Aspiran porte cassée) et que local non encombré	JEUNESSE : ANIMATION EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET EVENEMENTIEL	FERNANDEZ RICHARD
2.5	Exigences émotionnelles	charge mentale importante	- Formation en gestion des conflits des agents permanents	CENTRE AQUATIQUE : ANIMATIONS SPORTIVES	FERNANDEZ RICHARD
2.5	Machines et outils	Blessures	- Fournir des EPI adaptés et veiller à leur port effectif	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
2.5	Incendie et explosion	Permanences pas toujours identifiées dans listes des personnes présentes (consignes incendie des sites) et risque de ne pas évacuer en cas d'incendie	Indiquer la présence de la permanence sur une liste des personnes présentes dans chaque lieu d'accueil et faire connaître aux agents France services les consignes incendie de chaque site (lieux d'évacuation..)	MAISON FRANCE SERVICES	RAMBIL MERBOUHA
2.5	Postures pénibles	Position assise et debout alternée sur grande fréquence en saison	Fournir 1 tabouret en position haute ergonomique	BASE DE PLEIN AIR : ACCUEIL ET ADMINISTRATIF	AMIEL Cécile

2.3	Conflits de valeur	Absence de vérification réglementaire de l'engagement de certaines dépenses	Fiabiliser les procédures existantes	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique
2.3	Exigences émotionnelles	Gérer et accompagner certains agents en situation de détresse ou situations compliquées (ex: recevoir la famille d'un agent décédé ... )	- proposer des formations à la gestion des émotions	RMG : ADMINISTRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS	ABADIE Véronique
2.3	Organisation du travail	stress difficulté pour collaboration efficace avec éloignement des bureaux	- rotation des postes entre les 2 agents (partage des locaux) - Etudier les possibilités de regrouper le service dans un espace dédié petite enfance	PETITE ENFANCE : RPE ET LAEP	NOLET Kathy
2.3	Tiers / public / clients	Usagers en panne informatique souvent mécontents du système : transfert de charge émotive sur agent receveur de l'appel	- Formation PNL, gestion des situations conflictuelles...selon souhait des agents	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
2.3	Manque de formation ou d'information	- Difficultés pour résoudre une intervention du fait de : - Manque d'informations du technicien de la part de son responsable ou du service usager (ex : installation d'un ordinateur en urgence) - Manque de certaines compétences techniques (formations prévues au CNFPT très souvent annulées) - Compétences manquantes pour assurer toutes les missions du service	- Faire appliquer les procédures existantes par les services (notamment demandes d'intervention) - Prévoir un budget spécifique aux métiers de technicien informatique (organisme de formation adapté) - Formaliser une procédure en cas d'absence du responsable : arbitrage par le N+2 ou saisine d'un prestataire extérieur	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
2.3	Intensité et complexité du travail	- Activités multiples concomitantes - Difficultés des pannes à résoudre (notamment celles liées à des logiciels spécifiques, ex : réception mails (Microsoft) avec retard - Interpellation récurrente par les agents pour dysfonctionnements de tous ordres lors des interventions sur sites ou appels téléphoniques	Faire appliquer la procédure (rappel aux agents)	GESTION DU PARC INFORMATIQUE	DRENO Romuald
2.3	Les Relations Sociales	Diversité et urgences des dossiers à traiter nécessitant des connaissances pointues sur la réglementation en cours : stress de rendre travail incorrect ou incomplet et co activité avec communes	Sensibiliser communes sur importance de respect des délais (envoi dossiers suffisamment à l'avance)	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
2.3	Conflits de valeur	Posture avec la clientèle (selon l'animateur) parfois dérangeante (par exemple trop de proximité, tutoiement) pouvant gêner le travail ou générer des malaises et frustrations d'autres animateurs	Réserver des temps d'échange plus fréquents de l'équipe sur l'actualisation du règlement de manière collective et le formaliser Trouver des compromis	BASE DE PLEIN AIR : ANIMATIONS SPORTIVES	AMIEL Cécile
2.0	Ambiances lumineuses	- Travail de nuit sans ou avec peu d'éclairage artificiel - Eclairage artificiel insuffisant	- Rajouter points d'éclairage dans l'atelier pour récupération des consommables	GESTION DES BACS ET DU TRI	DARDE DELPHINE
2.0	Incendie et explosion	- Départ de feu notamment dans locaux à risques (buanderie, cuisine) - Présence d'une chaudière à gaz crèche Clermont	- Surveiller les dates de vérifications de contrôle de la chaudière à gaz	PETITE ENFANCE : ACCUEIL EN MILIEU COLLECTIF	FERNANDEZ RICHARD

1.5	Manque de formation ou d'information	Fréquence de l'évolution réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envisager une mise à niveau juridique annuelle</li> <li>- Plus de formations (réglementaires, jurisprudentielle, etc)</li> </ul>	PROSPECTIVE TERRITORIALE, URBANISME ET HABITAT : ADMINISTRATION ET ACCUEIL DES USAGERS	PEREZ PALOT Stéphanie
1.5	Poussières ou particules	Inhalation de gaz d'échappement ou poussières de ruffe au Salagou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir masque (à disposition dans le véhicule) et consigne de port en cas de besoin</li> <li>- Fournir chaussures et vêtements adaptés pour éviter salissure vêtements personnels</li> </ul>	COMMUNICATION	CATUSSE THEO